T.74.10 Ser. 1

~~Nov 1.85~~

Bought with the income of

the Scholfield bequests.

Jean-Jacques OLIVIER

Les Comédiens Français

Dans les Cours d'Allemagne

PRÉFACE
de M. Emile FAGUET
de l'Académie Française

Jean-Jacques OLIVIER

Les Comédiens Français

Dans les Cours d'Allemagne

PRÉFACE
de M. Émile FAGUET
de l'Académie Française

7596

LES

Comédiens Français

DANS

LES COURS D'ALLEMAGNE AU XVIIIe SIÈCLE

1re Série

LA COUR ÉLECTORALE PALATINE

— 16..-1778 —

a*

Du même Auteur :

Voltaire et les Comédiens interprètes de son Théâtre. Etude sur l'art théâtral et les comédiens au XVIIIe siècle, d'après les journaux, les correspondances, les mémoires, les gravures de l'époque et des documents inédits. Paris, Société française d'Imprimerie et de Librairie, 1900. Un vol. in-8°.

En préparation :

Les Comédiens français dans les cours d'Allemagne au XVIIIe siècle. — 2e *série :* La Cour royale de Prusse.

Paraîtront ensuite deux autres séries consacrées aux théâtres français de Rheinsberg *(Cour du Prince Henri)*, de Bayreuth, de Hanovre, de Munich et de Stuttgart.

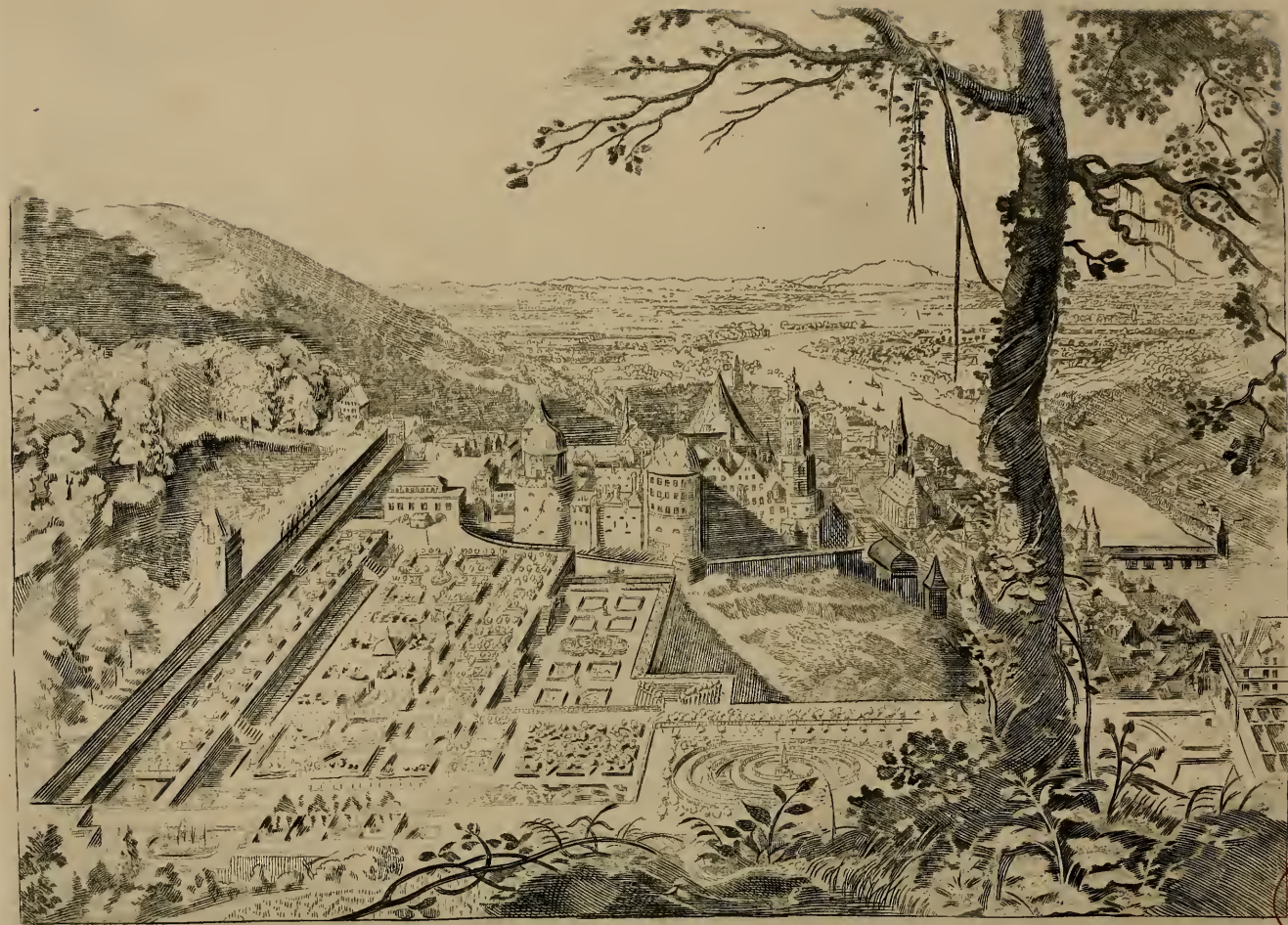

BOSTON PUBLIC LIBRARY

Jean-Jacques OLIVIER

LES Comédiens Français

DANS

LES COURS D'ALLEMAGNE AU XVIIIe SIÈCLE

1re Série

LA COUR ÉLECTORALE PALATINE

— 16..-1778 —

Illustré de quinze planches, bois et eaux-fortes, d'après les Documents de l'Epoque.

Préface de M. Emile FAGUET

DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'IMPRIMERIE ET DE LIBRAIRIE

15, RUE DE CLUNY, 15

MCMI

PUBLIC LIBRARY
OF THE
CITY OF BOSTON

1.34
.10
v.1

Mar. 2, 1902

1e série

Cet ouvrage a été tiré à 250 exemplaires numérotés.

Exemplaires sur japon impérial. . . . . nos **1** à **15**.
Exemplaires sur grand vélin d'Arches. . . . . nos **16** à **115**.
Exemplaires sur papier à la forme. . . . . nos **116** à **250**.

N° 162

TOUS DROITS RÉSERVÉS

ERRATUM

Page 223. — *Supprimer :* Schwetzingen, d'après une gravure de La Rocque (1758). (Bibliothèque de l'Université d'Heidelberg.)

A

M. LE DOCTEUR J. WILLE

PROFESSEUR HONORAIRE A L'UNIVERSITÉ D'HEIDELBERG
CONSERVATEUR A LA GROSSH. UNIVERSITÄTSBIBLIOTHEK.

Hommage de très respectueuse reconnaissance.

PRÉFACE

PRÉFACE

Le public connaît déjà, de M. Jean-Jacques Olivier, un livre à la fois merveilleusement documentaire et d'une très judicieuse critique sur *Voltaire et ses comédiens*. Par le présent volume, M. Olivier, qui est le Thésée de tous les labyrinthes des bibliothèques et des archives, commence une étude que lui-même estime d'un intérêt secondaire et que je tiens pour infiniment intéressante.

Il s'agit du théâtre français en Allemagne au XVIIIe siècle, de ce théâtre qui a paru à Lessing si important et si dangereux qu'il a consacré une partie de sa vie à le tuer, de telle sorte que les volumes que M. Olivier publie et publiera sur cette question ne sont pas autre chose qu'une « *introduction à la Dramaturgie de Lessing* ». Non, l'étude de M. Olivier n'est point du tout « d'un intérêt très secondaire ».

On y verra, ce qu'on n'a aucunement vu ailleurs, *ce qu'on jouait* dans les théâtres des cours d'Allemagne dans la première moitié du XVIIIe siècle et dans une partie de la seconde moitié de

ce siècle, et on y verra *comment on le jouait*, et tout cela dans le plus grand détail. On verra que les Allemands des classes supérieures, au XVIIIe siècle, ont été comme élevés avec Racine (surtout), avec les deux Corneille, Rotrou, Molière, Quinault, Campistron, Crébillon, La Fosse, La Motte, La Grange-Chancel, Voltaire, Piron, de la Noue, Montfleury, Boursault, Régnard, Baron, Dancourt, Destouches, Fagan, La Chaussée, sans compter *l'avocat Pathelin*, sous la forme que Brueys et Palaprat lui avaient donnée.

C'est après cette étude si diligemment faite par M. Olivier qu'il faudra relire la *Dramaturgie* de Lessing et qu'on en comprendra toute la portée et aussi qu'on en excusera la vivacité et la verdeur un peu âpre.

Certaines curiosités ajoutées par M. Olivier à son étude principale sont de très grande importance aussi. Tous les amateurs du théâtre du XVIIIe siècle sauront le plus grand gré à M. Olivier d'avoir tiré du tombeau l'agréable comédie « d'Antoine fils aîné », jouée sur le théâtre de la cour de l'Électeur palatin. Vous connaissez peu Antoine fils aîné. Ce n'était pas un imbécile. Il savait faire la pièce et il savait faire le vers. Son *Retour de Lindor* est agréable. Vous êtes officier ; vous guerroyez l'Allemand en Franconie ; car guerroyer est un verbe actif, et comment guerroyer ne serait-il pas verbe actif ? Vous avez laissé à Paris une jeune femme mariée à un vieux mari, laquelle vous regardait avec sensibilité. Pendant une trêve, vous revenez à Paris et vous la trouvez fraîchement veuve.

Comment apprendrez-vous la chose ? Comment accepterez-vous de laisser le « meilleur motif » pour le « bon motif ? » Comment passerez-vous d'un léger désappointement à l'idée de vous résigner à un pis-aller encore attrayant ? Voilà le sujet.

Antoine ne l'a pas traité ; mais il a tourné autour avec agrément et avec souplesse. C'est quelque chose. Et puis il manie le vers avec adresse et quelquefois avec prestesse et entrain. Écoutez Sosie, je veux dire Pasquin, racontant ses exploits militaires :

Le général ayant, pour un coup très hardi,
Besoin d'un valeureux, disons d'un étourdi,
Car le danger offert était inévitable,
De remplir son dessein crut mon maître capable.
Il ne fallait rien moins qu'enclouer des canons,
Forcer les ennemis à tourner les talons ;
En les prenant de flanc... par devant... par derrière...
Non, c'était de côté, je crois ; mais de manière
Toutefois, qu'enfoncés, assiégés et surpris...
En les enveloppant... ils se trouvassent pris.

Lindor raconte une petite intrigue qu'il a poussée, sinon jusqu'à la capitulation, du moins jusqu'aux dernières approches, pendant sa campagne aux pays allemands. Marton lui dit :

Oui ; mais pourtant, Monsieur, si, passant la décence,
On eût prêté l'oreille à tous vos beaux discours,
Oubliant vos serments vous auriez pris toujours ?

LINDOR :

Ah ! j'étais à la guerre ! Enclin à la maraude,
Le sang un peu bouillant et la tête assez chaude,
Trouvant à mes désirs de la facilité,
Peut-être du moment aurais-je profité,
Mais sans penser à mal.

MARTON :

Seulement pour en faire.
La façon de penser est assez militaire.

Le bon Antoine ne manque pas, du reste, du sens de l'opportunité, et il sait qu'il n'est pas directeur d'un théâtre libre. Il sait

qu'il écrit pour une cour allemande, et tout en restant très français il fait sa cour, ce qui est une manière de rester français. Lindor se moque des mœurs allemandes, mais attendez la fin. Lindor :

. . . . . Mais là, de bonne foi,
Auriez-vous souhaité qu'un homme tel que moi,
Courant à peine après sa dix-huitième année,
Adoptât les façons, la mode surannée,
L'immuable sens froid de messieurs les Germains ?
Qu'une pipe à la bouche, une gazette en mains,
Ayant à mes côtés un grand verre de bière,
J'eusse appris à passer une journée entière
De cette façon-là ? Voilà pourtant le train
Qu'aurait pu contracter votre petit cousin.
Ah ! non ! J'honore fort l'esprit, les mœurs tudesques,
Mais... mais dans un Français elles sont trop burlesques.

Marton approuve ; mais madame Lisban fait sa petite Madame du Deffand :

Tu penses mal, Marton. L'on convient aujourd'hui
Qu'avec tout cet esprit et cette pétulance,
Dont en notre faveur nous chargeons la balance,
Le Français ferait bien, recherchant le bon sens,
D'acheter à grands frais celui des Allemands.
Le portrait que Lindor vient ici de nous faire,
Ne saurait regarder que l'ordre populaire :
Enclin au ridicule, il en a cent pour un.
Mais les gens d'un état au-dessus du commun
Peuvent être un modèle à qui veut dans la vie
Consulter la raison et fuir l'étourderie.

Et voilà la petite cour de Mannheim rassurée et chatouillée au bon endroit. A Paris on ne se moque que du peuple allemand, mais non pas des Allemands au-dessus du commun. Bien au contraire, on voudrait les prendre pour modèle. A la bonne heure !

Cet Antoine écrit singulièrement, tantôt très bien ; mais, très bien ; tantôt « comme un fiacre », ainsi qu'on disait au XVIIIe siècle. Vous avez pu déjà vous apercevoir de l'un comme de l'autre. Il dira :

> . . . . . Ecoute, il est à croire
> Que l'oncle ne t'a pas raconté mon histoire
> *Vis-à-vis* de sa nièce. . . . . .

Ce *vis-à-vis* date la pièce. Ce *vis-à-vis* fixe la chronologie à vingt ans près. Il faisait le désespoir de Voltaire de 1750 à 1770. Il l'a poursuivi comme un chien fait sa proie. Avec grande raison. « Mes sentiments vis-à-vis de vous », c'est cela qui est tudesque ! Voltaire n'a pas réussi tout à fait à en débarrasser la langue française, non plus que de « *fixer* » dans le sens de regarder fixement. « Fixer une femme », en voilà une locution ! S'il suffisait de regarder fixement une femme pour la « fixer », avouez que ce serait trop facile.

Un des attraits du présent volume de M. Olivier est dans les relations de Voltaire, précisément, avec Son Altesse Sérénissime l'Électeur palatin Charles-Théodore.

Les rapports de Voltaire avec Charles-Théodore commencèrent dans des circonstances très douloureuses pour Voltaire. Il revenait de Berlin, tout battu de l'oiseau et très mal en point. L'Électeur l'accueillit non seulement avec bonté, mais avec déférence. Voltaire, qui avait toujours besoin d'une tête couronnée à caresser, depuis qu'il avait déplu à Louis XV, se rabattit de Frédéric sur Charles-Théodore, comme il s'était rabattu de Louis XV sur Frédéric II.

> *Rebuté de la tanche*, il trouva du goujon,

et il y prit un plaisir extrême. Il lisait à Charles-Théodore ses

Annales de l'Empire et Charles-Théodore, avec raison du reste, les trouvait très délectables. Il lui en écrivait quelque temps après, de la manière suivante : « Le manuscrit corrigé de votre main, Monsieur, joint au second tome des *Annales de l'Empire*, m'ont occupé si utilement et si agréablement ces jours passés que je n'ai pu vous en témoigner plus tôt ma reconnaissance. Vos ouvrages ne sont pas faits pour être lus à la hâte. Chaque année, pour ainsi dire, dans vos *Annales*, mérite quelque attention particulière par les réflexions judicieuses que vous y placez si à propos. L'*Essai sur l'histoire universelle*, dont vous avez tiré une très grande partie pour vos *Annales*, ne leur cède en rien, quoique le sujet en soit beaucoup plus vaste ; et ces deux ouvrages ne sont pas faits pour les gens qui ressemblent au nouvel automate de Paris. Il y a, il est vrai, si peu de gens qui pensent et surtout qui pensent juste, qu'il ne serait pas étonnant si quelque sombre misanthrope ne regrettait pas qu'on ait trouvé le moyen de diminuer l'espèce humaine à moins de frais. »

Voilà de ces lettres comme Voltaire aimait à en recevoir, encore que les dernières lignes de celles-ci soient parfaitement inintelligibles.

L'Électeur lui écrivait encore au 27 de juillet 1754 : « J'ai reçu, Monsieur, votre lettre pendant que j'étais aux bains de Schlaugenbadt, et peu de jours après mon retour ici, le volume que vous m'avez envoyé. Je vous en suis bien obligé et, quoique vous ayez outré quelques expressions flatteuses à mon égard, je suis bien aise de concourir à la justice que le public vous doit sur les mauvaises éditions de votre *Essai sur l'histoire universelle*. Vous rendrez sûrement un grand service à ce même public si vous donnez bientôt le reste de cet ouvrage. Il intéresse, amuse et instruit solidement.

Rien d'essentiel n'y est oublié, *et les faits de moindre conséquence qui s'y trouvent paraissent presque nécessaires pour nous bien faire entrer dans l'esprit des siècles passés.* »

Très bien jugé. Cet électeur serait digne de l'être à l'Académie française.

« J'ai entendu dire à plusieurs personnes que vous travaillez présentement à une histoire d'Espagne. Quoiqu'elles ne me l'aient pas assuré pour certain, j'espère que votre santé vous permettra toujours de donner quelque ouvrage nouveau. *Comme je crois le vin de Hongrie fort sain et que vous n'êtes peut-être pas à portée d'en avoir de bon, j'ai fait faire des dispositions pour vous en envoyer, dès que les chaleurs le permettront.* Je voudrais avoir des occasions plus réelles de pouvoir vous faire plaisir... » — Cet électeur est si aimable qu'il a l'air d'un candidat.

Il l'était si fort que Voltaire, pour le récompenser de son tonneau de Tokay, fit pour lui une tragédie. C'est bien le cas de dire :

Nardi parvus onyx eliciet cadum.

Un petit grain d'encens vaut qu'on donne un tonneau, et un tonneau de Tokay vaut qu'on donne une tragédie. Cette tragédie, c'était *l'Orphelin de la Chine.* Voltaire l'annonce à Charles-Théodore entre le 27 juillet et le 28 août, et Charles-Théodore s'empresse de répondre, le 28 août 1754 : « Je suis charmé d'apprendre par votre lettre, Monsieur, que vous continuez de travailler à un ouvrage que le public doit désirer avec empressement (l'*Essai sur les mœurs*), et que malgré les peines et les soins que vous donnez à ces profondes recherches, vous vous occupez encore à orner le théâtre français d'une nouvelle tragédie. Je suis bien impatient de la voir... Les trop grandes libertés de la tragédie anglaise étant

réduites à de justes bornes par quelqu'un qui sait si bien les compasser que vous, Monsieur, ne pourront que plaire à ceux qui jugent sans prévention. Je tombe moi-même ici dans le défaut d'être prévenu, puisque je le suis déjà pour ce nouvel enfant légitime dont je serais charmé de revoir le père... » — A quoi Voltaire aurait pu et dû répondre :

Votre approbation lui peut servir de mère.

La tragédie arrive en sa première forme (trois actes) à Mannheim, ou à Schwetzingen, et l'Électeur en est ravi : « J'ai relu jusqu'à trois fois, Monsieur, la tragédie que vous m'avez fait le plaisir de m'envoyer. J'y ai toujours trouvé de nouvelles beautés. Enfin j'en suis enchanté et je suis bien empressé de la faire jouer. Pourtant, si je savais que votre santé vous permît bientôt de vous donner la peine de recorder les acteurs, j'attendrais encore pour avoir le plaisir complet, d'autant plus que, bien que je n'y aie rien trouvé de trop allégorique [allusif] aux affaires du temps, je ne voudrais pas la faire donner sans votre aveu, dont je ne doute pourtant pas, croyant que vous ne voudrez pas priver le public de voir et d'admirer une si belle pièce. Trois ou quatre personnes de goût qui l'ont lue n'ont pu en faire assez l'éloge et elles en ont été touchées jusqu'aux larmes. »

Non seulement Voltaire était très disposé à donner son aveu à la représentation de *l'Orphelin de la Chine ;* mais il se disposait à en aller surveiller les répétitions et recorder les acteurs, car l'Électeur lui écrit au 20 octobre 1754 : « J'ai été bien charmé, Monsieur, d'apprendre par vos deux lettres que vous aviez pris la résolution de venir passer l'hiver ici. Je me réjouis d'avance des moments que je passerai si agréablement et si utilement avec vous. On

profite toujours de vos entretiens, comme on ne se lasse jamais de relire vos ouvrages. J'aurai soin que votre nièce puisse jouir des spectacles qu'elle désirera de voir... »

Le voyage de Voltaire à Mannheim fut ajourné ; non pas parce que Voltaire fut malade, mais parce que l'Électeur le fut. Il eut, en décembre 1754, une fièvre continue qui dura vingt-six jours, pendant laquelle il se faisait lire *Zadig*. Le voyage fut remis au printemps, et pendant ce temps Voltaire « réparait ses magots », c'est-à-dire remaniait et amplifiait sa tragédie de *l'Orphelin de la Chine*.

Quand le printemps arriva, ce fut Voltaire qui fut malade, ou du moins, qui dit qu'il l'était. Charles-Théodore le félicite au 17 août 1755 des deux ailes qu'il a ajoutées à son édifice, c'est-à-dire des deux actes qu'il a ajoutés à *l'Orphelin*, souhaite que « son médecin suisse » [Tronchin] le guérisse vite, et lui demande des renseignements sur l'habillement que doivent adopter les acteurs chargés de jouer *l'Orphelin*.

Au cours de 1756, la correspondance semble s'être ralentie, et l'on ne retrouve qu'un billet très court de Charles-Théodore. Mais en 1757 on voit qu'Électeur et patriarche sont toujours les meilleurs amis du monde et que Charles-Théodore parle à son vieil ami un langage parfaitement philosophique : « Je vous suis très obligé, Monsieur, de l'*Essai sur l'histoire générale* que vous m'avez envoyé. Je le lirai avec toute l'attention que vos ouvrages méritent à si juste titre... Vous avez bien raison de dire que les siècles passés n'ont pas produit d'événements plus singuliers que ceux que nous voyons sous nos yeux. Ce siècle poli qui devait passer pour un siècle d'or, à peine est-il au delà de sa moitié, qu'il est souillé par l'assassinat d'un grand roi [attentat de Damiens]. Il me paraît

que notre siècle ressemble assez à ces sirènes dont une moitié était une belle nymphe et l'autre une affreuse queue de poisson. Ce serait pour moi une vraie satisfaction que de pouvoir m'entretenir avec vous sur de pareilles matières... Si, en tous cas, vous en êtes empêché, faites-moi le plaisir de me confier vos idées sur la situation présente de l'Europe. Vous pouvez m'écrire en toute liberté ; vous êtes dans un pays libre et je suis aussi discret et aussi honnête homme qu'aucun de vos républicains. »

En 1758, un billet de Charles-Théodore est intéressant au point de vue des affaires du temps et, du reste, d'un bien joli tour. Frédéric II venait d'être très éprouvé, quoique finalement à peu près vainqueur à Hochkirck. Charles-Théodore détestait Frédéric. Il écrit à Voltaire : « Je vous suis bien obligé, Monsieur, de la pièce que vous m'avez communiquée. Vous avez bien raison de dire que dans ce siècle il y a des choses qui ne ressemblent à rien et beaucoup de riens que l'on voudrait faire ressembler à quelque chose. La seconde bataille des Russes est de ce nombre et quantité d'autres. On a enfin surpris ce grand homme [Frédéric] dans son camp ; mais ses belles manœuvres ont tout rétabli. Il faut espérer que tant de sang versé fera penser à une paix qui est tant à désirer. »

Mais rentrons dans l'histoire littéraire. Aussi bien Charles-Théodore y rentre lui-même par son billet du 20 juillet 1759. Voltaire vient de lui envoyer *Tancrède ;* vous savez bien, *Tancrède*, cette tragédie qui est écrite tout entière, ou à peu près, en stances de quatre vers, à rimes entrelacées, parce qu'elle est la moins lyrique des tragédies. Charles-Théodore ne manque pas d'admirer ce contresens comme une beauté d'ordre supérieur : « ... Je vous suis très obligé de votre nouvelle tragédie ; je l'ai lue avec bien du plaisir, d'autant plus que vous y avez ôté la monotonie de ces vers qui

tombent deux à deux pendant cinq actes entiers. Vous y peignez au mieux cet esprit de chevalerie, qui, par bonheur, ne subsiste plus. Chaque siècle a ses ridicules, et peut-être le nôtre surpasse ceux des précédents... »

Si l'Électeur estime si haut *Tancrède*, je vois avec plaisir qu'il ne semble pas goûter la *Pucelle*. Car à la réception de deux chants d'icelle, son compliment est court. Il est très court son compliment : « Je vous suis très obligé, Monsieur, de m'avoir envoyé les deux chants de la *Pucelle*, que j'ai lus avec bien de l'empressement, de même que tout ce que vous écrivez. » C'est tout. Très bien! Pas un éloge. Il l'a lu avec empressement; mais il ne dit aucunement ce qu'il en pense. Voltaire a dû faire la moue.

A partir de ce moment, sans que je veuille dire que ce soit pour cela, car je n'en sais rien et les renseignements ne sont pas suffisants pour qu'on puisse avoir une opinion à cet égard, la correspondance paraît un peu languir. Toutefois nous retrouvons l'Électeur très cordial et serviable ami du philosophe, en 1761. Car il souscrit pour dix exemplaire du *Commentaire sur Corneille* et il prend du soin pour faire traduire la *Henriade* en allemand : « Votre *Henriade* va bientôt paraître en beaux vers allemands. J'y fais travailler un nommé Schwartz, très médiocre conseiller que j'ai, mais très bon poète, qui a déjà traduit toute l'*Eneïde* en vers à la parfaite satisfaction des amateurs de la poésie allemande. S'il réussit également dans la *Henriade*, il pourra se vanter d'avoir enrichi la littérature allemande des deux meilleurs poèmes épiques qui existent... »

Nous rentrons dans le « tripot », comme disait Voltaire, c'est-à-dire dans le théâtre, avec la lettre du 28 juillet 1762. Charles-Théodore a reçu *Olympie*, dans le moment même où il fait jouer à

nouveau *Tancrède*, et il écrit à Voltaire : « Je ne puis vous exprimer combien votre famille d'Alexandre [dans *Olympie*] m'a fait plaisir, Monsieur; j'aurais voulu attendre la représentation pour vous marquer les éloges qu'elle mérite ; mais la paresse des comédiens, qui d'ailleurs étaient déjà occupés à l'étude de *Tancrède*, m'en a empêché. Lenoble que vous avez vu ici dans le rôle de Lusignan fera cet honnête homme de prêtre qui a si peu d'imitateurs. Olympie sera représentée par la Denesle, jeune actrice qui tâche d'imiter la Clairon et qui a étudié deux ans avec elle. Lekain la connaît. La pièce, telle qu'elle est, me paraît de toute beauté et ressemble à vos autres productions... »

On voit assez que cette correspondance de Voltaire et de Charles-Théodore est d'un très réel intérêt. Ce qu'il y a de fâcheux, c'est qu'elle est unilatérale, dans l'état où nous la possédons. Très évidemment Voltaire gardait toutes les lettres et même les moindres billets de l'Électeur palatin, et très évidemment aussi l'Électeur brûlait toutes les lettres de Voltaire. Cela, certes, est fâcheux, d'abord parce que Voltaire écrivait mieux en français que l'Électeur palatin, et ensuite parce que nous écoutons cet entretien comme une conversation au phonographe. Il faut supposer les propos de l'un par les répliques de l'autre.

Telle qu'elle est, cette correspondance nous apprend des choses qui ne sont pas des riens et des riens qui ressemblent, au moins, à quelque chose. Charles-Théodore est certainement le plus intime ami et le meilleur que Voltaire ait eu parmi les têtes couronnées. Il n'était pas seulement son correspondant littéraire et philosophique; il était encore son confident politique, et Voltaire jouait avec lui ce rôle de diplomate *in partibus* qu'il a toujours eu la démangeaison de jouer. Le 15 août 1757, Charles-Théodore lui

écrivait : « Je suis très obligé au *Petit Suisse* de ses justes réflexions sur *Raminagrobis* [Frédéric II] dont les affaires vont à présent si mal. Il faut espérer que cela l'obligera de souscrire à des conditions de paix qui rendront le calme à l'Europe. » — Vers le 25 octobre 1757, Voltaire avait fait, à ce qu'il paraît, une communication d'une extrême gravité à Charles-Théodore ; car celui-ci lui répond : « J'ai reçu, Monsieur, avec bien de la reconnaissance, l'importante nouvelle que vous m'avez communiquée. Vous pouvez être persuadé du secret inviolable que je vous garderai. Vous me donnez, dans cette circonstance, une preuve bien réelle des sentiments que vous voulez bien avoir pour moi... »

Et Charles-Théodore n'était pas seulement le correspondant littéraire, le correspondant philosophique et le confident diplomatique de Voltaire ; il était son notaire et son banquier. Voltaire avait placé entre ses mains princières une partie de son bien. C'est à quoi Charles-Théodore fait allusion, ou allégorie, comme il dit, quand il écrit, 15 août 1757 : « ... Je suis bien charmé que l'affaire de la rente viagère ait été terminée à votre satisfaction. Comptez qu'en toute occasion je serai fort aise de contribuer à tout ce qui vous pourra être agréable. »

Et c'est encore à quoi se rapportent ces lignes d'une lettre de Charles-Théodore au 28 juillet 1762 : « Je crois que vous aurez été content de la réponse du baron de Bekers. Je sais fort bien qu'après avoir pensé au spirituel il ne faut pas oublier le temporel... »

Et remarquez qu'ayant des affaires d'argent avec l'Électeur palatin, Voltaire n'a jamais eu de procès avec lui. C'est merveilleux ; car avec Voltaire il faut dire comme Lintimé :

> Et c'est un grand hasard s'il conclut votre affaire
> Sans plaider le curé, le gendre et le notaire.

Il semble n'avoir plaidé personne. C'est à sa gloire; c'est à celle aussi du Palatin.

La consécration des rapports littéraires entre Charles-Théodore et Voltaire fut l'admission de Voltaire dans l'Académie des sciences de Mannheim. Cette académie fut fondée par Charles-Théodore en 1763; il s'en déclara protecteur; il l'installa dans son palais électoral. « C'est ainsi (dit cet honnête imbécile de Collini, secrétaire de Voltaire, puis historiographe de l'Électeur palatin et directeur du cabinet d'histoire naturelle de Mannheim), c'est ainsi que Charles-Théodore s'acquérait cette gloire qui marche à la suite des lettres et des beaux-arts et qui ne rappelle à la postérité que les vertus sociales, les progrès de la raison et des connaissances utiles, la tranquillité et le bien-être des sociétés. »

Cette académie comptait au nombre de ses membres français l'illustre Nicolas Maillot de la Treille, le célèbre Joseph Terasse Desbillons, le glorieux Caux de Cappeval et quelques autres aussi connus de l'univers civilisé. Voltaire demanda à en être. On répétera à ce propos que, quand il avait pour un million de gloire il en demandait encore pour deux sous ; mais la vérité est qu'il ne pouvait pas se dérober à l'honneur d'en être et même qu'il ne pouvait pas se dispenser de demander d'en faire partie. Charles-Théodore l'en remercia avec effusion à la fois et dignité. Sa lettre (1er octobre 1764) est très bien : « ... Je reçois, à ce moment même, votre seconde lettre touchant votre association à mon Académie. Quoique je lui aie abandonné le choix de ses membres, je sais sûrement que les académiciens sont trop éclairés pour ne pas sentir le prix de vous avoir de leur nombre. Je ne puis que vous témoigner ma reconnaissance de vouloir bien mêler votre nom au leur... »

On voit à combien de points curieux et qui intéressent non seu-

lement l'histoire littéraire, mais l'histoire générale, touche un livre qui se donne modestement comme une histoire des comédiens français en Allemagne. C'est que le théâtre touche à tout. Le théâtre de Mannheim a un côté cour, qui est le palais de l'Électeur, et un côté jardin, qui est Ferney. Dans ces conditions...

ÉMILE FAGUET.

AVANT-PROPOS

AVANT-PROPOS

Dès les dernières années du XVIIe siècle, l'Allemagne manifesta l'envie de sortir de sa décadence littéraire et artistique. Les luttes politiques et religieuses du XVIe siècle, la guerre de Trente ans et ses suites prolongées ne lui avaient guère permis de s'occuper d'autres choses que de « tranchées et de canons ». Aussi, pour nous servir d'une comparaison du Grand Frédéric, le pays ressemblait à une terre stérile, où les lettres et les arts auraient en vain cherché le suc nourricier nécessaire à leur subsistance. Pour fertiliser ces champs incultes, il fallait y transporter « des plantes étrangères » (1).

Ce fut en France qu'on les chercha. De même que les Valois avaient attiré dans leur royaume les arts de l'Italie, les souverains allemands mandèrent nos artistes auprès d'eux, se passionnèrent pour nos chefs-d'œuvre et plus encore pour nos modes et pour nos manières.

A Dresde, à Munich, à Mannheim et surtout à Berlin s'élevèrent de somptueux édifices, témoignages grandioses de cette

(1) Cf. *Histoire de mon temps*. Ch. I.

influence. Les habitants de ces palais prirent les poses majestueuses et solennelles que Rigaud prêtait au Roi Soleil. Ils eurent des La Vallières et des Montespans, et devinrent de véritables tyranneaux en appliquant les théories de la monarchie absolue. Ils farcirent de gallicismes leur langue maternelle, et finalement l'abandonnèrent pour adopter la nôtre. Nos romans furent leurs livres de chevet, et plus d'une princesse fit mentir le père Bouhours en pensant avec esprit et en écrivant avec élégance.

La noblesse répondit à l'émulation des têtes couronnées. « Un jeune homme, écrit le vainqueur de Rosbach, passait pour un imbécile, s'il n'avait pas séjourné quelque temps à la cour de Versailles » (1); et, dans une comédie du baron de Bielfeld, un père de famille tient à son fils les propos suivants :

« J'ai dessein de vous envoyer à Paris. Vous y prendrez ce petit air François si imposant avec les hommes et si triomphant auprès des femmes. Un Tailleur de Paris vous fera plus de bien qu'un Philosophe Grec. Les Françoises surtout possèdent un merveilleux talent pour former la jeunesse. Quand même il s'en trouveroit une dont les charmes vous séduiroient assez pour que vous voulussiez la mettre dans ses meubles, je serais indulgent (2). »

Il n'y a donc pas lieu d'être surpris si ces gallomanes passionnés gagèrent de nos comédiens et applaudirent avec fureur Corneille, Racine, Molière et leurs satellites.

D'ailleurs l'Allemagne à cette époque n'avait pas plus d'auteurs dramatiques qu'elle n'avait de grands peintres et de grands poètes. Notre scène, dit Frédéric II, était abandonnée « à des bouffons orduriers ou à de mauvais farceurs », qui représentaient « des pièces sans génie » (3).

(1) Cf. *Mémoires de Brandebourg*.

(2) Cf. Bielfeld (Baron de), *Le Tableau de la Cour*. III, 2. (*Comédies nouvelles*, par M. le Baron de Bielfeld. Berlin, Etienne de Bourdeaux, 1753, un vol. in-16.)

(3) Cf. *Histoire de mon temps*. Ch. 1.

Il suffit de jeter un coup d'œil sur la *Chronologie du Théâtre allemand* (1) pour se convaincre de ce qu'avance le roi de Prusse.

Le répertoire courant se composait de *Haupt- und Staatsactionen*, pièces interminables et étranges, où les héros mythologiques et les grands personnages de l'histoire contemporaine donnaient la réplique à Arlequin.

C'étaient encore des mystères, où l'on voyait « une grosse Eve, dont le corps étoit recouvert d'une simple toile couleur de chair exactement collée sur la peau, avec une petite ceinture de feuilles de figuier, ce qui formoit une nudité très dégoutante ; le bonhomme Adam étoit fagoté de même ; le Père éternel paraissoit avec une vieille robe de chambre, affublé d'une vaste perruque et d'une grande barbe blanche » (2).

Enfin, dans les farces, Pickelhering et Hanswurst émaillaient leurs pantalonnades de plaisanteries qui feraient rougir aujourd'hui le corps de garde le plus endurci.

On le conçoit, de tels spectacles n'étaient pas faits pour divertir une société qui se piquait de politesse et de bon goût. Elle laissa le public populaire se presser devant les tréteaux des bouffons et nous emprunta nos tragédies et nos comédies, comme elle nous avait emprunté nos livres, nos tableaux, nos cuisiniers et nos habits.

Des traductions de nos grands classiques furent jouées dans les Cours où l'on parlait encore allemand : en 1690, à Dresde, l'acteur Velthen fit acclamer Molière (3) et, quelque quarante ans plus tard, le baron de Pöllnitz vit chez le duc de Blanckenbourg

(1) *Chronologie des deutschen Theaters*, 1775.

(2) Cf. Bielfeld (Baron de), *Progrès des Allemands dans les Sciences, les Belles Lettres et les Arts, particulièrement dans la Poésie, l'Eloquence et le Théâtre*. A Leide, chés Samuel et Jean Luchtmans, 1767, II, 284.

(3) Cf. Ehrhard (Auguste), *Les Comédies de Molière en Allemagne. Le Théâtre et la Critique*. Ch. II.

des jeunes gens de famille « exécuter les œuvres de Corneille et de Racine » (1).

Mais, en Prusse, en Hanovre, en Bavière et dans le Palatinat, où les princes et leur entourage ne se servaient de l'allemand qu'en s'adressant aux laquais et aux chevaux, nos poètes furent interprétés dans leurs textes originaux, par nos propres comédiens. Il se fonda des théâtres français réguliers, dont le répertoire comprit les pièces données à Paris, des à-propos à la louange des souverains et parfois des ouvrages inédits.

Tel fut le succès de ces « Comédies françaises » que, lorsque nos voisins d'outre-Rhin commencèrent à posséder une littérature dramatique digne de leur admiration, les Frédéric, les Charles-Eugène et les Charles-Théodore n'en affectèrent pas moins de préférer à Lessing et à ses disciples Voltaire, Destouches et Gresset.

Ce ne fut qu'entre les années 1770 et 1780 que nos acteurs quittèrent les palais où pendant plus d'un siècle ils s'étaient fait applaudir.

L'histoire des Comédiens français dans les Cours d'Allemagne est peu connue. Nous nous proposons de la retracer de notre mieux, en puisant dans les archives d'État, dans les mémoires, dans les correspondances et dans les journaux, en interrogeant les affiches, les gravures et les tableaux de l'époque.

Certes, nous ne nous dissimulons pas que ce travail est d'un intérêt très secondaire. Les *Französische Hofschauspieler* ne furent pas des artistes de premier ordre. Les œuvres inédites qu'ils représentèrent, fussent-elles signées d'un Voltaire ou d'un Frédéric, n'obtinrent jamais qu'un succès d'estime et ne méritèrent pas davantage. Mais nous espérons que les dévots de la Comédie française nous sauront gré de leur faire connaître une partie de son histoire, que l'on n'a guère étudiée jusqu'à présent.

(1) Cf. Pöllnitz (Baron de), *Mémoires contenant les observations qu'il a faites dans ses voyages*. Liège, Joseph Demen, 1734, I, 123.

Nos lecteurs nous excuseront si nous sommes souvent sec et décousu. Il est malaisé de trouver des transitions ingénieuses et des anecdotes piquantes, lorsqu'on n'a parfois pour tout document que des comptes d'éclairage et des listes de noms.

Nous publions aujourd'hui le premier tome de notre travail. Il sera suivi de trois autres volumes consacrés aux théâtres français de Berlin, de Rheinsberg, de Bayreuth, de Hanovre, de Munich et de Stuttgart.

Au cours de nos recherches dans le Palatinat, nous avons contracté de nombreuses dettes de reconnaissance ; nous tenons à nous en acquitter.

Nous assurons de notre respectueuse gratitude Monsieur Frédéric de Weech, Chambellan et Conseiller intime de S. A. R. le Grand-Duc de Bade, Directeur des Archives du Grand-Duché, qui nous a autorisé à travailler aux Archives de Karlsruhe.

Nous exprimons nos sincères remercîments à la General Intendanz der Grossherzoglichen Civilliste, qui nous a permis de faire photographier le théâtre de Schwetzingen.

Nous remercions également la Commission du Théâtre de Mannheim, qui nous a ouvert la riche bibliothèque du Hof- und Nationaltheater, Monsieur le Docteur Friedrich Walter, dont les travaux et l'érudition nous ont été d'un grand secours, Messieurs les bibliothécaires de Munich et d'Heidelberg, dont la complaisance et les conseils ont singulièrement facilité notre tâche.

Heidelberg, avril 1901.

CHARLES-PHILIPPE

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

CHAPITRE I

LE THÉATRE FRANÇAIS A LA COUR PALATINE

DES ORIGINES A LA MORT DE CHARLES-PHILIPPE

16..-1742 (1)

LES TROUPES DE CAMPAGNE AU CHATEAU D'HEIDELBERG. — LE BALLET. — CHARLES-PHILIPPE. — LA COUR DE MANNHEIM. — LE THÉATRE DU KAUFHAUS. — LES « COMÉDIENS FRANÇAIS DE SON ALTESSE SÉRÉNISSIME ÉLECTORALE ».

C'EST au règne de Charles-Philippe que remonte la création d'un théâtre français régulier à la Cour Palatine ; mais déjà les prédécesseurs de ce prince, à certaines époques de l'année, attiraient auprès d'eux des comédiens français. Pendant le carnaval, les Electeurs, après de pantagruéliques repas où le vin du Rhin arrosait d'abondantes venaisons, se plaisaient à écouter les farces joyeuses de notre pays et s'épanouissaient aux saillies de l'esprit gaulois.

Malheureusement, nous sommes mal renseignés sur les troupes

de campagne qui jouaient à Heidelberg. Elles ressemblaient sans doute à celle que Scarron peint dans son *Roman comique;* la générosité de leurs hôtes couronnés les rendait moins misérables que les camarades de Destin, mais leurs talents ne devaient pas être supérieurs à ceux de La Rancune et de La Caverne.

Les documents qui concernent ces « compagnies » sont fort peu nombreux : nous n'en connaissons pas qui datent du règne de Frédéric V (1610-1632), et cependant le Winterkönig, qui avec sa femme Elisabeth Stuart (2), introduisit dans le Palatinat les mœurs fastueuses de la Cour de France, engagea parfois de ces acteurs ambulants (3).

Deux de ses enfants, Charles-Louis, son successeur (1632-1680), et la duchesse Sophie de Hanovre (4), qui, dans sa jeunesse, interprétait elle-même la *Médée* de Corneille (5), préférèrent de beaucoup nos comédiens aux allemands.

En lisant les lettres du frère et de la sœur, écrites dans notre langue, nous voyons que, pendant l'hiver de 1679-1680, l'Electeur manda une troupe française à Heidelberg.

A la fin d'octobre, il quitte Friedrichsbourg et revient à sa résidence « pour veoir jouer une bande saxonne ». Il l'a fait venir afin de distraire sa belle-fille Wilhelmine-Ernestine (6), car son fils « aime mieux encores continuer la chasse des loups autour de Kreuznach..... dans le plus méchant temps du monde que de donner ce divertissement à son sérail » (7).

Charles-Louis applaudirait plus volontiers des acteurs français, si leurs prétentions n'étaient pas exagérées : « Des comœdiens François en France, écrit-il, demandent..... 20 mille livres de France pour venir jouer icy jusqu'à caresme seulement » (8). Dans de telles conditions, le prince se contente de « la bande saxonne » ; mais ses « membres » sont « bientost au bout de leur rolle pour ce qu'ils » savent « par cœur, et pour le reste, de leur ex tempore, le jeu ne » vaut « pas la chandelle » (9). Il faut songer à les remplacer.

De nouvelles offres sont faites à nos acteurs (10), qui cette fois

se montrent plus raisonnables et acceptent les gages qu'on leur propose. Leur troupe arrivera à Heidelberg « la semaine devant le dymanche de caresme » et aura « pour tout, pour chasque comédie et farce 40 escus » ; elle jouera douze fois au château et pourra donner des représentations « à la ville » devant les étudiants : les recettes qu'elle fera ainsi lui appartiendront intégralement (11).

Charles-Louis invite la duchesse Sophie à venir à la Cour goûter « les délices » des « comœdiens empruntés » (12) ; mais sa sœur Elisabeth (13) tombe gravement malade. A cette nouvelle, il oublie ses projets de plaisirs et « contremande » la « compagnie » qu'il avait engagée pour le carnaval. Il sent d'ailleurs qu'il ne survivra pas longtemps à l'abbesse d'Herford ; aussi garde-t-il ses musiciens italiens, « en cas qu'il en ait besoign au mois de mars et dans cette année clymactérique pour..... franchir le pas avec leur harmonie terrestre, pour aller en douceur entendre en l'autre monde la céleste » (14).

Ces quelques faits sont tout ce que nous savons de positif sur le théâtre français à la Cour Palatine, à la fin du XVIIe siècle. C'est peu de chose. Mais il est certain que la troupe contremandée par l'Electeur ne fut pas la seule qui dut jouer à Heidelberg. A plusieurs reprises, dans la correspondance de la duchesse de Hanovre avec son frère, nous trouvons des allusions à des personnages de Molière et de Scarron (15) ; les éditions de ces auteurs étant alors peu répandues en Allemagne, comment Charles-Louis aurait-il connu Sganarelle et Jodelet, si ce n'est en voyant les farces dont ils sont les héros ? L'on sait enfin que sa fille, la duchesse d'Orléans, en arrivant à Versailles, aimait déjà passionnément la comédie et haïssait les prêtres qui la condamnaient.

A l'admiration des Electeurs de cette époque pour nos acteurs, il faut ajouter celle qu'ils eurent toujours pour nos danseurs et pour nos ballets. Seuls les maîtres à danser venus de France étaient estimés (16).

En 1661, nous trouvons au service de Charles-Louis un nommé Louis de la Marche, qui compose un ballet intitulé *Le Plaisir interrompu* (17). Trois années plus tard, cet artiste est remplacé par un certain Adrien de La Croix, dont les gages sont de cent vingt reichsthalers, et qui reçoit en plus annuellement vingt-quatre muids de grain, quinze mesures de bois et une quantité de fourrage suffisante pour un cheval (18). En 1684, le français Pelletier lui succède. Une instruction de service nous apprend que ce dernier est chargé d'instruire les princes du sang, les dames d'honneur et les pages dans l'art de la danse. Il a ordre d'engager à ses frais un bon violoniste (19) pour les leçons de ses élèves, et on lui confie le soin de régler les ballets donnés à la Cour (20).

Ceux-ci étaient représentés par des professionnels, auxquels se mêlaient des seigneurs et des étudiants, car depuis que Louis XIV avait dansé en public, la noblesse du Palatinat suivait cet exemple. Le fils de Charles-Louis, le futur Electeur Charles, dont « la tête était légère et le corps gracieux », et qui, à en juger par un de ses portraits (21), était un muguet accompli, se plaisait à figurer dans ces divertissements.

Ballets et comédies étaient joués sur un théâtre qui, comme le montrent des gravures de Johann-Ulric Krauss (22), ressemblait à celui que le modénois Vigarini élevait dans les jardins de Versailles pour *Les Plaisirs de l'Ile enchantée*. Au milieu du fronton, soutenu par des colonnes corinthiennes, se dressait l'écusson des Electeurs porté par les Lions palatins. A droite et à gauche du cadre, des niches abritaient l'Histoire et la Vérité.

Cette scène se trouvait dans la Grosse Tour (*Dicker Thurm*) (23) qui fait suite au Palais anglais (*Englischer Bau*), et dont il ne reste plus aujourd'hui qu'une grande muraille dentelée par le canon (24). En 1689, en effet, nos soldats détruisaient cette salle de spectacle, où sans doute leurs compatriotes avaient été applaudis.

LE THÉÂTRE DU CHÂTEAU D'HEIDELBERG

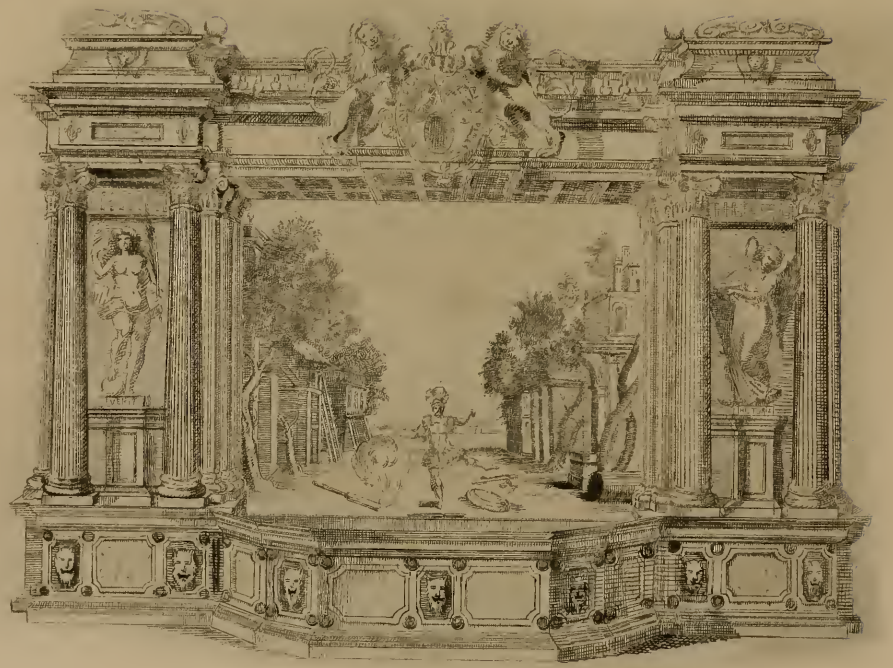

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

A la mort de l'Electeur Charles (1685), la branche des Simmern s'était éteinte et celle de Neuburg lui avait succédé. Louis XIV, le beau-frère de Lise Lotte, la malheureuse duchesse d'Orléans, revendiquait alors tout l'héritage des Simmern dans le Palatinat. Comme le roi ne pouvait appuyer ses prétentions sur aucun droit sérieux, il prenait les devants sur ses adversaires et envoyait le Grand Dauphin s'emparer par les armes de l'héritage en litige. On connaît les événements : Heidelberg est occupé par nos armées, honteusement pressuré, accablé de contributions, et la plaine rhénane est mise à sac. Mais une puissante coalition se forme contre la France, qui, menacée sur toutes ses frontières, ne se voit plus assez forte pour protéger ses possessions du Rhin. Elle se résout à ne défendre que les plus importantes, Mayence et Philippsburg, et à brûler le Palatinat de telle façon que le nouvel Electeur, Philippe-Guillaume (1685-1690), ne puisse plus y entrer.

L'œuvre de destruction systématique commence aussitôt. On exécute le plan de Chamlay, qui écrivait : Les villes prises, « je mettrai les couteaux dedans et je ferai passer les charrues dessus ». Mélac incendie les fortifications et le château d'Heidelberg, et c'est à peine si, grâce à l'intervention généreuse de quelques officiers français, une trentaine de maisons sont épargnées (25).

Cependant ces horreurs ne devaient pas atteindre leur but. Bientôt les palatins occupaient de nouveau la résidence électorale et la mettaient en état de résister à une seconde attaque de l'ennemi. Mais celui-ci, profitant de la lâcheté ou de la trahison du commandant de Heidersdorf, pénétrait sans difficulté dans la place, massacrait les habitants, pillait les églises, violait les sépultures et rasait tout ce que le feu avait laissé debout. Des mines faisaient sauter les portes et les bastions du palais et mutilaient les merveilleuses façades, que l'on croirait ciselées par un orfèvre de la Renaissance italienne (1693) (26).

La paix de Ryswick (1697) rendit à Jean-Guillaume (1690-1716) le Palatinat; mais ce prince quitta le pays ruiné, qui devait encore

souffrir des guerres de la Succession d'Espagne, et se rendit à Dusseldorf.

Est-il besoin de dire que pendant ces massacres, qui anéantissaient leur foyer, les Electeurs n'avaient guère songé aux divertissements du théâtre, et surtout à ceux du théâtre français ? L'art théâtral ne fut pourtant pas négligé sous Jean-Guillaume. C'est de cette époque que datent les premières représentations de grand opéra italien, qui devait acquérir à Mannheim un singulier éclat (27). Mais pour retrouver de nos comédiens à la Cour Palatine, il nous faut attendre la fin du règne de Charles-Philippe.

Lorsque ce prince, à l'âge de cinquante-cinq ans, succéda à son frère, on put croire un instant que le faste des dernières années de la Cour de Dusseldorf allait disparaître. L'Electeur avait eu une jeunesse orageuse et les remontrances du clergé, auquel il était entièrement soumis, le décidaient à de sages réformes. Mais, après avoir diminué le nombre de ses gardes du corps, réduit le personnel de son orchestre, supprimé par une ordonnance les droits de douane exagérés (28), Charles-Philippe revint vite à son amour du luxe et des plaisirs. Dans un corps de géant, il avait une âme d'enfant. Incapable de volonté et d'intelligence médiocre, il devait chercher sa gloire dans l'éclat des fêtes et se plaire à parader au milieu d'une noblesse avide de privilèges. Le peuple, qui avait pu penser un moment que des temps meilleurs étaient venus pour lui, s'aperçut vite de sa méprise. D'ailleurs les prêtres, qui exigeaient avant tout de l'argent et le placement de leurs créatures, fermaient les yeux sur les vices de l'homme, dont on obtenait tout par la menace d'une éternelle damnation. Lise Lotte ne se trompait pas en écrivant : « Leute so in ihrer Jugend nicht gar ordentlich gelebt haben und alt werden, denen machen die Pfaffen die Hölle heisz..... Was der Kurfürst, mein Herr Vater selig, oft gesagt, ist wahr worden : Ich höre, dasz meine Unterthanen sich über mich beschweren, als wenn ich sie zu hart hielte ; aber die Zeit wird kommen, dasz, wenn sie mich würden aus der Erde

kratzen können, würden sie es thun. So ist es auch gangen..... » (29).

Charles-Philippe était arrivé à Neuburg le 23 mai 1717 avec l'intention d'y rester, mais il se dégoûtait vite de la demeure paternelle, assez triste en effet, et se rendait, au bout de quelques mois, à l'ancienne résidence électorale d'Heidelberg, pleine des glorieux souvenirs de ses aïeux (30).

Rien de plus curieux que cette Cour installée au milieu des ruines du château, dans le palais d'Othon-Henri, cette merveille de la Renaissance, qu'on a cru pouvoir attribuer à Michel-Ange (31). En hâte on a construit de nouveaux toits, réparé les murs crevassés par les boulets, replacé dans leurs niches de pierre rose les dieux de la mythologie et les prophètes de l'Ancien Testament. On s'est efforcé de rendre habitable la vieille demeure princière, qu'un incendie devait encore consumer à la fin du XVIIIe siècle (32).

Les mémoires de Pöllnitz (33), ce spirituel aventurier qui parcourut toute l'Europe à une époque où l'on ne voyageait guère, nous renseignent sur la Cour d'Heidelberg.

A en croire le chambellan de Frédéric-Guillaume, l'Electeur « est le meilleur des maîtres et le plus affable des princes..... Toutes ses manières et ses discours engagent à l'aimer et à lui faire la cour par inclination » (34). Mais l'on sait que le baron, à défaut de la reconnaissance du cœur, avait celle de l'estomac : il prêtait toutes les vertus aux souverains qui le traitaient largement. Ce fut le cas pour Charles-Philippe, qui, après avoir fait les honneurs de sa table à son hôte, l'invita à visiter ses caves et le força à vider un grand nombre de verres devant la fameuse tonne, qu'on eût cru faite pour réaliser un rêve de Gargantua et dont la garde était confiée au légendaire Perkéo (35).

Les plaisirs artistiques que l'on goûte au château se réduisent à peu de chose. L'on ne peut songer à des représentations scéniques, puisque le théâtre de la Grosse Tour n'existe plus ; il faut se contenter de musique vocale et instrumentale. L'étoile de ces concerts est la charmante Elisabeth, la fille et l'idole de l'Electeur.

Elle danse avec beaucoup de grâce et chante à ravir des ariettes italiennes en s'accompagnant au clavecin ou en laissant ce soin à sa dame d'honneur, la signora Claudia (36). L'après-midi, lorsque son père s'est retiré, elle tient « une grande assemblée », que préside son mari, le prince Joseph-Charles de Sulzbach, et où l'on applaudit l'orchestre de la Cour, dont Pöllnitz dit : « C'est un des plus parfaits que j'aie jamais entendu ».

Parfois Charles-Philippe organise en l'honneur de la princesse des sérénades et des cantates en action. Ce sont de petits opéras, qui n'exigent aucune mise en scène et que l'on peut jouer dans un salon (37). Leurs sujets diffèrent fort peu les uns des autres : les divinités réunies célèbrent les vertus d'Elisabeth ou lui adressent leurs souhaits à l'occasion de sa fête ou de son jour de naissance. Pour ne citer qu'un exemple, dans *Il concilio de' pianeti*, Mars, Mercure, Jupiter et Vénus viennent tour à tour offrir leurs vœux. Une autre de ces sérénades a pour personnages la Jeunesse, l'Abondance et la Beauté ; une troisième, l'Aurore et la Nuit. Ce genre de divertissement devient vite à la mode : on goûte particulièrement les cantates à plusieurs voix, accompagnées par les violons, et longtemps encore ces « compliments en musique » seront donnés à Mannheim (38).

La Cour Palatine allait bientôt s'établir dans cette ville et abandonner définitivement le château d'Heidelberg (39). La question religieuse fut la cause du départ de l'Electeur. Esclave de l'Eglise romaine, il ne put jamais consentir à respecter le principe qui garantissait aux diverses confessions la plus complète égalité. Il revendiqua pour le culte catholique l'Heilige Geist Kirche tout entière, qui, divisée par une cloison, était aussi affectée au culte protestant. Les réformés s'opposèrent à cet abus, mais Charles-Philippe menaça, si l'on ne cédait pas le sanctuaire, d'incorporer Heidelberg au grand bailliage et de transférer à Mannheim sa résidence et ses tribunaux. Les habitants résistant à ces menaces, elles furent mises à exécution (40).

LA GROSSE TOUR

LA GROSSE TOUR

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

En novembre 1720, après avoir passé la belle saison à Schwetzingen, le prince se rendit à la nouvelle capitale du Palatinat et entreprit de la rendre digne de sa magnificence. Ce fut là sa seule action méritoire : il créa Mannheim.

Vers 1610, cette cité, si florissante à la fin du XVIIIe siècle, n'était guère qu'un village. Frédéric IV y avait élevé un château fort, auquel il avait donné son nom. Friedrichsbourg devint un des séjours d'été du Winterkönig ; puis, peu à peu, autour de la citadelle, se bâtit une ville, dont les rues furent percées en ligne droite et plantées d'arbres « à la manière de Hollande » (41). Mais en janvier 1689, les Français, sous la conduite de Montclar, détruisaient de fond en comble cette ville plusieurs fois éprouvée pendant la guerre de Trente Ans, « sans qu'on pût, selon les propres expressions de Chamlay, décider les habitants à travailler eux-mêmes à la démolition *pour éviter le désordre* » (42).

Jean-Guillaume de Neuburg entreprit de nouveaux remparts ; ses travaux furent suspendus : il n'y eut guère qu'une courtine et que deux bastions de terminés.

Tel était l'état de Mannheim lorsque Charles-Philippe y arriva. Comme il n'y avait pas de château où la Cour pût s'installer, l'Electeur dut se contenter du palais de Hillesheim, « maison appartenante à un Juif, à laquelle » on joignit « plusieurs maisons de particuliers ». Mais, à en croire Pöllnitz, qui nous donne ces détails, le prince était fort mal logé (43).

Sur ses ordres, on reprit alors les ouvrages de défense commencés sous le règne précédent. On éleva des portes, dont une, celle du Neckar, « la plus magnifique et la mieux ornée », fut décorée de bas-reliefs d'un dessin « assez bien observé ». En peu de temps, les champs, où le baron avait vu des perdrix, se couvrirent d'édifices régulièrement bâtis, alignés sur des chaussées tirées au cordeau, se coupant à angle droit, et la ville prit déjà cet aspect d'énorme damier qu'elle a toujours conservé. On commença à entasser les pierres du château, qui, malgré ses proportions et les embellissements apportés par Charles-Théodore, a plutôt l'air

d'une caserne ou d'un hôpital que d'une résidence princière. Il « a des défauts, écrit Pöllnitz, qui choquent ceux même qui ont le moins de connaissance en architecture, et qui font regretter..... qu'un bâtiment qui a coûté des sommes si considérables, n'ait pas été mieux conduit » (44). Sans aucun doute, en effet, un artiste habile aurait pu tirer un très heureux parti du magnifique emplacement choisi pour le palais électoral : des remparts baignés par le Rhin, on découvrait Spire, Worms, Frankenthal et toutes les larges plaines peuplées de bourgs et de villages qui vont mourir aux pieds des Vosges.

A la fin de l'année 1731, Charles-Philippe quittait la demeure provisoire, où il avait vécu plus de dix ans. Sa nouvelle habitation était prête à le recevoir depuis plusieurs mois, mais après la mort de sa fille (45), il avait préféré à l'existence fastueuse que l'étiquette allait exiger au château, la vie retirée du palais de Hillesheim. D'ailleurs la perte d'Elisabeth n'était pas la seule épreuve qu'il avait eu et qu'il devait avoir à subir : son gendre, Joseph-Charles de Sulzbach, n'avait guère survécu à la jeune femme (46), et le frère de ce prince, Jean-Christian, appelé à la Cour et considéré comme héritier présomptif, mourait bientôt aussi (47).

Ces deuils successifs avaient fait une vive impression sur l'esprit de Charles-Philippe : ce n'était plus le même homme; sa gaîté avait disparu. Lui, jadis si futile, consacrait à présent ses loisirs à surveiller l'éducation des trois filles d'Elisabeth (48) et les études de Charles-Théodore, le fils de Jean-Christian, auquel reviendrait la couronne. Il ne mangeait plus qu'à son petit couvert, sauf les jours de fête. « Après avoir été en public à la messe, nous dit Pöllnitz, car c'est toujours dans les mémoires du baron que nous puisons ces renseignements, il s'arrête ordinairement dans une pièce de son appartement à s'entretenir avec les courtisans ou à jouer au billard à la guerre jusqu'à l'heure de son dîner. Après le repas, il se met au lit et y demeure deux heures. Il se lève ensuite et après s'être fait habiller, il donne audience à ses ministres et aux particuliers qui demandent à lui parler..... A six

heures du soir, toute la Cour s'assemble dans les appartements de Son Altesse Sérénissime ; on y joue jusqu'à neuf heures, et alors l'Electeur se retire ; il soupe très légèrement et se couche de très bonne heure » (49).

L'austérité d'une Cour dont les plaisirs se bornaient au jeu de billard et à la conversation, ne plaisait guère, comme on peut le penser, à la noblesse mondaine qui entourait le trône de Charles-Philippe. Ne trouvant pas auprès du prince les divertissements qu'elle souhaitait, elle dut les chercher ailleurs et se les créer elle-même. Ce fut alors qu'elle fit venir à Mannheim des comédiens français, dont le répertoire dissiperait les idées moroses rapportées du château, et dont les spectacles la réuniraient sans la contraindre aux lois sévères de l'étiquette. Le comte de La Marck (50) et le comte de Nassau-Weilburg (51), qui avaient vécu à Paris et étaient grands admirateurs non seulement de nos « manières », mais aussi de notre littérature, prirent la direction de cette entreprise. Ils furent les Gentilshommes de la Chambre de cette Comédie française, et s'acquittèrent de leurs devoirs avec autant de discernement et parfois avec plus de conscience que ne l'aurait fait un Durras ou un Richelieu.

Telle fut l'origine d'un théâtre français régulier dans le Palatinat ; et remarquons que si la noblesse fut la première à l'établir, ce fut elle également qui conserva, après le départ de la troupe électorale, le goût de notre art dramatique, en jouant nos chefs-d'œuvre dans des représentations privées.

Nous ne savons malheureusement que peu de choses de cette Comédie française entretenue par la noblesse. Quelques reskripts des archives de Karlsruhe et quelques actes se trouvant à Munich sont les seuls documents qui nous renseignent sur ce théâtre. Or ces papiers ne nous apprennent rien ni sur les acteurs, ni sur les pièces que ceux-ci faisaient applaudir.

Nous trouvons la troupe de Mannheim mentionnée pour la première fois dans une lettre de Pöllnitz datée de mars 1730 :

« La noblesse, écrit le baron, entretient une troupe de comédiens françois, qui représentent trois fois par semaine sur un très petit théâtre. Les Bourgeois et les étrangers payent. Bien que cette troupe, dont le comte de La Marck a la direction, ne soit pas des meilleures, elle ne laisse pas de faire plaisir, parce qu'elle fait qu'on se voit et qu'on se rassemble (52). »

Si les artistes laissaient à désirer, le « très petit théâtre » était fort incommode et ne pouvait contenir qu'un nombre restreint de spectateurs. Aussi, dès l'hiver de l'année 1731, le comte de Nassau résolvait-il de chercher un autre local pour les représentations des comédiens français.

La Paroisse réformée avait cédé à Charles-Philippe, lorsqu'il s'installait au palais de Hillesheim, un terrain situé non loin de l'église, sur lequel on avait élevé un bâtiment provisoire « destiné aux plaisirs de Son Altesse et de ses courtisans ». Le prince avait formellement promis que ce bâtiment serait démoli, quand la Cour emménagerait au château.

Le comte de Nassau pria l'Electeur de l'autoriser à transformer cette salle des fêtes en salle de spectacle. Charles-Philippe, oubliant ses engagements, accorda la requête qui lui était adressée (53).

Jamais les acteurs français n'eurent à se louer du voisinage du clergé : à peine ceux de Mannheim avaient-ils transporté leurs toiles et leurs tréteaux, que le Consistoire s'élevait contre « leur infâme dessein » (*Schandbares Vorhaben*) et envoyait au souverain une ambassade, qui obtenait le renvoi des « histrions ».

On connaît la jolie lettre de Racine à Boileau, où l'auteur d'*Andromaque* conte à son ami l'odyssée des Comédiens du Roi à travers Paris, en 1688. Tour à tour le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois, celui de Saint-André-des-Arcs, le supérieur des Grands-Augustins font défendre au « tripot comique » de s'établir dans leur paroisse : les violons troubleraient la messe et le service divin risquerait d'être abandonné. Les comédiens palatins n'ont pas un sort plus heureux. Le comte de Nassau les conduit par toute

la ville et partout il trouve de l'opposition. Finalement, il obtient la permission d'acheter un terrain, d'y construire un théâtre, et même, comme nous l'apprennent deux actes des archives de Karlsruhe, on le dispense de payer les impôts pour « le dit terrain tant que le bâtiment construit dessus servira de théâtre » (54). Mais, pour une cause que nous ignorons (55), le comte renonce à son projet et se contente du rez-de-chaussée du Kaufhaus (entrepôt), où la troupe française jouera jusqu'en 1743 (56).

Nos comédiens établis dans leur nouvelle salle ne tardèrent pas à attirer un public nombreux. Ce ne furent plus seulement quelques privilégiés qui les applaudirent, mais leurs spectacles « rassemblèrent bientôt toute la haute société et devinrent la principale attraction pour les étrangers » (57). Les princes eux-mêmes qui venaient en visite à la Cour, ne manquaient pas d'aller entendre les acteurs français. En janvier 1733, par exemple, l'Electeur de Bavière Charles-Albert, qui s'était rendu à Mannheim, fut conduit dans une voiture à deux chevaux au théâtre du Kaufhaus. La représentation commençait à quatre heures et se composait de la tragédie d' « *Abbis* » et du « *Peintre* », comédie en un acte (58). « *Abbis* » ou plus exactement *Habis* était l'ouvrage de Madame de Gomez, qui, donné aux Français en 1714 (59), avait été très bien accueilli. On en avait fait une fructueuse reprise en mai 1732 (60), et peut-être ce succès avait-il engagé le comte de Nassau-Weilburg à mettre sur son affiche cette pièce aujourd'hui complètement inconnue. Pour « *Le Peintre* », qui terminait le spectacle, nous ne savons pas précisément quelle est cette comédie. Ce n'est pas, à coup sûr, la bluette de Naquet, puisqu'elle ne fut écrite qu'en 1760 (61). Cela ne doit pas être non plus *Le portrait du peintre* de Boursault, car cette œuvre de polémique, qui avait amusé le parterre de l'Hôtel de Bourgogne, n'aurait guère intéressé la Cour Palatine, probablement fort ignorante des querelles littéraires du XVIIe siècle. Il s'agit, nous semble-t-il, du *Sicilien ou de l'Amour peintre*, qui figurera plus tard au répertoire des comédiens de Mannheim.

Quant aux artistes qui composaient à cette époque la troupe du

Kaufhaus, nous sommes fort mal renseignés à leur sujet. Anton Pichler, dans sa *Chronik des Hof- und National-Theaters*, ne cite qu'un seul nom, celui de Lavoy, et ajoute que cet acteur était « le plus distingué de tous » (*Der vornehmste*) (62). On ne sait rien de sa vie, mais son nom n'est pas inconnu dans l'histoire de la Comédie française. Les Lavoy, comme les Poisson, les Quinault et les Dangeville, furent une famille dont tous les membres chaussèrent le cothurne ou le socque : Guillaume-Georges Dumont de Lavoix se distingua pendant trente ans dans l'emploi des *paysans* et des *manteaux* (63); sa fille aborda avec succès les *grandes confidentes* et les *rôles de caractère* (64). Le Lavoy de Mannheim appartint sans doute à cette famille de comédiens ; s'il n'essaya pas comme ses parents d'être reçu dans la Troupe du Roi, il dut être au moins un honnête acteur de province, sans grande originalité, mais dont un public étranger et facile à contenter put estimer le talent consciencieux.

Nos connaissances sur le théâtre dirigé par le comte de Nassau se bornent aux quelques faits que nous venons de rapporter. Entre les années 1733 et 1736, les comédiens du Kaufhaus cessent d'être entretenus par la noblesse pour passer au service de Charles-Philippe et du duc de Sulzbach, Charles-Théodore, dont la jeunesse et le goût des arts ramènent les plaisirs au château de Mannheim. Nos acteurs deviennent *Les Comédiens français de Son Altesse Sérénissime Electorale* et reçoivent une subvention de la Cour. Le premier document qui les désigne sous leur nouveau titre, nous apprend qu'ils touchent annuellement 2000 guldens, payables en partie par la Chambre des finances, en partie par la Recette générale (65) ; mais cette somme ne tarde pas à s'élever et même à devenir considérable, comme le prouve un reskript daté du 15 mai 1741, qui ordonne de rembourser à la troupe pour ses dépenses d'un mois 1426 florins (66).

Ces frais ne doivent pas nous étonner : ils sont en rapport avec le développement prodigieux que prend alors la Comédie-Française, dont la direction est confiée à un *Intendant* (67). Les acteurs sont

nombreux et supérieurs aux camarades de Lavoy. Si quelques-uns d'entre eux nous sont complètement inconnus, comme un certain de La Mareth (68) et comme une actrice nommée La Vassy (69), nous trouvons à leurs côtés le sieur des Hayes, qui a débuté aux Français dans l'*Andronic* de Campistron (70). Eclipsé par les Dufresne et par les Grandval, il n'a pas été reçu et a préféré se faire applaudir en province et à l'étranger plutôt que de tenter un nouvel essai à Paris. Il fait les beaux jours du théâtre de Mannheim et le... désespoir de ses créanciers, car ce sont ses dettes qui nous révèlent sa présence à la Cour Palatine (71).

Au talent, la troupe électorale joint un zèle infatigable. Son répertoire a d'énormes proportions. Non seulement il comprend celui de la Comédie-Française, mais encore ceux des théâtres de genre, c'est-à-dire les comédies italiennes et les pièces à couplets du Théâtre de la Foire. Un acte des archives de Munich nous a conservé la liste des œuvres qui se jouaient à cette époque sur la scène du Kaufhaus. Bien que cette liste soit fort longue, on nous permettra de la citer ; elle montre ce qu'était devenu à la fin de l'année 1742 le « très petit théâtre », où Pöllnitz applaudissait des La Rancune et des Destin (72).

RÉPERTOIRE GÉNÉRAL DES PIÈCES QUI SE JOUENT A MANNHEIM PAR LES COMÉDIENS FRANÇAIS DE SON ALTESSE SÉRÉNISSIME ÉLECTORALE PALATINE ET DE SON ALTESSE MONSEIGNEUR LE DUC DE SOULTZBACH :

TRAGÉDIES : *Phèdre* (Racine) ; *Iphigénie* (Racine) ; *Titus* (*Tite et Bérénice*, P. Corneille) ; *Bajazet* (Racine) ; *Rhadamiste* (Crébillon) ; *Andronic* (Campistron) ; *Mithridate* (Racine) ; *Œdipe* (Voltaire) ; *Britannicus* (Racine) ; *Le Cid* (P. Corneille) ; *Le comte d'Essex* (T. Corneille) ; *Ariane* (T. Corneille) ; *Tiridatte* (Campistron) ; *Rodogune* (P. Corneille) ; *Régulus* (Pradon) ; *Polyeucte* (P. Corneille) ; *Médée* (P. Corneille) ; *Cinna* (P. Corneille) ; *Alexandre* (Racine) ; *Getta* (Péchantré) ; *La Thébaïde* (Racine) ; *Electre* (Crébillon) ; *Andromaque* (Racine) ; *Atrée* (Crébillon) ; *Nicomède* (P. Corneille) ; *Manlius* (La Fosse) ; *Romulus* (La

Motte) ; *Pompée* (P. Corneille) ; *Oreste et Pylade* (La Grange-Chancel) ; *Héraclius* (P. Corneille) ; *Œdipe* (P. Corneille); *Sertorius* (P. Corneille); *Les Horaces* (P. Corneille) ; *Antiochus* (T. Corneille) ; *La Troade* (Pradon) ; *Pénélope* (abbé Genest) ; *Arminius* (Campistron) ; *Saül* (abbé Nadal) ; *Athalie* (Racine) ; *Habis* (Me de Gomez) ; *Venceslas* (Rotrou) ; *Phocion* (Campistron) ; *Hercule* (Rotrou) ; *Sémiramis* (Crébillon) ; *Méléagre* (La Grange-Chancel) ; *Nitétis* (Danchet) ; *Don Sanche d'Aragon* (P. Corneille) ; *Astrate* (Quinault) ; *Ipermnestre* (?) ; *Agamemnon* (abbé Boyer) ; *Pyrrhus* (Crébillon) ; *Inès de Castro* (La Motte) ; *Hérode* (abbé Nadal) ; *Brutus* (Voltaire) ; *Zaïre* (Voltaire) ; *Gustave* (Piron) ; *Gabinie* (abbé Bruyes) ; *Alzire* (Voltaire) ; *Les Maccabés* (La Motte) ; *Maximien* (T. Corneille) ; *Mahomet second* (de la Noue).

COMÉDIES EN CINQ ACTES : *Le Joueur* (Regnard) ; *L'Ecole des femmes* (Molière) ; *La Femme juge* (Montfleury) ; *Tartuffe* (Molière) ; *Le Légataire* (Regnard) ; *L'Avare* (Molière); *Le Misanthrope* (Molière) ; *L'Etourdi* (Molière) ; *Démocrite* (Regnard) ; *L'Homme à bonnes fortunes* (Baron) ; *La Fille capitaine* (Montfleury) ; *Esope en Cour* (Boursault) ; *Les Ménechmes* (Regnard) ; *Le Menteur* (P. Corneille) ; *Esope en Ville* (Boursault) ; *Le Chevalier à la mode* (Dancourt) ; *Le Mercure galant* (Boursault) ; *Les Bourgeoises à la mode* (Dancourt) ; *Dom Japhet d'Arménie* (Scarron) ; *Le Festin de Pierre* (Molière. Version de T. Corneille) ; *Les Femmes savantes* (Molière) ; *Le Bourgeois gentilhomme* (Molière) ; *Le Curieux impertinent* (Destouches) ; *Le Distrait* (Regnard) ; *Le Jaloux désabusé* (Campistron) ; *La Coquette* (Baron) ; *Le Philosophe marié* (Destouches) ; *La Comtesse d'Orgueil* (T. Corneille) ; *Le Glorieux* (Destouches) ; *L'Ingrat* (Destouches) ; *Le Médisant* (Destouches) ; *Le Préjugé à la mode* (La Chaussée) ; *L'Amitié rivale* (Fagan) ; *L'Ecole des Amis* (La Chaussée) ; *La Mère coquette* (Quinault) ; *L'Homme du jour* (Boissy) ; *Mélanide* (La Chaussée).

COMÉDIES EN TROIS ACTES : *Amphitrion* (Molière) ; *Amour médecin* (Molière) ; *Malade imaginaire* (Molière) ; *Ecole des Maris* (Molière) ; *Médecin malgré lui* (Molière) ; *Les Fâcheux* (Molière) ; *Le Grondeur* (Bruyes) ; *Les Folies amoureuses* (Regnard) ; *L'Ecole des jaloux* (Montfleury) ; *Les Plaideurs* (Racine) ; *George Dandin* (Molière) ; *Crispin médecin* (Hauteroche) ; *Pourceaugnac* (Molière) ; *Les Nicandres* (?) ; *Cartouche* (Legrand) ; *Les Trois Cousines* (Dancourt) ; *Les Amants déguisés* (Chevalier de Doué, pseudonyme de l'abbé Aunillon) ; *L'Avocat Patelin* (Bruyes).

COMÉDIES EN UN ACTE : *Attendez-moi sous l'orme* (Regnard); *Le Mari retrouvé* (Dancourt) ; *Le Mariage forcé* (Molière) ; *La Sérénade* (Regnard) ; *Le Cocu imaginaire* (Molière); *Les Vacances* (Dancourt) ; *D. Pasquin d'Avalos* (Montfleury) ; *Le Charivari* (Dancourt) ; *Le Baron de Crasse* (R. Poisson); *Le Zigzag* (R. Poisson); *Les Mots à la mode* (Boursault); *Le Tuteur* (Dancourt) ; *Danaé* (La Font) ; *Le Sot vengé* (R. Poisson) ; *L'Eté des coquettes* (Dancourt) ; *Le Cartel de Guillot* (Chevalier) ; *Le Souper mal apprêté* (Hauteroche) ; *Les Vendanges de Suresne* (Dancourt); *L'Opéra de village* (Dancourt); *Les Eaux de Bourbon* (Dancourt); *La Gazette* (Dancourt) ; *Colin Maillard* (Dancourt) ; *L'Esprit de contradiction* (Dufresny); *La Comtesse d'Escarbagnas* (Molière); *Le Semblable à soi-même* (Montfleury); *La Disgrâce des...* (Il doit s'agir de *La Disgrâce des domestiques*, de Chevalier) ; *Le Port de mer* (Boindin et La Motte) ; *Le Florentin* (La Fontaine); *Le Deuil* (Hauteroche) ; *La Foire de Bezons* (Dancourt) ; *Crispin rival (de son maître.* Lesage) ; *Crispin précepteur* (La Thuilerie); *L'Avocat savetier* (?) ; *L'Usurier gentilhomme* (Legrand); *Les Précieuses ridicules* (Molière); *Le Sicilien* (Molière); *Les Auberges* (?); *Momus fabuliste* (Fuzelier); *La Parisienne* (Dancourt); *La Famille extravagante* (Legrand) ; *L'Ouvrage d'un moment* (Legrand) ; *L'Ami de tout le monde* (Anonyme, 1673) ; *Le Retour imprévu* (Regnard) ; *L'Aveugle clairvoyant* (Legrand) ; *Agnès de Chaillot* (Legrand et Dominique) ; *Le Procureur arbitre* (P. Poisson); *La Critique d'Hérode* (?); *Le Français à Londres* (Boissy) ; *Œdipe travesti* (Dominique) ; *L'Indiscret* (Voltaire) ; *Le Babillard* (Boissy); *La Nouveauté* (Legrand) ; *Le Triple mariage* (Destouches) ; *L'Epreuve réciproque* (Legrand et Alain) ; *Le Cocher supposé* (Hauteroche) ; *La Pupille* (Fagan) ; *Le Retour de Mars* (De la Noue).

COMÉDIES ITALIENNES EN TROIS ACTES : *Thimon* (de Lisle); *Arlequin sauvage* (de Lisle) ; *L'Embarras des richesses* (d'Allainval) ; *La Surprise de l'Amour* (Marivaux); *La Double inconstance* (Marivaux); *Les Quatre semblables* (Dominique); *La Vie est un songe* (Boissy) ; *Arlequin statue et perroquet* (?).

COMÉDIES ITALIENNES EN UN ACTE : *L'Isle des esclaves* (Marivaux); *La Fleure de l'Oubly* (*Le Fleuve de l'Oubli.* Legrand); *Arlequin Hulla* (Dominique et Romagnési).

Mannheim, le 5 septembre 1742.

On le voit, non seulement la troupe de Mannheim jouait les chœfs-d'œuvre du XVIIe siècle, les tragédies et les comédies contemporaines, les frais pastels de Marivaux, mais encore ces bluettes essentiellement françaises, disons mieux, essentiellement parisiennes, où Dancourt, Lesage et Dominique frondaient le travers à la mode, critiquaient la pièce ou le livre nouveau, et commentaient les événements du jour dans un couplet voilé de sous-entendus.

Ces parodies faites pour le public des Italiens et pour celui de la Foire Saint-Laurent étaient-elles toujours comprises ? En goûtait-on la saveur ? Le trait piquant souligné par le sourire du comédien était-il bien saisi ? Nous en doutons un peu, et nous croirions volontiers que si le parterre du Kaufhaus frissonnait aux tirades de Corneille et s'amusait aux bouffonneries de Sganarelle et de Scapin, il y avait quelque badauderie, quelque « snobisme », dirions-nous aujourd'hui, dans l'admiration qu'il affichait pour *L'Eté des coquettes* ou pour *Les Eaux de Bourbon*. Mais dans son affectation à se plaire à ces œuvres, nous pouvons trouver le commencement de la forte influence que notre art et nos modes exerceront sur le Palatinat dès les premières années du règne de Charles-Théodore.

Tel était, au moment de la mort de Charles-Philippe (74), l'état de la Comédie française à Mannheim. Née de l'ennui d'une noblesse qui, privée de toute émotion, végétait dans une Cour en deuil et avait demandé

Des larmes à Racine et du rire à Molière,

elle était promptement devenue, sous le consulat du comte de La Marck et du comte de Nassau-Weilburg, la principale distraction de la société élégante et raffinée. L'Electeur, sur le désir de son pupille, le jeune duc de Sulzbach, n'avait pas tardé à suivre l'exemple de ses courtisans : il avait attiré à son service et avait amélioré la

troupe du Kaufhaus : dès lors, nos comédiens avaient pris droit de cité à la Cour Palatine.

Leur théâtre allait y devenir une scène de premier ordre, qui non seulement représenterait avec les œuvres applaudies à Paris des comédies inédites, mais à laquelle Voltaire ne dédaignerait pas de confier l'essai de ses tragédies.

CHARLES-THÉODORE

CHARLES-THEODORE

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

CHAPITRE II

LA COMÉDIE FRANÇAISE A LA COUR DE CHARLES-THÉODORE

1743-1770 (1)

CHARLES-THÉODORE. — SCHWETZINGEN. — DIRECTION DU BARON DE VIEREGG. — DIRECTION DU BARON D'EBERSTEIN. — VISITE DE VOLTAIRE. — LE THÉATRE DE PIGAGE. — L'*Allégresse du jour*. — L'*Orphelin de la Chine*. — *Tancrède*. — LA PREMIÈRE D'*Olympie*. — DIRECTION DU BARON DE PAGNOZZI.

L'INFLUENCE de notre art et de notre littérature, que nous avons vue naître à la fin du règne de Charles-Philippe, devint prépondérante sous son successeur et transforma la Cour Palatine. Le nouveau prince fut le promoteur de ce mouvement ; il est donc nécessaire de présenter au lecteur ce personnage si français par son esprit, par ses goûts, voire par ses défauts.

Charles-Théodore (2) est né à Drogenbusch, château situé non loin de Bruxelles, le 11 décembre 1724. Son père avait épousé Marie-

Anne, fille unique de François Egon de Latour d'Auvergne (3) : le futur Electeur avait du sang français. A peine âgé de quatre ans, il perdit sa mère, qui succomba à la suite de couches malheureuses à Hilpolstein, petite ville de Bavière (4). Jean-Christian de Sulzbach pleura sa femme pendant trois années et convola en secondes noces avec Eléonore-Philippine, fille d'Ernest-Léopold, landgrave de Hesse-Rheinfels (5). La duchesse témoigna la plus sincère affection à son beau-fils. Elle s'occupa elle-même de l'éducation de l'enfant et lui enseigna les premiers principes de la religion catholique et la langue française (6). Ces études furent complétées par celle des trois arts, où tout homme de qualité devait exceller : l'escrime, la danse et l'équitation.

Charles-Théodore sortait de ses premières années et commençait seulement à marcher avec distinction et à faire la révérence avec grâce, lorsque son père mourut. Ce prince, « extrêmement puissant jusqu'à être menacé d'hydropisie », fut emporté par une indigestion, après avoir passé sa vie à discuter le mérite de ses vins et de ses cuisiniers (7).

Dès lors le jeune homme, reconnu comme héritier présomptif, fut mandé à Mannheim pour apprendre son métier d'Electeur (8). Les traits dominants de son caractère commençaient à se préciser. Il avait de sa mère l'esprit ouvert, l'intelligence plus vive que profonde ; de son père, l'amour du luxe et des plaisirs et la sensualité. Son air éveillé, ses manières aisées, sa grâce naturelle ne tardèrent pas à lui gagner le cœur de Charles-Philippe, qui fut charmé des qualités de son successeur et qui ne désapprouva pas ses défauts.

Charles-Théodore fut mis entre les mains d'un honnête jésuite, Franz Seedorf, ex-professeur de théologie scolastique à Ingolstadt, qui pétrit à sa guise le cerveau qu'on lui confiait et le soumit à un régime scientifique abondant (9). Dans l'espace de huit années, l'élève dut apprendre à peu près tout ce qu'il est humainement possible de savoir et faire « l'étude de la Sagesse et de la Prudence ». Après avoir fréquenté pendant quatre semestres des universités

étrangères (10), après s'être fait applaudir dans des examens publics, il fut déclaré majeur et prit possession du duché de Sulzbach et du marquisat de Bergen op Zoom, héritages que lui laissaient ses parents. Ses occupations favorites étaient alors la lecture de nos romans et celle de nos comédies, qu'il pouvait applaudir au Kaufhaus. Il écrivait aussi volontiers, toujours en notre langue, dont il aimait l'élégance et la clarté, les réflexions que lui inspiraient ses méditations d'oisif (11). Cependant, sur l'ordre de son tuteur, force lui fut de piquer sa plume à son chapeau et de s'essayer dans la carrière des armes, pour laquelle il n'avait aucun penchant.

Il n'en avait pas plus pour le mariage, mais un prince doit toujours songer à sa postérité. Charles-Philippe fit épouser à son pupille sa cousine Elisabeth-Augusta (12). La fille de Joseph-Charles de Sulzbach, d'intelligence moyenne, plus agréable que jolie, à en croire le pinceau de Tischbein, ne devait pas avoir à se louer de cette union, car son mari connaissait trop bien Dancourt, d'Allainval et La Chaussée pour ignorer qu'il était du dernier bourgeois de goûter les délices du conjungo et que l'amour avait des ailes afin de voltiger (13).

Peu de temps après ses noces, Charles-Théodore succédait au vieil Electeur, mort à la fin de décembre 1742.

Il se passa alors ce qui s'était passé à l'avènement de Charles-Philippe. Le prince entreprit d'excellentes réformes, dont le seul défaut fut d'être éphémères. Il s'efforça de prévenir les passe-droits dans la distribution des places. Il réduisit le nombre considérable des emplois et des charges de Cour, qui créaient d'énormes dépenses et par suite augmentaient les impôts (14). Il ne craignit même pas de diminuer les pensions exagérées que son prédécesseur faisait aux prêtres, dont il était l'esclave. Ceux-ci se révoltèrent, déclarant que « par charité chrétienne » on ne devait pas priver l'Eglise de l'argent dont elle avait besoin ; mais il leur fut répondu que, dans les circonstances présentes, les finances pourraient être plus utilement employées.

La Compagnie de Jésus intervint et les autels n'eurent pas à souffrir longtemps de cette sage économie. Franz Seedorf, le confesseur de Charles-Théodore, eut bien vite raison de cet esprit de rébellion. Il n'eut d'ailleurs qu'une faible résistance à vaincre : l'Electeur n'avait pas de force de caractère et manquait de suite dans les idées. Les jésuites s'emparèrent de la confiance du souverain et entourèrent le trône de ministres comme le marquis d'Itter, casuiste consommé, qui connaissait toutes les finesses de la restriction mentale et qui ne manqua pas de les enseigner à son auguste maître. Par la lecture de quelques chapitres « rédigés avec onction », Charles-Théodore apprit à tourner « les difficultés des lois » en confiant la justice à des juges corrompus, à empêcher toute réunion d'Etats généraux, dont le contrôle désapprouverait peut-être les impôts *nécessaires* à la Cour, à la noblesse et au clergé. L'Electeur devait surtout entretenir les différends entre les luthériens et les réformés pour faciliter le triomphe de la religion catholique et rester neutre vis-à-vis de la France, dont l'amitié et..... l'or assureraient au prince la paix et la prospérité. Dans de telles conditions, il lui serait loisible de vaquer librement à ses plaisirs et de satisfaire des passions d'avance pardonnées à celui qui aurait agi « pour la plus grande gloire de Dieu » (15).

Se sentir délivré des soucis de la politique, moyennant quelques conditions faciles à remplir, n'était pas pour déplaire à Charles-Théodore, qui présidait plus volontiers aux répétitions d'un ballet qu'au gouvernement de ses Etats. Peu à peu il laissa ses favoris, les d'Itter et les Frank (16), s'emparer du pouvoir, et les Palatins virent se rétablir le régime dont ils avaient souffert sous Charles-Philippe : un prince faible, à la merci de l'Eglise, secondé par une bureaucratie vénale et régnant par tous les abus d'un despotisme arbitraire et ambitieux sur un peuple opprimé et réduit à la misère.

Tandis que le paysan parvenait à peine à gagner son pain en cultivant les plaines fertiles qui entourent Mannheim, tandis que le bourgeois travaillait pour payer tailles et gabelles sans mourir

de faim, l'Electeur semait à pleines mains les millions de guldens afin de réaliser ses royales fantaisies et menait une vie de débauche, que dissimulait mal son étroite dévotion. Ses amours étaient connues, ses maîtresses honorées à l'égal d'une reine et ses bâtards anoblis (17). La Cour présentait l'aspect le plus dissolu : dans les salles du château se pressaient des prêtres, des filles, des parvenus, des proxénètes et des castrats, qui par l'intrigue et par la flatterie parvenaient aux meilleures places et obtenaient les titres les plus élevés (18).

Au milieu de ce désordre, Charles-Théodore ne renonçait pas aux occupations préférées de sa jeunesse, à la culture des lettres françaises. Mais, trop superficiel et trop léger pour apprécier pleinement les chœfs-d'œuvre du siècle précédent ou pour s'intéresser aux idées nouvelles, que faisait naître la plume d'un d'Alembert ou d'un Diderot, il se nourrissait surtout de nos rimeurs, de nos dramaturges et de nos romanciers à la mode, dont les petits vers, les intrigues sentimentales ou scabreuses lui apportaient un peu de cette folie qui grisa soixante ans la Cour du Roi Bien-Aimé. Versailles était alors un foyer, dont la lumière éclatante éblouissait tous les roitelets allemands. Ses écrivains, ses artistes et ses comédiens fascinèrent l'Electeur, qui mit tous ses efforts à les attirer dans son pays.

Un architecte français, Nicolas de Pigage (19), de nos peintres et des élèves de leur école furent mandés à Mannheim pour embellir et pour achever le château commencé sous Charles-Philippe. Mais leurs talents ne purent donner à cette énorme bâtisse de la grâce et de la majesté (20) ; aussi est-ce plutôt à Schwetzingen, la résidence d'été de Charles-Théodore, qu'il faut chercher la vivante image d'une Cour modelée sur celle de Louis XV.

Depuis le XIVe siècle, ce domaine appartenait aux Electeurs, qui l'avaient acquis d'une certaine Elisabeth de Schomberg (21). Louis III, l'intrépide chasseur, et Frédéric Ier, l'heureux vainqueur de Seckenheim, en avaient fait leur séjour de prédilection. Ils y venaient se reposer des fatigues de la guerre et courre à l'abri

des arbres centenaires le cerf ou le sanglier. Le Winterkönig, lui aussi, s'était épris de cette retraite ombragée et l'avait embellie de telle sorte que la duchesse de Hanovre la déclarait « prédestinée pour le plaisir et pour le divertissement » (22).

L'incendie du Palatinat n'épargna pas Schwetzingen, que Mélac détruisit en 1689, après avoir ruiné Heidelberg. Jean-Guillaume releva les murs écroulés et construisit l'édifice que nous voyons aujourd'hui, bâtiment carré, flanqué de quatre tours, dont l'aspect lourd et disgracieux a conservé quelque chose de féodal.

Charles-Théodore, qui n'avait rien d'un burgrave ou d'un chevalier, se sentit dépaysé dans les vastes salles sévères et froides qui lui rappelaient la rudesse et la quasi-rusticité de ses aïeux. Il voulut abattre la vieille demeure pour en élever une plus élégante et plus moderne, mais il recula devant les dépenses qu'entraînait l'exécution de son projet (23). Il se contenta d'ajouter au château deux ailes visiblement copiées sur la façade du Grand Trianon, qui servirent l'hiver d'orangerie et où furent donnés les bals de la Cour pendant la belle saison (24). Quant à la résidence, son intérieur fut transformé. Aux larges pièces succédèrent les petits appartements plus intimes et plus discrets. Les tapisseries à personnages graves et solennels firent place aux boiseries grises et bleu pâle. Guibal (25) et Köbel (26) semèrent de fleurs les dessus de portes et les miroirs ; de la palette de ces peintres s'envola une nuée d'amours, dont les jeux et les ris égayèrent les nuages rosés des trumeaux et des plafonds.

On mit au goût du jour les hautes futaies, où le cor retentissait autrefois. Des jardiniers dessinèrent, en s'inspirant de Lenôtre, des plates-bandes bordées de buis, ornées de vases et de fontaines, dont Bouchardon sculpta les dauphins et les tritons (27). Ces jardins à la française furent entourés de parcs anglais, d'étangs et de bosquets, où se cachent des temples (28), des nymphes et des faunes de marbre, et qui rappellent, lorsque l'automne les enveloppe d'un brouillard doré, les paysages enchantés où Lancret faisait danser une gavotte à des marquises enrubannées (29).

Dans ce cadre ainsi rajeuni par la magique fantaisie de l'art des Bouchers et des Falconets, les fêtes se succédaient. L'Electeur

SCHWETZINGEN : *Le théâtre de verdure.*

en était le héros ; sa noblesse, sa grâce et son affabilité (30) savaient leur donner un agrément toujours nouveau (31). C'étaient

des chasses, où la poursuite du gibier servait de prétexte à des entretiens galants (32); des parades, où des officiers poudrés, le visage réveillé d'assassines, caracolaient sur des chevaux pomponnés, au son des fifres et des tambourins (33) ; des concerts et des « opéras bouffons » exécutés « par les premiers virtuoses de l'Europe (34) ; » des pastorales jouées devant un temple d'Apollon, sur une scène de gazon, dont les coulisses étaient figurées par des ifs artistement taillés (35). C'étaient enfin et c'étaient surtout des comédies et des ballets représentés par des acteurs et par des danseurs français. L'on conçoit, en effet, la place que Molière et Regnard, Vestris et Noverre, allaient occuper dans les spectacles donnés à la Cour d'un prince qui rimait des madrigaux en notre langue, affectait d'ignorer la sienne et n'endossait que des habits du plus pur Perdrigeon.

Malheureusement les documents qui permettent de reconstituer l'histoire des troupes qui firent applaudir pendant le règne de Charles-Théodore nos tragédies et nos comédies, sont en petit nombre et ne nous renseignent que médiocrement.

La mort de Charles-Philippe n'avait pas interrompu les représentations du Kaufhaus. Des Hayes et ses camarades y jouèrent pendant tout l'hiver de 1742-1743. Mais l'Electeur, qui, plein de zèle, commençait à réformer son budget, fit savoir aux acteurs français, comme le montre un reskript daté du 6 mai 1743, qu'il n'avait pas l'intention de les entretenir plus longtemps que le mois d'octobre (36). Répondant à une supplique, le prince consentit à les garder à son service jusqu'au mercredi des cendres de l'année suivante (37).

Leur renvoi ne fut pas de longue durée.

En 1746, une nouvelle « compagnie » s'installe à Mannheim. Un acte conservé aux Archives royales de Munich (38) nous apprend qu'elle avait appartenu au général de Löwenthal, un de ces condottieri qui, la veille de la bataille, faisaient dresser un théâtre au milieu du camp et s'étourdissaient à la musique des vers avant

THÉÂTRE DE SCHWETZINGEN (La Salle)

THÉATRE DE SCHWETZINGEN (la salle)

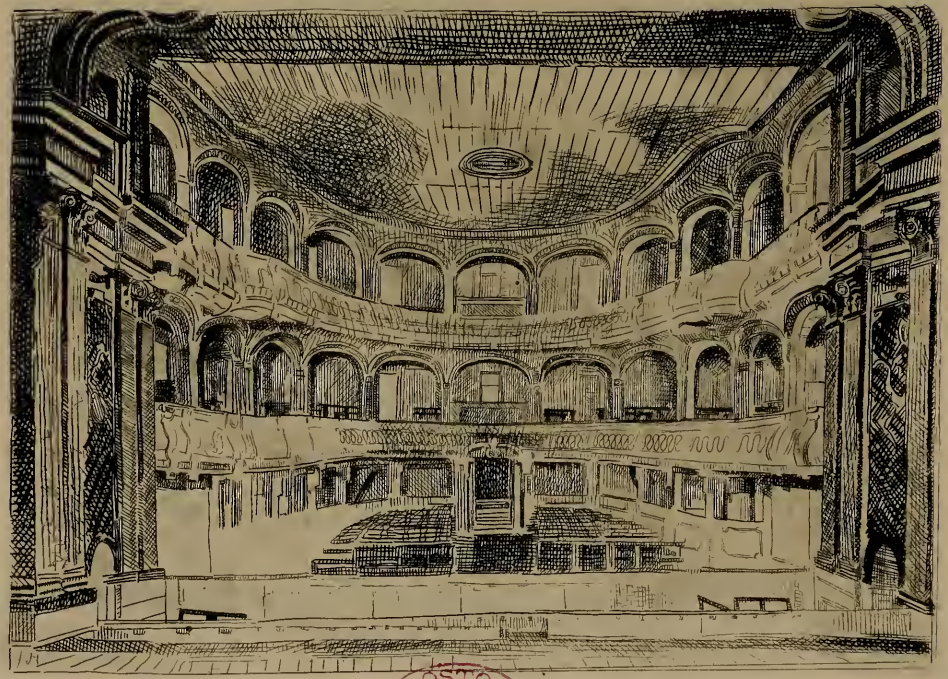

BOSTON PUBLIC LIBRARY

d'aller au feu (39). Dans son premier voyage à Dusseldorf, Charles-Théodore rencontra les comédiens, que leur ancien maître avait congédiés, et les engagea sans plus tarder. Javigny, qui fut pendant longtemps un des meilleurs artistes de la Comédie française électorale, était directeur de cette troupe ; mais il dut céder momentanément (40) ses pouvoirs à un Anglais nommé Harold (41), qui dépendait lui-même du baron de Vieregg, intendant de l'orchestre de la Cour (42).

Le Kaufhaus étant occupé par des acteurs allemands et n'étant pas digne de la magnificence de Charles-Théodore, ce dernier, au mois de juin 1748, fit aménager pour les spectacles français deux grandes pièces, qui se trouvaient dans l'aile gauche du château de Mannheim, au-dessus des locaux occupés par le tribunal (43). A en croire les reskripts qui nous donnent ces renseignements, l'acoustique de la nouvelle salle était fort mauvaise. En 1755, Nicolas de Pigage, le premier intendant des bâtiments, essaiera de remédier à ce défaut, comme le prouve l'acte suivant :

« C'est un fait connu que les représentations données dans la Salle de Comédie du Château sont mal réussies et que des premières loges, on entend à peine la voix des acteurs. Puisque le premier architecte Pigage croit pouvoir remédier à cet inconvénient, la Chambre électorale des finances aura à faire faire les réparations nécessaires pendant l'absence de la Cour.

Mannheim, ce 15 août 1755. » (44).

L'été, la troupe dirigée par Harold se faisait entendre à Schwetzingen. Des fourgons et des voitures attelées à quatre chevaux y transportaient décors, accessoires et comédiens (45) ; mais nous ignorons à quel endroit de la Résidence la Comédie française donnait alors ses représentations.

De 1750 à 1764, elle est placée sous les ordres du baron d'Eberstein (46), que seconde un secrétaire (47). Les années qui

s'écoulent entre ces deux dates sont les plus brillantes de l'histoire que nous étudions ; ce sont aussi celles que nous connaissons le mieux.

Voici d'abord le tableau du personnel (48) :

« INTENDANT : M. le baron d'Eberstein.

SECRÉTAIRE : Kirschwing.

ACTEURS : MM. Ch. Ducoin ; Fr. Dangeville de Montfleury ; Javigny ; E. Lauchery ; N. Bussy ; Et. Dangeville de Champmêlé (et figurant) ; Th. Paris ; Desmarais (et figurant) ; Th. Prévôt ; Le Grand.

ACTRICES : Mlles C. Le Grand ; L. Ribon ; L. Duboulay ; Sartori ; Ch. Ribon (et première danseuse) ; M. Desmarais (et figurante) ; Th. Bussi ; Ducoin.

DANSEURS : MM. J. Poitevin, maître de Ballet ; J. Boudet, premier danseur.

FIGURANTS : MM. Ch. Ribon ; Lauchery ; J.-B. Camasse ; A. d'Indzéo ; de Ruel ; Dupré.

FIGURANTES : Mlles Corbasson ; Javigny ; Agn. Boudet ; B. Toeschi ; Camache I et II.

GARDE-ROBIER : Louis le Maire.

SOUFFLEUR : J. Pergaud.

MAITRE DE DANSE ET DIRECTEUR DES BALLETS : M. S. de Scio ; J. Duruel, maître de Danse. »

De ces artistes, nous ne savons guère que les noms (49). Sur un seul, sur François Botot-Dangeville de Montfleury, nous sommes un peu plus renseignés. Cet acteur était frère cadet de la célèbre soubrette, dont les *poetae minores* du XVIIIe siècle ont chanté les talents. Il avait débuté aux Français le mercredi 19 avril 1741 par le rôle d'Hippolyte dans la *Phèdre* de Racine. Après un séjour d'un an rue des Fossés-Saint-Germain, il s'était retiré sans avoir

été reçu (50). N'en concluons pas qu'il fût sans valeur. Son emploi était tenu par des tragédiens de l'envergure de Grandval, auprès desquels il était difficile de se faire applaudir, et même de jouer, car, à cette époque, les sociétaires n'étaient jamais las et laissaient rarement leurs doublures aller sur leurs brisées. Dangeville de Montfleury parcourut quelque temps la province et vint se fixer à Mannheim, où il mourut le 6 février 1754 (51).

Pour les danseurs, dont nous retrouverons quelques-uns dans le corps de ballet attaché à l'Opéra, leur présence dans la troupe de la Comédie française ne doit pas nous étonner. Leur concours était nécessaire aux divertissements mêlés de chants et de danses qui terminaient les bluettes de Dancourt et de Legrand, souvent représentées sur la scène électorale (52).

Le répertoire était le même que celui du Kaufhaus. Mais un événement allait exercer une forte influence sur les spectacles organisés par le baron d'Eberstein: l'arrivée de Voltaire à la Cour Palatine.

L'auteur de *Zaïre*, qui avait demeuré près de trois ans à Potsdam et à Berlin, s'était séparé froidement du grand Frédéric. Tous deux avaient eu des torts l'un vis-à-vis de l'autre, et leurs derniers rapports s'en étaient ressentis.

Accompagné de son secrétaire Collini, qui devait passer plus tard au service de Charles-Théodore (53), Voltaire quittait la Prusse le 26 mars 1753. Il séjournait un mois chez le duc de Saxe-Gotha et arrivait au commencement de juin à Francfort, où le sieur Freytaz le sommait de rendre « l'œuvre de pohésie du roi son maître », dont l'implacable satirique aurait pu faire un usage indiscret.

Après avoir essuyé de nombreuses avanies (54), le voyageur se rendait à Mayence et de là à Mannheim, où il entrait le 29 juillet (55). Aussitôt l'Electeur envoyait un carrosse au-devant du grand homme depuis longtemps attendu à Schwetzingen (56).

Voltaire y est accueilli de charmante manière et, comme il a

encore sur le cœur les affronts récemment subis, il est doublement touché de cette réception.

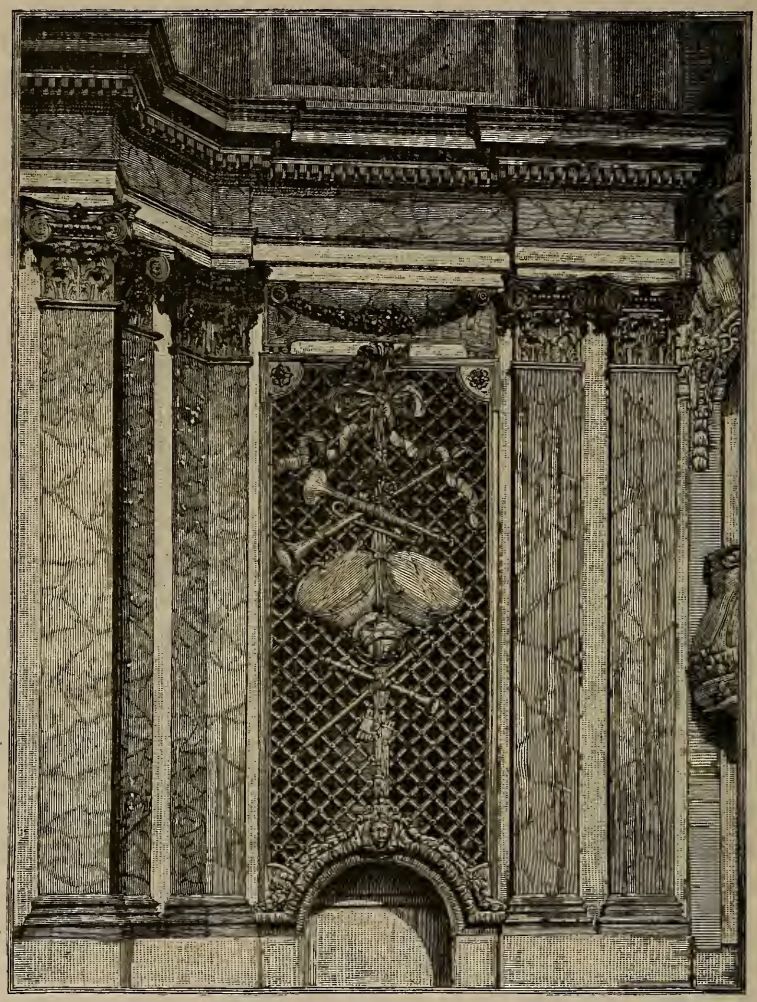

Théatre de Schwetzingen : *Avant-scène côté cour.*

Il n'a pas d'autre table que celle du souverain. Tous les jours, après le dîner, dans un petit salon où des amours papillonnent

sous des lambris dorés (57), le poète lit à son hôte l'ouvrage auquel il travaille : *Les Annales de l'Empire* (58) ; et Charles-

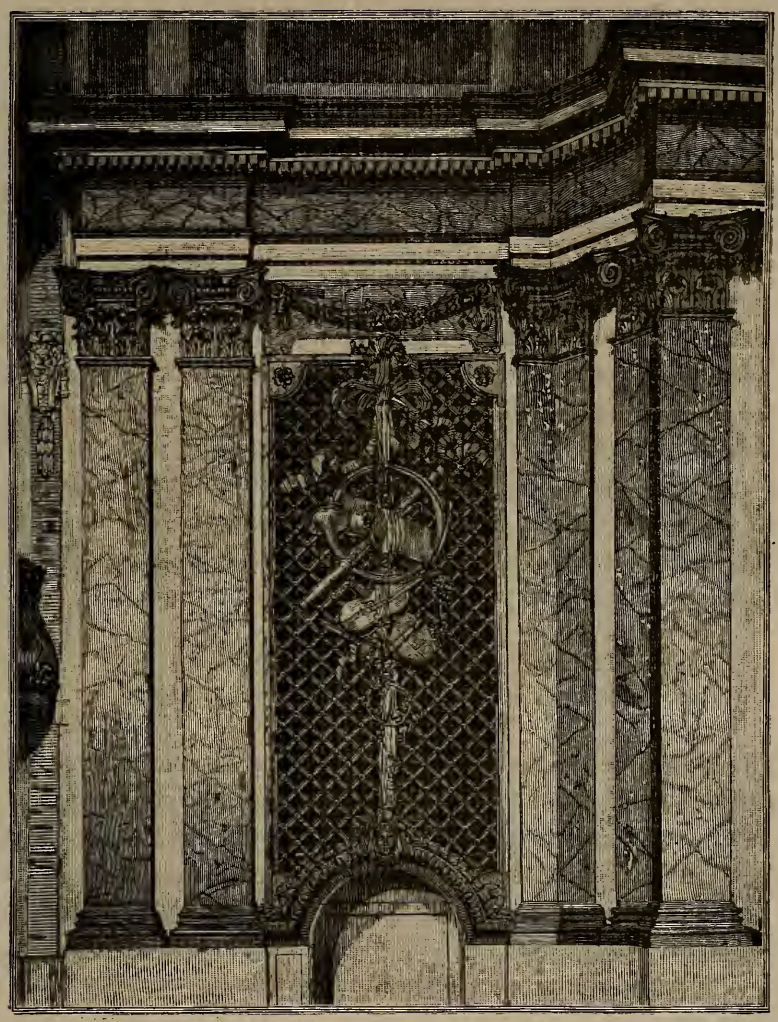

Théatre de Schwetzingen : *Avant-scène côté jardin.*

Théodore, heureux de posséder sous son toit l'auteur dont l'Europe entière s'entretient, se délecte à chaque période, à

chaque trait que le lecteur souligne de son sourire malin (59).

Mais on réserve à Voltaire la plus agréable des surprises.

Un soir, le prince le prend par la main ; suivie de toute la Cour et précédée de fanfares, Son Altesse fait traverser au visiteur l'aile droite de l'orangerie transformée en salon d'été. Le cortège monte un escalier..... une porte s'ouvre donnant accès dans la loge électorale du théâtre, que Pigage vient d'élever (60).

En se penchant, on aperçoit la salle de spectacle, une des plus exquises créations de l'art français au XVIIIe siècle. Déjà les galeries en encorbellement regorgent de seigneurs et de dames, dont les gilets brodés et les paniers de brocart se détachent à ravir sur les boiseries blanches finement sculptées. Des prêtres se dissimulent dans les baignoires. Derrière les grillages des avant-scènes rehaussés de merveilleux attributs, les comédiens se pressent pour voir le maître, qu'ils vont interpréter. Devant le cadre orné de médaillons en camaïeu, de colonnes vert malachite jaspées d'or clair et de céladon, les violons attaquent l'ouverture. Au son des instruments, le rideau se lève, découvrant un palais à l'orientale ; deux actrices paraissent et la pièce de commencer :

« Je ne m'attendais pas, jeune et belle Zaïre,
Aux nouveaux sentiments que ce lieu vous inspire. »

Zaïre ! On juge de l'émotion que Voltaire ressent en entendant ses propres vers. Quoi ! Charles-Théodore ne se contente pas de disserter avec goût sur nos romans, de tourner avec esprit les bouquets à Chloris ! Il possède encore un théâtre où des Quinaults et des Sarrazins (61) disent à merveille les tirades d'Orosmane et de Lusignan !

Est-il besoin d'ajouter que lorsque le soudan se poignarde en murmurant :

« Dis que je l'adorais et que je l'ai vengée, »

les bravos éclatent avec fureur ?

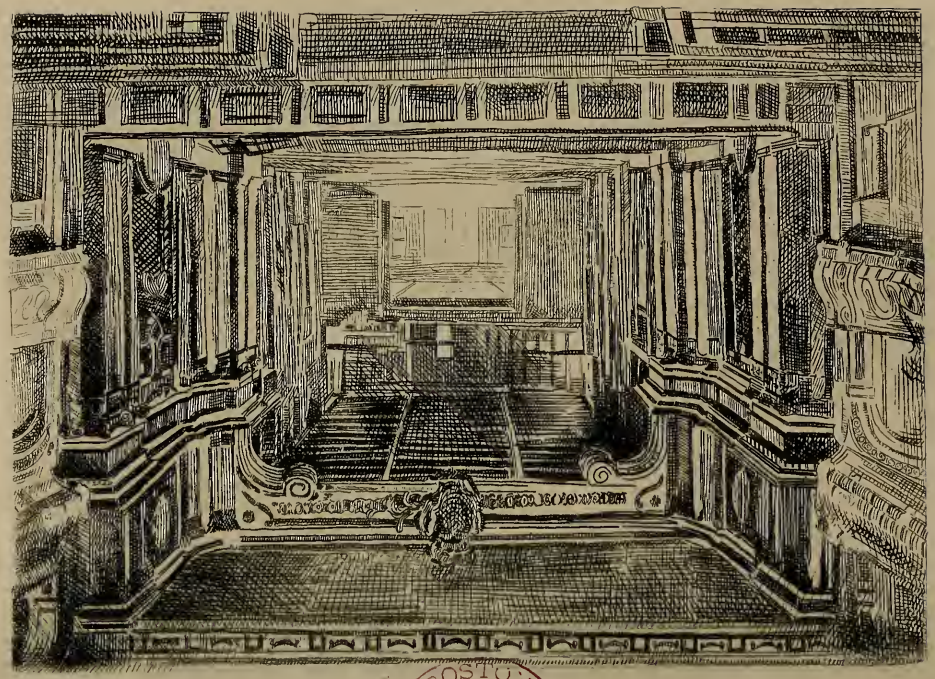

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

THÉÂTRE DE SCHWETZINGEN (La scène)

THÉÂTRE DE SCHWETZINGEN (La Scène)

Le lendemain de cette représentation, écrit Collini, « tous les acteurs du spectacle français vinrent en corps présenter leurs hommages à l'homme célèbre qui avait étendu leur art par tant de chefs-d'œuvre. Ils sollicitèrent la permission de venir particulièrement prendre de lui des leçons sur l'esprit de leurs rôles et sur la déclamation. Rien ne pouvait plaire davantage à Voltaire que de le consulter sur le théâtre en général, et sur ses propres ouvrages. Il donna des conseils, qui opérèrent un grand changement dans les acteurs ; son appartement, à Schwetzingen, devint le temple de Melpomène » (62).

A *Zaïre* succédèrent trois autres tragédies du poète (63), dont la présence, au dire d'un contemporain, « contribua à ranimer les plaisirs de la Cour » (64).

Après avoir été « fêté, recherché et comblé d'attentions » pendant quinze jours, après avoir admiré la bibliothèque électorale (65), parcouru les galeries de médailles (66) et de tableaux (67), visité le palais de Mannheim, où devait se réunir une Académie dont il serait membre honoraire (68), Voltaire, que sa santé rappelait en France, prit congé de Charles-Théodore, en lui promettant de revenir dès qu'il le pourrait (69). De son côté, le prince jura fidélité à son illustre ami et se consola de son départ en lui adressant des lettres, où l'élève de Franz Seedorf poussa la courtoisie jusqu'à lancer quelques pierres à l'Infâme (70) et ne cessa de flatter le philosophe, dont la censure palatine condamnait les ouvrages (71).

Non content de dévorer les moindres écrits venus de Ferney, l'Électeur mettait tout son zèle à faire jouer les œuvres de son auteur favori. A peine celui-ci avait-il achevé une tragédie qu'elle arrivait à Mannheim et qu'on pensait à la représenter.

Ce fut le cas pour *L'Orphelin de la Chine ;* mais, avant de nous en occuper, on nous permettra de signaler un curieux « à-propos » « au sujet de la Convalescence de Son Altesse Sérénissime », donné

« le Lundi 16 décembre 1754, sur le Théâtre de la Comédie-Françoise, par les Comédiens et Danseurs de la Cour ».

A vrai dire, *L'Allégresse du Jour* n'était qu'un ballet, où l'acteur Étienne Lauchery, qui se piquait de littérature, avait introduit un éloge en vers de Charles-Théodore (72).

La scène se passe devant le château de Mannheim.

« Le Rhin (nous copions le livret) paroit flottant aux pieds des Remparts dans un temps calme et au Lever de l'Aurore : on découvre sur le Rivage plusieurs barques de pêcheurs.

Le Ciel paroit encore obscure ; Il laisse entrevoir quelques Etoiles presque imperceptibles : on apperçoit une Comête qui jette une grande Clarté.

Plusieurs Pêcheurs et Paysans de l'un et l'autre Séxe sortent de leurs Maisons pour aller à leurs travaux; ils sont étonnés et saisis de crainte en voyant ce phœnomène dans le Ciel ; ils discourent ensemble sur le pronostic ; chacun fait des Vœux pour le rétablissement de la santé de l'ELECTEUR :

Le Rhin s'agite. Le Dieu du Fleuve paroit sur un Char flottant fait en coquille. Le Peuple épouvanté de cette apparition, est saisi d'effroi, mais le Dieu du Fleuve étant sorti de son Char les rassure par un discours, en leur annonçant la Convalescence de leur Souverain ; il leur déclare que les Dieux sensibles aux Vœux du Palatinat s'expliquent par sa Voix et par l'apparition du phœnomène qui éclaire une partie du Firmament.

. . . . . .

. . . . . .

Les Nuages se développent, on découvre l'Olimpe où se tient un Conseil des Dieux pour placer l'Electeur au rang des Divinités.

Le Peuple se prosterne en face des Dieux et leur demande l'Immortalité pour leur Prince.

Les Dieux d'accords avec l'intention du peuple ordonnent à Mars de transporter l'Electeur (comprenons sa statue) dans le Temple de l'Immortalité et d'y rassembler les Vertus, les Grâces, la Justice et les Talents.

. . . . . .

Le Théâtre change.

Il représente le Temple de l'Immortalité avec tous ses attributs.

La Vertu tend les bras à l'Electeur que Mars lui présente de la part de Jupiter. On lit ces mots dans un pied d'Estal au-dessous de l'Electeur et qui s'adressent aux Peuples :

LE CIEL VOUS L'A RENDU.

L'Electeur est accompagné de la Victoire et de la Renommée qui sont en l'air, et de la Force qui est à ses côtés avec son Lion. Mars ordonne à toutes les Divinités qui sont dans le Temple de se joindre au peuple du Palatinat, et d'exprimer par des dances la Convalescence de leur Auguste Maître. »

Quant au « discours », que Lauchery déclamait lui-même, nous le citons intégralement :

« DISCOURS DU DIEU DU FLEUVE DU RHIN
AUX PEUPLES DU PALATINAT.

Peuples, dont la douleur se nourrit dans les larmes,
Citoyens éperdus, banissez vos allarmes,
Respirez, renaissez. Du temple des destins
L'Oracle m'a transmis ses décrets souverains.
Cette masse de feu qui luit sur l'Hémisphère,
Ce météore ardent, ce globe de Lumière,
Est le présage heureux du moment désiré,
Qui rend à vos soupirs un Monarque adoré.
Oui, vos yeux vont revoir l'Image des Dieux même,
Un Héros bienfaisant, l'honneur du rang Suprême,
Un Prince ami des Arts et de la vérité,
Dont la grandeur modeste ornant l'humanité,
Réûnit à la fois par un rare assemblage,
Les qualités du Maître et les Vertus du Sage.
Sur les aîles du temps vient ce jour Solemnel
Que Minerve a marqué dans les fastes du Ciel.
Palatins, peuple heureux, digne en effet de l'être,
Célébrez les Vertus de Votre Auguste Maître ;
Consacrez vos accens à Votre bienfaicteur.
Le langage de l'Ame a des droits sur son Cœur.
Que l'Amour, la Nature et la reconnaissance
Cimentent les liens de votre dépendance ;
Sous le Règne d'un juste on trouve un doux appui ;
Le Prince est à son peuple et son peuple est à lui.
Que la Voix des échos du Couchant à l'Aurore,
Chante l'Auguste Nom de CHARLE THEODORE. »

L'intention valait mieux que le fait. Mais Charles-Théodore éprouvait une telle satisfaction à voir dans un olympe de carton son buste entouré de danseuses pirouettant dans des nuages de gaze, qu'il ne songeait guère à la pauvreté des rimes et à l'impropriété des expressions.

Revenons à *L'Orphelin*. Dès l'année 1754, Voltaire écrivait à Schwetzingen qu'il travaillait à une nouvelle œuvre dramatique (73). Sur la prière de l'Electeur, impatient de voir l' « enfant légitime » d'un père qui en faisait « tant et de si beaux », le poète envoyait l'esquisse en trois actes de sa tragédie (74). Charles-Théodore, après l'avoir lue et relue, s'en déclarait « enchanté » et exprimait son envie de la voir briller aux chandelles. Il n'osait donner la pièce sans l' « aveu » de l'auteur, bien qu'on n'y pût rien trouver « de trop allégorique aux affaires du temps » (75).

Cependant Voltaire, sur le conseil de ses anges gardiens, les d'Argental, entreprenait « de recuire et de repeindre ses magots ». Avertissement en était donné à Mannheim (76), où arrivait au mois d'août 1755 la version définitive de *L'Orphelin*, la version en cinq actes (77).

Les répétitions commençaient aussitôt. Le prince avait espéré un moment que le « Sophocle de Ferney » viendrait lui-même « recorder » les acteurs (78) ; mais ce dernier, retenu par ses travaux et par la maladie, avait dû refuser cette invitation.

On lui demanda par lettres les conseils nécessaires pour mener à bonne fin les études de l'ouvrage :

« Vous me feriez... un vrai plaisir de me mander quelle sorte d'habillement vous trouvez le plus convenable pour les acteurs. Je m'imagine que vous ne voulez pas une tête et une moustache chinoise pour Zamti, ni de petites pantoufles de métal pour sa femme, quoique ce ne soit pas ce à quoi l'on prendrait garde en écoutant de si beaux vers... » (79).

On le voit, Charles-Théodore prétendait ne céder en rien à la Comédie. Il voulait, lui aussi, qu'à l'exemple de Lekain et de

MARIE-ÉLISABETH-AUGUSTA EN HABIT DE DIANE

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

Mlle Clairon, Idamé et Gengis-Kan observassent la couleur locale, tout en restant « assez français pour ne pas exciter le rire » (80). Il fallait « réformer le costume » dans le Palatinat, où les comédiennes, à en juger par un portrait de l'Électrice « en Habit de Diane » (81), portaient encore les paniers et les somptueux manteaux dont Largillière et Janinet paraient la Dumesnil et la Duclos.

Nous ignorons si ces louables efforts furent couronnés de succès ; mais vers 1770, on voyait toujours sur la scène de Mannheim les cuirasses enrubannées que revêtaient les courtisans dans les carrousels donnés à Versailles (82).

En 1756, quelques mois après les représentations de *L'Orphelin*, la troupe dirigée par le baron d'Eberstein était congédiée pour une cause qui nous est inconnue (83).

Pendant trois ans, nous ne trouvons aucun acte relatif aux acteurs français. Des comptes datés de 1759 sont les premiers documents qui, de nouveau, nous permettent de constater la présence de nos comédiens à la Cour. Mais il est fort probable que déjà l'année précédente on les applaudissait à Schwetzingen. C'est en effet au mois d'août 1758 que Voltaire fit sa seconde visite à Charles-Théodore : ce dernier ne manqua certes pas d'offrir à son hôte le régal de quelques tragédies ; d'ailleurs le poète écrivit à Collini : « On se réjouit à Schwetzingen comme on le faisait quand nous y séjournâmes en 1753 » (84).

A en croire les comptes dont nous venons de parler, trente mille guldens sont attribués annuellement à la Comédie française (85). Cet argent est remis à un *Entrepreneur*, qui, moyennant cette somme, doit faire face à tous les frais exigés par les engagements, par la mise en scène et par les comédies-ballets (86).

En janvier 1762, le personnel de la troupe électorale est en partie renouvelé, comme nous l'apprend le reskript suivant :

« En remplacement des acteurs des deux sexes, qui quittent la Comédie française, on en fera venir neuf autres, auxquels il est nécessaire d'avancer, tant pour les avances usuelles sur leurs gages que pour leurs frais de voyage, une somme de 4000 florins. La dite somme devra être prélevée par la Chambre électorale des Finances sur la Caisse générale et être remise contre reçu à monsieur le baron d'Eberstein, Chambellan, Intendant de la Musique de la Cour et Grand-Maître de la Garde-robe.

Mannheim, 26 janvier 1762. » (87)

Tancrède fut une des premières œuvres que ces comédiens eurent à jouer ; mais nous manquons de documents : nous ne savons rien des représentations de *La Chevalerie*, où tout Paris avait pleuré (88).

Nous sommes mieux renseignés sur celles d'*Olympie*, dont la *première* fut donnée à Schwetzingen le 30 septembre 1762 (89).

Voltaire avait écrit cette pièce en six jours et d'Alembert avait fait observer avec raison que l'auteur n'aurait pas dû se reposer le septième. Moins exigeant, Collini s'empressa de demander le nouvel ouvrage pour les comédiens palatins.

Aussitôt « une simple esquisse » (90) arrivait à Mannheim ; mais on suppliait de la jeter au feu : Charles-Théodore recevrait bientôt un manuscrit corrigé « avec le plus grand soin » et moins « indigne de lui être présenté. » (91).

Cependant, le poète raturait et retouchait sans relâche cette « tragédie d'une espèce toute nouvelle », où l'on voyait les mystères sacrés de la Grèce, où un « terrible bûcher » remplaçait le classique poignard du dénouement. L'essai d'*Olympie* sur la petite scène de Ferney avait été concluant (92) : c'étaient « un très beau coup d'œil » et de continuels tableaux ; pourtant, l'œuvre laissait encore à désirer : il manquait des « nuances » à ces fresques antiques ; de plus, elles exigeaient des interprètes qui fussent capables de se « transformer en peintures vivantes » (93). Serait-il prudent d'exposer le drame au feu de la rampe, de le soumettre au jugement d'un public difficile à satisfaire ?

Ces hésitations ne découragèrent pas Collini : la troupe électorale était *excellente* (94); *Olympie*, encadrée d'une mise en scène sommaire, avait fait frissonner les Genevois; que serait-ce lorsque la pièce serait donnée en grande pompe sur le théâtre de Schwet-

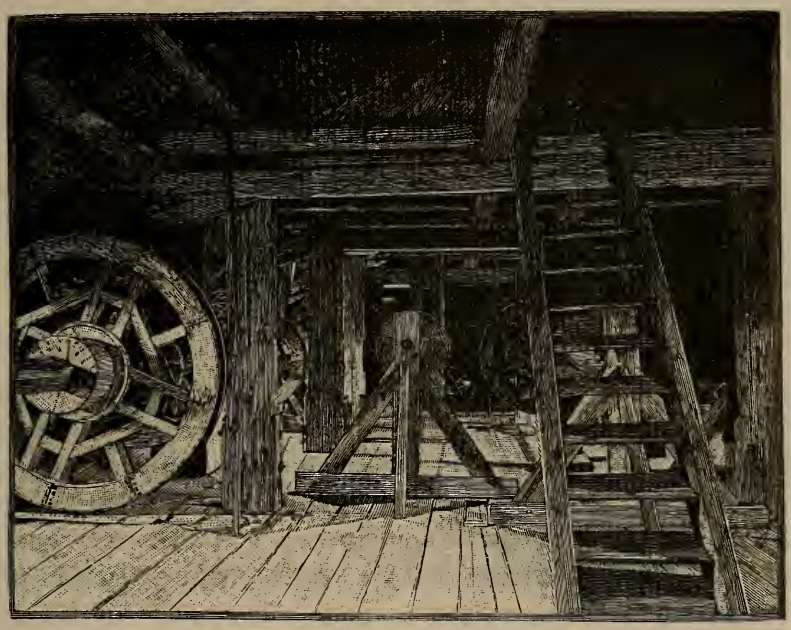

THÉATRE DE SCHWETZINGEN : *La machinerie dans le deuxième dessus.*

zingen, si profond, si bien machiné, et qui possédait des *tonnerres* à faire crouler le temple d'Éphèse !

De beaux décors, des *trucs* perfectionnés... il n'en fallait pas plus pour décider Voltaire, qui depuis quarante ans s'efforçait d'introduire du *spectacle* dans notre tragédie.

Au mois de juin 1762, il envoyait *La Famille d'Alexandre* à Charles-Théodore, qui, quelques semaines après, recevait ce délicieux billet :

« Monseigneur, je voudrais bien que mon hiérophante trouvât grâce devant Votre Altesse Electorale. Il n'est ni janséniste, ni moliniste; c'est

le meilleur prêtre que je connaisse. Si les jésuites lui avaient ressemblé, ils seraient encore en Portugal et ne seraient point bannis de France. Toute *La Famille d'Alexandre*, que j'ai mise à vos pieds, il y a un mois, attend ce que vous pensez d'elle... » (95).

Sans tarder, le prince répondait :

« Je ne puis absolument pas vous peindre le plaisir que m'a procuré *La Famille d'Alexandre*. Je voulais d'abord en attendre la représentation pour vous envoyer des éloges mérités, mais la paresse de mes comédiens, qui sont occupés à étudier *Tancrède,* m'en a empêché. Le Noble, à qui vous avez vu jouer ici Lusignan, représentera ce grand prêtre homme d'honneur, dont on rencontre ici-bas si peu de descendants. Une jeune actrice, la Denesle, jouera Olympie ; elle s'efforce d'imiter la Clairon dont elle a été l'élève pendant deux ans » (96).

Charles-Théodore remet à Collini le soin de diriger les études d'*Olympie*. Dès lors, de nombreuses lettres arrivent de Ferney adressées à l'« Inspecteur des jeux », abondantes en conseils pour les comédiens (97) :

Il faut que Mlle Denesle (dont nous ne connaissons que le nom) (98) « soit très attendrissante ; qu'elle soupire, qu'elle sanglote ; que dans la scène avec sa mère elle observe de longues pauses, de longs silences, qui sont dans le caractère de la modestie, de la douleur et de l'embarras...

« Il faut au dernier acte un air recueilli et plein d'un sombre désespoir ; c'est là surtout qu'il est nécessaire de mettre de longs silences entre les vers. Il faut au moins deux ou trois secondes en récitant :

Apprends... que je t'adore... et que je m'en punis.

Un silence après *apprends*, un silence après que *je t'adore*.

Le rôle de Cassandre doit être joué avec la plus grande chaleur, et celui du Hiérophante avec une dignité attendrissante » (99).

Et Voltaire écrit encore à « l'Intendant du Temple » :

« Je ne doute pas que vous n'ayez donné à l'actrice qui représente Olympie l'intelligence de son rôle. Elle doit en général dire, *je vous hais*, avec la plus douloureuse tendresse ; elle doit varier ses tons, être pénétrée. Tout doit être animé dans cette pièce, sans quoi la magnificence du spectacle ne servirait qu'à faire remarquer davantage la froideur des acteurs » (100).

Grâce au zèle de Collini, les répétitions furent menées à bonne fin ; c'est avec un succès triomphal que la tragédie fut représentée :

« La décoration, nous dit le Florentin, était magnifique. Le bûcher disposé avec art faisait frémir ; c'était de véritables flammes. L'Autel sur lequel était OLIMPIE laissait voir tout ce Spectacle. Les Prêtres et les Prêtresses arrangés loin d'elle en demi-cercle laissaient à la Princesse toute la liberté de se précipiter. Le Spectacle fut digne de toute la magnificence et de tout le goût de LEURS ALTESSES SÉRÉNISSIMES ÉLECTORALES. Il ne manqua à cette fête que le plaisir d'y voir celui auquel je suis attaché, et pour qui mon maître conserve les bontés les plus constantes » (101).

La Famille d'Alexandre fut à coup sûr la plus éclatante victoire de la Comédie française palatine ; et le fait d'avoir monté une œuvre inédite (102) de Voltaire suffit à conserver le souvenir du théâtre de Schwetzingen dans l'histoire de notre art dramatique.

Pendant huit années, on applaudit encore nos acteurs à la Cour de Charles-Théodore ; mais cette dernière période de leur histoire nous est mal connue.

La troupe est dirigée par le baron de Pagnozzi, intendant de la Musique électorale (103).

A en juger par des comptes d'éclairage, les représentations furent nombreuses en 1762 et en 1763 (104). En 1769, elles avaient lieu trois fois par semaine, le dimanche, le mardi et le jeudi,

dans la salle du château de Mannheim. Elles se composaient d'un ouvrage en cinq actes et d'une « petite pièce » ou d'un ballet. Le rideau se levait à cinq heures et demie (105) ; le spectacle était gratuit (106).

Parmi les comédiens de cette époque, nous n'avons que deux noms à citer : ceux de Le Bauld et d'Antoine l'aîné (107). Ces artistes nous sont connus par leurs œuvres poétiques, qui n'eurent pas les honneurs de l'impression et qui se trouvent aujourd'hui à la Hof- und Staatsbibliothek de Munich.

Du premier, nous avons conservé un cahier de *Pièces fugitives*, où les vaudevilles, les chansons et les bouquets succèdent aux odes, aux épîtres, aux satires et aux *Lettres critiques sur le Théâtre* (108). Nous possédons encore de Le Bauld une lamentable adaptation du *Marchand de Venise*, qui ne fut jamais représentée (109).

Du second, il nous est parvenu une comédie en un acte, en vers, *Le Retour de Lindor*, destinée à servir de suite à *Heureusement*. Nous publions à l'appendice cette bluette, qui, sans avoir l'aisance et la fraîcheur du charmant pastel de Rochon de Chabannes, n'est cependant pas sans agrément.

En 1770, les acteurs français recevaient leur congé et quittaient, pour n'y plus revenir, le pays où, pendant plus d'un siècle, Molière et Racine aidant, ils avaient fait rire et pleurer.

La raison de leur départ est facile à expliquer. Depuis longtemps déjà, des comédiens allemands jouaient à Mannheim et attiraient le public populaire devant leurs modestes tréteaux. Comme ces troupes savaient, elles aussi, représenter des bergeries et des ballets mythologiques, où les dieux encensaient l'Électeur (110), ce dernier leur accordait sa protection. Songeant qu'après tout il était allemand, et qu'en cette qualité il serait peut-être de son devoir d'encourager les essais de ses compatriotes, ce gallomane passionné devenait le parrain de la scène où, quelques années plus tard, les *Raüber* et *Fiesque* allaient être acclamés.

Faut-il conclure que, la Comédie française renvoyée, on oublia

son répertoire dans le Palatinat ? Non pas. Des traductions de Corneille, de Molière et de Marivaux figurèrent souvent sur les affiches de Marchand (111) et de ses successeurs (112).

Quant à la noblesse, qui avait été la première à fonder un théâtre français, elle entretint le goût de notre littérature dramatique, en jouant elle-même nos chœfs-d'œuvre dans des représentations privées. Anton Pichler nous a transmis un programme de ces spectables d'amateurs ; il comprend *Mélanide* et *Heureusement*. Parmi les interprètes de La Chaussée et de Rochon de Chabannes, nous lisons les noms du baron Dalberg (113) et du prince Guillaume de Birkenfeld (114).

A la mort de Maximilien-Joseph, Charles-Théodore hérita de la couronne de Bavière et transporta sa Cour à Munich (1778). Quoi qu'en ait dit Collini, dont les précis d'histoire rappellent les allégories qui décoraient le palais de Mannheim (115), l'Électeur laissa peu de regrets derrière lui. Plus tard seulement, on perdit le souvenir de son égoïsme et de sa mollesse, pour ne plus songer qu'à ses institutions artistiques ; et peut-être même oublia-t-on trop vite que leurs causes avaient été plus souvent le caprice d'un grand seigneur bel esprit que la volonté raisonnée d'un prince dévoué aux intérêts de ses sujets (116).

JOSEPHA SEYFFERT

JOSEPHA SEYFFERT

BOSTON
PUBLIC
LIBRARY

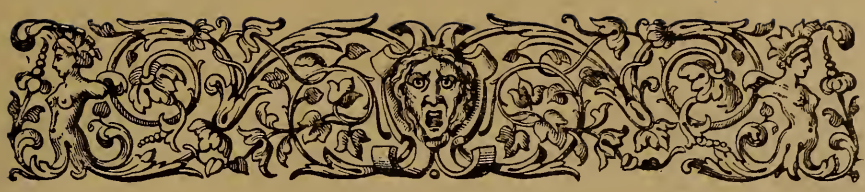

CHAPITRE III

LA PANTOMIME ET LE BALLET.

1743-1778 (1)

SÉBASTIEN SCIO. — BOUQUETON. — ÉTIENNE LAUCHERY.

A l'histoire de la Comédie française sous Charles-Théodore se rattache intimement l'histoire de la Pantomime et du Ballet. Non seulement la plupart des danseurs de la Cour furent français, mais les livrets des œuvres qu'ils firent applaudir furent rédigés en notre langue et parfois empruntés à nos auteurs comiques.

Charles-Philippe, comme ses prédécesseurs, avait eu pour chorégraphe un de nos compatriotes nommé Paul de Floris. Nous sommes mal renseignés à son sujet : nous savons simplement qu'il reçut six cents florins de gage et qu'il quitta son service vers l'année 1749 (2).

A la fin de sa carrière, son collègue Sébastien Scio l'avait complètement effacé.

Charles-Théodore transmit le titre de « Directeur des Ballets » à cet artiste (3) et lui adjoignit pour le seconder dans ses fonctions Gardel et J. Duruel (4), deux maîtres à danser.

Les ouvrages donnés à cette époque furent de deux sortes : des arlequinades mêlées de danses et des ballets destinés à servir d'intermèdes aux opéras italiens (5).

Les arlequinades paraissent avoir été particulièrement goûtées. La noblesse ne dédaigna pas d'en jouer elle-même : parmi celles qui nous sont parvenues, il s'en trouve plusieurs qu'interprétèrent les « Cavaliers de la Cour » (6).

Ces pièces ne méritent pas d'être contées par le menu. Leurs sujets diffèrent fort peu les uns des autres : c'est toujours le héros de Bergame, aussi populaire au delà du Rhin qu'en Italie (7), qui remplit l'action de ses tours de passe-passe et de ses lazzi. Malin comme un singe et souple comme un jeune chat, il parvient par ses ruses et par son adresse à vaincre la résistance du docteur, à épouser Colombine ou à la faire obtenir à son maître au dénouement. Autour du personnage principal évoluent les classiques pantins de *la Commedia dell'arte :* Polichinelle, tantôt fourbe et tantôt amoureux transi, l'intrigant Brighelle, Pierrot, le valet peureux et toujours affamé. A leurs costumes bariolés se mêlent parfois les dieux de la mythologie ; nous voyons alors Pantalon consulter l'oracle et Neptune « réssusciter » Arlequin, qu'une baleine avait « dévoré » (8).

Pour les ballets, à en juger par ceux que nous avons conservés, ce n'étaient pas de simples *entrées.* Les *pas seuls* et les *ensembles* étaient reliés par une action, qui formait un tout et qui n'avait rien de commun avec l'œuvre lyrique, dont elle remplissait les entr'actes : souvent des *ballets comiques* accompagnaient un *opera seria* et des *ballets héroïques* un *opera buffa.*

Parmi ces intermèdes, nous pouvons ranger les divertissements dansés en 1742 avec *Méride* (9). Ils étaient de Gardel et de Sébastien Scio ; Alexandre Toeschi en avait écrit la partition (10).

Citons encore *Tamangul* et *Ulysse*, deux ouvrages réglés par

Bouqueton, « Maître de Ballet des Spectacles de Son Altesse Electorale » (11), et représentés en 1759 avec *Nitétis* (12). Le premier mettait en scène le rapt de femmes indiennes par un khan tartare ; le second, l'aventure du fils de Laërte avec la magicienne Circé.

En 1763, l'opéra de *Sophonisbe* (13) fut agrémenté de *Télémaque* (14) et de *Ceyx et Alcyone* (15). La passion de Calypso pour l'élève de Mentor, la rivalité de la nymphe et de sa suivante Eucharis, l'intervention d'Aphrodite et de Cupidon fournissaient le sujet de *Télémaque*. *Ceyx et Alcyone* traduisait en pirouettes et en entrechats la fidélité de la reine de Trachis, qui, après le naufrage de son mari, se précipita dans les flots. Neptune, ému d'un tel amour, sauva les deux époux et les combla de bienfaits.

Disons enfin qu'avec l'*Alessandro* de Métastase (1766) (16). on donna les *Noces de Gengis-Kan* et *Mars et Vénus*. Ces derniers ballets n'exigèrent pas moins de quatre-vingt-six danseurs (17).

Nous connaissons les noms des principaux interprètes de Sébastien Scio et de Bouqueton.

Un almanach électoral daté de 1758 nous donne le tableau suivant du « Personnel de la Danse » :

« DANSEURS ET FIGURANTS POUR L'OPÉRA :

Messieurs Jacques Boudet, premier danseur, Michel Lauchery, René Lauchery, Gervais, Hacquet, Bonnet.

DANSEUSES ET FIGURANTES :

Mesdemoiselles Eléonore Huberin, première danseuse, Christine Javigny, Agnès Boudet, Barbe Danzi, Marie Sartori.

Sébastien Scio, Maître de Danse et Directeur des Ballets ; Etienne Lauchery, Maître de Danse » (18).

Les grands rôles masculins de *Tamangul* et d'*Ulysse* étaient tenus par l'auteur lui-même, par Bouqueton. Dans *Tamangul*, il avait pour partenaire la Demoiselle Huber, une mannheimoise, qui sut se faire aimer de Charles-Théodore et qui, après en avoir

eu une fille, quitta le théâtre pour devenir comtesse de Bergstein. Dans *Ulysse*, le personnage de Circé était confié à une étoile française, à la Demoiselle Casseneuve.

Nous retrouvons Bouqueton dans les distributions de *Télémaque* et de *Ceyx et Alcyone;* il est entouré dans ces ballets des Demoiselles Lauchery (*Calypso*, *Alcyone*), Caroline Bocard (*Eucharis*), Lolotte Bocard (*Vénus*), Héberle (*Cupidon*), des Sieurs Audibert (*Mentor*) et Le Grand (*Neptune*) (19).

Sébastien Scio fut remplacé par Étienne Lauchery.

Cet artiste, après avoir appartenu à la troupe des comédiens français (20), succéda à Duruel (1756) ; pendant plus de dix ans, il se distingua dans l'emploi de Hoftanzmeister et fut un des premiers sujets de la scène électorale. En 1772, il reçut le titre de « Directeur de l'Académie de Danse » ; sous son consulat, le ballet prit un nouvel essor et devint à coup sûr le plus beau spectacle de la Cour.

Lauchery n'avait rien négligé pour exceller dans son art, qu'il n'hésitait pas à mettre au-dessus de la Tragédie et de la Comédie (21). Ses lectures étendues, sa connaissance des légendes antiques et des romans de chevalerie lui fournissaient des scénarios ; ses souvenirs des tableaux de maîtres l'aidaient dans la composition des groupes et des cortèges, dans le choix des costumes et des décors.

Ajoutons qu'il avait pour collaborateurs trois musiciens de talent, Joseph Toeschi (22), Ignace Holzbauer (23) et Christian Cannabich (24), dont les partitions commentaient à ravir les textes qu'elles accompagnaient.

Nous avons conservé quatorze ouvrages de Lauchery. Ils sont de trois sortes : des ballets héroïques, des ballets-pastorales et des ballets comiques.

Parmi les premiers se trouvent les deux ballets « exécutés à l'opéra de *Thémistocle* » (25) : *Roger dans l'Isle d'Alcine* et *Médée et Jason*.

Dans *Roger* (26), l'auteur ne fait que mettre en action le célèbre épisode de l'Arioste. Par ses charmes, Alcine, « aussi Voluptueuse que Circé, non moins Barbare et plus volage », retient auprès d'elle l'amant de Bradamante ; mais la fée Mélisse a juré de rendre le fidèle chevalier à sa maîtresse. Elle emprunte les traits du sorcier Athlant, pénètre dans l'île enchantée et réussit à faire évader le jeune homme sur un vaisseau. En vain, Alcine essaie de soulever les flots et de submerger le navire : Mélisse transforme l'embarcation « en une gloire pompeuse, qui, portée par des génies bienfaisans, s'élève à l'instant dans les airs ». La magicienne, « confondue et désespérée..... tombe évanouie dans les bras de ses suivantes éplorées » (27).

Les Métamorphoses d'Ovide avaient donné à Lauchery le sujet de *Médée et Jason* (28), dont Noverre avait déjà tiré parti (29). Au dénouement, l'épouse outragée s'enfuyait au milieu des éclairs sur un char attelé de dragons, tandis que les Furies, la Vengeance, la Haine et la Jalousie se réjouissaient, en dansant, des crimes qu'elles avaient provoqués.

L'opéra de Sacchini, *La Fiera di Venezia* (30), se terminait également par un ballet « héroï-tragique » : *La Mort d'Hercule* (31).

On y voyait le fils d'Alcmène revêtir la fatale tunique de Nessus. Épuisé de douleurs, le héros préparait lui-même un bûcher, le gravissait et ordonnait au fidèle Philoctète d'y mettre le feu. Les nuages se dissipaient alors et découvraient un palais resplendissant de lumière, où Jupiter recevait le vainqueur du lion de Némée.

Lauchery s'inspirait encore des poètes grecs en composant *Achille Reconnu par Ulisse dans l'Isle de Scyros* (32), ouvrage représenté avec *L'Endimione* de Jean-Christian Bach (33).

Un oracle a prédit à Thétis que son enfant serait le plus heureux des rois s'il préférait une existence paisible à la gloire des armes ; aussi la nymphe a-t-elle confié Achille à des bergers de Scyros et le fait-elle élever sous le nom de Polémon. Mais on ne saurait aller contre les desseins de la nature : l'adolescent ne goûte pas la vie pastorale et songe à échanger sa houlette contre une épée.

Thétis invoque Vénus et Cupidon et les supplie d'apaiser par « les feux de l'Amour » les « instincts belliqueux » du jeune homme.

« Après un *pas de trois*, dans lequel Eros promet à la Déesse ses secours les plus puissants, il tire de son carquois une flèche, dont l'effet est toujours immanquable; il la décoche sur Polémon et l'enflamme pour Deïdamie, fille de son oncle Lycomède. »

Le dieu unit les deux amants, qui « forment un *pas*, où leur reconnaissance et leur tendresse mutuelle s'expriment tour à tour ».

Cependant Calchas « a prononcé que les murs de la superbe Ilion ne peuvent être renversés si le sang d'Achille n'arrose pas les lauriers des Hellènes ». Ulysse se rend à Scyros, découvre le faux berger, l'instruit de sa naissance et l'exhorte à le suivre. Polémon est sur le point d'y consentir ; les pleurs de sa femme le font encore hésiter, mais Minerve, soucieuse du bonheur de son peuple, « obtient de Jupiter le retour d'Achille vers la gloire ». « Aussitôt l'Hymen et l'Amour s'envolent. Le fils de Pélée, sentant renaître son ardeur guerrière, fait ses adieux à sa famille éperdue..... »

En 1775, *L'Isola d'amore* de Sacchini fut suivie d'un « ballet héroï-pantomime » de Lauchery : *L'Amour vainqueur des Amazones* (34).

Marthésie, reine des Amazones, « d'une beauté sans égale et ennemie de la domination des hommes », est en guerre avec Argabise , roi des Scythes. Elle le met en déroute sur les rives du Thermodon et le fait prisonnier ; mais cette victoire coûte à la souveraine la perte de son cœur :

On a résolu d'immoler Argabise.

«... Ce Malheureux, qui dans son Esclavage n'a pû se défendre des charmes de Marthésie, Craignant de mourir d'une autre main que de la Sienne, vient à ses genoux d'un air satisfait la prier de L'honnorer de ses

Coups. Déjà le bras est levé... L'Amour... parait à la place de l'autel et pare le coup prêt à être porté. Au même instant, les Amazones, qui n'aspiraient qu'à la vengeance, à la vuë du petit Dieu, ne respirent plus que la passion ; elles passent subitement de la fureur à la tendresse et, pour rassurer les Scythes encore éffraiés, elles les déchaînent et leur demandent des fers à leur tour » (35).

A ces livrets empruntés aux fables de l'antiquité, nous joindrons *Les Incidents favorables à l'Amour* et *Palmerin d'Olive,* deux « ballets héroï-pantomimes », dont Lauchery tira les sujets de romans espagnols.

Les Incidents favorables à l'Amour (36) sont un véritable mélodrame. L'intrigue, où s'enchevêtrent les duels, les reconnaissances et les enlèvements, se dénoue dans un bal masqué : Don Fernand de Xaros épouse Dona Cécila après avoir triomphé de tous les obstacles qui l'en séparaient.

Palmerin d'Olive (37) tient à la fois des épopées chevaleresques et des *Mille et une Nuits*. On en jugera par l'argument :

« Palmerin, Fils du Prince Florendos et de L'infante Griane, fut exposé après sa Naissance aux environs de la Ville de Constantinople, entre un Palmier et un olivier ; ce qui lui fit donner le nom de Palmerin par ceux qui le trouvèrent et qui prirent soin de son Education. Son Courage et son intrépidité le firent connaître dès sa plus tendre enfance et il en donna des preuves en attaquant et en tuant presque toujours les animaux les plus Féroces. Parvenu à l'âge de quinze ans, son ardeur pour les armes s'acrut à tel point qu'il prit le parti de Quitter ses prétendus parents pour venir à la Cour du Roi Primaléon, à dessein de s'y faire armer Chevalier par le Prince Florendos, qui alors avait la réputation d'être le plus valeureux. Le Prince charmé de sa bonne mine lui accorda Facilement sa demande; et le Nouveau Chevalier, pour s'acquitter envers lui, s'offrit d'aller à la Montagne Artiférie pour y Chercher L'eau, qui était le seul remède à la guérison du Roi. Etant venu à bout de son entreprise, le Roi pour le récompenser voulut lui donner L'infante sa Fille en mariage; mais le Prince de Sparte, à qui elle était déjà promise, s'y opposa en offrant le Cartel à Palmerin, qui L'accepta. Celui-ci triompha de son Rival : il allait lui oter la vie, Lorsque les trois fées de L'isle de Cardérie,

instruites de la Naissance de Palmerin, vinrent à la Cour de Macédoine, pour le faire reconnaître de ses parents. Cet événement causa la plus grande allégresse. Le Prince de Sparte épousa L'infante Arismène et cet hymen fut célébré avec toute la magnificence possible. »

De ce conte, l'auteur fit une suite de tableaux pittoresques et charmants.

Au troisième acte, pour ne citer qu'un exemple, Palmerin a vaincu le monstre qui gardait la source de la montagne Artiférie :

« ... Dans ce moment les féez paraissent : furieuses de la perte du dragon, qu'elles avaient commis à la garde de la fontaine, elles enchantent le Chevalier, qui tombe assoupis au pié d'un buisson et s'avancent sur lui, le poignard à la main, pour le punir de sa témérité ; mais le génie de la Grèce, qui leur apparait tout à coup arrête leur barbarie en leur apprenant la Naissance de Palmerin... Les féez étonnées de le savoir issu d'un sang Royal et charmées de voir en lui tant de courage et de générosité oublient à l'instant leur colère et jettent leurs poignards pour célébrer la victoire qu'il vient de remporter sur le dragon. Alors les Rochers arides se couvrent de verdure, les Buissons se garnissent de fleurs ; des hamadriades sortent du creux des arbres ; des faunes et des Nimphes viennent se joindre à eux ; cette troupe aux ordres des féez entoure le Chevalier, qui, sortant de l'assoupissement où il était plongé, exprime la plus grande surprise de se trouver au milieu de ces Divinités champêtres... L'une lui fait présent d'une bague, qui détruit tout enchantement ; l'autre d'une herbe, qui guérit sur le champ les plus dangereuses blessures ; une troisième remplit son vase avec de l'eau de la fontaine, qu'elle fait aussi-tôt disparaître afin que nul autre que lui n'ait la gloire d'en avoir emporté...» (38).

Les ballets-pastorales de Lauchery qui nous sont parvenus sont au nombre de trois.

La Fête Printanière (39), représentée en 1772 avec *Le Finte Gemelle* de Piccini (40), est une bergerie telle qu'en peignit Boucher.

Sous des charmilles d'un vert bleuâtre dansent des pasteurs et des pastourelles, aux habits de satin, aux houlettes enjolivées de roses et de rubans fleuris (41).

Seul Daphnis refuse de prendre part à ces plaisirs : la cruelle Philis, « retenue par la pudeur et par la crainte, résiste à la violence de ses feux ». Mais il est un dieu pour les amants : Eros, touché d'un sort aussi malheureux, donne au berger une guirlande enchantée, « qui a la vertu d'amollir les Cœurs les plus farouches » (42).

«... A lors Daphnis devenu plus hardi par les promesses de l'enfant de Cythère, fait usage de ses armes. Il poursuit sa maîtresse, il la joint, l'arrête, l'enchaîne, et Philis, forcée de céder au charme, se précipite voluptueusement dans les bras de son Vainqueur, qui tombe à ses pieds » (43).

Les Amans protégés par l'Amour (44), dansés avec *La secchia rapita* (45) d'Antonio Salieri, sont le pendant de *La Fête Printanière.*

Le berger Mirtil aime éperdument la bergère Amarilis, qui s'est vouée au culte de Diane. Il déclare sa passion à la jeune fille. Elle se laisse attendrir ; mais la chaste déesse, « irritée d'un tel sacrilège, fait éclater la foudre » ; dans les nuages apparaissent en caractères de flamme les mots suivants :

« En dépit des Vœux solennels
Qui l'unissaient aux Immortels,
Amarilis cède aux vœux d'un amant !
Que son sang lave les autels,
Où la parjure écrivit son Serment ! »

A la lecture de ces vers, Amarilis s'évanouit ; Mirtil tombe mourant dans les bras de ses compagnons. On conduit la coupable au sacrifice. Déjà le poignard est levé..... quand la statue d'Artémis disparaît et fait place à l'Amour, « qui détourne le Coup fatal ».

«... Les Prêtres ettonnés fuient et cèdent à ce Dieu une victime, qu'il vient d'obtenir de Diane, dont il a fléchi le Courroux. Les deux amans au Comble de leurs Vœux se prosternent aux Piés de leur libérateur,

qui lui-même les unit. Alors l'Allégresse s'empare de tous les Cœurs ; les Bergers animés par L'Amour s'unissent ; la Suite de ce Dieu qui arrive par son ordre, se mêle avec eux et tous forment un divertissement, qui termine le Ballet. »

L'Embarquement pour Cythère (46), le dernier des ballets-pastorales que nous ayons de Lauchery, fut donné à Mannheim, en 1775. En voici l'argument :

« Des Bergers de l'Ausonie, contrée nouvellement soumise à l'obéïssance d'Enée, depuis la mort de Turnus, abandonnent le culte de Junon, leur protectrice, pour se livrer à celui de Vénus. Pour cet effet ils se réünissent, s'embarquent et font voile pour Cythère, afin d'y offrir leur hommage à la mère des amours. Junon en conçoit tant de colère, qu'elle quitte l'Olimpe, vient trouver Eole et l'engage de lui prêter son secours pour se venger de ce peuple infidèle. Le Dieu des Vents, en faveur de cette Déesse, excite une tempête qui fait périr une partie de la flotte Ausonienne. Le reste prêt à subir le même sort est sauvé par Neptune ; ce Dieu voulant favoriser ce peuple voüé au culte d'une Déesse née dans son empire, sort du sein des ondes, et rétablit le calme sur la mer. Junon, piquée du secours que le Dieu des mers donne à ses ennemis, contraint le vaisseau de Lycas, leur chef, d'aborder dans une Isle habitée par des Barbares, qui veulent le sacrifier ainsi que sa compagne aux coutumes de leur païs. Vénus, touchée de leur sort, envoïe son fils à leur secours ; ce Dieu inspire de la pitié à ce peuple farouche, délivre les protégés de sa mère, unit les insulaires avec des jeunes Nimphes et les transporte tous à Cythère, où la Reine des amours les reçoit, les accueille et les comble de bienfaits. »

Dans cet ouvrage, on applaudit surtout le « *pas caractéristique* », où les Aquilons témoignaient « leur plaisir d'estre utiles à l'épouse de Jupiter » (47), et l'apothéose, où les Ris, les Jeux, les Plaisirs et « les habitans des quatre parties du monde » célébraient « la puissance de l'Amour et le Triomphe de Vénus ».

A dire vrai, les ballets comiques de Lauchery sont plutôt des pantomimes que des œuvres chorégraphiques.

La Foire de Village Hessoise (48), jouée à Schwetzingen en 1772 avec *La contadina in corte* (49), obtint un succès éclatant. Charles Burney dans *The Present State of music in Germany* déclare qu'aucun spectacle ne lui a plu davantage. Il loue la beauté du décor, l'élégance et la richesse des costumes, le goût et la variété de la mise en scène, le jeu des interprètes et surtout celui des figurants, qui ne se bornent pas à *figurer*, mais qui prennent part à l'action.

Costumes de *La Foire de Village Hessoise.*

La toile se lève sur un joli tableau, que Téniers aurait signé :

« Le Théâtre représente une place de Village remplie de boutiques de marchands. A droite est un Cabaret à l'Enseigne du cheval blanc, et à gauche un autre à l'Enseigne de la Couronne. Le fond de la décoration est terminé par une Montagne d'où coule un ruisseau qui fait aller un moulin, et au haut de là est un château antique appartenant au Seigneur du lieu.

...Plusieurs paysans... paraissent occupés à faire des emplettes ; quelques uns jouent, d'autres s'amusent à boire et à fumer ; ceux-cy se livrent au plaisir de la danse, et des juifs parcourent la foire pour tâcher de les duper tous. Des petits Savoyards font voir la marmotte ; des Polonais font danser leurs ours et tout en général annonce l'allégresse répandue dans la Contrée.» (50).

Les acteurs de ce ballet sont des fantoches d'opérette : le baron de Possierlich, ganache solennelle, un jeune officier « chéri de

Mars et de Vénus », un sergent, qui fertilise le front d'un meunier ridicule, un bailli grotesque, qui reçoit gourmades et soufflets et dont la perruque sert d' « amusette » à tous les gamins du village.

La Fête Marine ou la Rencontre Imprévue (51), qui accompagnait, avec *Les Amans protégés par l'Amour*, *La secchia rapita*, avait pour cadre « le Port de Marseille brillamment illuminé ».

Au milieu d'une fête donnée par des matelots de différents pays, une jeune Espagnole et « une coquette de profession » se disputaient, les armes à la main, le cœur d'un cavalier français.

Dans *Le Rival Imaginaire ou Le Dépit amoureux* (52), Lauchery reprenait le thème souvent traité par Molière :

« Saint-Val, depuis long temps promis à Julie, Fille unique de M. D'Ornencourt, ancien ami de son Oncle, part de sa Garnison et arrive chez son futur beau père pour y Conclure son Mariage. Dans le même tems y vient Mr. de Farfadet, Conseiller au parllement, qui est Secrètement amoureux de Madame Doligni. Les soins que prend ce dernier au près de Julie pour la mettre dans ses intérêts et obtenir par son Secours la main de sa tante, donnent de l'ombrage à Saint-Val, et lui font naître le soupçon d'avoir en lui un Rival ; cette idée le transporte au point de se brouiller avec Julie, et les deux amans sans s'Expliquer en viennent à une rupture ouverte ; Mais la suivante de Julie, qui survient dans le moment, débrouille le Mistère et désabuse Saint-Val.

A lors les deux amans se raccommodent et se jurent un amour Eternel. Mr. de Farfadet, qui vient d'obtenir la main de Mde. Doligni, paraît avec la famille et le notaire. Les contrats se signent, et tous les amis de Mr. D'Ornencourt, ainsi que les gens, qui composent sa Maison, célèbrent cette double union par une Fête, qui termine le Ballet. »

Enfin Lauchery se souvenait de Dancourt et de Marivaux en composant *L'Amant Jardinier* (53) :

Dorante se déguise en jardinier pour conquérir le cœur de la belle Angélique, que la sévérité d'un père « cache au commerce du monde ».

Ajoutons que les deux personnages comiques de cet ouvrage étaient empruntés à *La Coupe enchantée :* le jeune Francillon,

auquel on essaie vainement de cacher l'existence du sexe aimable, et Mr. Mamurra, un précepteur, que la vue d'une jupe met en ébullition.

Ces ballets étaient donnés à Mannheim, dans la magnifique salle d'opéra construite par Alessandro Gali da Bibiena (54). Ils étaient montés avec un grand luxe de mise en scène (55) : Laurent Quaglio, « Décorateur et Machiniste de Son Altesse Sérénissime Electorale » (56), en brossait les décors ; Egel, « Sculpteur de la Cour », en dessinait les costumes.

En tête de ses œuvres, Lauchery a publié les noms de leurs interprètes. Le lecteur trouvera ces distributions reproduites à l'appendice et remarquera qu'à de rares exceptions près, de 1772 à 1778, tout le « Personnel de la Danse » était français.

La troupe avait pour étoiles Mme Micheroux et Mme Lang ; leurs gages étaient de 1100 et de 950 florins (57). Mlle Redwein tenait l'emploi des *travestis*, Mme Bastienne celui des *mères*, Mme Gervais celui des *soubrettes*.

Le premier sujet, le Sieur Le Grand (58), recevait 1900 florins d'appointements (59). Les rôles de *pères* étaient confiés au Sieur Julien, ceux de *grimes* au Sieur Hamoche, ceux de *valets* au Sieur Gervais.

Parmi les figurantes se trouvait la Seyffert, dont la radieuse beauté plut à Charles-Théodore ; après avoir eu un fils de ce prince, cette danseuse quitta le théâtre et fut faite comtesse de Heydeck (60).

Étienne Lauchery et son camarade Le Grand suivirent l'Électeur à Munich ; ils y furent encore applaudis pendant quelques années, mais nous n'avons aucun renseignement sur leur séjour à la Cour de Bavière.

NOTES ET CITATIONS

DES DOCUMENTS

CHAPITRE I

LE THÉATRE FRANÇAIS A LA COUR PALATINE

DES ORIGINES A LA MORT DE CHARLES-PHILIPPE.

16..-1742

(1) SOURCES : Groszherzogl. Bad. General - Landes - Archiv, (Karlsruhe) : Kopialbuch 635 f. ; Cahiers Mh. 3235 ; Pf. gen. 1667. — Münchener Kgl. geh. Hausarchiv : Traitteursche collectanea. — *Briefwechsel der Herzogin Sophie von Hannover mit ihrem Bruder, dem Kurfürsten Karl Ludwig von der Pfalz.* — Pöllnitz (Charles-Louis, baron de) : *Mémoires contenant les observations, qu'il a faites dans ses voyages.*

A CONSULTER : A. Pichler : *Chronik des Groszherzogl. Hof- und National-Theaters in Mannheim.* Ch. I. — Dr. Fr. Walter : *Geschichte des Theaters und der Musik am Kurpfälzischen Hofe.* Page 71 et suiv. — L. Haüsser : *Geschichte der Rheinischen Pfalz.* II, passim. — Nous indiquerons en notes les autres références.

(2) Élisabeth Stuart, la fille de Jacques premier, avait épousé Frédéric V en 1613.

(3) Le Dr. Karl Trautmann, dans son travail sur les Comédiens français à la Cour électorale de Bavière, signale à Francfort, en 1615, la présence d'une troupe qui avait joué à Heidelberg. (Cf. *Jahrbuch für Münchener Geschichte, zweiter Jahrgang*, p. 203.)

(4) La duchesse Sophie avait épousé Ernest-Auguste, duc de Hanovre.

(5) « ..... La reine, écrit la duchesse Sophie dans ses *Mémoires*, se retiroit ordinairement tous les estés dans une maison de chasse, nommée Rhenen. Sa Majesté y estoit une fois, comme mes sœurs pour la divertir résolurent de représenter la comédie de Médée et me firent connoistre que je ne pourrois en estre, parce que je ne serois pas capable d'apprendre tant de vers par cœur. Cela me piqua si fort d'honneur, que j'apprenois toute la comédie par cœur, quoyque je n'avois besoin de sçavoir que le roolle de Nérine, qu'on me permit de représenter. La reine en fut satisfaite, quoyque des chapines m'avoient accomodé la taille et qu'une comédienne m'avoit appris les gestes. Car je ne comprenois rien du tout de ce que je disois et que ma jeunesse rendoit tolérable, car je n'avois qu'onze ans ». (Cf. *Mémoires de la Duchesse de Hanovre*, p. 37.)

(6) Wilhelmine-Ernestine, princesse danoise, épouse du futur Électeur Charles.

(7) Cf. Lettre de Charles-Louis à la duchesse Sophie. Heidelberg, 25 oct.-4 nov. 1679.

(8) Cf. Ibid.

(9) Cf. Lettre de Charles-Louis à la duchesse Sophie. 29 nov.-9 déc. 1679.

(10) Avant de faire ces nouvelles offres, Charles-Louis eut le dessein d'engager l'ancienne troupe française du duc de Hanovre :

« Je crois, écrivit l'Électeur à la duchesse Sophie, que ceux (*les acteurs*) qui sont à présent à Cologne venus d'Hannover seront plus traittables (*que les « comœdiens François en France »*), puisque Mr. l'Evesque de

Strasbourg me les a recommandés par une lettre avec beaucoup d'empressement, afin que je les entretienne jusqu'au printemps, pour qu'ils puissent jouer devant Lise Lotte (*Elisabeth-Charlotte, fille de Charles-Louis, duchesse d'Orléans*) et nous à notre entrevue à Zaverne, comme il le calcule. » (Cf. lettre cit. 25 oct./4 nov. 1679.)

Le duc de Celle reprit cette troupe à son service et Charles-Louis ne put mettre son projet à exécution :

« ..... Je pense, que Mr. l'Evecque de Strasburg reve, quand il veut, que vous arrestiés ceux (*les comédiens*) du Duc Jean Frédéric, car ils n'ont estés à luy qu'à moitié et George Guillaume les garde encore ; ils ont tiré d'eux m/5 escus par an depuis qu'ils y sont. » (Cf. Lettre de la duchesse Sophie à Charles-Louis. A Osnabruc, le 16 de nov. 1679.)

(11) Cf. Lettre de Charles-Louis à la duchesse Sophie. 29 nov./9 déc. 1679.

(12) Cf. Lettre de Charles-Louis à la duchesse Sophie. 20/30 déc. 1679.

(13) Elisabeth, fille de Frédéric V, abbesse d'Herford. Cette princesse fut l'amie de Descartes.

(14) Cf. Lettre de Charles-Louis à la duchesse Sophie. 10/20 janvier 1680. La duchesse répondit à son frère :

« Je suis fachée, que vous avez contremendé les comédiens François, car on en a plus besoin dans un temps d'affliction qu'autrement. George Guillaume a toujours fait jouer les siens, en disant, qu'il ne vouloit pas perdre du temps pour se divertir du peu qui luy restoit peutestre encore à vivre ». (Cf. Lettre de la duchesse Sophie à Charles-Louis. Le premier de feverie 1680.)

(15) Exemples :

a) « ..... Messieurs les alliés sont de méchants medesseins pour arrester cette contagion et font comme ceux dans la comedie de Molière. » (Amour médecin). (Lettre de la duchesse Sophie à Charles-Louis. Osnabruc, 31 mars 1678.)

b) « ..... Mais icy on demende comme Jodelet : esce en argant contant ? » (Lettre de la duchesse Sophie à Charles-Louis. Osnabruc, le 30 de nov. 1679.)

c) « ..... Il y avait un Pape, que l'on mit en colère *par ordonnance de son médecin*..... » (Lettre de la duchesse Sophie à Charles-Louis. Osnabruc, 8 fév. 1680.)

(16) C'était l'opinion de Sophie de Hanovre, dont le maître à danser se nommait Jeme. (Cf. Lettres du 7 fév. 1666 et du 19 sept. 1673.) La duchesse avait aussi une prédilection pour les ballets à la française :

« Nous allons tous les jours à la commedie, c'est tout ce que l'on peut faire en cette saison, où tout est couvert de neige. Hier on dansa un balet des Amours de Mars et de Vénus, de 12 entrées ; il n'y avoit que des violons et des pages, qui dansoient..... » (Cf. Lettre de la duchesse Sophie à Charles-Louis. A Cell, le 14 de feverie 1674.)

(17) Cf. Dr. Fr. Walter : *Geschichte des Theaters und der Musik am Kurpfälzischen Hofe*, p. 33.

(18) Gen.-Landes-Archiv. (Karlsruhe). Kopialbuch 635 f. Cité par le Dr. Fr. Walter : *op. cit.* p. 33.

(19) Les violonistes de France étaient alors très estimés: Sophie de Hanovre avait fait venir de Paris « une très bonne bande de violons », dont un jouait « de la tuorbe et du lut », et dont un autre chantait « la basse ». Lors de son voyage à Venise (1664), la duchesse se fait suivre de ses musiciens. L'après-dîner, elle se rend à la Rotonde et fait « danser à l'Engloise » la compagnie « après la musique » des « violons François, qui » fait « un effet admirable dans cette belle salle sur une galerie ballustrée, qui va tout à l'entour... » (Cf. Lettres de la duchesse Sophie à Charles-Louis : Iburg, 11 de juliet 1663, et Venise, 29 d'aoust 1664.)

(20) Cf. Dr. Fr. Walter : *op. cit.* p. 33.

(21) Galerie du château d'Heidelberg. Catalogue d'Albert Mays, n° 463.

(22) Ces gravures ont pour titre : « Theatervorstellung auf dem Schlosse im Jahr 1684 : Die über alle Tugenden triumphirende Tugend der Beständigkeit. »

(23) Frédéric V avait déjà fait transformer en salle de gala l'étage supérieur de ce bâtiment, qui avait un diamètre de quatre-vingt-seize pieds, y compris les murs épais de vingt pieds. Cette salle pouvait contenir cent tables de festin.

(24) Toute la partie nord de la tour s'est écroulée.

(25) Parmi eux se trouvait Tessé ; il écrivait « que de huit jours son cœur ne se retrouverait pas dans sa situation ordinaire ».

(26) Cf. Haüsser : *Geschichte der Rheinischen Pfalz*. II, p. 766 et suiv.

(27) Cf. Dr. Fr. Walter : *op. cit.* p. 47 et suiv.

(28) Le nombre des gardes du corps, de cent soixante, fut réduit à quatre-vingts. L'ordonnance dont nous parlons est datée du 2 nov. 1716. Cf. Haüsser : *op. cit.* II, p. 855 et 856.

(29) Cf. Haüsser : *op. cit.* p. 858. C'est-à-dire :

« La prêtraille menace des flammes de l'enfer ceux qui n'ont pas eu une jeunesse tout à fait rangée et qui deviennent vieux..... Ce que l'Electeur, feu mon père, a souvent dit, est devenu vrai : j'entends que mes sujets se plaignent de ce que je les tiens trop durement ; mais le temps viendra, où s'il leur était possible de gratter la terre pour me déterrer, ils le feraient. Il en a été ainsi. »

(30) L'Electeur arriva à Heidelberg le 4 nov. 1718.

(31) Cf. A. Mays : *Erklärendes Verzeichnisz der städtischen Kunst- und Alterthümersammlung zur Geschichte Heidelbergs und der Pfalz*. p. 20.

(32) Cf. H. R. Jung und W. Schröder : *Das Heidelberger Schloss und seine Gärten in alter und neuer Zeit*. p. 39.

(33) Charles-Louis de Pöllnitz, né en 1692.

(34) Cf. Pöllnitz : *Mémoires contenant les observations qu'il a faites dans ses voyages*, II, p. 26.

(35) La tonne à laquelle nous faisons allusion, était due à Charles-

Louis. En 1728, sur les ordres de Charles-Philippe, le tonnelier Engler la remit à neuf et l'orna des statues de Tellus, de Vertumne, de Triptolème et d'un Momus, dont les pieds reposaient sur un groupe de masques enluminés.

Cette tonne n'existe plus. Le « grosze Fasz », que l'on voit aujourd'hui dans les caves du château, fut construit sous le règne de Charles-Théodore.

(36) Le père jésuite Adam Straus, qui prononça devant la Cour l'oraison funèbre d'Elisabeth, le 17 mars 1728, dans l'église paroissiale de Mannheim, rappela en ces termes les talents de la fille de Charles-Philippe :

« La Cour Palatine n'a pas besoin d'emprunter les expressions dont se servent les poètes, qui glorifient la richesse et le charme de la voix de Calliope, l'une des neuf muses, pour vanter l'organe de la princesse. Bornons-nous à la simple vérité, telle que la proclament d'autres pays et d'autres villes, et particulièrement la célèbre abbaye des bénédictins d'Oetal. C'est là que, dans la chapelle, Son Altesse chanta publiquement le *Salve Regina*.

Elle ne gardait pas son art pour elle seule : elle l'enseignait à de pauvres jeunes filles et leur donnait ainsi un moyen de subsistance et une ressource pour l'avenir.

Si sa bouche savait charmer les airs de doux accents, ses doigts savaient aussi glisser sur le clavecin et sur la harpe..... » (Cité par le Dr. Fr. Walter : *op. cit.* p. 72 et 73.)

(37) Parfois cependant ils réclament un cadre plus vaste. En 1719, par exemple, pour fêter la présence du duc Eberhard-Louis de Würtemberg à Heidelberg, on chante sur la terrasse du château une sérénade, qui sert d'introduction à un grand feu d'artifice planté sur la rive droite du Neckar. Vulcain, au milieu des cyclopes, après avoir fait l'éloge de l'hôte princier, termine par ces mots : « Ministri miei, che più si tarda ? All'opra ! Un diluvio di fiamme il ciel ricopra ». Et pendant un chœur, boîtes et fusées illuminent le fleuve.

(38) Cf. Dr. Walter : *op. cit.* p. 75 et 76.

(39) Charles-Philippe quitte Heidelberg en avril 1720.

(40) Cf. Haüsser : *op. cit.* II, p. 858 et suiv.

(41) Cf. Pöllnitz : *op. cit.* II, p. 21.

(42) Et Louvois ordonna « de tuer tous les schnapans qui esseyeroient de venir faire quelque habitation au milieu des ruines ».

(43) Cf. Pöllnitz : *op. cit.* II, p. 25.

(44) Voici la description du château donnée par Pöllnitz :

« Il est à l'extrémité de la ville ; on y arrive par la plus grande et la plus belle rue, tirée en ligne droite, comme le sont toutes les autres, et il est précédé d'une grande place. Le Palais présente un grand corps de logis, avec un gros pavillon fort élevé au milieu, et deux ailes avancées terminées par de grands pavillons, d'où naissent des deux côtés deux autres ailes fort étendues et terminées encore par des pavillons, derrière lesquels il y a d'autres corps de logis. L'intérieur du Palais forme deux grandes cours, qui seront séparées par une galerie découverte ou terrasse, dont le modèle est fort orné d'architecture, mais qui me paraît assez mal distribué pour faire un grand effet dans l'exécution. Les appartements consistent en plusieurs grandes pièces, dont les parquets, les lambris et les plafonds ont de la beauté et de la magnificence..... » (Cf. Pöllnitz : *op. cit.* II, p. 23 et 24.)

(45) La princesse Elisabeth mourut le 30 janvier 1728, à la suite d'une fausse couche :

(46) Joseph-Charles de Sulzbach mourut en 1729.

(47) Jean-Christian de Sulzbach mourut en 1733.

(48) L'aînée de ces filles, Marie-Elisabeth-Augusta, épousa son cousin Charles-Théodore, et la cadette Maria-Franziska, par son mariage avec le comte palatin Friedrich Michael von Zweibrücken-Birkenfeld, devint l'aïeule de la maison royale de Bavière.

(49) Cf. Pöllnitz : *op. cit.* II, p. 27 et 28.

(50) Jules-Auguste comte de la Marck, lieutenant général, capitaine des Cent-Suisses et chevalier de Saint-Hubert, était issu d'une maison illustre dans l'empire. Il passa une partie de sa jeunesse au service de la France, où son frère aîné était colonel d'un régiment

étranger et commandeur de l'ordre du Saint-Esprit. Il prit, dit Pöllnitz, « toute la politesse françoise ; ses manières sont d'un homme de qualité : son esprit est enjoué ; il aime la bonne chair, la joie et les plaisirs ». (Cf. Pöllnitz : *op. cit.* II, p. 32 et 33.)

(51) « Le comte de Nassau-Weilburg, écrit Pöllnitz, demeure encore ici. Sa naissance m'engageroit à..... en parler, quand je n'y serois pas porté par la considération de son mérite. Ce seigneur en a infiniment : il est généreux, magnifique, honnête et civil, connaissant ce qu'il est né, mais ne le connaissant que pour en remplir tous les devoirs. Il fait ici l'ornement de la Cour, bien qu'il ne soit pas au service de l'Electeur. Son père étoit Feldt-Maréchal et commandant en chef des troupes palatines sous le règne du feu Electeur Jean-Guillaume. Le comte dont je parle, fut envoyé extraordinaire de l'Electeur à la Cour de France pendant la minorité de Louis XV. Il venoit alors souvent au Palais royal faire sa cour à feu Madame, mère du Régent. C'est là où je l'ai connu. Madame et toute la Cour de France en faisoient beaucoup de cas. Cette princesse me dit un jour qu'elle étoit bien aise qu'il fût comte de Nassau, car en vérité, ajouta-t-elle, il mérite de porter un grand nom. » (Cf. Pöllnitz : *op. cit.* II, p. 34 et 35.)

(52) Cf. Pöllnitz : *op. cit.* II, p. 36.

(53) Cf. A. Pichler : *Chronik des Groszherzoglichen Hof- und National Theaters in Mannheim*, p. 12.

(54) Voici la traduction de ces deux actes ; le premier est adressé au Gouvernement électoral, le second au comte de Nassau :

a) « Par l'acte de concession ci-joint, Son Altesse Electorale accorde à monsieur le comte de Nassau-Weilburg pour le terrain que ce dernier a l'intention d'acheter, afin d'y faire construire un théâtre, que le dit terrain sera exempt de l'enrégistrement au cadastre et des autres impôts ; ce dont nous donnons connaissance au gouvernement électoral pour qu'il prenne les dispositions nécessaires à l'observance du présent acte. *Mannheim, le 10 juin 1732.* »

b) « Monsieur le comte de Nassau-Weilburg ayant donné dûment connaissance à Son Altesse Electorale de son intention de construire un théâtre en cette ville, en ajoutant la demande d'exempter le terrain à

acheter à cet effet de l'enrégistrement au cadastre et de tout impôt ; et Son Altesse Electorale ayant daigné répondre aux requêtes de monsieur le comte de Nassau-Weilburg en exemptant d'impôts le dit terrain, tant que le bâtiment construit dessus servira de théâtre ; Son Altesse Electorale a daigné faire dresser par la chancellerie l'acte de concession ci-joint et le signer de sa propre main. *Mannheim, le 10 juin 1732.* » (Archives de Karlsruhe. Cahier Mh. 3235, feuillets 3 et 4.)

(55) Peut-être le comte de Nassau-Weilburg recula-t-il devant la cherté du terrain. Le prix devait en être fort élevé, comme semble l'indiquer la demande d'exemption d'impôts.

(56) A cette époque, les locaux occupés par la Comédie française au Kaufhaus seront loués à une troupe allemande dirigée par un certain Fr. Molk, comme le prouvent deux actes des archives de Karlsruhe. L'un d'eux, un décret de la Chambre des finances, conclut que « la dite Chambre des finances a cédé au directeur Molk, moyennant un modique loyer, les locaux situés au rez-de-chaussée du Kaufhaus, où la Comédie française avait donné jusqu'alors ses représentations ». (Archives de Karlsruhe : actes datés de Mannheim, 5 nov. et 8 nov. 1743. Cahier Pf. gen. 1667, p. 40-43.)

(57) Cf. Heinrich von Feder : *Geschichte der Stadt Mannheim.*

(58) Kgl. Geh. Hausarchiv de Munich : Traitteursche collectanea. (Cité par le Dr. Fr. Walter : *op. cit.* p. 349.)

(59) Le mardi 17 avril.

(60) Cf. *Dictionnaire des Théâtres :* III, 56.

(61) Cf. *Anecdotes dramatiques :* II, 447.

(62) Cf. A. Pichler : *op. cit.* p. 2.

(63) Il débuta le mardi 16 mars 1694 par le rôle d'Harpagon. Il fit un second début le samedi 30 avril 1695 dans *La Fille capitaine.* Il fut reçu le 23 décembre de la même année et mourut très regretté, le lundi 2 décembre 1726, à l'âge de soixante-treize ans. (Cf. *Dict. des Théâtres :* III, 266 ; cf. également Lemazurier : *Galerie historique des acteurs du théâtre français :* I, 318.)

(64) Pauline Dumont de Lavoy débuta le mercredi 19 août 1739 dans *Andromaque* et fut reçue le lundi 4 janvier 1740. Elle se retira à la clôture de Pâques de 1759. (Cf. *Dict. des Théâtres :* III, 266 ; cf. également Lemazurier : *op. cit.* II, 227.)

La femme de Lavoy (Anne-Françoise d'Orvay Dauvilliers de Lavoy) débuta aussi à la Comédie française. Elle parut pour la première fois le lundi 30 juin 1705, dans *Horace* (Camille), et pour la seconde, le premier mai 1708, dans *Iphigénie* (Clytemnestre). Après un troisième essai (7 juin 1709, Agrippine de *Britannicus*), cette actrice ne fut pas reçue. Elle mourut le 12 mars 1722, âgée de trente-cinq ans. (Cf. *Dict. des Théâtres :* III, 266.)

(65) Archives de Karlsruhe. Cahier Pf. gen. 1667, p. 1. Cet acte est daté de Mannheim, 20 nov. 1736.

(66) Voici la traduction de cet acte :

« Son Altesse Electorale ayant gracieusement ordonné que les 1426 florins, 15 Kreutzers dûs à la Comédie française pour le mois de mai et payables par la Chambre des Finances, soient prélevés sur les encaissements quotidiens, la Chambre des Finances aura à donner les ordres nécéssaires. » (Archives de Karlsruhe. Cahier Pf. gen. 1667.)

(67) Cet intendant se nommait Elliot ; il s'occupa de la Comédie française jusqu'en 1746.

(68) Deux pièces des archives de Karlsruhe concernent ce de La Mareth, dont le nom a dû nous parvenir écorché. Les voici. La première est en français ; nous la citons en respectant l'orthographe ; nous traduisons la seconde :

a) « Monseigneur,

Vn comédien françois de la Cour de Vostre Altesse Electoralle, ayant Eu il ÿ a vne covple de mois une attaque d'apoplexie, qui la rendu paraletique de tout le corps, et réduit par ce triste accident dans la dernière des misères ; J'ay pris party de le faire transporter à L'Hospital de cette ville ou il a fallu payer, par jour, vn demi Escu pour sa nourriture, chauffage, Blanchissage et medicaments, que j'aÿ tiré de ses appointements de Comédien, qui sont finis à ce mercredy des Cendres.

A présent ce pauvre malheureux se trouve dans la dernière des misères, jncapable de Sortir de son lit et réduit à mourir de fain sans l'assistance et les bontés de Vostre Altesse Electoralle ; En voulant bien ordonner qu'ont continue a avoir soin, et Entretenir ce Comédien. Ceste vne œuvre de Charité, a laquelle Vostre Altesse Electoralle est si portée naturellement, et dont Jose la Suplier, avec tout le respect et la soumission dont j'aÿ l'honneur d'Estre

MONSEIGNEUR

de votre Altesse Elec.
le très humble et très obéissant
serviteur.

(La signature manque.)

Mannheim, le 26 février 1739. »

(Archives de Karlsruhe. Cahier Pf. gen. 1667, p. 9 et 10).

b)
« Votre Altesse Electorale ayant accordé à la requête faite en faveur du comédien français de La Mareth, que l'on payerait pour son entretien journalier jusqu'à sa guérison ou jusqu'à ce qu'il soit en état de s'en aller, la somme de 14 kreutzers, payable moitié par la Chambre des finances, moitié par la Caisse du Cabinet, faisons savoir à votre Gracieuseté que la somme a été payée et réclamons la part de la Chambre des finances. Mannheim, 23 sept. 1739. » (Archives de Karlsruhe. Cahier Pf. gen. 1667, p. 8.)

(69) Mademoiselle La Vassy, comme son camarade de La Mareth, fut frappée d'apoplexie. Il faut croire que ces attaques étaient contagieuses à Mannheim ! L'Electeur accorda un secours d'argent à la comédienne, comme le prouve l'acte suivant :

« Selon la gracieuse ordonnance de Votre Altesse Electorale adressée à nous le 23 septembre, nous avons ordre d'accorder jusqu'au premier septembre prochain à l'actrice française La Vassy, qui a été frappée d'apoplexie et qui se trouve en ce moment à l'Hôpital, la somme de 160 florins, déjà accordée à un comédien atteint du même mal et parti d'ici. Ces

fonds ayant été remis au dit comédien non comme pension annuelle, mais comme don unique, ils n'ont pas été prélevés sur les recettes des finances, mais sur une réserve spéciale.

Votre Altesse Electorale voudra donc bien ne pas s'offenser si nous hésitons à payer et si nous lui demandons de subvenir à cette dépense, vu les ressources des finances limitées par les ordres de Votre Auguste Personne. *Mannheim, 8 octobre 1741.* » (Archives de Karlsruhe. Cahier Pf. gen. p. 25 et 26.)

(70) Le lundi 21 juillet 1731. (Cf. *Dict. des Théâtres :* III, 64.)

(71) « Monseigneur,

François Elliot se trouvent créancier des Deux billets syjoint copie ce montant à vingt et cinq florint que monsieur le conseiller Wonderlich doit payer au Sieur des Hayes comedient ; Supliant très humblement Votre Altesse Electorale que ces deux billets me soit payé sans cela Jean séray la duppe à mon préjudisse et celui de ma familles. Espérant de la bonté de Votre Altesse Electorale, qui m'accordera ma demande, comme de faire des voeux au ciel pour Laprospérité et Santé de

Votre Altesse Electorale,
Monseigneur
Le très humble, très obéïssent
soumis Serviteur, françois
Elliot.

Mannheim, ce 4 juin 1743.

Copie :

Je reconnais devoir à Monsieur Vaissière Me Tapissier la Some de Douzes florints et demy, Sur mon quartal du mois de février prochain, fait à Manheim, ce 21 novembre 1742.

Bon pour 12 flor., 30 kr.

Des háyes.

Copie du second :

Je reconnais devoir à Monsieur Vaissière Maître tapissier La Somme de Douze florint et demy, que je lui payeray Sur mon quartal du mois de may prochain ; fait à Manheim, ce 21 novembre 1742.

Bon pour 12 florint, 30 kr.

DES HAYES.

(Archives de Karlsruhe. Cahier Pf. gen. 1667, pages 33 et 34.)

(72) Nous ajoutons entre parenthèses après chaque titre le nom de l'auteur.

(73) Kgl. geh. Hausarchiv de Munich: Traitteursche collectanea. (Cité par le Dr. Fr. Walter : *op. cit.* p. 349.)

(74) Charles-Philippe mourut le 31 décembre 1742, âgé de quatre-vingt-un ans, fort peu regretté d'un peuple dont « il avait mérité l'enfer », selon l'expression de Schlösser. Les poètes de la Cour louèrent le prince des vertus qu'il n'avait pas eues, mais personne, pas même Charles-Théodore, son successeur, ne se fit illusion en lisant des strophes semblables à celles-ci :

« Klage du betrübte Pfaltz,
Trauere, da dein Fürst erbleichet ;
Weine, weil Er von dir weichet ;
Nimm der Thränen nasses Saltz,
Leg bey Dessen Todten-Bahr
Diesz dein Wehmuths-Opffer dar.

*
* *

Deine Ceder die so schön,
Die so angenehm gegrünet,
Und zu Deinem Schutz gedienet,

Musz nun die Verwesung sehn.
Deiner Sonnen holder Blick
Treibt die Todtes-Nacht zurück.

*
* *

Dein behertzter Löwe fällt,
Doch so, dasz Er überwunden,
Und den Sieg im Todt gefunden,
Weil Er selbst das Feld behält.
Er besteigt des Himmels Thron
Und erhält die Sieges-Cron.

*
* *

. . . . . .
. . . . . .
Nun so schlaff und ruhe wohl,
Dein Gedächtnusz wird hier blühen,
Und stets solche Früchte ziehen,
Die da von Bewundrung voll :
Dann in Carol Theodor
Stellst Du Dich persönlich vor. »

(*Trauer-ode, welche bey Gelegenheit derer auf Ihro churfürstl. Durchleucht von der Pfaltz Herrn Herrn Caroli Philippi..... Glorwürdigsten Angedencken. Erfolgten betrübten Hohen Todtes-Fall, Den 5 und 6 Februar 1743, In denen zweyen Evangelisch-Reformirten Kirchen zum Heil. Geist und St. Peter allhier in Heydelberg gehalten.* Heydelberg; gedruckt in der Universitäts-Buchdruckerey, durch Johann Jacob Häner.)

L'Electeur repose dans la crypte de la chapelle du château de Mannheim, à côté de sa troisième femme Thérèse de Thurn et Taxis, morte en 1734.

CHAPITRE II

LA COMÉDIE FRANÇAISE A LA COUR DE CHARLES-THÉODORE

1743-1770

(1) SOURCES : Groszherzogl. Bad. General-Landes-Archiv. (Karlsruhe) : Cahiers Pf. gen. 1653 ; Pf. gen. 1667 ; Pf. gen. 3238 ; Pf. gen. Hofökonomie 3896. — Münchener Kgl. geh. Hausarchiv : Traitteursche collectanea. — Kgl. Kof- und Staatsbibliothek de Munich, département des manuscrits : Cod. gall. 423, 424, 425, 426, 427 et 430. — Collini : *Mon séjour auprès de Voltaire et lettres inédites, que m'écrivit cet homme célèbre jusqu'à la dernière année de sa vie.* — Collini : *Précis de l'histoire du Palatinat du Rhin depuis que la maison régnante le possède jusqu'à nos jours.* — Voltaire : *Correspondance* à partir de l'année 1753, passim. — Voltaire : *Olimpie, Tragédie nouvelle.....* Edition de Francfort et Leipsig (1763). — Les *Hof- und Staats-Kalender*, les *Almanachs Electoraux Palatins*, les *Almanachs de Bonne Fortune* et les *Etrennes Palatines.*

A CONSULTER : A Pichler : *op. cit.* ch. I. — Dr. Fr. Walter : *op. cit.* Partie II, ch. I et ch. XI. — Dr. Fr. Walter : *Archiv und Bibliothek des Grossh. Hof- und Nationaltheaters in Mannheim, 1779-1839.* — Lipowsky (Fel. Jos.) : *Karl Theodor, Khurfürst von Pfalz-Bayern..... wie Er war und wie es wahr ist.* — Haüsser : *op. cit.* II, p. 905-957. — Schlösser (F. C.) : *Geschichte des achtzehnten Jahrhunderts.* — Stöckle (J.) *Grundrisz einer Geschichte der Stadt, des Schlosses und des Gartens von Schwetzingen.* — Dussieux (L) : *Les artistes français à l'étranger.* — Nous indiquerons en note les autres références.

(2) Ou plus exactement Charles-Philippe-Théodore. L'enfant reçut ces trois prénoms de ses parrains, son grand-père le duc Théodore de Sulzbach, l'Empereur Charles IV et l'Electeur palatin Charles-Philippe.

(3) François Egon de Latour d'Auvergne avait épousé la fille unique du duc d'Aremberg et d'Arschot, héritière de Berg-op-Zoom.

(4) Marie-Anne accoucha le 29 mai 1728 d'une fille, qui reçut les prénoms de Marie-Henriette. Cette enfant mourut le 25 juin et sa mère ne lui survécut que trois jours. Leurs cadavres furent inhumés dans le tombeau des ducs de Sulzbach.

(5) Ce mariage eut lieu le 11 janvier 1731.

(6) Charles-Théodore eut aussi à cette époque un précepteur et un directeur de conscience. Ce double emploi fut confié au père jésuite Staudacher. (Cf. Lipowsky : *op. cit.* p. 3 et 4.)

(7) La table de Jean-Christian, dit Pöllnitz, était toujours magnifiquement dressée. Elle était de dix-huit couverts et des pages la servaient. Le baron, reconnaissant des excellents dîners qu'il dut faire chez le duc de Sulzbach, ajoute : Ce prince « a passé les premières années de sa jeunesse à la Cour de Lorraine, en France et dans les Pays-Bas. Ces différents voyages lui ont acquis de la politesse. » (Cf. Pöllnitz : *op. cit.* II, p. 29.)

A la mort de son mari, Eléonore-Philippine se jeta dans la dévotion et en 1748, après avoir obtenu le consentement de

Charles-Théodore, se retira au couvent des carmélites de Neuburg. (Cf. Lipowsky : *op. cit.* p. 9.)

(8) Charles-Théodore vint à Mannheim de Bruxelles, où il était alors auprès de sa bisaïeule, la duchesse douairière d'Aremberg.

(9) Voici le « Studienplan » de Charles-Théodore, tel que Lipowsky nous l'a conservé :

« *a*) Etude de la religion et des dogmes, qui permettra plus tard, lorsque l'élève aura atteint un âge plus avancé, de passer à l'étude de la théologie.

b) Instruction donnée dans les langues allemande, latine, française et italienne. Enseignement de la langue anglaise.

c) Etude de l'histoire générale, de l'histoire d'Allemagne, de l'histoire palatine et de celle des pays limitrophes du Palatinat.

d) Poésie, éloquence, mythologie, antiquité, art plastique et dessin.

e) Géographie générale, et particulièrement géographie du Palatinat et de l'Allemagne.

f) Logique, métaphysique, philosophie et mathématiques.

g) Sciences naturelles et particulièrement celles qui permettront d'étudier la médecine et l'hygiène.

h) Etude de la Sagesse et de la Prudence. »

(Cf. Lipowsky : *op. cit.* p. 10 et 11.)

(10) A Leyde et à Louvain. Cette seconde Université, fondée en 1426 par Jean IV de Brabant et considérée longtemps comme la première d'Europe, jouissait encore au commencement du XVIIIe siècle d'une très grande réputation.

(11) Cf. Dr. Fr. Walter : *Geschichte des Theaters..... op. cit.* p. 96.

(12) Ce mariage fut célébré avec grand éclat en janvier 1742.

(13) Depuis les couches malheureuses de l'Electrice (28 juin 1761), Charles-Théodore n'eut plus aucun rapport avec sa femme et observa seulement vis-à-vi d'elles le cérémonial exigé par l'étiquette de la Cour. L'hiver, les deux époux habitaient des ailes différentes du château de Mannheim. L'été, Elisabeth-Augusta se rendait aux environs de Worms, à la résidence d'Oggersheim, et y

restait toute la belle saison, que son mari passait à Schwetzingen. La musique était la seule distraction de la princesse, qui avait à son service une bande de violons.

(14) Les grands couverts furent supprimés ; l'Electeur et l'Electrice prirent leurs repas séparément.

(15) Cf. Schlösser : *op. cit.* II, 220-227.

(16) Père jésuite.

(17) Une de ces favorites était la danseuse Huber. Cette ballerine, fille d'un boulanger de Mannheim, fut faite comtesse de Bergstein. Charles-Théodore eut encore pour maîtresse une figurante de l'opéra, nommée Josepha Seyffert ; elle reçut le titre de comtesse de Heydeck. La fille que l'Electeur eut de la Huber, épousa un prince d'Isenburg, et du fils naturel que Charles-Théodore eut de la Seyffert descend l'illustre lignée de Bretzenheim.

(18) Cf. Riesbeck (baron K. de), *Lettres d'un voyageur français sur l'Allemagne.*

(19) Nicolas de Pigage naquit à Nancy en 1721. Il fit ses études à l'Académie royale des Beaux-Arts et vint ensuite travailler sous la direction de son père, qui était premier architecte du roi Stanislas.

Après avoir séjourné quelque temps à Lunéville, le jeune homme entreprit des voyages en Italie, en France et en Angleterre. En 1748, il fut appelé à la Cour de Charles-Théodore en qualité d'Intendant des bâtiments électoraux. Ce fut alors que l'artiste acheva le château commencé sous Charles-Philippe et qu'il dessina les jardins de Schwetzingen.

Il mourut à Mannheim à l'âge de soixante-quinze ans. Son maître lui avait conféré le titre de conseiller (Hofkammerath).

Nicolas de Pigage, qui était membre de l'Académie de Saint-Luc de Rome et de celle des Beaux-Arts de Paris, écrivit un catalogue raisonné de la Galerie électorale de Dusseldorf.

(20) Et cependant il faut lire la prose dithyrambique et les platitudes rimées des *Almanachs de Bonne Fortune*, qui se pâment d'admiration devant cette « demeure de plusieurs divinités » :

«... Mais quel est ce palais majestueux, dont les ailes et les pavillons font un ensemble varié d'appartements immenses ? C'est ici véritablement la demeure de plusieurs divinités :

L'on y trouve toujours la bonté, la clémence,
La sagesse, la paix, la force et la prudence,
La grandeur, la fidélité,
La justice et surtout la sainte vérité ;
L'on y révère la puissance
Qu'entretient toujours l'abondance.
Les sages et les grands y fêtent l'amitié,
Et c'est le seul palais où l'on voit la piété.
Puissent ces temps heureux de Rhée et de Saturne
Y conserver toujours cette bonne fortune !
A l'aile droite Apollon tient sa cour,
Les Muses et Minerve en ont fait leur séjour.

Outre tous les dieux bienfaisants, les divinités agréables y sont aussi rassemblées ; les grâces et les plaisirs innocents y répandent cette admirable aménité, qui en fait un nouvel Olympe. » (Cf. *Almanach de Bonne Fortune :* années 1770, 1771 et 1772.)

(21) Cf. J. Stöckle : *op. cit.* p. 11 et suiv. Cf. également : A. Maier : *Die Schwetzinger Altertumsfunde.*

(22) Cf. Lettre de la duchesse de Hanovre à Charles-Louis, 6 juin 1663.

(23) Nicolas de Pigage dessina les plans de ce nouveau château. Deux aquarelles, qui en donnent l'élévation, sont conservées à la Bibliothèque de l'Université d'Heidelberg. (Carton A 2565, 10.)

La résidence électorale eût été composée d'un corps de logis principal couronné d'un toit en forme de dôme. A ce corps de logis se seraient rattachées deux ailes terminées par des pavillons. Des colonnes corinthiennes, des guirlandes et des faisceaux d'armes du plus bel effet auraient décoré les façades.

(24) Ces ailes, construites à l'italienne et ornées de vases de fleurs et de corbeilles de fruits, furent élevées entre 1748 et 1755 par l'architecte Raballiati. Elles ne coûtèrent pas moins de 140.000 guldens.

(25) Nicolas Guibal, premier peintre de la Cour de Wurtemberg, naquit en 1725, à Lunéville, où son père, nîmois d'origine et sculpteur distingué, était au service du roi Stanislas. A l'âge de seize ans, le jeune homme se rendit à Paris et travailla à l'Académie des Beaux-Arts, sous la direction de Charles Natoire. En 1748, n'ayant obtenu qu'un second prix, Guibal mécontent quitta la France et partit pour Stuttgart, où il trouva à exercer ses talents.

Le grand-duc lui accorda sa protection et l'envoya terminer ses études en Italie. Après avoir séjourné quatre ans à Rome, l'artiste fut ramené dans le Wurtemberg par Frédéric de Bayreuth et commença à décorer les châteaux du souverain. Ce fut alors que Charles-Théodore manda Guibal à Schwetzingen, où il peignit des plafonds et des panneaux.

Il mourut en 1784, après avoir été nommé directeur de la Galerie grand-ducale de Stuttgart.

(26) Köbel (Ferdinand) naquit à Mannheim en 1740. Son père, qui était fonctionnaire de l'État, le destina à cette carrière et lui fit étudier le droit à Heidelberg ; mais le futur peintre, dont la vocation artistique s'était révélée de bonne heure, dessina avec plus de zèle qu'il ne suivit les cours de l'Université. En 1762, Charles-Théodore, ayant eu sous les yeux une composition de Köbel, fut frappé de son talent et voulut l'encourager. Une pension permit au jeune homme de se livrer à son occupation favorite. Il séjourna dix-huit mois à Paris et, à son retour dans le Palatinat, fut nommé premier peintre de l'Électeur.

Il mourut en février 1799, âgé de cinquante-neuf ans.

(27) Edme Bouchardon, né à Chaumont (Marne) en 1698, mort en 1762, élève du célèbre Guillaume Coustou, ne fut pas attaché au service de Charles-Théodore. A la mort du roi Stanislas, l'Électeur, par l'entremise de Guibal, se procura des plombs et des marbres, que le maître avait sculptés pour la Cour de Lunéville. Ces œuvres d'art se payèrent un prix dérisoire : les plombs furent vendus dix sous la livre.

Parmi les plus beaux Bouchardons de Schwetzingen, on remarque le groupe d'Arion, qui décore le grand bassin du parterre, et les « Enfants de Bacchus », amours à la Boucher jouant avec un bouc couronné de ceps et de fruits. (Cf. Caylus : *Vie de Bouchardon*, 1762 ; Carnandet : *Notice historique sur Bouchardon, suivie de quelques lettres de ce statuaire*, 1855 ; Dussieux : *op. cit.* p. 213 et 489 ; Richard : *Guide du jardin de Schwetzingen*, 1830.)

(28) Énumérer et décrire tous les temples et les pavillons élevés par Pigage dans les jardins de Schwetzingen, nous entraînerait trop loin et d'ailleurs ne serait pas à l'avantage de l'artiste, parfois malheureux dans ses compositions. Mais comment passer sous silence le Temple de la Botanique, que l'Intendant des bâtiments électoraux construisit après un voyage en Angleterre et que l'on croirait détaché d'une gravure d'Earlom ? Mentionnons encore le Badhaus. Charles-Théodore ne pouvait rêver une plus délicieuse retraite pour abriter ses amours ou pour se livrer à la méditation. Dans le salon tendu de soies à ramages, dans la salle de bains tapissée de glaces, qu'encadrent le quartz et l'améthyste et où se reflètent des naïades sculptées par Pozzi, le prince recevait librement Josepha Seyffert, une des plus jolies ballerines de Mannheim. Dans le boudoir décoré de chinoiseries, dans le cabinet orné de paysages italiens, il faisait de la musique et étudiait devant un secrétaire en bois de rose, dont les cuivres sont dignes du ciseau de Gamain.

(29) Les rimailleurs ne manquèrent pas de chanter « ces aimables lieux ». Nous lisons dans un *Almanach de Bonne Fortune* daté de 1771 :

« Lorsqu'on est une fois dans ces aimables lieux,
L'on se croit transporté dans le séjour des dieux.
L'air doux et frais qu'on y respire,
Est formé des soupirs de Flore et de Zéphire,
Qui folâtrent parmi les fleurs ;
Et les oiseaux par leurs tendres ramages,

Viennent encore augmenter les douceurs,
Dont on jouit dans ces divins bocages. »

(30) « Un mot de sa bouche, écrit Anton Klein, un des *adorateurs* de Charles-Théodore, un de ses regards suffit pour tout attirer à lui. En sa présence, on se sent rempli de vénération. On est pris par sa grandeur et par son altesse, mais son aimable bonté adoucit et embellit l'éclat de sa majesté... On ne peut pas le quitter sans lui laisser son cœur. » (Cité par le Dr. Fr. Walter : *Geschichte des Theaters... op. cit.* p. 96.)

(31) Cf. Collini : *Mon séjour auprès de Voltaire,* p. 106.

(32) Parfois ces chasses consistaient simplement à tirer sur des animaux, qui défilaient devant les chasseurs, comme le montrent de curieux tableaux conservés au château de Schwetzingen. Une tribune construite au bord d'un étang abritait la Cour et des musiciens. Des piqueurs envoyaient à coups de fouet des cerfs dans l'eau, et seigneurs et grandes dames, commodément installés, visaient le gibier qui s'offrait à leurs fusils.

(33) Nous empruntons ces détails à une toile du Hofmaler Brinkmann, datée de 1755. (Galerie du château d'Heidelberg. *Catalogue* d'Albert Mays, n° 140.)

(34) Cf. Collini : *Mon séjour... op. cit.* p. 106.

(35) Nicolas de Pigage construisit le Temple d'Apollon, qui servait de fond au Naturtheater. Verschaffelt exécuta la statue du dieu. La scène et les coulisses de verdure ont aujourd'hui disparu.

En 1775, on représenta sur ce théâtre *L'Arcadia conservata,* opéra en un acte d'auteurs inconnus. La brochure conservée à la bibliothèque du Théâtre de Mannheim (*cat.* Walter, n° 230 [148]) porte la mention suivante : « Azione teatrale p. mus. da rappresentarsi... sul teatro di verdura naturale in prospetto del tempio d'Apollo nel giardino elettorale di Schwetzingen. »

Ajoutons qu'en 1897, à l'occasion d'une fête donnée à Schwetzingen, on reconstitua le *Naturtheater* et qu'on y joua *Les Fourberies de Scapin* (*Spitzbuben-Streiche*).

(36) « ..... Vu l'état critique des Finances, l'Electeur n'a pas l'intention d'accorder plus longtemps que le mois d'octobre prochain la somme payée pour la subsistance des comédiens français en séjour ici..... » (Ordonnance datée de Mannheim, 6 mai 1743. Archives de Karlsruhe. Cahier Pf. gen. 1667, p. 29.)

(37) La supplique des comédiens français est datée de Mannheim 30 mai 1743. Comme l'acte précédent, elle est rédigée en allemand. (Archives de Kalsruhe. Cahier Pf. gen. 1667, p. 31.)

(38) Kgl. geh. Hausarchiv de Munich : Traitteursche Collectanea. (Cité par le Dr. Fr. Walter : *Geschichte des Theaters... op. cit.* p. 349.)

(39) Ulric-Frédéric-Woldemar, comte de Löwenthal, était né à Hambourg en 1700. Engagé à treize ans comme simple soldat, il servit d'abord dans les armées impériales, se distingua à Peterwardein, à Belgrade et fit les campagnes de Sicile de 1718 à 1721. Il passa ensuite au service d'Auguste III, roi de Pologne et Électeur de Saxe, qui le nomma Inspecteur de l'infanterie. Après de brillants succès sur le Rhin (1734-1735), le comte, dont la réputation n'avait pas cessé de s'accroître, fut appelé par l'Impératrice de Russie. Il s'illustra au siège d'Otchakow (1736), chassa les Tatars de l'Ukraine, battit les Turcs à Choczim et prit part à l'expédition dirigée contre les Suédois en Finlande.

C'est alors que, sur les instances de Maurice de Saxe et sur celles de Louis XV, Löwenthal accepta le grade de lieutenant général en France (1743). Ses prodiges de valeur à Fontenoy, à Gand, à Oudenarde et surtout à Berg-op-Zoom lui valurent le bâton de maréchal.

La paix d'Aix-la-Chapelle (1748) permit à cet infatigable guerrier de prendre quelque repos. Il consacra ses loisirs à l'étude et mourut en 1755, membre honoraire de l'Académie des sciences.

(40) Nous disons *momentanément*, car cet acteur est nommé avec le titre de « Directeur de la Comédie » dans un acte daté du 19 novembre 1761. (Archives de Karlsruhe. Cahier Pf. gen. 1653.)

Dans ce reskript rédigé par un Allemand, qui orthographiait le français comme il le prononçait, le nom de Javigny est écrit *Chavigny*.

(41) En l'absence d'Elliot, l'ancien intendant du Kaufhaus, Charles-Théodore transmet la direction de la Comédie française à Harold avec un traitement annuel de 1000 guldens. Le nouveau directeur doit veiller « au bon ordre des acteurs et à l'exécution de leurs devoirs pour le plus grand plaisir de l'Electeur ». (Acte daté de Mannheim, 27 septembre 1746. Archives de Karlsruhe. Cahier Pf. gen. 1653.)

(42) Le baron de Vieregg exerça ses fonctions de 1744 à 1750.

(43) « Son Altesse Sérénissime Electorale ayant l'intention de faire transformer les deux pièces qui se trouvent dans l'aile gauche de la Résidence au-dessus du Tribunal pour les représentations des Comédies, des Pastorales..... etc., etc., nous en donnons connaissance à la Chambre des Finances. *Mannheim, ce 22 Juin 1748* ». (Archives de Karlsruhe. Cahier Pf. gen. 3238, p. 1.)

Aujourd'hui, il ne reste plus rien de cette salle, que Widder mentionne dans sa *Description historique et géographique du Palatinat* :

« Den linken Hauptflügel beschlieszet die Kurfürstliche Hofkapelle, und dieser folgt abermals ein bis an die nördliche Seite der Vestung reichender Querflügel, in welchem vormals die Französische Schaubühne bestanden hat. » (Cf. Widder : *Versuch einer vollständigen Geographisch-Historischen Beschreibung der Kurfürstl. Pfalz am Rheine*. I, 100.)

(44) Archives de Karlsruhe. Cahier Pf. gen. 3238, p. 5.

(45) Ce fait est prouvé par un acte daté de septembre 1748, que cite le Dr. Fr. Walter. (*Geschichte des Theaters... op. cit.* p. 247.)

(46) Un acte des Archives de Karlsruhe (Cahier Pf. gen. 1653) nous apprend qu'Eberstein recevait pour la surveillance de la Comédie française un traitement de 600 florins. En 1756, lorsque

nos acteurs furent congédiés momentanément, le baron n'en continua pas moins à toucher ses appointements.

(47) Nous connaissons les noms de deux de ces secrétaires :

1° Kirschwing, mentionné dans le tableau du personnel que nous publions.

2° François Lucas, cité dans le *Hof- und Staats-Kalender* de 1761 (p. 28) et dans l'*Almanach Electoral Palatin* de 1768 (p. 30).

(48) Nous donnons ce tableau tel que le cite Anton Pichler d'après un *Almanach Électoral Palatin*. Le régisseur du Théâtre de Mannheim n'indique pas la date de cet Almanach, qui dut paraître entre 1750 et 1754 et que nous n'avons pas pu retrouver.

(49) Les noms de quelques-uns de ces comédiens ne sont pas inconnus dans l'histoire de notre Théâtre :

Il y eut un Desmarais (ou Desmarets), qui débuta à Paris le vendredi 3 février 1741 par le Crispin du *Légataire* et qui ne fut pas reçu. Est-ce lui qui fit partie de la troupe électorale ?

Quant aux Le Grand de Mannheim, peut-être appartinrent-ils à la famille dont quatre membres furent applaudis aux Français de 1694 à 1740.

Ajoutons que c'est également à cette époque que joua à la Comédie française palatine Mlle Hamoche, fille d'un acteur forain qui s'était rendu célèbre dans l'emploi des *pierrots*. A en croire le *Dict. des Th.* (III, 59), cette actrice mourut à Mannheim vers 1750.

Dans les distributions des ballets d'Étienne Lauchery, le lecteur trouvera les noms d'un sieur et d'une demoiselle Hamoche. Ces danseurs étaient sans doute parents de la comédienne.

(50) Dangeville de Montfleury se retira le 30 mai 1742. (Cf. *Dict. des Théâtres. Sup.* p. 249.)

(51) Cf. *Dict. des Théâtres. Sup.* p. 469.

(52) A Paris, la Troupe du Roi avait, elle aussi, son corps de ballet. En 1753, l'Opéra, jaloux des succès remportés par les danseurs de la Comédie-Française, obtint un arrêt qui condamnait le tripot comique à 1000 livres d'amende et lui interdisait de faire

battre des entrechats. Sans tarder, les sociétaires fermèrent leur théâtre et se rendirent à Compiègne pour implorer la protection du roi. Leur requête fut entendue : Louis XV cassa l'arrêt du Conseil.

Cet événement donna naissance à un spirituel pamphlet commençant ainsi :

« SIRE, vos fidèles Sujets,
Les Gens tenans la Comédie,
Paisibles supports de Thalie,
Et tous ennemis des Procès,
Osent se plaindre du succès
De cette fière Académie,
Par qui leur troupe est avilie,
Et voit proscrire les ballets. »
. . . . . .

(Cf. *Les très humbles et très respectueuses Remontrances de Mrs. les Comédiens du Roi, Pour obtenir la suppression d'un Arrest du Conseil, qui leur défend les Ballets et les condamne.....* etc., etc. MDCCLIV.)

(53) C'est à Berlin que Cosmo Collini, florentin de naissance, mais français d'adoption, était entré au service de Voltaire. Il y resta jusqu'en 1756. Une curieuse aventure fut cause de son départ.

Un jour, on vint avertir le jeune homme, occupé à écrire « à une demoiselle de la petite ville de Rolle », que madame de Fontaine arrivait aux Délices. On le pria d'aller au-devant d'elle avec un équipage. Collini obéit et quitta son bureau sans ranger sa lettre inachevée. Une femme de chambre la lut et y voyant madame Denis tournée en ridicule, s'empressa d'apporter le poulet à sa maîtresse.

A son retour, le secrétaire est reçu avec froideur. Surpris autant qu'affligé, il gagne son appartement, constate la disparition de l'épître et devine le sujet de sa disgrâce.

Le lendemain, Voltaire le fit venir dans son cabinet : « Je suis

obligé de me séparer de vous, lui dit-il. Ma nièce, à laquelle vous avez manqué, l'exige impérieusement. »

L'auteur de *Zaïre* était désolé de congédier le coupable, qu'il aimait et dont il était adoré. Après l'avoir paternellement grondé, il l'embrassa et lui remit un rouleau d'or.

Le 12 juin 1756, Collini se rendit à Genève et de là à Strasbourg, où il arriva un mois plus tard. Dans cette ville, il fut présenté au comte de Sauer, qui le chargea de l'éducation de son fils. Mais le métier de précepteur dégoûta vite le Florentin. C'est alors qu'il pria son ancien maître de solliciter pour lui un emploi à la Cour Palatine.

A la fin de décembre 1759, Collini fut appelé par l'Électeur, qui, charmé de ses talents, le prit pour secrétaire intime et pour historiographe.

Collini mourut en 1806, à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il était membre des Académies de Mannheim et de Berlin. On a de lui un *Précis de l'histoire du Palatinat,* quelques discours et un volume de Mémoires intitulé : *Mon séjour auprès de Voltaire.*

(54) Sur le « drame de Francfort », cf. G. Desnoiresterres : *Voltaire et la Société au XVIIIe siècle. Voltaire et Frédéric.* Ch. IX et X.

(55) A en croire Collini, de Mayence à Mannheim, Voltaire ne voyagea pas sous son nom :

« En découvrant les ruines, qui existaient encore dans le Palatinat du Rhin, en différens endroits que les Français, commandés par le maréchal de Turenne, brûlèrent et saccagèrent, Voltaire s'écria : Il est impossible que notre nation puisse être aimée dans ce pays : ces dévastations doivent rappeler sans cesse les habitans à la haine du nom français. Mon ami, ajouta-t-il, donnons-nous ici pour Italiens ; et il se donna pour gentilhomme italien à Worms, où nous couchâmes : l'aubergiste, qui parlait un peu la langue toscane, s'entretint avec lui pendant que nous soupions. Voltaire se livra à sa gaîté naturelle, lui fit croire mille choses singulières et rendit le souper fort divertissant ». (Cf. Collini : *Mon séjour..... op. cit.* p. 104 et 105.)

(56) Collini nous apprend en effet que Charles-Théodore avait

invité Voltaire dès son départ du Brandebourg à venir visiter le Palatinat. (Cf. Collini : *Mon séjour... op. cit.* p. 104.)

(57) Ce boudoir est une des rares pièces du château de Schwetzingen qui n'aient subi aucun changement depuis le départ de Charles-Théodore. Trumeaux fleuris, canapés et fauteuils laqués de blanc et recouverts de perse jonquille à dessins nacarat, commodes en bois de rose, dont les tiroirs ont gardé un parfum discret, bibliothèques, où des trompe-l'œil remplacent les livres absents, tout est encore là, tel que le prince l'a laissé ; et le temps en pâlissant les étoffes et les dorures n'a fait que leur ajouter un charme de plus.

(58) Voltaire avait commencé cet ouvrage quelques mois auparavant, sur la prière de la duchesse de Saxe-Gotha.

(59) Formey et plusieurs biographes de Voltaire ont prétendu que le poète lut à Charles-Théodore les premiers chapitres de *Candide*. Cela est impossible. On sait, en effet, que le célèbre roman fut inspiré à son auteur par le désastre de Lisbonne ; or cette catastrophe n'eut lieu que le 1er novembre 1755.

(60) Le 15 avril 1746, Alessandro Bibiena, qui avait construit l'opéra de Mannheim (voyez plus loin, ch. III, note 54), reçut l'ordre d'élever un théâtre à Schwetzingen. Les travaux de l'architecte furent interrompus et repris quelques années plus tard par Nicolas de Pigage.

La salle de spectacle fut achevée en 1752.

Elle est située derrière l'aile droite de l'orangerie, qui conduit au foyer. C'est par cette galerie que les spectateurs se rendaient à la représentation. (Cf. *Etrennes palatines* de 1769.)

La scène, où se dressent encore quelques mâts tout prêts à être équipés, est beaucoup plus profonde que large : elle mesure huit mètres soixante-dix de la cour au jardin et vingt mètres de la rampe au lointain.

Le cadre béant (rideau et manteau d'arlequin ont depuis longtemps disparu) laisse voir la salle toute blanche, ses baignoires, ses deux balcons et ses avant-scènes grillées, qui communiquent avec les coulisses. Les sièges du parterre ont été remplacés par des

bancs recouverts de reps grenat d'un fâcheux effet. Quant au plafond décoré de peintures allégoriques, il n'existe plus ; les planches sur lesquelles la toile était marouflée, sont aujourd'hui passées à la chaux.

Dans le premier dessus se trouvent les magasins à costumes et les loges d'acteurs. Sur les murs de l'une d'elles, on lit encore des noms d'artistes, qui jouèrent dans *La Foire de Village Hessoise,* ballet donné à Schwetzingen en 1772. Ces noms sont les suivants : Soucarini, Frank, Luzu, Weimberl, Boudet père, Neu (Neür) et Sartori. Le « garderobier » les avait écrits à côté des patères pour désigner l'habit de chaque danseur.

Le deuxième dessus est occupé par la machinerie.

Le théâtre de Pigage, dont les décorations sobres et discrètes font songer à une gravure de Moreau ou de Saint-Aubin, est complètement abandonné. La troupe de Mannheim y représenta devant le Grand-Duc en 1840 et, un an avant la Révolution badoise, le *Wilhelm Tell* de Schiller y fut applaudi.

(61) Le Sarrazin de la Comédie française électorale se nommait Le Noble. Nous ne savons rien de cet acteur, qui resta plus de dix ans au service de la Cour Palatine. Il jouait les *pères* et les *rois*. Ses principaux rôles furent : Lusignan (*Zaïre*) ; Jupiter (*L'Allégresse du Jour*) ; Le Hiérophante (*Olympie*). Ajoutons que ce dut être à lui qu'on confia les personnages de Zamti (*Orphelin de la Chine*) et d'Argire (*Tancrède*).

(62) Cf. Collini : *Mon séjour... op. cit.* p. 107.

(63) Cf. Lettre de Voltaire au comte d'Argental, 16 août 1753 :

« L'Electeur palatin m'a fait la galanterie de faire jouer quatre de mes pièces. Cela a ranimé ma vieille verve. »

A en juger par le répertoire de 1742, les trois autres tragédies données en l'honneur du poète furent *Œdipe, Alzire* et *Brutus*.

(64) Cf. Collini : *Les Vicissitudes de l'Académie des Sciences de Mannheim*, p. 9.

(65) Nous lisons dans une brochure de l'époque :

« ..... Elle (la bibliothèque) est au-dessus des archives, et consiste en une salle superbe de 100 pieds de long, de 48 de large et de 36 de haut.

A l'entrée de la salle est à droite le buste de l'Auguste fondateur et à gauche celui de madame l'électrice ; tous deux sont de marbre blanc et sculptés par le Chevalier de Verschaffelt.

La peinture du plafond de Krahe (*Kraher*) représente les Vertus, les Sciences et les Arts, qui à l'aide du Temps découvrent la Vérité ; leur déesse Minerve, près du trône de la Vérité, leur montre le chemin, qui y conduit. On voit à leurs pieds les Vices et l'Ignorance précipités dans l'abyme.

Au milieu de la salle, entre un globe terrestre et une sphère, on aperçoit un planiglobe du système de Copernic très artistement travaillé par George Adam à Londres.

La salle de la Bibliothèque a dans sa hauteur trois divisions. Des escaliers de pierre dérobés conduisent aux deux supérieures, qui sont entourées de balustrades en fer doré. Le bas de la salle contient l'histoire; la philosophie et les sciences occupent le premier étage ; au second sont les belles-lettres, et dans un corridor particulier derrière le second étage se trouvent la théologie et la jurisprudence.

Le nombre des volumes monte actuellement à plus de 80,000... »

(Cf. *Description de ce qu'il y a d'intéressant et de curieux dans la Résidence de Mannheim et dans les villes principales du Palatinat*, p. 11 et 12.)

Ajoutons que, lors de sa visite, Voltaire donna à la Bibliothèque électorale « le compagnon » du « malencontreux volume de poésies », qui avait causé l'aventure de Francfort.

Ce livre était un exemplaire des *Mémoires pour servir à l'histoire de la Maison de Brandebourg*. (Cf. Collini : *Mon séjour... op. cit.* p. 108.)

(66) « L'Electeur, écrit Collini, n'a rien épargné pour former un des plus rares cabinets de médailles. On connaît dans l'Europe la belle suite de médaillons qu'il a fait frapper de tous les Electeurs palatins, ses ancêtres, depuis que le Palatinat du Rhin parvint à Louis I, duc de Bavière en 1175, jusqu'à lui. Les inscriptions de ces médaillons contiennent les événements les plus remarquables de chaque règne. Celle qui remplit le

revers du sien, est d'autant plus belle et énergique, qu'elle est courte, modeste et qu'elle pouvait embrasser des événements glorieux. Charles-Théodore se contente de dire à la postérité que c'est lui qui a fait frapper ces médailles : HAEC NUMISMATA CUDI JUSSIT. 1758. » (Cf. Collini : *Précis de l'histoire du Palatinat du Rhin... op. cit.* p. 163 et suiv.)

Dans ce cabinet se trouvait également une médaille, que le prince avait fait exécuter en l'honneur de Voltaire. Elle était l'œuvre de Waechter et portait comme devise ce vers de la *Henriade :*

« Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur. »

Un second exemplaire de cette médaille avait pour inscription :

« Orpheus alter. »

(Cf. Lettres de Voltaire à Collini : 29 mars et 25 octobre 1769 ; 22 janvier et 20 février 1770 ; *Mémoires secrets*, 7 juin 1769 [XIX, 82] ; Longchamp et Wagnière : *Mémoires sur Voltaire et ses ouvrages*, I, 298 ; Desnoiresterres (G.) : *Essai d'iconographie voltairienne*, p. 50 et suiv.)

Disons enfin que, sur la prière de Collini, un habile sculpteur de Mannheim, nommé Linck, avait modelé le profil du poète et en avait fait un médaillon en plâtre de grandeur naturelle. (Cf. Lettres de Voltaire à Collini : 4 septembre et 20 octobre 1770 ; 13 février 1771.)

(67) La brochure précédemment citée nous apprend que cette galerie de tableaux contenait des œuvres de J. Vernet, A. Watteau, Salvator Rosa, Poussin, Breughel, Téniers, Isaac et Adrien Van Ostade, Franz Hals, Jordaens, Van Dyck, Van der Neer, Rubens, Rembrandt, Tintoret, G. Dow, Mieris, Wouwermann, Holbein et Cornelius Béga.

A en juger par ce que l'on voit encore au musée de Mannheim, les toiles de l'École flamande et de l'École hollandaise devaient être les meilleures.

(68) Nous extrayons d'un discours de Collini quelques passages relatifs à l'histoire de cette Académie, fondée en 1763 :

« Il (Charles-Théodore) commença par se déclarer protecteur de cet institut (1770) et daigna agréer la médaille que l'Académie fit graver en mémoire de ce glorieux événement. Cette marque flatteuse de distinction donna de la considération à cette nouvelle société littéraire. On vit tous les princes de l'Auguste Maison Palatine se faire un plaisir d'être inscrits sur les catalogues des membres de cette Académie.

Mais l'événement qui suivit bientôt cette démarche sera à jamais notable pour nous. Charles-Théodore, occupé toujours de l'ouvrage qu'il avait entrepris, ne croyait pas encore l'avoir porté à sa perfection. Il fallait lui assurer une stabilité, ce qu'on ne pouvait effectuer qu'en le rendant indépendant. Il attribua annuellement à l'Académie une somme pendant quelques années pour être successivement placée à intéret et lui servir d'entretien à l'avenir. Pour conserver la mémoire de cet événement, qui mettait le comble aux bontés de Charles-Théodore, l'Académie fit frapper un médaillon, qu'elle présenta à cet auguste souverain comme témoignage de sa vive reconnaissance. C'est ainsi que Charles-Théodore s'acquérait cette gloire, qui marche à la suite des Lettres et des Beaux-Arts et qui ne rappelle à la postérité que les vertus sociales, les progrès de la Raison et des connaissances utiles, la tranquillité et le bien-être des sociétés...

« ... L'Académie a joui toujours du droit de tenir ses séances dans le château électoral, particulièrement dans la Bibliothèque, où elle fit son ouverture en 1763, ou dans les salles qui en dépendent.....

« ... Lorsque notre Académie fut établie, Voltaire demanda d'en être membre et fut un des premiers à y être admis en qualité de membre honoraire (1764)... » (Cf. Collini : *Vicissitudes de l'Académie des Sciences de Mannheim*, p. 10-13.)

Parmi les autres Français qui tenaient de près ou de loin à cette docte assemblée, nommons : Nicolas Maillot de la Treille, bibliothécaire de Son Altesse Électorale, Joseph Terasse Desbillons, l'aimable fabuliste, et Caux de Cappeval, qui traduisit la *Henriade* en vers latins « ad usum colentis Musas iuventutis et omnium poeseos amatorum ».

Notre langue était de celles adoptées par l'Académie de Mannheim :

« Lingua in scribendis commentariis ac dissertationibus princeps Latina, Germanica et Gallica subsidiariæ sunto. » (Extraits des statuts, cités par Lipowsky : *op. cit.* p. 88.)

(69) Voltaire tint sa promesse et revint cinq ans plus tard à Schwetzingen. Mais, avant ce séjour, Charles-Théodore, à plusieurs reprises, avait prié le poète et madame Denis de se rendre à la Cour.

En octobre 1754, le souverain engageait son ami à passer l'hiver à Mannheim :

« J'aurai soin, ajoutait-il, que votre nièce puisse jouir des spectacles qu'elle désirera de voir. J'en ai donné la commission à Pierron (homme de confiance de l'Electeur). » (Cf. Lettre de Charles-Théodore à Voltaire. Mannheim, 20 octobre 1754.)

Les travaux et les maladies empêchèrent l'auteur de *Zaïre* d'accepter cette invitation.

En 1760, il voulut entreprendre un troisième voyage dans le Palatinat et en avertit Pierron : « Mettez-moi, je vous prie, aux pieds de Son Altesse Electorale et réservez à Schwetzingen une chambre à cheminée pour un pauvre malingre, qui fait du feu à la Saint-Jean. » (Cf. Lettres de Voltaire à Pierron, 16 décembre 1759 et 21 janvier 1760 ; à Collini, 21 janvier 1760.) Mais de nouveau la mauvaise santé de Voltaire mit obstacle à ce projet.

A partir de 1764, le « vieux malade » comprit qu'il lui faudrait renoncer à admirer encore le parc et le palais, dont il avait gardé un délicieux souvenir :

« Je suis obligé, écrivit-il à Collini, de prendre médecine quatre fois par semaine ; vous jugez bien que dans cet état je suis beaucoup plus digne de la boutique d'un apothicaire que de la Cour d'un prince aimable, plein d'esprit et de connaissances. » (Cf. Lettre de Voltaire à Collini, 11 juillet 1764.)

Depuis lors, il n'y eut guère de lettres adressées au Florentin, où le philosophe n'exprimât son regret de mourir sans avoir revu Schwetzingen. (Cf. Lettres de Voltaire à Collini, 19 oct., 27 oct., 7 nov. et 4 déc. 1764; 20 fév., 21 mai et 4 oct. 1765 ; 28 mai et 22 oct. 1766 ; 7 juil., 28 sept., 21 oct. et 11 nov. 1767 ; 29 mai 1768 ; 4 sept. 1772 ; 18 sept. 1775.)

(70) Cf. La lettre de Charles-Théodore à Voltaire sur *Olympie* que nous citons plus bas :

«... Le Noble, à qui vous avez vu jouer ici Lusignan, représentera *ce grand prêtre homme d'honneur, dont on rencontre ici-bas si peu de descendants...* »

Disons aussi que *La Pucelle*, loin d'avoir effarouché l'Électeur, l'avait beaucoup diverti. (Cf. Heigel : *Karl Theodor von Pfalz-Bayern und Voltaire.* Westermanns Monats-Hefte, Oktober 1889, p. 48, col. 1.)

(71) Cf. Kuno Fischer : *Festrede zur fünfhundertjährigen Jubelfeier der Ruprecht-Karls-Hochschule zu Heidelberg*, p. 84.

Ajoutons que dans sa *Schwärmerei* pour Voltaire, Charles-Théodore avait fait placer sur une commode de son cabinet le buste du poète en porcelaine de Frankenthal. (Cf. Collini : *Mon séjour.... op. cit.* p. 313.)

(72) Bouqueton et Rey, « maîtres des Ballets des Spectacles de S. A. S. Electorale », avaient réglé les divertissements de *L'Allégresse du Jour*. Ignace Holzbauer en avait écrit la partition. Voyez à l'Appendice la distribution de cet à-propos.

(73) La lettre où Voltaire annonçait à Charles-Théodore qu'il commençait *L'Orphelin*, est perdue. Le poète devait y avoir exprimé ses idées sur le drame shakspearien et avoir dit dans quelle mesure il fallait introduire en France l'action matérielle du Théâtre anglais. C'est du moins ce que fait supposer la réponse de l'Électeur :

« Je suis charmé d'apprendre par votre lettre, monsieur, que... vous

vous occupiez encore à orner le Théâtre français d'une nouvelle tragédie. Je suis bien impatient de la voir : You're in the right to think that I don't dislike the English taste, and I have borrow'd this way of thinking from the observations on this nation. Les trop grandes libertés de la tragédie anglaise étant réduites à de justes bornes par quelqu'un qui sait si bien les compasser que vous, monsieur, ne pourront que plaire à tous ceux qui jugent sans prévention. Je tombe moi-même un peu dans le défaut d'être prévenu, puisque je le suis déjà pour ce nouvel enfant légitime, dont je serai charmé de revoir le père, qui en fait tant et de si beaux. » (Cf. Lettre de Charles-Théodore à Voltaire, ce 28 août 1754.)

(74) L'esquisse en trois actes envoyée par Voltaire à Charles-Théodore se trouve à la Hof-und Staatsbibliothek de Munich. (Cod. gall. 426. Manuscrit in-4° de 29 pages. Ecriture de copiste.)

Le premier acte de cette version est semblable au premier acte de la version en cinq actes.

Le second est formé des scènes (moins développées) 2, 3, 4, 5, 6, 7, et 2, 3, 4, 5, 6 des actes II et III de la version en cinq actes.

Le troisième se compose des scènes (moinsd éveloppées) 2, 3, 4, et 1, 5, 6 des actes IV et V de la version en cinq actes.

(75) Cf. Lettre de Charles-Théodore à Voltaire. Schwetzingen, ce 17 septembre 1754. L'Électeur ajoutait : « Trois ou quatre personnes de goût, qui l'ont lue, n'ont pu en faire assez l'éloge et elles en ont été touchées jusqu'aux larmes..... »

(76) La lettre où Voltaire apprenait à Charles-Théodore qu'il remettait son ouvrage sur le métier, ne nous est pas parvenue. Nous n'avons conservé que la réponse de l'Électeur :

« J'ai reçu un peu tard, monsieur, la lettre, que vous m'avez fait le plaisir de m'écrire. Un voyage, que j'ai fait à Munich, en a été la cause. Je serai bien aise de voir les changements, que vous avez faits à vos chinois, et je le serai bien d'avantage quand j'aurai la satisfaction de vous revoir à Schwetzingen ce printemps. Je m'en fais une fête d'avance ; soyez-en bien persuadé. » (Cf. Lettre de Charles-Théodore à Voltaire. Mannheim, ce 20 février 1755.)

(77) Le manuscrit de *L'Orphelin* en cinq actes envoyé par l'auteur à Charles-Théodore se trouve à la Hof-und Staatsbibliothek de Munich. (Cod. gall. 427. Manuscrit in-4° de 45 pages. Ecriture de copiste.)

(78) Cf. Lettre de Charles-Théodore à Voltaire. Schwetzingen, ce 17 septembre 1754.

(79) Cf. Lettre de Charles-Théodore à Voltaire. Mannheim, 17 août 1755.

(80) Sur la « *réforme* du costume » par Lekain et par Mlle Clairon, cf. A. Julien : *Histoire du costume au Théâtre depuis les origines du Théâtre en France jusqu'à nos jours* (Paris, Charpentier, 1880); Ed. de Goncourt : *Mlle Clairon, d'après ses correspondances et les rapports de police.* (Paris, Charpentier, 1890.) Le lecteur nous permettra de le renvoyer également à notre dernier travail : *Voltaire et les Comédiens, interprètes de son Théâtre.* (Paris, Société française d'Imprimerie, 1900.)

(81) Cette toile (auteur inconnu), dont nous donnons une reproduction, se trouve à la Galerie du Château d'Heidelberg. Catalogue d'Albert Mays, n° 131.

(82) En effet, dans une curieuse miniature de cette époque (Galerie du Château d'Heidelberg), où Charles-Théodore est représenté au milieu de la Justice et des Arts, nous remarquons un comédien portant une cuirasse ornée de nœuds, un jupon à basques de métal, des cothurnes dorés et un manteau de pourpre. Il est coiffé d'un casque à panache rouge et blanc et tient d'une main un masque tragique, de l'autre une couronne de laurier. Quinault-Dufresne, Grandval et les acteurs de la vieille école ne se seraient pas habillés autrement pour jouer Pyrrhus ou Cinna.

Les costumes consacrés par la tradition étaient en usage à Mannheim et, sans doute, fort admirés du public, car les porcelainiers de Frankenthal déguisaient parfois leurs Amours en Crispin.

Quant aux autres costumes de comédie, les artistes se souciaient fort peu de les faire cadrer avec la pièce à représenter, à la grande indignation du Sieur Le Bauld, acteur français du Théâtre électoral:

« Une chose, écrivait-il, dans laquelle beaucoup de comédiens sont répréhensibles, c'est leur costume dans les pièces françaises : c'est-à-dire dans les Sujets modernes. On ne peut s'empêcher de rire lorsqu'on voit en même tems sur le Théâtre des Acteurs en velours, en satin, en habit de soye, en taffetas. Que peux-t-on penser de l'intelligence de ceux qui font ces contresens ? Le Comédien doit prendre garde en quel lieu, en quel tems se passe la scène et se vêtir comme la chose l'exige. J'ai vu jouer le Rôle du Métromane en habit de velours doublé d'hermine. L'acteur étant de ces Gens hautains, qui croyent tout savoir et avoir seuls un talent sublime parce qu'ils sont assés impudens pour s'annoncer comme tels, je crus devoir l'humilier, et m'approchant de lui, je m'écriai en lui adressant la parole : Il faisait donc bien froid à Paris quand Mr de l'Empirée y était ? —. Non, me dit-il, mais il fait froid ici... Alors, le prenant par le bras, je lui montrai la décoration, qui représentait un beau jardin, en lui demandant s'il ne trouvait pas que son habit contrastait trop vivement dans un lieu, qui annonçait la belle Saison. Il voulut me prouver, que l'Auteur et moi nous avions tort et je l'abbandonnai à l'épaisse matière, qui enveloppait son intelligence. J'ai vu de même le Velours, le Satin, les fourrures faire dans l'été des Coquettes (*comédie de Dancourt*) assaut avec le Taffetas et les autres habits d'Eté : De même dans le Préjugé (*Le Préjugé à la mode, comédie de La Chaussée*) et je vous en citerai cinquante de cette espèce. La plupart des Acteurs s'imaginent qu'ils doivent se vêtir pour la Saison et non pour la Pièce.

Cet abus n'est pas le seul. Les Actrices s'oublient encore plus que les Acteurs. Sont-elles chargées d'un Role de Paysanne ? Il faut une coëffure recherchée. On charge une tête rustique de tout l'attirail des Coquettes de la ville. — Paraître avec une coëffe de femme de village ! Oh ! cela est affreux. C'est de la dernière indécence. Une soubrette le dispute quelquefois en magnificence à sa Maîtresse. Est-ce un rôle de Vieille que doit représenter une Actrice ? Si ses traits sont flétris, elle les ranime autant qu'elle peut. Et si le charme de la jeunesse les honore encore, elle y ajoute tout ce que l'art lui suggère ; elle tire parti de l'habillement qu'elle va porter.» (Cf. Recueil de Pièces fugitives par le Sieur Le Bauld, comédien de S. A. S. E. Palatine. Lettre à M. D. en réponse à des observations qu'il m'avait envoyées sur le Théâtre. Hof- und Staatsbibliothek de Munich. Cod. gall. 423. Manuscrit in-4° de 209 pages.)

(83) Voyez plus haut note 46.

(84) Cf. Lettre de Voltaire à Collini. Schwetzingen, 2 août 1758.

(85) Parfois cependant les dépenses de la Comédie française excédèrent ces 30.000 guldens. En 1759, par exemple, les frais s'élevèrent à 34.655 guldens ; dans cette somme, 2.600 guldens étaient comptés pour les représentations données à Schwetzingen.

(86) Cf. Dr Fr. Walter : *Geschichte des Theaters..... op. cit.* p. 245.

(87) Archives de Karlsruhe : Cahier Pf. gen. 1667, p. 55.

(88) La lettre de Charles-Théodore à Voltaire sur *Olympie* permet de dater les représentations de *Tancrède :* elles eurent lieu pendant l'été de 1762.

Mais, dès l'année 1759, l'Electeur avait reçu un manuscrit de la tragédie. Ce manuscrit est conservé à la Hof- und Staatsbibliothek de Munich (Cod. gall. 425. Manuscrit in-4° de 109 pages ; écriture de copiste) et diffère en plusieurs endroits de la version définitive. Ainsi l'on n'y trouve pas la « claironade triomphante » du cinquième acte :

« ..... Il meurt et vous pleurez,
Vous cruels, vous tyrans, qui lui coûtez la vie !
. . . . . .
. . . . . .
....Arrêtez, vous n'êtes point mon père ! »

Le prince avait remercié l'auteur de son envoi. Dans cette lettre citée par Heigel (*loc. cit.* p. 46, col. 2), Charles-Théodore félicitait le poète d'avoir employé les rimes croisées et d'avoir si bien peint « l'esprit de la Chevalerie, qui par bonheur » n'existait plus. « Mais, continuait-il, chaque siècle a ses côtés ridicules et le nôtre en a peut-être encore d'avantage que les précédents. »

Ce ne fut qu'en 1761 que l'édition complète de *Tancrède* arriva à la Cour. Les lignes suivantes accompagnaient le volume :

« Ce pauvre vieillard suisse, cet homme si trompé dans tous les événements, qui arrivent depuis quatre ans, ce solitaire si attaché à Votre Altesse Electorale, qui voudrait être à vos pieds et qui n'y est pas ; cet amateur

de théâtre, qui aurait pu entendre les beaux opéras représentés dans le palais de Mannheim et qui peut à peine représenter le rôle du vieillard dans Tancrède chez des Allobroges calvinistes, prend la liberté de mettre aux pieds de votre Altesse Electorale une nouvelle édition de ce Tancrède, dont il eut l'honneur de lui envoyer les prémices... » (Cf. Lettre de Voltaire à Charles-Théodore. Ferney par Genève, 9 février 1761.)

(89) La seconde représentation eut lieu sur la même scène, le 10 octobre 1762. (Cf. *Avis* de Collini dans l'édition d'*Olympie*. Francfort et Leipsig, 1763.) Longchamp écrit donc à tort : « *Olympie* avait été représentée à *Mannheim* en *1763* devant l'Electeur palatin par les soins de Mr. Collini. » (Cf. Longchamp et Wagnière : *op. cit.* I, 196.)

(90) Cf. Lettre de Voltaire à Collini, 20 janvier 1762.

(91) Cf. Lettre de Voltaire à Collini, 12 février 1762.

(92) Les interprètes d'*Olympie* au Théâtre de Ferney étaient : Mme Denis (*Olympie*), Mlle Corneille (*Statira*), Voltaire (*le Hiérophante*), Cramer (*Cassandre*).

(93) Cf. Lettre de Voltaire à Collini. Délices, 23 avril 1762.

(94) Cf. Collini : *Mon séjour... op. cit.* p. 230.

(95) Cf. Lettre de Voltaire à Charles-Théodore, 5 juillet 1762.

(96) Cf. Lettre de Charles-Théodore à Voltaire citée par Heigel. (*Loc. cit.* p. 47, col. 2.)

(97) Et dans ses conseils, Voltaire n'oublie pas le fameux bûcher du cinquième acte :

« ..... Si la trappe réussit, je suis pour la trappe. Je ne me servis de coulisses pour brûler Olympie que parce que je ne pouvais avoir de trappe. Je faisais apporter un autel, haut d'environ trois pieds ; on portait sur cet autel les offrandes qu'Olympie devait faire ; elle montait sur un petit gradin, derrière cet autel. Les flammes cependant s'élançaient à droite et à gauche fort au-dessus des deux coulisses fermées, sur lesquelles étaient peints des tisons enflammés. Olympie descendait rapidement de son petit marchepied, elle passait comme un trait en se baissant un peu entre les deux coulisses ouvertes, qui se refermaient sur-le-champ ; elle se mettait en sûreté, et alors les flammes redoublaient..... » (Cf. Lettre de Voltaire à Collini. Délices, 30 août 1762.)

« ..... On a déjà dit, dans la dernière lettre, comment la scène du bûcher fut exécutée au château de Ferney. On prendra sur le théâtre de Schwetzingen le parti que l'on voudra ; mais il est essentiel que les prêtresses apportent un autel sur le devant du bûcher, et qu'Olympie monte sur ce petit gradin à l'autel. » (Cf. Lettre de Voltaire à Collini. Délices, 4 septembre 1762.)

« ..... Vôtre bûcher, mon cher intendant du temple, est bien au-dessus de mon bûcher ; mais aussi je n'ai pas un théâtre aussi étendu que le vôtre. Il n'appartient pas au philosophe de Ferney d'avoir le théâtre d'un Electeur. J'ai été obligé de me servir de coulisses, parce que la place me manquait. J'ai fait percer ces coulisses à jour ; les flammes, qui s'élevaient derrière ces coulisses, jetaient des étincelles à travers ces ouvertures ; tout était enflammé ; mais ma petite invention n'approche pas de celle dont vous m'envoyez le plan. » (Cf. Lettre de Voltaire à Collini. Ferney, 20 septembre 1762.)

(98) Elle était sans doute parente de Mlle Quinault-Denesle (1688-1713) et de Hugues Denesle († 1733), pensionnaires de la Troupe du Roi.

Mlle Clairon, qui n'a jamais manqué de se glorifier de ses élèves (Mlle Mélanie de Laballe, Mlle Dubois, Larive, et Mlle Raucourt), ne parle pas dans ses *Mémoires* de la créatrice d'*Olympie*.

(99) Cf. Lettre de Voltaire à Collini. Délices, 4 septembre 1762.

(100) Lettre de Voltaire à Collini. Ferney, 20 septembre 1762.

(101) Cf. *Avis* de Collini dans *Olympie*, édition de Francfort et Leipsig, 1763. Sur cette édition, voyez Benjesco : *Bibliographie voltairienne*, I, 65.

(102) On sait qu'*Olympie* ne fut donnée à Paris que le 14 mars 1764.

(103) Cf. Dr. Fr. Walter : *Geschichte des Theaters... op. cit.* p. 245.

(104) En 1762, ces comptes mentionnent 123 représentations de la Comédie française.

Dans les devis de 1763, on estime qu'il y aura 5 représentations de gala avec éclairage du *Théâtre* et de l'*Orchestre ;* 175 représen-

tations ordinaires avec éclairage des *deux grands flambeaux* et avec éclairage du *Théâtre* pendant les ballets. (Cf. Archives de Karlsruhe. Pf. gen Hofökonomie 3896 ; cité par le Dr. Fr. Walter : *ibid.* p. 246.)

(105) Cf. *Etrennes palatines pour l'année 1769*. Article : *Spectacles de la Cour.*

(106) « Les salles de Spectacles réunissent les chefs-d'œuvres des beaux-arts à la magnificence et au bon goût ; les étrangers sont de nouveau agréablement surpris, qu'à l'entrée de tous les spectacles, l'on aye rien à payer. Tout se ressent de la bienfaisance du Maître : ses grâces et ses bontés se répandent de toutes parts et l'on a à chaque pas des motifs nouveaux d'admiration, de respect, de reconnaissance et d'amour..... » (*Almanach de Bonne fortune*, année 1771.)

« L'entrée de tous les spectacles est libre, et on s'empresse à témoigner à tous les étrangers la considération qu'on doit à leur rang et à leur naissance. » (*Etrennes palatines pour l'année 1769*. Article : *Spectacles de la Cour.*)

(107) Antoine l'aîné et son frère Antoine cadet figurèrent parfois dans les ballets. On trouve leurs noms dans les distributions des *Noces de Gengis-Kan* et de *Mars et Vénus* (1766). (Voyez plus loin : ch. III, note 17.)

(108) Parmi ces *Pièces fugitives*, nous ne voyons à signaler qu'une « Ode sur l'Election de S. A. R. Monseigneur le Prince Clément de Saxe à l'Electorat de Trèves ».

« Cette ode, écrit Le Bauld, fut prononcée devant le Prince sur le Théâtre Electoral de Manheim, dans l'intermède des *Pélerins de la Mecque ou la Rencontre imprévue*, mis en musique par M. Gluck. Ce morceau fut amené par une petite scène entre l'Esclave Morachin et le Calender, au moment où ce dernier boit le reste d'une bouteille de vin. Il était surpris par son esclave :

LE CALENDER.

Qui te demande ici ?

MORACHIN.

Pardon, si je vous interromps, Patron. Mais en passant sur le port, je viens de trouver un papier, qui me parait être de conséquence, car il est bien enveloppé. Il est tombé de la poche d'un Européen, et, comme vous savez les langues occidentales, je vous l'apporte pour voir ce que c'est. Si cela pouvait nous procurer quelque bonne aubaine.

LE CALENDER.

Voyons. (*Après avoir déplié le papier.*) Mon pauvre garçon, ta trouvaille se réduit à rien.

MORACHIN.

Comment ?

LE CALENDER.

C'est une gazette. — Tiens, mon enfant.

MORACHIN.

Ah ! Patron, pour être au moins payé en quelque chose de la peine que j'ai prise de ramasser ce papier, voyez un peu quelles nouvelles il peut y avoir.

LE CALENDER.

Je veux bien te faire ce plaisir. (*Il prend le papier et lit :*)

« GAZETTE D'EUROPE »

Cette petite partie de la terre fournit à elle seule plus de nouvelles que les trois autres ensemble. Sagesse, Vertu, Sciences, Guerre, Héroïsme en tout genre, c'est l'école de tout. C'est dommage que l'Envie, la Calomnie et le Mensonge ayent aussi trouvé moyen d'en partager l'Empire.

« TROUBLES »

Passons cet article-là. Je souffre trop de ce qui fait gémir l'humanité.

« DISPUTES LITTÉRAIRES »

Choses fort inutiles à connaître, et que la police devrait empêcher d'être répandues. C'est là, ce que j'appelle l'école de l'égoïsme, de la fatuité et malheureusement de la Médisance et de la Calomnie. C'est là, où l'on s'exerce dans l'esprit de parti, que les Fanatiques se rendent si dangereux.

« FÊTES, ALLÉGRESSE, JOYE ET BONHEUR DES PEUPLES. »

Voyons ceci. C'est là, ce qui seul doit nous intéresser ».

Dans cet article se trouve l'ode de Le Bauld :

« Que ton clairon se fasse entendre,
Superbe Déesse aux cent voix !
A tout l'Univers vole apprendre
Le bonheur des champs Trévisois.
Ne prends point ces accens terribles.....
. . . . . »

Le reste ne vaut pas l'honneur d'être... cité. (Cf. Man. cit. p. 95).

(109) En voici le titre exact :

« Le négociant || et || Le Juif de Venise || Comédie en cinq actes, en prose, || tirée du Marchand de Venise || De Schakespear, || Par C. E. Le Bauld-De-Nans || .

On lit dans la dédicace de cette adaptation :

« ..... Les chefs-d'-œuvres du Théâtre Anglais sont assés connus de Votre Altesse Sérénissime Electorale, et je n'ai pas besoin d'entrer dans l'examen des beautés que renferme ce Drame. Elles sont en grand nombre, et de nature à faire regretter que ce célèbre Auteur n'ait pas vécu dans un Siècle moins barbare. Ses piéces plus correctes n'offriraient pas un contraste si bizarre des traits du génie le plus sublime mêlés aux ombres du mauvais goût. » (Cf. Hof- und Staatsbibliothek de Munich : Cod. gall. 424. Manuscrit in-16 de 85 pages.)

(110) Le 3 novembre 1768, une de ces troupes représentait pour la fête de Charles-Théodore *Die frohlockenden Schäfer* « mit einem Musicalischen Vorspiele. »

A la fin de la pièce, le Génie du Palatinat faisait le panégyrique de l'Électeur ; ce discours se terminait par les vers suivants :

« O lege groszer Gott, auf Carel deinen Segen,
Lasz dich o Himmel doch durch unser Flehn bewegen.
Es ruf und sing mit mir dasz ganze Schäfer Chor
Der Churfürst lebe lang in Carel Theodor.
(*Der Çorus ruft*)
Vivat Carl Theodor bis das die Welt
In ihr voriges Caos zerfällt ! »

(Cf. A. Pichler : *op. cit.* p. 21.)

(111) A. Pichler (*op. cit.* p. 21) fait remarquer que Théobald Marchand, acteur-directeur, « avait vu Aufresne avec profit. »

Sur la direction de Marchand, consulter : A. Pichler : *op. cit.* ch. III ; Dr. Fr. Walter : *Geschichte des Theaters... op. cit.* p. 250 et suiv. Voir également l'intéressant article du Dr. Eugen Wolff paru en feuilleton dans la *Francfurter Zeitung* du mardi 18 décembre 1900.

(112) De Corneille, on jouera surtout *Le Cid* et *Rodogune ;* de Molière, *L'Avare*, *Tartuffe*, *Les Femmes Savantes*, *Le Médecin malgré lui*, *Les Fourberies de Scapin* et *Le Sicilien* ; de Marivaux, *Le Jeu de l'Amour et du Hazard.*

Seront encore souvent représentés : *Eugénie*, *Le Barbier de Séville* et *Le Mariage de Figaro* (Beaumarchais) ; *Electre* et *Nanine* (Voltaire. *Nanine* sous le titre de *Jeanette*) ; *La Fille capitaine* (Montfleury) ; *Heureusement* (Rochon de Chabannes) ; *Beverley* (Saurin) ; *Le Babillard* (Boissy) ; *Le Père de Famille* (Diderot) ; *Pygmalion* (J.-J. Rousseau) ; *Les Deux billets* (Florian) ; *L'Oracle* (Saint-Foix) ; *L'Aveugle clairvoyant* (Legrand). (Cf. Les répertoires publiés par le Dr. Fr. Walter : *Die Bibliothek des grossh. Hof- und Nationaltheaters in Mannheim*, *op. cit.* II, 259 et suiv.)

(113) Charles-Théodore-Antoine-Marie baron von Dalberg (1744-1817) fut Intendant du Théâtre de Mannheim de 1779 à 1803. Les premières œuvres de Schiller furent données sous son consulat.

(114) Voici ce programme daté du 28 février 1778, *tel que le donne Anton Pichler* (*op. cit.* p. 30) :

MÉLANIDE

D'Arisée	Mad. de Haak.
Mélanide	Mad. de Dalberg.
Rosalie.	La gouvernante des enfants de Mad. de Dalberg.
D'Orvigny . . .	Le prince Guillaume de Birkenfeld.
D'Arvienne . . .	Mr. de Gemmingen.
Theodan	Mr. de Haak, le chanoine.
Le Valet	Mr. de Portia.

L'HEUREUSEMENT

Lisban.	Le prince Guillaume.
Lindor	Mr. de Dalbebg, Grand Estranson.
Pasquin	Mr. de Haak, fils, Grand Veneur.
Lisbanne	Mad. de Haak.
Marton	Mr. de Haak.

(115) « De leur côté, écrit Collini, les habitants de cette ville (Mannheim), accoutumés à trouver dans la présence de leur Souverain un appui, un soutien, un gage assuré de leur prospérité et de leur bonheur, ne purent voir ce fatal départ que frappés de la douleur la plus vive. On se ressouvient encore du spectacle attendrissant, que donnèrent les bourgeois de cette ville, lorsque, rassemblés dans les rues, ils entouraient le carosse du Souverain, qui partait, pour implorer de Lui de ne pas entièrement les abandonner et pour l'assurer qu'ils feraient toujours les vœux les plus ardents pour la conservation de ses jours..... » (Cf. Collini, *Vicissitudes de l'Académie..... op. cit.* p. 18.)

(116) Charles-Théodore mourut à la suite d'une attaque, le 16 février 1799. Le 15 janvier 1795, cinq mois après la mort de Marie-Elisabeth-Augusta, l'Électeur s'était remarié. Il avait épousé une princesse autrichienne, nommée Marie-Léopoldina.

CHAPITRE III

LA PANTOMIME ET LE BALLET

1743-1778

(1) SOURCES : Les brochures de la Bibliothèque du Hof- und Nationaltheater de Mannheim. — Les *Almanachs Electoraux Palatins.*

A CONSULTER : A. Pichler : *op. cit.* Ch. I. — Dr. Fr. Walter : *Geschichte des Theaters..... op. cit.* p. 159 et suiv. — Dr. Fr. Walter : *Archiv und Bibliothek des Grossh. Hof- und Nationaltheaters..... op. cit.* II, 203 et suiv. — Fétis (F.-J.) : *Biographie universelle des Musiciens et Bibliographie générale de la Musique.* — Nous indiquerons en notes les autres références.

(2) Cf. Dr. Fr. Walter : *Geschichte des Theaters..... op. cit.* p. 159 et 160.

(3) Scio reçut ce titre en 1746 avec six cents florins de gages. Il n'était auparavant que « Vice-directeur des Ballets ».

(4) Duruel mourut en 1756. Ses gages étaient de trois cent cin-

quante florins. (Cf. Dr. Fr.Walter : *Geschichte des Theaters..... op..cit.* p. 159 et 160.)

(5) A la Cour palatine, comme dans toutes les autres cours d'Allemagne, on chanta toujours l'opéra en italien.

Notre répertoire lyrique ne fut pas en honneur à Mannheim. On y donna seulement quelques-uns de nos opéras-comiques :

Le Jaloux corrigé (Paroles de Collé, musique de Blavet), 1754 ; *Cythère assiégée* (Paroles de Favart, musique de Gluck), 1759 ; *Zémire et Azor* (Paroles de Marmontel, musique de Grétry), 1776 ; *La Rosière de Salenci* (Paroles de Masson de Pézay, musique de Grétry), sous le titre de *La Festa della rosa*, 1776.

(6) Les arlequinades, que nous avons conservées, sont au nombre de cinq. En voici les titres et les arguments :

a) *L'Injustice vangée ou les Noces d'Arlequin avec Colombine, le tout par magie* (1747).

« Arlequin amoureux de Colombine, fille d'Anselme son maître, a le bonheur de lui plaire; ses rivaux, jaloux de cette préférence, conjurent sa perte, et en effet, sous pretexte de malversation, Arlequin se voit tout d'un coup chassé de la ville de Gaberne et condamné à passer le reste de ses jours dans un désert. Cette triste situation l'oblige à avoir recours à Albocant, fameux Magicien, qu'il rencontre dans le bois. Celui-ci, charmé de l'occasion qui se présente pour se vanger du tort que lui a fait Anselme de l'avoir mis à la besace et réduit à donner dans la magie, prend part au désastre d'Arlequin, et lui promet tout assistance. Effectivement, un moment après il lui indique le Secret de se rendre invisible, moïennant quoi Arlequin retourne à Gaberne, où il joue si bien son rôle, qu'à la fin Anselme, ne pouvant plus résister à toutes ses ruses et intrigues, est obligé de lui donner sa fille en mariage. En même temps, il prend à Anselme un remors de conscience, qui le détermine à rendre à Albocant un bien, qu'il s'était approprié de la manière du monde la plus injuste ; après quoi le Magicien renonce au grimoire, et vient s'établir une seconde fois à Gaberne, ainsi qu'Arlequin. »

b) *Arlequin Assassin ou Polichinelle amant disgracié* (1748).

« La Misère, dans laquelle Arlequin est retombé, l'ayant porté à devenir assasin et voleur de grands Chemins, un Magicien, qui arrive, lui procure le moyen d'abandonner ce métier, en lui communiquant l'art Magique, par la quelle il se fait transporter dans la ville la plus proche où

rencontrant Colombine, fille de Pantalon, déjà promise à Polichinelle, il est épris de ses charmes et appas ; Elle le trouve aussi de son goût, et répond à son amour ; De sorte qu'étant d'intelligence ensemble, ils viennent à bout, après plusieurs débats et obstacles, après bien des épouvantes causées à Pantalon et à Polichinelle, d'obliger le Père à consentir à leur Mariage, et de forcer Polichinelle d'y acquiescer, malgré qu'il en ait. Ce qui est suivi par après d'un accomodement général, après le quel Arlequin se defait du grimoire. »

c) *L'Amour Ennemi de la vieillesse ou Le docteur magicien* (1748).

« Le Docteur Balouard aiant fixé depuis long temps son domicile à Venise, devient amoureux de Diane, fille de Pantalon, riche marchand Venetien, lequel avoit promis sa fille en mariage à un de ses anciens amy de Naples, nommé Pandolfe. Le Docteur ne pouvant trouver moïen de se faire aimer de Diane, ny empecher le mariage de Pandolfe, étoit fort chagrin, lorsque le hasard luy fit tomber en main un livre de magie. Il en fut ravi, espérant par son moïen d'obtenir Diane. Dans le même tems, Aurele, jeune homme étranger, arrive de Naples à Venise ; Ayant vu Diane, il en devient aussi amoureux, ce qui donne matière au jaloux Docteur d'exercer plusieurs tours de sa nouvelle science, pour traverser les projets d'Aurele, quoyque le jeune étranger fut secondé par Brighelle et Polichinelle, qu'il avoit gagnés, par Arlequin, son valet, et par le penchant de Diane. A la fin le Docteur découvre par une Lettre, que l'étranger ne se nomme pas Aurele, mais Lucinde, et qu'il est le fils du Docteur Campane, son frère. Alors il revient à soy, jette au feu le livre magique, renonce à l'amour de Diane, et fait en sorte, en le déclarant son héritier universel, que Pantalon luy accorde Diane. »

d) *La Naissance d'Arlequin.*

« Pantalon désirant de choisir un Epoux digne de sa fille Colombine, dans le grand nombre d'Amans, qui la recherchent, et ne voulant pas cependant gêner son inclination, s'adresse à l'Oracle.

L'oracle leur déclare que le futur Epoux de Colombine naîtra d'une Baleine. Pantalon et sa fille étonnés d'une prédiction si mystérieuse prennent le parti d'attendre que le tems l'éclaircisse.

Arlequin, qui avoit eû le malheur d'être dévoré, et dont les ossements avoient été jettés dans la mer par un sauvage, est ressuscité par Neptune, qui le fait renaître de la gueule d'une Baleine. Circé le protége et lui donne la maturité de l'âge avec une taille et des forces proportionnées, enfin le pouvoir de se rendre heureux. L'ayant transporté dans la Ville, il y devient amoureux de Colombine et il a le bonheur de lui plaire. Les premiers amans sont congédiés et Arlequin leur joüe toute sorte de

tours par l'art Magique, que la Fée lui avoit donné. Pantalon, ne sachant pas que l'Oracle avoit voulû parler d'Arlequin en désignant l'Epoux de sa fille, le refuse pour gendre ; et s'appercevant qu'il est Magicien, et qu'il a tué Briguelle, il solicite le Juge à le condamner au supplice. Arlequin après s'être esquivé deux fois des mains de la Justice, déclare enfin sa naissance ; et sur cet Eclaircissement Pantalon lui donne sa fille, fâché de n'avoir pas connû plûtot sa naissance et mortifié des troubles que cette méprise avoit causés. »

e) *Arlequin*, *Paon*, *Pendule*, *Statue*, *Réchaud*, *Enfant et Ramoneur*. (1749).

« Le fils du Seigneur Alburci issu d'une illustre Maison de Naples, ayant reçu ordre de son Père de s'embarquer pour Venise, où ce dernier l'envoyoit épouser la fille de Pantalon son ancien ami, y arrive et se fait mener à une hôtelerie, suivi de son valet Arlequin, qui reconnoît leur Conducteur pour un de ses camarades. Le jeune Alburci, à qui la curiosité, peu après son arrivée, suggère l'envie de parcourir la Ville, passe sans le savoir sous les fenêtres de la maison de Pantalon, où Arlequin lui fait remarquer une jeune Beauté et sa Suivante, desquelles il s'approche à sa sollicitation. Surpris des charmes de cette adorable Personne, il en devient éperdûment amoureux, lui déclare l'effet subit des sentimens qu'elle lui inspire, lui demande la permission de lui tracer la violence de sa passion, et sur un silence, que la Suivante la presse envain de rompre, et duquel il tire un favorable augure, il se dépêche d'aller lui peindre par écrit les feux ardens dont il se sent brûlé. Agité du déplaisir de ne point trouver, à son retour, l'aimable objet qui l'enchante, il engage par argent son valet Arlequin à chercher les moyens de faire tenir sa lettre. Arlequin, dégoûté de son entreprise par les coups de bâton que son stratagême découvert lui a attirés, apprend son mauvais succès à son Maître, renonce à servir ses amours, et lui présente son ami Briguelle, dont il vante la fécondité en toutes sortes de ruses. Briguelle, récompensé d'avance, promet au généreux Alburci de s'employer utilement pour son service, et à Arlequin de partager le fruit de ses soins, s'il veut le seconder. Arlequin séduit travaille de concert avec Briguelle, qui à la faveur de divers déguisemens trouve le secret de le faire entrer plusieurs fois dans la maison de Pantalon. Arlequin, au lieu de profiter des momens propres à rendre la lettre, se laisse surprendre par le Vieillard à la fureur duquel il échappe souvent par les précautions de l'intriguant Briguelle, qui introduit Alburci lui-même chez sa Maîtresse. Pantalon, l'appercevant aux genoux de sa fille, lui en témoigne son ressentiment. Alburci, loin de se déconcerter, lui fait l'aveu de sa flamme, lui découvre

que sa fille ne dédaigne pas ses feux, et joignant ses prières aux siennes, le supplie d'approuver leur ardeur. Pantalon appaisé s'informe de la naissance d'Alburci, qui lui remet une lettre de son Père, et fort étonné de ce que le hazard avoit opéré ce qu'il avoit projetté avec son ancien ami, il lui apprend que sa fille est la personne que son Père lui destine, se réjouit avec lui de cette heureuse et singulière avanture et couronne leur amour. »

Nous avons encore trouvé deux arlequinades, dont les scénarios sont rédigés en allemand et en italien.

L'une fut représentée par des officiers, l'autre par des musiciens de la Cour.

La première s'appelle *Chacun à son tour* et fut jouée le 16 janvier 1754, jour de naissance de l'Électrice.

La seconde a pour titre : *Nuova burlesca in Pantomima intitolata Arlichino fortunato nell'amore.*

Son auteur, Signore Felici, avait pour interprètes les violonistes Ignaz Fränzl (*Pantalon*) et J. Tœschi (*Arlequin*,) le basson Sébastien Holzbauer (*Brighelle*), le clarinettiste Johann Hampel (*Covielle*). Le rôle de *Pierrot* était confié au décorateur Laurent Quaglio. Cette curieuse distribution donna au public le plaisir de voir triompher des artistes dans un art qui n'est pas le leur et où ce qu'ils ont d'hésitations paraît le plus raffiné des artifices.

(7) A en croire d'Argens, Arlequin, comme son confrère Hanswurst, était l'indispensable gracioso du Théâtre allemand. L'habit bariolé se mêlait aux tragédies les plus sombres :

« J'ai vû jouër il y a deux ans à Berlin, écrit le marquis, *La Mort de Charles XII.* Ce Prince, après avoir délibéré avec ses Généraux s'il donnera l'assaut à la Ville, a un long entretien avec Arlequin, que l'on a fait Soldat par force. Le Monarque demande gravement au Boufon s'il aime l'odeur de la poudre. Arlequin répond qu'il l'aime beaucoup quand cette poudre est du Tabac rapé. Il y a plusieurs Scènes dans ce goût. Enfin la Tragédie finit par la mort de Charles XII et par celle d'Arlequin. Le premier est tué dans la tranchée d'un coup de fusil ; le second déserte et est pendu. On aura peine à concevoir qu'on puisse

jouër de pareilles Farces ; mais j'en ai vû plusieurs autres encore plus extravagantes ; une entre autres où l'on doit couper la tête à six personnes, qui sont à genoux au milieu du Théâtre. Arlequin fait à ce sujèt beaucoup de mauvaises plaisanteries, et dans le tems que ces Gens-là tâchent par leurs prières d'émouvoir le Tyran, qui les a condamnés à la mort, Mezetin et Arlequin disent cent folies et cent impertinences. » (Cf. *Lettres philosophiques et critiques par Mlle C**** (Cochois) *avec les réponses de Mr. le Marquis d'Arg**** (Argens), à la Haye, chez Pierre Hondt, 1744. Un vol. in-32. Lettre XVI.)

(8) « Neptune, lisons-nous dans *La Naissance d'Arlequin* (I,3), paroissant sur les Eaux mené par des Chevaux marins, et accompagné de deux Sirènes, ordonne à la Baleine de s'arrêter, et appercevant encore la tête d'Arlequin, il la saisit de son Trident, et la fait avaler par force à la Baleine, puis lui ordonne de rendre le Corps d'Arlequin tout entier. La Baleine après bien des oppositions obéit, et ayant jetté par la gueule Arlequin au bord de la mer, elle disparoît. Neptune regardant attentivement le petit Arlequin, ordonne aux Sirènes de le régaler de leur Musique ; Elles obéissent. Arlequin écoûte leurs sons mélodieux, admire Neptune, et lui fait entendre, qu'il ne comprend rien à son Etat, ni à tout ce qu'il voit. La Musique finie, Neptune appelle des bois voisins la Magicienne Circé, qui sort aussitôt avec deux valets d'Ulisse métamorphosés. . . . . Neptune exige de Circé, qu'elle prenne le jeune Arlequin sous sa Protection, en lui enjoignant d'avoir soin de le rendre heureux, puisque les Dieux le prétendoient ainsi, enfin de lui donner promptement un âge plus mûr, et une taille plus grande. Circé promet d'obéir à Neptune, qui après lui avoir recommandé encore une fois Arlequin, s'en va accompagné de la Musique des Sirènes. »

A la scène 9, l'action se passe dans le temple, « où se voit l'Oracle ». Deux Grands-Prêtres « préparent tout pour le sacrifice, en faisant les gestes, les tours et les révérences accoutumées ». Entrent Pantalon, Colombine, Pierrot, Briguelle et Polichinelle :

« Les Prêtres reçoivent ceux, qui viennent d'arriver, lesquels, après avoir informé les Prêtres de leur intention, les suivent et imitent leurs révérences et leurs gestes. Après quoi ils se placent d'un côté et les Prêtres allument le sacrifice. On voit alors paroître aux pieds de l'Oracle un écrit enflammé portant la réponse de l'Oracle ; l'on y lit ces paroles :

COLOMBINE AURA POUR MARI,
QUI D'UNE BALEINE EST SORTI.

Les Prêtres font lire ces paroles à tous les assistans... »

(9) Cet opéra (paroles de C. Pasquini, musique de C. P. Grua) fut donné aux noces de Charles-Théodore. (Cf. A. Pichler : *op. cit.* p. 3 et 4.)

(10) Alexandre Tœschi fut Konzertmeister de la Cour de 1742 à 1758. (Cf. Dr. Fr. Walter : *Geschichte des Theaters.... op. cit.* p. 214.)

(11) Bouqueton composa également les ballets de *L'Allégresse du Jour* (1754), d'*Ippolito ed Aricia* (1759) et de *Cajo Fabrizio* (1760).

(12) Opéra de Métastase pour les paroles, d'I. Holzbauer pour la musique.

(13) Opéra de Math. Verazi pour les paroles, de Tomaso Traetta pour la musique.

(14) La partition de *Télémaque* était l'œuvre de Joseph Tœschi.

(15) La partition de *Ceyx et Alcyone* était l'œuvre de Cannabich.

(16) Opéra de Métastase pour les paroles, de Franz. Majo pour la musique.

(17) Ces deux ballets étaient de Bouqueton. J. Tœschi en avait écrit les partitions. Les principaux rôles étaient remplis par l'auteur (*Gengis-Kan*, *Mars*) et par les D^lles^ Rittern (*Canzadée*) et Perrin (*Vénus*). Dans *Mars et Vénus,* le personnage de l'Amour était confié au Sieur Antoine cadet.

(18) Jacques Boudet, le premier danseur, devait être parent d'un certain Boudet, « Maître à danser et Comédien François de campagne, » que signale le *Dictionnaire des Théâtres* (I, 471). Cet artiste appartint en 1724 à l'Opéra-Comique, alors dirigé par le Sieur Pontau.

(19) Dans *Télémaque*, les *pas* les plus applaudis étaient :

Un *pas de trois* (Calypso, Cupidon et Vénus).

Un *pas de deux* (Calypso et Télémaque).

Un *pas de quatre* (Calypso, Cupidon, Télémaque et Mentor).

Un *pas de deux* (Télémaque et Eucharis).

Un *pas de trois* (Télémaque, Eucharis et Calypso).

(Cf. Dr. Fr. Walter : *Geschichte des Theaters.... op. cit.* p. 161.)

(20) Cf. Le tableau du « Personnel de la Comédie française », que nous avons cité page 30.

(21)

« Lauchery war von seiner Kunst so eingenommen, dasz er das Ballet auf gleiche Stufe mit der Tragödie und dem Lustspiel stellte, ja sogar über Beide. In der Tragödie, meint er, bewundere man grosze erhabene Ideen, das Lustspiel biete einen noblen und erheiternden Genusz, — aber, was sei das Alles gegen das Ballet, welches beide Richtungen der Kunst nachahmend in sich vereinige und noch seine eigenthümlichen Schönheiten hinzufüge ? » (Cf. A. Pichler : *op. cit.* p. 12.)

(22) Joseph Tœschi, né en 1724, fut nommé Konzertmeister de la Cour en 1759.

En 1778, il suivit Charles-Théodore à Munich, et mourut dans cette ville le 12 avril 1788.

On a loué la délicatesse de ses partitions. Joseph Tœschi, dit Schubart, doit plus à la nature qu'à l'art. Il ne « raffine » pas ; il se laisse aller à l'inspiration de son génie.

(23) Ignace Holzbauer naquit à Vienne en 1711, suivant une autobiographie qu'on a trouvée dans ses papiers.

Son père le destinait au barreau ; mais l'enfant ne tarda pas à donner des preuves de sa vocation. Ses efforts pour déterminer ses parents à lui fournir les moyens d'étudier la musique furent infructueux. Il se lia avec quelques élèves de la maîtrise de Saint-Étienne, qui lui enseignèrent le chant, le clavecin, le violoncelle et le violon. Ses prières réitérées obtinrent de sa sœur qu'elle lui achetât un *Gradus ad Parnassum* de Fux. Muni de ce livre, le futur

auteur d'*Ippolito ed Aricia* étudia en cachette les règles du contrepoint.

Il fut contraint d'entrer chez le prince de Thurn et Taxis en qualité de secrétaire. Il suivit son maître à Laybach et, au bout de six mois, sur le conseil d'un ami, s'enfuit à Venise. Il y tomba gravement malade et dut retourner à la maison paternelle.

Après sa guérison, il reçut enfin l'autorisation de se livrer à ses goûts favoris et accepta une place de maître de chapelle chez le comte Rottal en Moravie. Il y épousa une jeune personne de bonne famille, dont la voix était admirable.

En 1745, les deux époux se rendirent à la Cour de Vienne, où ils furent engagés, lui, comme Directeur de la Musique, elle, en qualité de première cantatrice.

Deux ans après, ils partirent pour l'Italie, où pendant trois années madame Holzbauer se fit applaudir à Venise et à Milan.

En 1750, le Duc de Wurtemberg appela les artistes à Stuttgart ; mais leur séjour y fut de courte durée.

Bientôt, en effet, le Kapellmeister était mandé par Charles-Théodore et écrivait *Il Figlio delle Selve* pour l'ouverture du théâtre de Schwetzingen. Tel fut le succès de cet opéra, que l'Électeur retint Holzbauer à son service.

Il mourut à Mannheim le 7 avril 1783, après avoir entrepris de nouveaux voyages à Rome, à Florence et à Turin.

Il ne fut pas un compositeur de génie, mais ses œuvres tiennent une place honorable parmi les meilleurs ouvrages de l'époque. Mozart a loué la pureté de son style, ses fugues et surtout sa façon de faire accorder la partie vocale avec l'instrumentale.

Ajoutons qu'Holzbauer était lettré : il lisait les poètes italiens et latins et avait pour Horace une prédilection marquée.

(24) Christian Cannabich naquit à Mannheim en 1731. Il reçut ses premières leçons de musique de son père Martin Friedrich, qui était au service de Charles-Philippe. Le jeune homme travailla ensuite sous la direction de Jean Stamitz. Lorsqu'il eut

acquis un beau talent sur le violon, Charles-Théodore l'envoya en Italie pour y étudier la composition.

Après avoir été pendant trois années l'élève de Jomelli, Christian revint à Mannheim. Dix ans plus tard (1773), il fut nommé chef d'orchestre de l'Opéra et se distingua dans cet emploi.

En 1778, il alla remplir les mêmes fonctions à Munich, où le prince transporta sa cour. Ce fut vers ce temps que le Kapellmeister écrivit son opéra intitulé *Azagaja*.

Ses partitions de ballets sont restées célèbres. On cite particulièrement celle de *La Descente d'Hercule aux enfers*, ouvrage représenté à Cassel.

Cannabich mourut à Francfort-sur-le-Mein.

Mozart, qui estimait les talents de cet artiste, en parle avec éloge dans sa correspondance.

(25) *Thémistocle* (paroles de Métastase, musique de Jean-Christian Bach) fut représenté le 5 novembre 1772.

(26) *Roger dans l'Isle d'Alcine :* Musique de Joseph Tœschi. Décorations « inventées et dirigées » par M. Laurent Quaglio, « Décorateur de S. A. S. Electorale Palatine ».

(27) Cf. *Roger dans l'Isle d'Alcine :* Scène x et dernière.

(28) *Médée et Jason :* Musique de Christian Cannabich. Décors de L. Quaglio.

(29) En 1763, pour les fêtes données à Stuttgart, à l'occasion du jour de naissance de Charles-Eugène, Noverre avait composé un ballet intitulé *Médée et Jason.*

(30) *La Fiera di Venezia* (paroles de Boccherini, musique d'Antonio Sacchini) fut représentée le 22 novembre 1772.

(31) *La Mort d'Hercule :* Musique « de différens Auteurs ». Décors de L. Quaglio.

(32) *Achille Reconnu par Ulisse dans l'Isle de Scyros :* Musique de Christian Cannabich. Décorations « inventées et dirigées » par L. Quaglio.

(33) *L'Endimione* fut représenté en 1774.

(34) *L'Amour vainqueur des Amazones :* Musique de Christian

Cannabich. Décors de L. Quaglio. « Habits » dessinés par Mr. Egel, « Sculpteur de la Cour ».

(35) Cf. *L'Amour vainqueur des Amazones :* Scènes VII et VIII.

(36) *Les Incidents favorables à l'Amour :* Musique de Christian Cannabich. Décors de L. Quaglio. Ce ballet fut représenté avec *Il finto spettro*, opera buffa de Verazi pour les paroles et de Paesiello pour la musique (1776).

(37) *Palmerin d'Olive* : Musique de Christian Cannabich. Décors de L. Quaglio. « Habits » dessinés par Mr. Egel. Ce ballet a cinq actes ; il fut joué seul (1776).

(38) Cf. *Palmerin d'Olive :* III, 2.

(39) *La Fête Printanière :* Musique de Joseph Tœschi. Décors de L. Quaglio.

(40) *Le finte gemelle,* operetta giocosa, furent représentées le 7 novembre 1772.

(41) Cf. *La Fête Printanière*, sc. II.

(42) Ibid., sc. V.

(43) Ibid., sc. VI.

(44) *Les Amans protégés par l'Amour :* Musique de Christian Cannabich. Décors de L. Quaglio.

(45) *La secchia rapita*, Dr. eroicomico de Boccherini pour les paroles et d'Antonio Salieri pour la musique, fut représenté le 5 novembre 1774.

(46) *L'Embarquement pour Cythère :* Musique de Christian Cannabich. Décors de L. Quaglio. Ce ballet fut représenté avec *L'Amore artigiano*, Dr. gioc. de Goldoni pour les paroles et de Florian Gaszmann pour la musique.

(47) Cf. *L'Embarquement pour Cythère*, sc. IV.

(48) *La Foire de Village Hessoise* : Musique de Christian Cannabich. Décor de L. Quaglio.

(49) *La Contadina in corte*, operetta giocosa d'Antonio Sacchini.

(50) Cf. *La Foire de Village Hessoise*, sc. I.

(51) *La Fête Marine ou La Rencontre Imprévue* : Musique de Christian Cannabich. Décor de L. Quaglio.

(52) *Le Rival Imaginaire ou Le Dépit Amoureux :* Musique de Mr. Deller, « cy devant musicien de S. A. S. Mgr. Le duc de Wurtemberg ». Décors de L. Quaglio. Ce ballet fut représenté au mois d'août 1774, à Schwetzingen, avec *Amor Vincitore*, opéra de Jean-Christian Bach.

(53) *L'Amant Jardinier :* « La musique est de Différens Auteurs ». Décor de L. Quaglio. Ce ballet fut représenté en 1775 avec *La Fiera di Venezia*.

(54) Cette salle d'opéra, qui se trouvait dans l'aile gauche du château, fut commencée en 1737 et terminée en 1741.

En 1795, pendant le siège de Mannheim par les Autrichiens, elle fut réduite en cendres. A l'endroit où les héros de Métastase chantèrent leurs passions, s'élève aujourd'hui la..... prison municipale. Habent sua fata.....

L'Antiquarius du Neckar, du Main et de la Moselle cite ce théâtre comme un des plus beaux de l'Europe :

« La scène est encadrée de colonnes en marbre noir ; les peintures du plafond et les décorations des loges sont du meilleur goût. »

L'acteur viennois Müller, qui séjourna à Mannheim en 1776, nous donne une description plus détaillée :

« ... Je suis allé, écrit-il, avec le capitaine des Gardes à l'opéra. Cet édifice est magnifique. On m'a dit que Bibiena l'avait construit. La scène n'est ni aussi haute, ni aussi large que celle de notre Kärnthnerthortheater, mais les places des spectateurs sont plus confortables. Au-dessus de la loge électorale se trouve une galerie réservée aux Cavaliers de la Cour et aux officiers... Elle est ornée de colonnes dorées. A droite et à gauche de l'orchestre, il y a deux tribunes demi-circulaires et faisant saillie, où se placent les trompettes et les timbaliers... » (Cf. Müller : *Abschied von der Schaubühne*. p. 213.

Enfin nous lisons dans *Les Etrennes palatines* de 1769 :

«... L'étendue de cette Salle, son architecture et la richesse de ses embellissements la rendent digne d'être vue. Lorsqu'on représente des

opéras dans cette Salle, on peut assurer que c'est une des plus brillants et un des plus majestueux spectacles de l'Europe. La magnificence de la Salle, la beauté et la variété des décorations, l'excellence de la Musique, la bonté de l'Orchestre, la présence des Souverains et de toute la Cour, l'affluence du monde, le concours des Etrangers font de ce lieu le palais du plaisir et de la Pompe. »

Ajoutons que le théâtre de Bibiena fut inauguré le 17 janvier 1742 par une représentation de gala donnée en l'honneur des noces de Charles-Théodore.

(55) Quelques chiffres : En 1775, 1776, 1777, les représentations de ballet exigèrent une dépense de 26.000 florins. En 1778, les frais ne s'élevèrent qu'à 24.000 florins. (Cf. Archives de Karlsruhe : Cahier Pf. 1664. Cité par le Dr. Fr. Walter : *Geschichte des Theaters..... op. cit.* p. 160.)

(56) Laurent Quaglio entra au service de Charles-Théodore en décembre 1758.

(57) Cf. Dr. Fr. Walter : *Geschichte des Theaters..... op. cit.* p. 160.

(58) Au talent de danseur, Le Grand joignait celui de chorégraphe ; Anton Pichler cite de lui deux ballets représentés en 1771 avec *Gli Stravaganti*, l'opéra de Piccini : *Enée et Turnus*, *Orphée et Eurydice*. (Cf. A. Pichler : *op. cit.* p. 13.)

(59) Cf. Dr. Fr. Walter : *Geschichte des Theaters..... op. cit.* p. 160.

(60) Cf. A. Pichler : *op. cit.* p. 11.

APPENDICE

LE

Retour de Lindor

OU

LE NOUVEL HEUREUSEMENT

COMÉDIE EN UN ACTE

A SON ALTESSE

SÉRÉNISSIME L'ÉLECTEUR PALATIN

MONSEIGNEUR,

Ce que j'ai l'honneur de dédier à Votre Altesse Sérénissime Electorale, *est une bagatelle dénuée de toutes prétentions : Elle n'a pour but que celui de pouvoir être lüe par* Votre Altesse *et de lui inspirer un moment de Curiosité ; là finissent mes souhaits.*

La petite Comédie appellée Heureusement, *m'a paru laisser désirer au spectateur une fin plus étenduë des actions et du sort du Jeune Lindor ; je me suis dit, que, puisqu'on le faisoit partir pour l'armée, l'on pouvoit aussi l'en faire revenir, et lui faire débiter autant d'étourderies qu'il en dit avant d'aller au feu ; là dessus, dans mes moments de loisirs, j'ai couché mes idées, j'ai tâché d'y mettre une petite intrigue qui interessât, sans trop tendre l'esprit.*

Heureux Monseigneur, *si en vous offrant cette minutie, je puis parvenir à vous prouver que la plus grande partie de mon tems est employé aux moyens de pouvoir vous récréer, et à l'objet plus*

essentiel encore, de reconnaître les obligations infinies que j'ai à Votre Auguste Personne.

C'est avec la plus parfaite soumission que je prends la liberté d'oser me dire

De Votre Altesse Sérénissime Electorale,

Le très humble, très soumis
Et très reconnaissant Serviteur :

ANTOINE, fils, L'Aîné.

ACTEURS

Madame Lisban, jeune veuve.

Lindor,
Montigny, } officiers.

Pasquin, valet de Lindor.

Marton, suivante de Mme Lisban.

La scène est à Paris.

LE

Retour de Lindor

OU

LE NOUVEL HEUREUSEMENT

COMÉDIE EN UN ACTE (1)

Scène Première.

MARTON. — PASQUIN.

MARTON, *à Pasquin.*

Tu ne plaisantes point ?

PASQUIN.

Non, Marton, je te jure :
Je descends de cheval, mon Maître de voiture,
Tous deux couverts de gloire et tous deux pleins d'amour.

---

(1) Nous publions le manuscrit de Munich sans y rien changer ; mais le copiste qui mit au net l'œuvre d'Antoine l'aîné semble en avoir altéré le texte à plusieurs reprises.

MARTON.

J'ai lieu de m'étonner de ce soudain retour.

PASQUIN.

Et qu'a-t-il, s'il te plaît, ce retour, qui t'étonne ?

MARTON.

Lindor, nous disait-on, ne devoit qu'en automne
Revenir à Paris pour y passer l'hyvert.
Il l'avoit même écrit.

PASQUIN.

Oui, mais d'honneur couvert,
Il vient, par ordre exprès, recevoir récompence
De faits, qui dans lui seul, font honneur à la France.

MARTON.

Diantre !

PASQUIN.

Je te dis vrai ; puis d'ailleurs, en ceci
Le tems, pour ce retour, le favorise aussi.

MARTON.

Comment ?

PASQUIN, *étonné.*

Comment ?

MARTON.

Eh bien ! Que veux-tu dire ? Achève.

PASQUIN.

Eh ! Quoi donc ! A Paris ignore-t-on la trêve,
Qu'avec les ennemis nous venons de signer ?

MARTON.

Si fait, l'on en parloit, mais sans rien désigner.

PASQUIN, *fièrement d'abord.*

Nous avons suspendu le succès de nos armes,
Par effet de prudence, et pour tarir vos larmes,
Princesses de nos cœurs, Reines de nos Soupirs!
Nous voilà pour un tems rendus à vos plaisirs.

MARTON.

Le fat! Va, quant à moi, sans en être allarmée,
Tu pouvois pour cent ans demeurer à l'armée,
Et t'y faire assommer : je t'assure d'honneur,
Que je n'en ressentois pas la moindre frayeur.
(*Avec ironie.*)
J'étois sûre d'ailleurs de ta sage vaillance.

PASQUIN.

Tu me perdois sans peur? Mais qu'auroit fait la France?
Un brave homme de moins affoiblit sa grandeur ;
On ne me vit jamais, te dis-je, plus d'ardeur
Et plus d'empressement...

MARTON.

A te cacher peut-être?
Mais laissons là tes faits. Revenons à ton Maître.
Depuis bientôt deux ans qu'il est absent d'ici,
Sachons donc ses exploits.

PASQUIN.

Ecoute, les voici.
Tu vas t'en étonner : oui, tiens, dans sa personne
L'on voit le favori de Mars et de Bellonne ;
C'est un petit César, et jamais la valeur

N'a dans un étourdi fait naître plus d'ardeur.
Le dernier coup surtout qui le couvre de gloire,
C'est... n'en perds pas un mot. Superbe en est l'histoire.
J'en vais faire un détail pris dans la vérité.

MARTON.

Garde-toi de le faire avec prolixité ;
D'écouter trop long-tems à la fin je m'ennuie.

PASQUIN.

Qu'à ma brièveté, va, ton ennui se fie.
Le général ayant, pour un coup très hardi,
Besoin d'un valeureux, disons d'un étourdi,
Car le danger offert était inévitable,
A remplir son dessein crut mon maître capable.
Il ne falloit rien moins qu'enclouer des canons,
Forcer les ennemis à montrer les talons,
En les prenant de flanc... par devant... par derrière...
Non, c'était de côté, je crois... mais de manière
Toutefois, qu'enfoncés, assiégés et surpris...
En les enveloppant, ils se trouvassent pris.

MARTON.

Tu détailles fort bien des explois militaires !
Cependant avec toi tu ne t'accordes guères :
Car, il falloit, dis-tu, leur prenant leurs canons,
Forcer les ennemis à tourner les talons,
Puis, les enveloppant, dans la même entreprise,
Tu les assièges enfin par un coup de surprise.
Comment concilier ces deux faits opposés ?

PASQUIN.

Ah ! c'est... que... quelquefois... les partis divisés...
Quand on est, vois-tu bien, au fort de la victoire...

Bref, revenant de là, plein de sang et de gloire,
L'audace sur le front, le feu dans les regards,
Mon maître rapporta deux ou trois étendarts,
Fit vingt-cinq prisonniers... deux mortiers... Eh ! que sçais-je ?
Jamais jeune Vainqueur n'eut un pareil cortège.

MARTON.

Selon ce que tu dis, le carnage fut grand !

PASQUIN.

Mais aussi, serons-nous haussés de plus d'un cran
Dans cette affaire là : car elle est étonnante !
Vingt hommes commandés en vaincre cent-cinquante !
Ce sont là de ces coups, que l'on voit rarement.
Il est blessé.

MARTON, *d'un air allarmé.*

Blessé ?

PASQUIN.

Oui, mais légèrement ;
Ce n'est qu'au bras.

MARTON.

Que fait Lindor en ce moment ?

PASQUIN.

Faut-il le demander ? Il s'arrange, sans doute.
Avec un officier mon maître a fait la route ;
Pour affaires, tous deux revenant à Paris,
Et depuis quelques jours devenus grands amis,
Ils ont en même hôtel choisi leur domicile.

MARTON.

Ton maître est-il joyeux de revoir cette ville ?

PASQUIN.

Ah ! Marton, il bénit mille fois ce retour,
Et rien pour le moment ne sert mieux son amour.

MARTON.

Comment, il aimeroit encore ma maîtresse ?

PASQUIN.

J'aurois gagé que non : mais l'absence est traîtresse
Pour cette fois. Lindor, toujours plus amoureux,
Pour madame Lisban a redoublé de feux,
Et son ardeur enfin est devenue extrême.

MARTON.

Bien vrai ? — Tant pis pour lui.

PASQUIN.

J'en augurois de même.
Mais dis, que signifie ?...

MARTON.

Ah ! mon pauvre Pasquin,
Nous maudissons assez le bizarre destin,
Qui depuis huit grands mois nous livre à la tristesse.

PASQUIN.

Mais je ne comprends point...

MARTON.

Vraiment, je le crois bien.

PASQUIN.

Et de votre chagrin ne me diras-tu rien ?

MARTON.

Je le puis à présent malgré toute ordonnance :
Le retour de Lindor m'autorise à licence ;
Ainsi je vais parler.

PASQUIN.

Eh ! oui, fais un effort.

MARTON.

Depuis huit mois passés monsieur Lisban est mort.

PASQUIN, *étonné.*

Ah ! bon !

MARTON.

Bien enterré ; la Sagesse profonde
Pour terminer nos maux, l'a repris de ce monde.

PASQUIN.

Vos maux ? En aviez-vous avec monsieur Lisban ?

MARTON.

Ah ! Si nous en avions ! un brutal, un Satan ;
C'étoit son composé quand on le mit en terre :
Conclus d'après cela.

PASQUIN.

L'aimable caractère !
Il étoit bien aigri.

MARTON.

Tout des plus.

PASQUIN.

Mais, comment
N'avons nous donc rien sçu de ce trépassement ?
Lindor, comme parent, auroit dû, ce me semble,
Etre instruit...

MARTON.

Oui, d'accord, mais vingt diables ensemble,
Trop jaloux du bonheur que nous venions d'avoir,
Pour nous faire enrager unirent leur pouvoir.
On apprit que Lindor, plein d'un amour extrême,
Brûloit pour ma maîtresse, et, bien plus, qu'elle-même
Ne rejettoit point trop ce fripon de parent ;
(Et cela, tu le sçais, était plus qu'apparent.)
Un vieux oncle quinteux, qui de nos vœux dispose,
Trop sur de cet amour, nôta d'abord la chose.
Sans nous donner le tems de la réflexion,
Il nous vint annoncer l'exhérédation,
Si n'obéïssant pas au gré de son envie,
Sa volonté d'un oui, n'alloit être suivie.
Vite un nouvel époux : et puis défense encor
D'oser — surtout ceci — rien écrire à Lindor.
Les parents de ton maître intéressés sans doute
A l'honneur, dont il doit suivre à présent la route,
Muets ainsi que nous sur cet événement,
L'ont laissé dans l'erreur.

PASQUIN.

Ils ont fait prudemment :
Car, tiens, s'il avoit pu sçavoir cette aventure,
Preste, il partoit ; Marton, c'est moi qui te l'assure.
Enfin, d'un autre Epoux vous avez pris le nom.

MARTON.

Oh ! pas encore.

PASQUIN.

Quoi ! Ne m'as-tu pas dit ?...

MARTON.

Non !
On nous l'a proposé ; mais, étant en campagne,
Nous ne l'épouserons qu'à la paix d'Allemagne.

PASQUIN.

Il est officier ?

MARTON.

Oui.

PASQUIN.

Comment le nomme-t-on ?

MARTON.

C'est trop me demander ; nous n'en sçavons rien.

PASQUIN.

Bon !
Le nom de ce futur est encore un mistère ?

MARTON.

Très grand ! Ah ! s'il pouvoit, comme il est à la guerre,
Pour nous faire plaisir mourir au champ d'honneur ;
Il auroit de la gloire, et nous, bien du bonheur !

PASQUIN.

Eh ! bien, cet époux mort, l'oncle en auroit un autre,
Sans espérer jamais que Lindor soit le vôtre.

Bon Dieu ! que va-t-il dire en apprenant ceci !
Je crains bien de sa part quelque coup d'étourdi,
Car pour ses feux trahis, l'avanture est cruelle !
L'instruira, qui voudra d'une telle nouvelle !
Quant à moi, le premier, je m'en garderai bien ;
Il est prompt, et mon dos lui seroit un moyen
D'évaporer d'abord sa bile trop émue.
Non parbleu ! Je te viens annoncer sa venue,
Ainsi qu'il me l'a dit ; à ton tour prends le soin...

MARTON.

De l'annoncer ? Bon ! Bon ! Il n'en est pas besoin.
Le fripon peut entrer à toute heure décente ;
Il sera toujours bien reçu de sa parente ;
Il n'est aucun pouvoir, qui nous défende enfin,
Après bientôt deux ans de revoir un cousin :
Parbleu ! Revoir, ce n'est...

PASQUIN.

Non, ce n'est pas écrire ;
Cela se peut permettre. Adieu, je me retire ;
Je retourne à Lindor.

MARTON.

Jusqu'au revoir, Pasquin.

Scène Seconde

MARTON, *seule.*

Il est donc de retour, ce beau petit Coquin !
Je n'en puis revenir, et crois que c'est un rêve...
Eh ! mais... Si profitant de la nouvelle trêve,
Et voulant nous jouer un tour inattendu,
L'oncle faisoit venir notre Epoux prétendu,
Et qu'aux yeux de Lindor !... Ce seroit bien le Diable !
D'une telle malice il est assez capable.
O ! le maudit vieillard ! Et le maudit argent,
Qui fait sacrifier le plus tendre penchant
Aux vouloirs rigoureux d'une froide Vieillesse !
Si j'étois dans le cas... Mais je vois ma maîtresse :
Auroit-elle déjà fleuré le beau fripon ?

Scène Troisième

Mde LISBAN. — MARTON.

Mde LISBAN, *avec une joye entrecoupée et un peu contrainte.*

En croirai-je mes yeux... Me trompai-je, Marton !
J'avois en ce moment la tête à la fenêtre,
Je revois... tout à coup... j'ai cru le reconnaître,

J'ai vu Pasquin... Oh ! oui, c'est lui, très surement :
Un je ne sçais quoi, là *, me le dit fortement...
Il t'a parlé, Marton ?

MARTON, *à part.*

Ah ! quel transport extrême !
Son amour se réveille, elle est hors d'elle-même.

Mde LISBAN, *vivement.*

Réponds donc !

MARTON, *d'un air de mistère.*

Il est vrai qu'à l'instant un valet...

Mde LISBAN, *vivement.*

C'est celui de Lindor ; Marton, viens donc au fait :
Point de cachetterie, allons, elle me blesse.

MARTON.

Ah ! j'ai pitié de vous ! Oui, ma chère maîtresse,
Et Pasquin et Lindor, tous deux sont revenus :
Lindor, chéri de Mars, mais trahi par Vénus,
Vient remettre en vos mains les lauriers, qu'il moissonne.
Vous l'allez voir rempli des feux, dont il rayonne.

Mde LISBAN.

Comment cet étourdi laisse là son devoir
Pour venir à Paris ?

MARTON.

Oh ! vous allez l'y voir,
Non pas comme un fuyard, mais venant au contraire
De ses faits valeureux recevoir le salaire.

* Mettant la main sur son cœur.

Mde LISBAN, *avec empressement.*

Marton, que dis-tu là ?

MARTON.

Qu'appelé par la Cour,
Pour le récompenser, Lindor vient en ce jour
Recueillir les faveurs, qu'elle accorde au courage,
Et c'est à dix-huit ans qu'il a cet avantage.
Eh ! bien *, le trouvez-vous si léger à présent !
Eh ! non, vous triomphez, comme votre parent.

Mde LISBAN, *avec contentement.*

Ah ! Marton, il est vrai : ma joye est sans égale !

MARTON.

Il ne s'amuse pas à filer pour Omphale,
Notre petit Hercule ! Actif, quoiqu' amoureux,
Il donne à son pays le premier de ses vœux.
Tel est tout bon François ; ** cependant, je soupçonne
Que comblé maintenant des faveurs de Bellonne,
Oubliant pour un tems et soldats et drapeaux,
Il voudra près de vous filer quelques fuseaux !...
Mais peste soit de moi : je retrace à votre âme
Les succès de Lindor, ses désirs et sa flamme,
Sans me ressouvenir que votre oncle a pour vous
En place du défunt fait choix d'un autre Epoux.
Cet hymen projetté, gare qu'il ne s'achève !
Avec les ennemis l'on a fait une trêve,
Qui pourroit aisément de votre Liberté
Voir finir l'avantage et la Sécurité.

* Malignement.
** Malignement.

Mde LISBAN, *saisie.*

Je n'en ai que trop peur ! Quoi ! La trêve est conclue ?

MARTON.

Ah ! Ah ! la peur vous prend ! Vous êtes tout émue !
Je le sçavois bien, moi, quand le moment viendroit,
Que votre répugnance au grand jour paraitroit.
Pourquoi n'avoir pas eu, maîtresse de vous-même,
La force d'insister sur la rigueur extrême,
Qui vous a fait la loy pour un nouveau parti ?
Mais non ! Sans disputer, vous avez consenti...

Mde LISBAN.

Eh ! je gémis assez d'un pareil sacrifice !
Mais dans ce cas, comment voulois-tu que je fisse ?
Du bizarre Lisban n'ayant point d'héritiers,
Je ne pus de ses biens conserver que le tiers.
Le reste retournoit aux enfants de son frère ;
Ne t'en souvient-il pas ? Ce modique douaire,
Malgré moi, m'a soumis à la nécessité
De reconnaître encore une autre autorité ;
C'est celle de mon oncle, et j'en suis la victime.
J'en conviendrai, Marton ; Lindor a mon estime ;
Je dirai d'avantage, il a même mon cœur :
M'unir à son destin feroit tout mon bonheur;
Mais comment le pouvoir ? Il n'a point de fortune ,
Cadet de sa famille, il n'en attend aucune.
Pouvois-je après cela me déclarer pour lui,
Contrarier mon oncle, et perdant son appui,
Le laisser me frustrer d'un très riche héritage ?
Un tel parti, je crois, n'eut pas été fort sage.

MARTON.

Oui, voilà des raisons. Mais, ne pourrions-nous pas,
A présent que Lindor, échappant aux combats,

Revient de sa valleur recevoir récompence,
Hazarder pour vos feux une première instance ?
Votre oncle, dans son tems, déterminé guerrier,
Idolâtre, dit-on, les gens de ce métier,
Et l'époux, qu'il vous donne, en est la preuve claire.
Lindor est, comme lui, de la gent militaire,
De plus couvert de gloire à peine à dix-huit ans.
L'on va chanter ses faits, car ils sont éclatans,
A ce que dit Pasquin : dans cette conjecture,
S'il arrive que l'oncle admire l'avanture
De votre cher cousin, eh ! vite à ses genoux,
Priez-le tendrement d'en faire votre Epoux.
Exposez à ses yeux son amour, sa vaillance,
Intéressez pour vous-même toute la France !
Peut-être en aurez-vous un favorable effet.
Voyez.

Mde LISBAN.

Et l'autre hymen ?

MARTON.

Mais, comme il n'est pas fait,
Votre oncle alors pourroit reprendre sa parole.

Mde LISBAN.

Va, ma pauvre Marton, cette espérance est folle.

MARTON.

Non ; tout pourroit aller au gré de vos désirs.

Mde LISBAN.

Tu m'offres, mais en vain, les lueurs des plaisirs.

MARTON.

C'est que je trouve bon le plan, que je vous donne.
Mais par ma foy, voilà votre amant en personne.

Mde LISBAN, *saisie, mais d'un air content.*

Comment Lindor ?

MARTON.

Eh ! oui.

Mde LISBAN, *d'un ton un peu irrité.*

Quoi ! Sans me l'avoir dit !

MARTON.

Bon ! Bon ! A ce moment votre cœur applaudit.

Scène Quatrième

LINDOR. — Mde LISBAN. — MARTON.

LINDOR, *avec le caractère du premier* Heureusement

Je vous vois donc enfin, ô cousine adorable !
Vous me voyez aussi : vous toujours plus aimable,
Et moi plus enflammé. Le tems, qui change tout,
N'a pu mettre en deux ans mes sentimens à bout.
Je vous rapporte un cœur amoureux et fidèle,
Et qui n'a soupiré qu'après sa tourterelle.
J'ai resté constamment enchaîné dans vos lacs. *

* Il veut l'embrasser ; elle s'en défend.

Eh ! Mais, laissez-moi donc, vous serrant dans mes bras,
Déployer les transports de mon âme enivrée :
Ils sont bien naturels, je vous ai retrouvée. *
Comme avant mon départ me tiendrez-vous rigueur ?
Quelle réception ! Tenez, sur mon honneur,
Je rapporte avec moi, (la raison m'accompagne,)
Des compliments pour vous de toute l'Allemagne
Sur le portrait charmant, que j'ai laissé de vous,
Sur ce noble maintien, sur ces regards si doux,
Trop doux !... trop imposant !... ce teint semé de roses,
Cette main et ce bras ! — Chargé de mille choses,
Il faut bien vous les dire, et me payer aussi
De la nécessité de deux ans de soucis. **

Mde LISBAN.

Toujours vif, mon parent ?

LINDOR.

Toujours François, madame,
Toujours l'amour au cœur et la gloire dans l'âme.
Mais à propos, comment vous portez-vous enfin ?
Cette chère santé, dont dépend mon destin, ***
Eh !... depuis mon départ, l'avez-vous ménagée ?
Dites-moi, l'auriez-vous parfois endommagée,
En formant des regrets, en répandant des pleurs
Pour le pauvre Lindor, objet de vos douleurs ?
De quelques accidens aurois-je été la cause ?...
Vous ne répondez rien ! Il en est quelque chose.

* Affectueusement.
** Il parvient enfin à l'embrasser.
*** Affectueusement.

Mde LISBAN.

Vous êtes concluant, mon cousin. A mon tour,
Je ne demande pas si jusques à ce jour
D'une bonne santé vous avez.....

MARTON.

Malepeste !
On voit que monsieur a de la santé de reste.

LINDOR.

Ah ! Te voilà, Marton ! Tu dis vrai, mon enfant,
Et surtout, quand je pars, je suis très bien portant,
(*Se retournant vers Mde Lisban.*)
Quand je pars pour revoir une aimable cousine.

MARTON, *à Lindor.*

Vous avez conservé votre humeur libertine.

LINDOR.

Où l'aurois-je perdu ? En combattant toujours ?
Au milieu des canons, des Soldats, des Tambours ?

Mde LISBAN, *souriant avec une réserve maligne.*

Ah ! L'on n'est pas toujours au milieu des batailles,
Et le quartier d'hyver fait revoir des murailles.

LINDOR.

Oui, l'an passé, l'on m'a gité dedans Cassel,
Mais le Sexe pour moi s'est montré trop cruel.
Rien n'est plus singulier que ces dames Hessoises !
Elles n'entendent pas les manières grivoises ;
Il leur faut du sensé. La circonspection
Peut-elle s'accorder avec les plaisirs ? Non !

Certain transport charmant, qui nait de la folie,
Ne veut pas qu'avec lui trop de raison s'allie.
* Et puis j'avois juré, trop blessé de vos coups,
Que je ne filerois le parfait qu'avec vous.

Mde LISBAN, *ironiquement.*

Je vous dois sçavoir gré de cette préférence !

MARTON.

Oui, mais pourtant, monsieur, si passant la décence,
On eut prêté l'oreille au but de vos discours,
Oubliant vos serments, vous auriez pris toujours ?

LINDOR.

Ah ! j'étois à la guerre ! Enclin à la maraude,
Le sang un peu bouillant et la tête assez chaude,
Trouvant à mes désirs de la facilité,
Peut-être du moment aurois-je profité,
Mais sans penser à mal.

MARTON.

Seulement pour en faire !
La façon de penser est vraîment militaire.

Mde LISBAN.

Sur quelques points encor vous revenez léger.
Les Allemans pourtant auroient dû vous changer.
Vous auriez dû, Lindor, à leurs mœurs plus docile,
Réformer votre feu ; la chose étoit utile.
L'on dit que l'on apprend de cette nation
Une grande vertu, la modération.

* Affectueusement.

LINDOR.

La modération ! Oui, c'est un avantage,
Que les Allemans ont sur nous, peuple volage ;
Au moins le disent-ils. Mais là, de bonne foi,
Auriez-vous souhaité qu'un homme comme moi,
Courant à peine après sa dix-huitième année,
Adoptât les façons, la mode surannée,
L'immuable sens froid de Messieurs les Germains ?
Qu'une pipe à la bouche, une gazette en mains,
Ayant à mes côtés un grand verre de bière,
J'eus appris à passer une journée entière
De cette façon là ? Voilà pourtant le train,
Qu'auroit pû contracter votre petit cousin.
Ah ! non : j'honore fort l'esprit, les mœurs tudesques,
Mais... mais dans un François, elles sont trop burlesques.

MARTON.

Il a ma foy raison ; je pense comme lui.

Mde LISBAN.

Tu penses mal, Marton ; l'on convient aujourd'hui,
Qu'avec tout cet esprit et cette pétulance,
Dont, en notre faveur, nous chargeons la balance,
Le François feroit bien, recherchant le bon sens,
D'acheter à grands frais celui des Allemans.
Le portrait, que Lindor vient ici de nous faire,
Ne sçauroit regarder que l'ordre populaire :
Enclin au ridicule, il en a cent pour un.
Mais les gens d'un état au-dessus du commun
Peuvent être un modèle à qui veut dans la vie
Consulter la raison et fuir l'étourderie.

LINDOR, *d'un ton léger.*

Ah ! bon ! Vous plaisantez. Parbleu, pour vous punir,
Changé selon vos vœux, je devois revenir.
Vous auriez fait alors une drôle de mine.
Je sçais ce qu'il vous faut, ô ma chère cousine!
Ce n'est pas un amant dont le cœur soit glacé ;
Il vous faut un vivant et non un trépassé.
Graces au ciel, je suis de ceux qui sont au monde,
Brûlant pour vos appas d'une ardeur sans seconde,
Très aise d'exister pour calmer vos ennuis ;
Partant, recevez-moi tel, et comme je suis ;
Vous y gagnerez plus qu'avec une réforme.

MARTON, *à Lindor.*

Oui, demeurez toujours sous cette même forme ;
Vous êtes étourdi, mais étourdi charmant.
(*A madame Lisban.*)
En amour, un François ; ailleurs, un Allemand.

Mde LISBAN, *d'un air indulgent.*

Marton plaide pour vous.

LINDOR.

Elle entend les affaires.

Mde LISBAN.

Mais à propos, Lindor, vous ne me parlez guères
Des belles actions, des différens succès,
Dont vous avez, dit-on, couronné vos essais.
Ne présumez-vous pas, qu'en parente sensible,
Votre gloire me fait un plaisir indicible ?

LINDOR.

Vous m'y faites songer ; il est vrai, le bonheur
A voulu seconder quelque peu de valeur :

Et c'est à vous, cousine, à qui j'en fais hommage,
Car vous seule en tous lieux conduisiez mon courage ;
Vous dirigiez mes pas aussi bien que mes coups,
Je forçois, je tuois, j'exterminois pour vous.
Enfin, la Cour voulant encourager mon zêle,
M'a fait tenir au camp cette bonne nouvelle *
Jamais événement ne me fut plus heureux ; **
Je brûlois de vous voir, il a comblé mes vœux.

Mde LISBAN, *lisant quelques endroits de la lettre.*

La croix de Saint-Louis !... Brevet de capitaine !...
Un rang plus élevé, la campagne prochaine !...
Pension !...

MARTON.

Que de biens ! Continuez, monsieur.

LINDOR.

Si je continuerai ! Oh ! parbleu, mon ardeur
Va redoubler, Marton : encore un an d'absence,
Et j'acquiers le bâton de maréchal de France.
(*A sa cousine.*)
Tenez dans cet espoir votre cœur affermi.

MARTON, *malignement.*

Quand monsieur entreprend, ce n'est pas à demi.

LINDOR, *à Marton.*

Tu le sais.

* Il tire une lettre de sa poche, et la donne à Mde Lisban.
** Tendrement.

Mde LISBAN, *lui rendant la lettre.*

Ceci doit vous flatter.

LINDOR, *tendrement et prenant la main de Mde Lisban.*

Ma parente,
Mon âme en ce moment seroit bien plus contente,
Si, sensible à mes feux, ils pouvoient vous fléchir.
Je reviens tout bouillant; daignez y réfléchir.
Je suis fou. Mon ardeur est si déterminée
Que, possible avec vous d'unir ma destinée,
Sous les loix de l'hymen, oui, je m'enrôlerois :
Veuve aujourd'huy, demain je vous Epouserois.
Pourquoy n'avez-vous pas sçu pendant mon absence
Enterrer votre Epoux?...

MARTON, *l'interrompant.*

Vraîment, cette prudence
Ne nous a pas manqué.

LINDOR.

Quel bonheur imprévû !
Comment Lisban est mort, et je n'en ai rien sçû ?

Mde LISBAN, *soupirant et moitié attristée.*

Ah ! c'étoit là l'objet, c'étoit là le mistère,
Qu'on avoit intérêt, mon cousin, de vous taire.

MARTON, *du même ton.*

Oui, monsieur, l'on vouloit, par des faits inouis
Vous laisser mériter des croix de Saint-Louis.

LINDOR.

Ah ! fort bien, je conçois ; l'artifice est infâme !
Ce Silence est un vol, qu'on a fait à ma flâme.
(*A madame Lisban.*)
Pourquoy que tout à coup vous détournez les yeux?
Vous évitez les miens !... Mais quel air soucieux !

MARTON.

Autant que nous, monsieur, vous ferez triste mine,
Quand vous serez instruit...

LINDOR.

Eh ! bien, parlez, cousine...
Garderez-vous toujours ce silence obstiné ?

Mde LISBAN, *soupirant.*

Ah !

LINDOR.

Comment donc ? *

MARTON.

Un autre est déjà destiné
A remplacer Lisban.

LINDOR, *d'un air avantageux.*

Cela n'est pas possible,
Je suis premier en date.

* Mde Lisban marque n'avoir pas la force d'achever, et Marton prend la parole.

MARTON.

Il est ma foy risible.
Eh ! bien, monsieur, allez tenir ce propos-là
A l'oncle de madame ; il vous expliquera.

LINDOR.

Quoy !... C'est lui, qui ?... Parbleu, nous verrons cette affaire.
Et quel est donc l'époux, qu'il veut ?...

MARTON.

Un militaire.

LINDOR.

Un officier, dis-tu ?... Mais je pense à ceci...

MARTON.

Oui, vraîment, vous avez de quoy penser aussi !
Il n'est en cas pareil, personne qui n'enrage.
Mais parlons d'officier. Vous avez fait voyage,
Monsieur, avec quelqu'un, qui tient cet état ;
Voit-il aussi Paris pour action d'éclat ?

LINDOR, *s'adressant à Mde Lisban et à Marton.*

Ce n'est que depuis peu que j'ai sa connoissance.
Profitant de la trêve, il ne revoit la France,
Que pour rompre, dit-il, un hymen projetté
Par un oncle très riche et plus fort entêté,
Mais qui depuis un mois a vu le noir rivage,
Le laissant possesseur d'un fort gros héritage.
Pour mon cher compagnon, le cas n'est pas cruel,
Car en quartier d'hyver, se trouvant dans Vesel,
Pour se désennuyer, il eut une amourette,

Qui lui fit contracter une chaîne secrette,
Malgré l'autre parti, dont on l'avoit pourvû.
De cet oncle richard le trépas imprévû
Le tire d'embarras.

MARTON.

Par là l'on peut connaître
Que, lorsque le Sort veut, il fait des coups de maître.

LINDOR, *réfléchissant.*

Mais je crains en ce jour un de ses coups vraiment.
Je fais réflexion sur cet événement :
Selon ce que m'a dit mon ami de voyage,
La personne, qu'on lui destine en mariage,
Est une veuve.

MARTON.

Bon !

Mde LISBAN, *saisie.*

Il l'appelle?

LINDOR

Ma foy,
Cet homme, là-dessus, n'en sçait pas plus que moy.
Dans ses lettres, son oncle a toujours fait mistère
Du nom de cette femme.

Mde LISBAN.

Ah ! Ce discours m'éclaire !

LINDOR.

En quoy ?

MARTON.

L'événement est ma foy sans égal !
Vous avez fait la route avec votre rival !

LINDOR.

Mon rival !

MARTON.

Oui, monsieur, selon toute apparence.

LINDOR.

Se pourroit-il ?

Mde LISBAN.

J'y vois beaucoup de vraisemblance,
Car d'artifice aussi, mon oncle ayant usé,
Je ne sçais point le nom de l'époux proposé;
Vous voyez le rapport de ces deux aventures.

LINDOR.

Oui, je vois là-dedans plus que des conjectures.
Le cas seroit cruel. Parbleu ! Dans un moment,
Nous aurons là-dessus un éclaircissement.
J'ai dit à Montigny, (c'est le nom, ma cousine,
De l'époux qu'en secret votre oncle vous destine,
— Nous le craignons du moins —) j'ai dit à Montigny
Que son affaire faite, il me rejoigne icy,
Et que, vous connaissant aussi belle que bonne,
Vous le recevriez produit par ma personne.
Il ne sçauroit tarder, car une heure avant moy
Il a quitté l'hôtel.

MARTON.

Le voilà, sur ma foy :
Non, c'est Pasquin.

Scène Cinquième.

PASQUIN. LINDOR. Mde LISBAN. MARTON.

PASQUIN, *à Lindor.*

Monsieur.

LINDOR.

Quoi?

PASQUIN.

Votre ami de route
Me fait vous demander s'il peut entrer !

LINDOR.

Sans doute.
N'est-il pas vrai, cousine? Il faut, il faut enfin
Eclaircir cette histoire et la mettre à sa fin.

MARTON.

Moi, c'est mon sentiment.

LINDOR.

Répondez, ma parente.

Mde LISBAN. *de l'air d'une personne qui a de la peine à se décider.*

Soit.

LINDOR, *à Pasquin.*

Vas, dis-lui d'entrer. *

Mde LISBAN.

Je suis toute tremblante.

MARTON, *d'un ton d'assurance.*

J'en augure bien.

Mde LISBAN, *comme une personne qui désespère de la chose.*

Ah!

MARTON.

Il est des tremblemens,
Qui d'un prochain bonheur sont les pressentimens.

LINDOR.

A ces pressentimens, moi, j'ouvre aussi mon âme.
Ah ! voici Montigny.

Scène Sixième.

MONTIGNY. LINDOR. Mde LISBAN. MARTON.

LINDOR, *à Montigny.*

Viens, approche. Madame,
Je me suis engagé sous parole d'honneur
De vous faire agréer les respects de monsieur ;
Avec lui je m'acquite, et je vous le présente.

* Pasquin va chercher Montigny.

Etant de mon état, il a la même attente,
Et nous marchons par là * tous deux d'un pas égal.
Comme moi, monsieur est apprenti maréchal.

MONTIGNY.

Ah ! Lindor, vos portraits ont peu de vraisemblance
Et vous n'y mettez pas la dernière nuance.
Je croiois qu'en beauté, vous vous connoissiez mieux.
** Votre cousin, madame, a bien fait à mes yeux
Une esquisse des traits, qu'a toute femme aimable,
Lorsqu'on la sait en tout être plus que passable.
Mais je n'en croirai plus ses trop foibles discours,
Car je vois en ces lieux la Reine des amours.

Mde LISBAN.

Vous êtes obligeant, monsieur.

MONTIGNY.

Et plus sincère.

LINDOR.

Ah ! Je le connois bien pour être mon confrère.
Nous sommes fort galants, nous autres officiers.
Auprès du Sexe aussi sommes nous des premiers
Qui valions quelque chose et qu'il affectionne.
C'est plaisir pour plaisir.

MARTON.

Comme il le cautionne !

LINDOR.

Mais, dis-moi Montigny, tu reviens promptement ;
Ta visite a-t-elle eu quelque heureux dénoûment ?

* Portant la main sur son cœur.
** A madame Lisban.

Sans doute, tu l'as vu l'oncle de cette veuve ?
Ton affaire...

MONTIGNY.

Est ma foy plaisante autant que neuve.
Je suis ton ennemi ; l'aurois-tu soupçonné ?
Madame est le parti, qui m'étoit destiné.

Mde LISBAN, *étonnée.*

Comment ?

LINDOR.

Il seroit vrai ?

MONTIGNY.

Je ne fais pas de Conte.
Madame ta parente est nièce de Géronte.
N'est-il pas vrai ?... Réponds !

LINDOR.

Oui vraiment !

MONTIGNY.

C'est cela !
Je viens pour contracter ; donc ôte-toi de là !
Laisse-moi le champ libre !

LINDOR.

Hein ? Comment ? Qu'est-ce à dire ?

MONTIGNY.

Eh ! Parbleu ! Que j'épouse !

LINDOR, *sur le ton d'un homme qui ne sçait s'il doit croire ce qu'on lui dit.*

Allons donc, tu veux rire.
Finis ce badinage ; il est hors de saison.
Ne sçais-je pas, dis-moi, qu'un autre hymen ?...

MONTIGNY.

Mais non !

LINDOR.

Quoi, non ? Perds-tu l'esprit ? Ce nœud, qu'en Allemagne...
Dont tu m'as raconté...

MONTIGNY.

Bon ! Hymen de campagne,
Hymen d'amusement, que l'on rompt à souhait !
Ce n'est que celui-ci qui deviendra parfait.

LINDOR, *un peu ému.*

Mais est-ce tout de bon, que tu tiens ce langage ?

MONTIGNY.

Oui. Géronte me fait un si grand avantage
En m'accordant madame...

LINDOR.

Eh bien ?

MONTIGNY.

Que j'ai cédé.
Je l'épouse ce soir. Il m'a persuadé.

Mde LISBAN.

Ah ! Ciel !

MARTON, *à part.*

Le maudit homme !

LINDOR, *prenant un ton sérieux et fier.*

Ecoute, il est à croire
Que l'oncle ne t'a pas raconté mon histoire

Vis-à-vis de sa nièce, et la voicy. Mon cœur
Est soumis à madame ; il l'aime avec fureur.
Elle peut être à moi, quoy qu'étant ma cousine.
Un entêté vieillard à d'autres la destine ;
Ce n'est qu'en m'égorgeant, que l'on peut me l'ôter :
Vois actuellement si tu veux le tenter.

MONTIGNY, *d'un ton goguenard.*

Comment ? Diable ! Voilà, vraiment de l'héroïque !
Ce n'est qu'en bataillant et jouant du tragique,
Que l'on peut parvenir à l'emporter sur toy ?
Eh bien ! Je me décide : il faut *... rire, ma foy,
Et vous tirer enfin du trouble que je cause.

LINDOR.

Plait-il ?

MONTIGNY.

Rassure-toi, Lindor. Tout se dispose
Pour lier ton destin à cet objet charmant,
Et je t'en fais d'avance, ami, mon compliment.
Prends ce que je te dis pour chose très constante.
J'ai voulu t'étonner, jouir de l'épouvante,
Qu'un mensonge apprêté jetteroit dans ton cœur.
Je me suis contenté. Reviens de ta frayeur.

Mde LISBAN, *étonnée.*

Que dit monsieur ?

LINDOR, *vivement.*

Comment ?

* Il fait l'action d'un homme qui s'apprête à combattre.

MONTIGNY.

Tiens, voilà le mistère.
Je sors de chez Géronte, où j'ai de mon affaire
A ses yeux exposé la situation,
Mon amour, ses progrès et sa conclusion,
En un mot, mon hymen avec une germaine,
Le dessein, où je suis de garder cette chaîne,
Pouvant présentement suivre mes volontés,
Et fixer mes plaisirs, où mes vœux sont portés.
Il fronçoit le sourcil entendant l'avanture.
Comme d'aucun dédit, d'aucune signature,
Mon oncle, par bonheur, n'a scellé cet hymen, (1)
En lui montrant l'écrit qui pour toujours me lie,
A Géronte j'ai fait une excuse polie,
Et...

LINDOR.

Ce début promet à mon cœur un espoir...

MONTIGNY.

Je vous ai déjà dit qu'il fallait en avoir.

LINDOR.

Qu'a-t-il dit à cela ?

MONTIGNY.

Plus piqué qu'en colère,
Me jettant un regard dédaigneux et sévère,
Il me répond : « Eh bien ! Monsieur, n'en parlons plus.
Les maris avec vous ne sont pas tous perdus,
Et madame Lisban aussi riche qu'aimable,

(1) Le texte est altéré; il manque un vers.

Pourra trouver encore un parti très sortable. »
A ce nom de Lisban, que mille fois par jour,
Dans le cours du voyage, en proye à son amour,
Lindor me répétoit, je repars et m'écrie :
« Monsieur, je sçais quelqu'un, de qui l'unique envie
Seroit d'avoir ce bien, quelqu'un fort amoureux,
Dont vous pourriez combler les plaisirs et les vœux.
— Qui donc ? — Eh ! mais Lindor. — Il est ici ? — Sans doute.
De l'armée en ces lieux nous avons fait la route
Sans nous quitter. — Lindor, que fait-il à Paris ?
— Il vient de son courage y recevoir le prix.
— Comment donc ? — Oui, vraiment. Mandé par la Cour même,
Pour le récompenser d'une valeur extrême,
Vous l'allez voir, monsieur, et je m'en réjouis,
Acquérir un haut rang, la croix de Saint-Louis,
Pension, qui plus est ! — Et la chose est bien sure ?
— Oh ! c'est sur mon honneur, monsieur, que je le jure.
Vous-même dans ce jour en verrez les effets.
Si les vœux de Lindor... — Ils seront satisfaits,
(Me répond brusquement le vieux atrabilaire.)
Je vais joindre aux honneurs de son feu militaire
Celui de lui donner ma nièce et tous mes biens,
Puisque vous refusez de former ces liens.
Cet instant me décide et je cède au mérite.
Faites-lui donc sçavoir qu'il me rende visite.
Nous aurons bientôt fait : si tôt pensionné,
Son amour sur-le-champ se verra couronné.
Allez donc et qu'il sache au plus tôt ma pensée. »
J'ai quitté le vieillard et mon âme pressée
D'annoncer à la tienne un tel événement,
Partage ici ta joye et ton contentement.

LINDOR, *embrassant Montigny avec transport.*

Ah ! cher ami, je suis au comble de l'ivresse !

MONTIGNY.

Je l'ai prévû.

LINDOR, *se tournant vers Mde Lisban et lui baisant la main.*

Quel jour ! Quel jour pour ma tendresse !

MARTON, *malignement.*

Oui, voilà le moment de lui donner l'essor.

LINDOR.

Ah ! sans tarder je vais...

Mde LISBAN, *avec une résistance modeste.*

Arrêtez-vous, Lindor.
La décence veut...

LINDOR, *inquiet.*

Quoy ? Dites !

MARTON.

Ce que madame
Dément très fort, je crois, dans le fond de son âme :
De la lenteur. Morbleu ! Pressez-vous bien plutôt ;
Battez, monsieur, battez le fer puisqu'il est chaud !

LINDOR.

Elle a grande raison. O ma chère cousine,
Contre mes vœux encor ferez-vous la mutine ?

MARTON.

J'enrage, quand je vois combattre les plaisirs !
Plaisirs permis, j'entends. Cédez à ses désirs.

MONTIGNY.

Oui, sans perdre de temps, livrez-vous l'un à l'autre.

LINDOR, *à sa cousine.*

Allons, prenez ma main et donnez-moi la vôtre !

Mde LISBAN, *cédant enfin.*

La voilà. Puissiez-vous la chérir à jamais.

LINDOR, *avec transport.*

Recevez à vos pieds le serment que j'en fais.

MONTIGNY.

Vous voilà tous heureux.

LINDOR.

Que ma joye est parfaite !
Parbleu ! Pour le bonheur, j'admire ma planette !
Je combats, je triomphe ; un époux odieux
Mettoit empêchement au succès de mes feux ;
Pour obtenir de vous l'essentielle grâce,
Il me fallait sa mort ; je m'absente, il trépasse.
Ce n'étoit pas encor tout ce qui m'importoit :
Un oncle atrabilaire en secret me portoit
Le plus terrible coup : d'un ami l'hyménée,
Le hazard des combats, l'amour, la destinée,
Qui tire les mortels des gouffres du malheur
Pour les faire monter au faîte du bonheur,
Dans l'instant que le moins ils en ont l'espérance,
Portent Géronte enfin à payer ma constance.
De biens inattendus, c'est un tissu charmant.

MARTON.

Oui, l'on nomme cela jouer heureusement (1).

(1) Hof- und Staatsbibliothek de Munich : Cod. gall. 430. Manuscrit in-4° de 42 pages. Ecriture de copiste.

DISTRIBUTIONS

DES

ŒUVRES DE LAUCHERY

DISTRIBUTIONS

DES

ŒUVRES DE LAUCHERY

L'Allégresse du Jour

(1754)

ACTEURS DE LA PANTOMIME

Dieux.	**MM.**
Jupiter.	Le Noble.
Mars.	Bouqueton.
Apollon.	Boudet.
Mercure.	Duboulay.
Hercule.	Ribon.
Plutus.	Dangeville.
Neptune.	Ducoin.

Le Dieu du Fleuve du Rhin.
M. Lauchery.

Divinités célestes.	Mlles
Minerve.	HOUBRINE.
Vénus.	JAVIGNY.
Junon.	BOUQUETON.

Les trois Grâces.
RIBON, CASENEUVE, TOESKI.

Les Arts.

La Poésie.	MICHEL LAUCHERY.
L'Asthronomie.	LE GRAND.
La Musique.	BOUDET, fille.
Le Chant.	DEMAREST.

Peuples du Palatinat.

Paysans.	*Paysannes.*
REY.	REY.
GERVAIS.	DUBOULAY.
PERGAUD.	DUCOIN.
MAULY.	LE GRAND.
Pêcheurs.	*Pêcheuses.*
JAVIGNY.	BOUDET, mère.
RENÉ LAUCHERY.	GERARDY.
BARBARET.	SARTORY.

La Foire de Village Hessoise

(1772)

Le Baron de Possierlich, Seigneur du Village.	M. JULIEN.
La Barone de Possierlich, Dame du Village.	Mlle BASTIENE.
La Fraule Cunégonde, fille du Baron et promise au capitaine Schwenkteuch.	Mme LANG.
Le petit Baron David. } enfans du Baron	M. LÉOPOLD.
Le petit Baron Sigismund. } enfans du Baron	M. GRINEVALD.

M. Guillaume Candor, précepteur des enfans du Baron.	M. Duboulay, père.
M. Sckweinkhol, Bailly du village.	M. Gervais.
Mme Schweinkohl, femme du Bailly.	Mme Gervais.
Le Baron de Schwenkteuch, capitaine et amant de Mlle Cunégonde.	M. Le Grand L.
Adams Brügeln, sergent.	M. Flad.

Soldats.

MM.

Max,	Frey,	Choubert L.
Weimberle,	Choubert C.,	Sartori.

Un Tambour.
Un Fifre.
Un Caporal et
Douze Soldats comparses.

Un meunier.	M. Lauchery L.
Une meunière.	Mme Lauchery.
Un charbonier.	M. Crüe.
Une charbonière.	Mlle Véronique.
Deux cabaretiers.	M. Duboulay F. M. Meunier.
Deux cabaretières.	Mlle Franck. Mlle Cors.
Un marchand Tirolien.	M. Helm.
Une marchande Tirolienne.	Mme Duboulay.

Petits Savoyards.

MM.	Mlles
Boudet.	Boudet.
Cors.	Redwein.
Dimlern.	Nirheim.
Hoffmann.	Clavel.

Un meneur d'ours.	M. Nëur.
Son camarade.	M. Le Grand C.

Paysans du village.

MM.

Flagherat,	Léonard,	Luzu,
Franck,	Soucarini,	Duruei.

Paysannes du village et des environs.

Mlles

Crüe,	Brouner,	Fränzel,
Hedwich,	Flad,	Hamoche,
Crüe C.,	Schwartz,	Thiery,
Manon Duboulay,	Cron,	Suson Duboulay.

Comparses.

4 Musiciens.
2 Laquais du Seigneur du village.
Son Coureur.
Son Chasseur.
Un valet de Police.
Juifs.
Paysans et Païsannes des Environs.
Troupe de marchands forins.
Amis et Parents du Baron de Possierlich.
Le Jardinier du château du Baron.
La Jardinière.

Roger dans l'Isle d'Alcine.

(1772)

Alcine, enchanteresse, sœur de la Fée logistile.	Mme Micheroux.
Roger, chevalier Sarazin, issu du sang d'hector.	M. Legrand L.
Astolphe, Prince d'Angleterre, fameux paladin.	M. Crüe.
Mélisse Fée, protectrice de la guerrière Bradamante..	Mme Lang.
La Gloire.	Mlle Franck.
La Valeur.	Mlle Cors.
La Renommée.	Mlle Manon Duboulay.
La Volupté.	Mlle Véronique.

Nimphes de la Cour D'alcine.

Mlles

Crüe L.,	Brouner,	Fränzel,
Schwartz,	Flad,	Herder.

Bergers et Bergères Enchantés.

MM.	Mlles
Flagherat.	Dimlern.
Franck.	Thiery.
Duruel.	Hedwich.
Le grand, cadet.	Greif.
Julien.	Suson Duboulay.
Duboulay, père.	Emilie Duboulay.

Esprits aériens sous la figure de petits amours.

MM.

Joseph Boudet,	Frédéric Zimmer Roch,	Jean Grinevald,
Laurent Cors,	Henri Léopold,	Guérard Dimlern.

Mlles

Nannette Boudet,	Agnès Grinevald,	Antoinnette Hoffman,
Catherine Nirenheim,	Marguerite Redwein,	Laurete Clavel.

Sauvages Commis à garder L'isle D'alcine.

MM.

Hamoche.		Flad.	
Léonard,	Herder,	Frey,	Meunier,
Nayer,	Duboulay, fils,	Choubert L.,	Luzu.

Plaisirs de la suite D'alcine.

MM.	Mlles
Soucarini.	Dimlern.
Sartori.	Thiery.
Weimberle.	Wimphen.
Duruel.	Hamoche.

Ondains et Nayades.

MM.	Mlles
Julien.	Emilie Duboulay.
Duboulay, père.	Hedwich.
Le grand, cadet.	Hedwich.
Franck.	Greif.

Guerriers Captifs D'alcine.

MM.

Hamoche.		Flad.	
Frey,	Herder,	Meunier,	Duboulay, fils,
Flagherat,	Luzu,	Leonard,	Nayer,
Choubert L.,	Choubert C.,	Weimberle,	Soucarini.

Comparses.

Troupe d'amants enchantés.
Troupe de génies soumis à l'enchanteur Athlant.
Troupe de génies sous la forme de tritons et de nereydes, et de cyclopes soumis aux ordres de Mélisse.

Médée et Jason.

(1772)

Médée, princesse de Colchide, Epouse de Jason. .	Mme Micheroux.
Jason, prince Théssalien, Epoux de Médée. . . .	M. Legrand L.
Créon, roi de Corinthe, Père de Créüse.	M. Hamoche.
Créüse, princesse de Corinthe, fille de Créon. . .	Mme Lauchery.
Théssalus. . . . . . Enfans de Médée et Jason.	Mlle Redwein.
Alciménès.	Mlle Boudet.
Gouvernante des Enfans de Médée.	Mlle Wimphen.
Hécate, mère de Médée.	Mme Hamoche.

Matelots et Matelotes du vaisseau de Jason.

M. Gervais. Mme Gervais.

MM.	Mlles
Weimberle.	Dimlern.
Nayer.	Thiery.
Léonard.	Franck.
Luzu.	Manon Duboulay.

Luteurs déstinés pour la fête.

MM.

Flad, Meunier, Duboulay, fils, Choubert L.

Prince et Princesses Corinthiennes.

M. Crue.

Mlle Véronique, Mlle Cors.

Courtisans du Roi.

MM.

Sartori, Max, Soucarini,
Duruel, Frey, Legrand C.

Suivantes de Creüse.

Mlles

Antoine L., Bastienne, Fränzel,
Schwartz, Brouner, Flad.

Théssaliens suivants de Médée et Jason.

MM.	Mlles
Franck.	Greif.
Boudet, fils.	Hedwich.
Julien.	Emilie Duboulay.
Duboulay, père.	Suson Duboulay.

Les Furies.

Trisyphone. . . . . Mme Gervais.
Alecto. . . . . Mme Lang.
Mégère. . . . . Mlle Franck.

Démons soumis aux ordres de Médée.

MM.

Crüe,	Gervais,	Flad,	Flagherat,
Nayer,	Luzu,	Weimberle,	Léonard,
Meunier	Duboulay, fils,	Choubert L.,	Choubert C.

Comparses.

Gardes de Créon.
Peuple Corinthien.
Prêtres.
Sacrificateurs.
La Haine, la Vengence et la Jalousie.

La Fête Printanière

ou

LES AMOURS DE DAPHNIS ET DE PHILIS

(1772)

Daphnis.	M. Legrand L.
Philis.	Mme Micheroux.
Le Dieu du fleuve Néatus.	M. Hamoche.
L'Amour.	M. Boudet, fils.

Bergers et Bergères.

MM.	Mmes
Crüe.	Lang.
Gervais.	Gervais.

MM.	Mlles
Flagherat.	Hedwich.
Weimberle.	Greiff.
Franck.	Thiery.
Duruel.	Dimlern.
Julien.	Emilie Duboulay.
Duboulay, père.	Suson Duboulay.

Bergères compagnes de Philis.

Mlles

Véronique.	Cors.
Franck.	Manon Duboulay.

Faunes.

MM.

Flad.

Duboulay, fils,	Meunier,	Fränzel,
Frey,	Luzu,	Brouner.

Fleuves et Ruisseaux.

MM.

Duboulay, fils,	Meunier,	Herder,
Frey,	Luzu,	Choubert L.

La Mort d'Hercule

(1772)

Hercule, fils de Jupiter et d'Alcmène, époux de Déjanire et amant d'Iole.	M. Legrand L.
Déjanire, fille d'Oëné, roi de Calidon, épouse d'Hercule.	Mme Micheroux.
Iole, fille d'Eurite, roi d'Oéchalie, amante d'Hilus.	Mme Lauchery.
Hilus, fils d'Hercule et de Déjanire, amant d'Iole .	M. Crüe.
Philoctète, fils du Dieu Pan, et Compagnon d'Hercule.	M. Hamoche.

Lycas, Esclave d'Hercule. . . . . M. JULIEN.
La Jalousie. . . . . Mlle GERVAIS.
Junon. . . . . Mlle WIMPHEN.

Esclaves d'Hercule.

Mme LANG.

Asiatiques.

M. DUBOULAY, fils.
Mlle VÉRONIQUE.

Européens.

M. MEUNIER.
Mlle CORS.

Scythes.

M. FRANCK.
Mlle FRANCK.

Africains.

M. BOUDET, fils.
Mlle M. DUBOULAY.

Compagnons d'Hercule.

MM.

FLAD.

WEIMBERLE, FLAGHERAT, LÉONARD, DURUEL,
CHOUBERT L., CHOUBERT C. NAYER, LUZU,
FREY, MAX, SARTORI, SOUCARINI.

Suivantes de Déjanire.

Mlles

BASTIENNE, BROUNER, FLAD, SCHWARTZ,
FRÄNZEL, HEDWICH, CATHERINE, DIMLERN,
THIERY, HAMOCHE, EMILIE DUBOULAY, SUSON DUBOULAY.

Comparses.

Sacrificateurs,
Prêtres,
Esclaves des différentes nations qu'Hercule a vaincus,
Compagnons du héros,
Soldats d'Euristée et peuple,
Musiciens conduisant la marche triomphale,
Divinités de l'Olimpe.

Achille Reconnu par Ulisse dans l'Isle de Scyros.

(1774)

Achille, fils de Thétis et de Pélée, caché parmi les Bergers de L'isle de Scyros, sous le nom de polémon.	M. Legrand.
Déïdamie, fille de Lycomède, roi de Scyros.	Mme Micheroux.
Thétis, Déesse de la mer, mère d'Achille.	Mme Lang.
Ulisse, roi d'itaque envoyé par les grecs pour chercher achille.	M. Hamoche.
Arcas, confident d'ulisse.	M. Nëur.
Mercure, messager des Dieux.	M. Flad.
Vénus.	Mlle Véronique.
L'Amour.	Mlle Redwein.
L'Hymen.	Mlle Boudet.
Minerve.	Mlle Franck,
Bellone.	Mme Gervais.
La Gloire.	Mme Duboulay.
La Victoire.	Mlle Duboulay.

PREMIER QUADRILLE

Chasseurs et Chasseresses de la suite de Déïdamie.

MM.	Mlles
Sartori.	Antoine L.
Subert L.	Flad.
Subert C.	Bastienne.
Léonard.	Brouner.

SECOND QUADRILLE

Bergers et Bergères de la suitte de Polémon.

M. Helm.

MM.	Mlles
Franck.	Duboulay L.
Boudet.	Duboulay C.
Julien.	Cron.
Duboulay, père.	Cors, cadet.

TROISIÈME QUADRILLE

Pâtres et Pastourelles de l'isle de Scyros.

M. et Mme Gervais.
Mlle Franck.

MM.	Mlles
Meunier.	Hedwich.
Weimberle.	Fränzel.
Duboulay, fils.	Greiff.
Luzu.	Deigenhart.

QUATRIÈME QUADRILLE

Guerriers Thessaliens. — Sujets d'Achille.

MM.
Helm et Antoine.

Max,	Duruel,	Soucarini,	Le Grand, cadet,
Franck,	Boudet L.,	Duboulay, père,	Julien.

CINQUIÈME QUADRILLE

Suitte de Vénus. — Les Graces.

Mlles
Schwartz, Cors, Dimlern.

Les Jeux, les Ris et les Plaisirs.

MM.	Mlles
Subert L.	Antoine L.
Subert C.	Flad.
Sartori.	Brouner.
Léonard.	Bastienne.
Meunier.	Hedwich.
Duboulay, fils.	Franzel.
Weimberle.	Greiff.
Luzu.	Deigenhart.

SIXIÈME QUADRILLE

Troupe d'Amours.

MM. et Mlles

Grinewald L.,	Grinevald C.,	Hoffman,	Zimer-Roch,
Léopold,	Boudet C.,	Baümen,	Micheli,
Petri,	Nirhenheim,	Dimlern C.,	Schmausen.

SEPTIÈME QUADRILLE

Cyclopes, conduits par Minerve.

M. Gervais.

MM.

Meunier,	Luzu,	Weimberle,	Duboulay, fils,
Subert L.,	Subert C.,	Léonard,	Sartori.

Comparses.

Guerriers théssaliens.
Grecs, suivants d'ulisse.
Matelots et Peuple de Scyros.

Les Amans protégés par l'Amour

(1774)

Amarilis, jeune Bergère.	Mme Micheroux.
Mirtil, Berger amoureux d'Amarilis	M. le Grand L.
Montan, sacrificateur de Diane.	M. Hamoche.
L'Amour.	Mlle Redwein.

Prêtres de Diane.

MM.

Max, Julien, Duboulay, Le Grand C.

Bergers et Bergères.

MM.	Mlles	MM.	Mlles
Weimberle,	Cors,	Meunier,	Antoine,
Nëur,	M. Duboulay,	Luzu,	Brouner,
Franck,	Schwartz,	Subert L.,	Hedwich,
Falgherat,	Amalia,	Léonard,	Catherine,
Sartori,	Fränzel,	Soucarini,	Cron,
Duruel,	Dimmlern,	Boudet,	Suzon.

Suite de L'amour.

MM.	Mlles
Cors.	Hoffmann.
Zimerroch.	Hagebuch.
Grinewald.	Grinewald.
Petri.	Grefslerin.
Léopold.	Camargo (1).
Dimmlern.	Micheli.

La Fête Marine

ou

LA RENCONTRE IMPRÉVUE

(1774)

Léandre, Cavalier François, promis à Inès. . . .	M. Le Grand L.
Don Lope, Seigneur Espagnol, Oncle d'Inès. . .	M. Boudet, père.
Inès, nièce de D. Lope, Promise à Léandre. . . .	Mme Micheroux.
Araminte, jeune Coquêtte, amante de Léandre. . .	Mme Duboulay.
M. Quézako, Maître d'hôtellerie.	M. Julien.
M. Cassonade, Caffetier.	M. Duboulay, père.
Un Commissaire	M. Herder.
Un Capitaine de Vaisseau	M. Le Grand, cadet.
Beatrix, suivante d'Inès.	Mlle Hamoche.
Un Galérien.	M. Luzu.

Matelots Anglois.

M. Crux, Mme Lauchery.

MM.	Mlles
Weimberle,	Schwartz,
Franck,	M. Duboulay,
Flagherat.	Amalia.

(1) Cette danseuse, dont nous ne savons rien, était sans doute parente de la célèbre ballerine de l'Opéra et de sa sœur, la Demoiselle Camargo cadette, qui se fit applaudir en 1755 à la Comédie Française dans *Le Poirier*, ballet de Jean Sarni.

Matelots holandois.

M. Haquet, Mme Haquet.

MM.	Mlles
Meunier,	Dimmlern,
Boudet, fils,	Suzon,
Duruel.	Fränzel.

Matelots Espagnols.

M. Flad, Mlle Franck.

MM.	Mlles
Sartori,	Crux L.,
Soucarini,	Greiff,
Léonard.	Cron.

Matelots Suédois.

M. Hamoche, Mlle Cors.

MM.	Mlles
Subert C.,	Flad,
Subert L.,	Brouner,
Neur.	Hedwich.

Matelots Provencals.

Mlles Redwein, Mme Boudet.

MM.	Mlles
Cors,	Hoffman,
Zimmer Roch,	Camargo,
Petri,	Grinewald,
Grinewald,	Micheli,
Lauchery, fils,	Greslerin,
Léopold,	Braümenin,
Slitehard,	Schmausin,
Dimmlern.	Gingel.

Comparses.

Un Officier,
Huit Soldats de garde,
Deux Anglois, deux Angloises,
Deux Holandois, deux Holandoises,
Quatre Turcs,
Deux Galériens,
Deux Affricains,
Deux Américains.

Le Rival Imaginaire

OU

LE DÉPIT AMOUREUX

(1774)

Saint Val, officier françois, amant de Julie. . . .	M. Le Grand L.
Julie, fille de M. D'ornencourt, amante de Saint Val.	Mme Lang.
M. de Mont Clair, ancien Militaire, oncle de Saint Val..	M. Duboulay.
M. D'ornencourt, Financier, père de Julie	M. Julien.
Madame Doligni, jeune Veuve, Sœur de M. D'ornencourt.	Mme Danner.
M. de Farfadet, Conseiller au parlement, et amant de Mme Doligni.	M. Hamoche.
Jasmin, Vallet de Saint Val	M. Gervais.
Nérine, femme de chambre de Julie	Mme Gervais.
M. Parchemain, notaire.	M. Max.

Deux laquais de M. D'ornencourt.

Corps de Ballet.

Parents et amis de M. D'ornencourt, invités pour la nôce.
Troupe de Villageois, de Villageoises, de Jardiniers et de Jardinières.

L'Embarquement pour Cythère

OU

LE TRIOMPHE DE VÉNUS

(1775)

Lycas, Berger amant de Mélisse.	M. Le Grand L.
Mélisse, Bergère amante de Lycas.	Mme Lang.
Junon.	Mlle Cors.
Vénus.	Mme Danner.
Eole, dieu des Vents.	M. Hamoche.
L'amour.	Mlle Redwein.
L'hymen.	Mlle Boudet.
Neptune, dieu des Mers.	M. Duboulay.

Corps de Ballet.

Bergers et Bergères.
Nymphes, suivantes de L'amour.
Troupe d'aquilons.
Troupe de Sauvages et de matelots.
Les Ris, les Jeux et les Plaisirs.

L'Amant Jardinier

(1775)

M. Géronte, père d'Angélique.	M. Julien.
Angélique, fille de Géronte et amante de Dorante. .	Mlle Franck.
Dorante, jeune Cavallier amoureux d'Angélique. .	M. Crux.
Maturin, Mter. Jardinier.	M. Flad.
Georgette, femme de maturin.	Mme Gervais.

Mamurra, précepteur de Francillon.	M. Gervais.
Francillon, fils de M. Géronte.	Mlle Redwein.
Cascaret, coureur de M. Géronte.	M. Franck.
Marton, femme de chambre d'Angélique.	Mlle Duboulay.

Corps de Ballet.

Troupes de Jardiniers et de Jardinières du Château.

L'Amour vainqueur des Amazones

(1775)

Marthésie, Première Reine des amazones. . . .	Mme Micheroux.
Thalestris, parente de la Reine et Fille du fleuve Thermodon.	Mme Lauchery.
Argabise, Roi des Scytes.	M. Le Grand L.
Tharmiphar, Prince allié du Roi.	M. Crux.
L'amour.	Mlle Redwein.
L'hymen.	Mlle Boudet.
Le Fleuve Thermodon.	M. Boudet, père.

Les songes représentant :

La Victoire.	Mlle Cresslerin.
La Renommée.	Mlle Camargo.
Une Amazone.	Mlle Dimmlern.
et un Scyte.	Mlle Grinewald.

Corps de Ballet.

Troupe de Scytes.
Troupe d'Amazones.
Suite de L'amour.
Suite de L'hymen.

Les Incidents favorables à l'Amour

OU

LE DOUBLE MARIAGE

(1776)

D. Fernand de Xaros, amant secret de Cécilia et Rival de D. Lope.	M. Le Grand L.
D. Lope de Figuera, promis à Dona Béatrix et amant de Dona Cécilia.	M. Crux.
Dona Béatrix, nièce de D. César et promise avec D. Lope.	Mme Duboulay.
Dona Cécilia, fille de Don Pèdre et amante de D. Fernand.	Mme Lauchéry.
D. César, Vice roi de Valence et oncle de Dona Béatrix.	M. Flad.
D. Pèdre d'aspeïa, Père de Dona Cécilia	M. Hamoche.
Mosquito, Valet de D. Fernand.	M. Gervais.
Flora, suivante de Béatrix.	Mlle Duboulay.
Crespo, Géolier de la prison de Valence.	M. Julien.

Trois Voleurs.
Quatre Archers de la Sainte Hermandad.
Un Corégidor.
Quatre alguasils.
Quatre Laquais de D. Pèdre.
Deux Laquais de Dona Béatrix.
Troupe d'hommes et de femmes masqués pour le Bal, qui se donne chez Don Pèdre.
Troupe de Musiciens.

Palmerin d'Olive

(1776)

Astor, Fils du roi de Sparte, amant d'Arismène et rival de Palmerin.	M. Legrand L.
Palmerin, Fils inconnu de Florendos et de la Reine Griane.	M. Crux.
Arismène, infante de Macédoine, fille de Primaléon et promise au Prince de Sparte.	Mme Lang.
Florendos, Prince héréditaire de Macédoine, Fils de Primaléon, Epoux de Griane.	M. Flad.
Griane, Veuve du Roi de hongrie et mariée en secondes nôces avec le Prince Florendos. . . .	Mme Lauchery.
Hermide, Fille du Roi de hongrie et de la Reine Griane.	Mlle Redwein.
Primaléon, Roi de Macédoine.	M. Hamoche.
Archidiane, Reine de Macédoine.	Mme Antoine.
Artémire } Fées de	Mlle Franck.
Glicène } L'isle de	Mme Duboulay.
Zerphire } Cardéries.	Mme Danner.
Claris } confidentes d'Arismène.	Mlle Cors.
Myrène } confidentes d'Arismène.	Mme Flad.
Cardin } Ecuïers de Florendos.	M. Julien.
Frisol } Ecuïers de Florendos.	M. Duboulay.
Corfanie } Ecuïers d'Astor.	M. Duruel.
Ptolome } Ecuïers d'Astor.	M. Petrie.

Le Génie de la Grèce.
Deux juges du Camp.
Deux hérauts d'armes.
Les Parrains d'Astor et de Palmerin.
Chevaliers du Parti de Palmerin.
Chevaliers de Celui d'Astor.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

I

XVIIIe SIÈCLE

ALMANACHS ELECTORAUX PALATINS. Ces almanachs rédigés en français sont tous à consulter. Il est malheureusement impossible de s'en procurer la collection complète. Nous avons eu entre les mains les années 1757, 1758 et 1768.

ALMANACHS DE BONNE FORTUNE. Mannheim, Imprimerie de la Loterie Electorale. Même remarque. Il existe des éditions allemandes de ces almanachs. La Bibliothèque de l'Université d'Heidelberg en possède deux exemplaires (années 1771 et 1773).

ANECDOTES DRAMATIQUES. A Paris, chez la Vve Duchesne, Libraire, rue Saint-Jacques, au Temple du Goût, 1775. 2 vol. in-16.

ARLEQUINADES :

a) L'Injustice vangée || ou les nôces || d'Arlequin || avec ||

Colombine || le tout par magie. || Pièce pantomime représentée le 10 décembre 1747 par les Seigneurs de la Cour palatine dans la grande Salle du Palais à l'occasion du jour de naissance de Son Altesse Sérénissime Monseigneur l'Electeur Palatin. A Mannheim, à l'Imprimerie de la Cour. Matthieu Oberholzer, 1747. Un vol. in-4°. (Hof- und Nat. Theat. Bib. de Mannheim. 156 [62].)

b) Arlequin || Assassin || ou || Polichinelle amant || disgracié || Comédie pantomime || représentée à la Cour Electorale Palatine || Au Carnaval || De l'année MDCCXLVIII. || A Mannheim, à l'Imprimerie de la Cour. Matthias Oberholzer. 1748. Un vol. in-4°. (Hof- und Nat. Theat. Bib. de Mannheim. 158 [64].)

c) L'Amour || Ennemi de la Vieillesse || ou || Le docteur || magicien. || Comédie pantomime || Représentée à la Cour Palatine || au Carnaval || de l'année MDCCXLVIII. || A Mannheim, à l'Imprimerie de la Cour. Matthieu Oberholzer. 1748. Un vol. in-4°. (Hof- und Nat. Theat. Bib. de Mannheim. 159 [65].)

d) La || Naissance || d'Arlequin || Comédie || Pantomime || représentée || Par les Cavaliers || de la Cour || Electorale || Palatine. || A Mannheim, de l'Imprimerie Electorale. 1748. Un vol. in-4°. (Hof- und Nat. Theat. Bib. de Mannheim. 160 [66].)

e) Arlequin || Paon, Pendule, || Statue, || Réchaud, Enfant || et || Ramoneur, || Comédie || Pantomime, || Représentée au Château, sur le || Théâtre de la Comédie || Françoise, || Par des Enfants. || A Mannheim, || De l'Imprimerie Electorale. || 1749. || Un vol. in-16. (Hof- und Nat. Theat. Bib. de Mannheim. 164 [70].)

BIELFELD (Baron de). Progrès des Allemands dans les Sciences, les Belles-Lettres et les Arts, particulièrement dans la Poésie, l'Eloquence et le Théâtre. A Leide. Chés Samuel et Jean Luchtmans. 1767. 2 vol. in-8°.

BURNEY (Charles). The Present State of Music in Germany, the Netherlands and United Provinces. London, 1773, 2 vol. in-8°.

Il existe une traduction allemande de cet ouvrage sous le titre de Tagebuch einer musikalischen Reise. Cette traduction est d'Ebeling et a été publiée à Hambourg.

CHARLES-THÉODORE, Electeur Palatin... Correspondance avec Voltaire. Berlin, 1792.

CHRONOLOGIE des deutschen Theaters. 1775. Un vol. in-8°.

COLLINI. Précis de l'histoire du Palatinat du Rhin depuis que la maison régnante le possède jusqu'à nos jours, par M. Collini, secrétaire intime de S. A. S. E. Palatine. Francfort et Leipzig. 1763. Un vol. in-16.

COLLINI. Les Vicissitudes de l'Académie des Sciences de Mannheim. Discours lu dans une séance de cet Institut littéraire le 16 avril 1799 à l'occasion de la mort de Charles-Théodore, Electeur palatin, fondateur de cette académie, par M. Collini, membre ordinaire de cette société. Mannheim, de l'Imprimerie de la Cour et de l'Académie. Brochure in-4°.

COLLINI. Mon séjour auprès de Voltaire et lettres inédites que m'écrivit cet homme célèbre jusqu'à la dernière année de sa vie. Paris. Léopold Collin. 1807. Un vol. in-8°.

DESCRIPTION de ce qu'il y a d'intéressant dans la Résidence de Mannheim et les villes principales du Palatinat. A Mannheim, chez M. Fontaine, libraire privilégié de S. A. S. E. P. 1794. Petit vol. in-32. (Cet ouvrage est aujourd'hui très rare; l'exemplaire dont nous nous sommes servi se trouve à l'öffentliche Bibliothek de Mannhein. [14,67].)

DICTIONNAIRE des Théâtres de Paris, contenant toutes les Pièces qui ont été représentées jusqu'à présent sur les différens Théâtres François..... etc. etc. A Paris, chez Lambert, Libraire, rue de la Comédie Françoise, au Parnasse. 1756. 7 vol. in-18.

ETRENNES PALATINES. Mannheim. Imprimerie de l'Académie. Ces brochures sont toutes à consulter, mais il est impossible de s'en procurer la collection complète. Nous avons eu entre les mains les Etrennes de l'année 1769.

HANNOVER (Herzogin Sophie von). Memoiren der Herzogin Sophie nachmals Kurfürstin von Hannover. (Publicationen aus den K. Preussischen Staatsarchiven.) Leipzig. S. Hirzel. 1879. Un vol. in-8°.

HANNOVER (Herzogin Sophie von). Briefwechsel der Herzogin Sophie von Hannover mit Ihrem Bruder dem Kurfürsten Karl Ludwig von der Pfalz. (Publicationen aus den K. Preussischen Staatsarchiven.) Leipzig. S. Hirzel. 1885. Un vol. in-8°.

HOF-UND STAATS-KALENDER. Mannheim. Churfürstliche Buchdruckerey, bey Nicolao von Pierron. Même remarque pour ces Kalender que pour les Almanachs Electoraux Palatins. Nous avons eu entre les mains le Kalender de l'année 1761.

LA ROCHE. Briefe über Mannheim von Sophie La Roche. Zürich. Bey Orell, Geszner, Füsli und Compagnie 1791. Un vol. in-18.

LAUCHERY (Etienne) :

a) L'Allégresse || du Jour || Pantomime Allégorique || Au Sujet || De la || Convalescence || de || Son Altesse Sérénissime || Electorale Palatine || Représentée par ordre de S. A. S. Madame l'Electrice, le lundi 16 décembre 1754, sur le Théâtre de la Comédie Françoise, par les Comédiens et Danseurs de la Cour. A Mannheim, De l'Imprimerie électorale. 1754. Un vol. in-4°. (Hof- und Nat. Theat. Bib. de Mannheim. 179 [91].)

b) La Foire || de Village Hessoise. || Ballet Pantomime. || Composé || Par Mr. Lauchery L. (*l'aîné*), Directeur de l'Académie || de Danse, premier Danseur et maître de Ballet de S. A. S. ||

Electorale Palatine || Mannheim, de l'Imprimerie de la Cour. 1773. Un vol. in-4°. (Hof- und Nat. Theat. Bib. de Mannheim. 212 [128].)

c) Ballets Exécutés || à || L'opéra de Thémistocle || Représenté le 5 novembre 1772 || Pour le Jour de Nom de S. A. S. || Monseigneur || l'Electeur Palatin. || Composés || par || Mr.Lauchery L., Directeur de l'Académie de Danse... etc. etc. Mannheim, de l'Imprimerie de la Cour. Un vol. in-4o, contenant *Roger dans l'Isle d'Alcine* et *Médée et Jason*. (Hof- und Nat. Theat. Bib. de Mannheim. 214 [130].)

d) La || Fête Printanière || ou || Les Amour de Daphnis et de Philis, || Ballet pastoral || Tiré D'Un Poëme de Mr. Gesner. || Composé par Mr. Lauchery L., Directeur de l'Académie de Danse..... etc. etc. Mannheim, de l'Imprimerie de la Cour. Un vol. in-4o. (Hof- und Nat. Theat. Bib. de Mannheim. 216 [132].)

e) La || Mort d'Hercule. || Ballet || Héroï-Tragique || Composé || par || Mr. Lauchery L., Directeur de l'Académie de Danse..... etc., etc. Mannheim, de l'Imprimerie de la Cour. Un vol. in-4°. (Hof- und Nat. Theat. Bib. de Mannheim 218 [134].)

f) Achille Reconnu || Par Ulisse || Dans l'Isle de Scyros. || Ballet Heroï-Pantomime || Composé || par Mr. Lauchery L., Directeur de l'Académie de danse..... etc., etc. Mannheim, de l'Imprimerie de la Cour. Un vol. in-4° (Hof- und Nat. Theat. Bib. de Mannheim. 223 [140].)

g) Les Amans protégés || Par L'Amour. || Ballet pastoral héroïque || Par Mr. Lauchery L., || Maître de Ballet de la Cour || Palatine. || De l'Imprimerie de la Cour. 1774.

h) La Fête Marine || ou || La Rencontre Imprévue || Ballet pantomime. || Par Mr. Lauchery L., || Maître de Ballet de la Cour || Palatine. || De l'Imprimerie de la Cour. 1774. Ce ballet et le précédent sont réunis en un vol. in-16. (Hof- und Nat. Theat. Bib. de Mannheim. 226 [144].)

i) Le || Rival Imaginaire || ou || Le Dépit Amoureux. || Ballet Pan-

tomime || Par || Mr. Lauchery L'aîné, || Maître des Ballets de la Cour || Palatine. || De l'Imprimerie de la Cour, 1775. Un vol. in-16. (Hof- und Nat. Theat. Bib. de Mannheim. 22 [1457].)

j) L'Embarquement || Pour Cythère || ou || Le Triomphe de Vénus. || Ballet Pastoral Héroïque || par || Mr. Lauchery L'aîné || Maître des Ballets de la Cour || Palatine || .De l'Imprimerie de la Cour. 1775. Un vol. in-16. (Hof- und Nat. Theat. Bib. de Mannheim. 228 [146].)

k) L'Amant Jardinier || Ballet Pantomime || par M. Lauchery L'aîné, || Maître des Ballets de la Cour || Palatine. || De l'Imprimerie de la Cour. 1775. Un vol. in-16. (Hof- und Nat. Theat. Bib. de Mannheim. 229 [147].)

l) L'Amour vainqueur || des || Amazones. || Ballet héroï-pantomime || par || Mr. Lauchery L'aîné, || Maître des Ballets de la Cour || Palatine. || De l'Imprimerie de la Cour. 1775. Un vol. in-16. (Hof- und Nat. Theat. Bib. de Mannheim. 231 [149].)

m) Les || Incidents favorables || à || L'Amour || ou || Le Double Mariage. || Ballet-Pantomime || Espagnol || par || Mr. Lauchery, || Maître de Ballets de la Cour || Palatine. || De l'Imprimerie de la Cour. 1776. Un vol. in-16. (Hof- und Nat. Theat. Bib. de Mannheim. 236. [155].)

n) Palmerin || D'Olive. || Ballet Héroï-Pan || tomime || En cinq Actes || par Mr. Lauchery L., || Maître de Ballet des Spectacles De La || Cour Palatine. || Mannheim, de l'Imprimerie de la Cour. 1776. Un vol in-16. (Hof- und Nat. Theat. Bib. de Mannheim. 237 [156].)

MÜLLER (J. H. F.) Abschied von der k. Hof- und National Schaubühne. Wien. 1802.

PÖLLNITZ (Charles-Louis, baron de). Mémoires de Charles-Louis, baron de Pöllnitz, contenant les observations, qu'il a faites dans ses voyages et le caractère des personnes, qui composent les principales Cours de l'Europe. Liège. Joseph Demen. 1734. 3 vol. in-18.

RICCOBONI (Louis). Réflexions historiques et critiques sur les différens théâtres de l'Europe. Paris. Jacques Guérin. 1738. Un vol. in-8°.

RIESELBECK (Baron de). Lettres d'un voyageur français sur l'Allemagne (enrichies de notes par B. F. Haller, patricien de Berne). Hollande. 1785.

Il existe une édition allemande de cet ouvrage : Briefe eines reisenden Franzosen über Deutschland an seinen Bruder zu Paris (Zweyte beträchtlich verbesserte Ausgabe). 1784. 2 vol. in-8°. Dans cette édition le nom de l'auteur est écrit Riesbeck (Kaspar).

VOLTAIRE : Œuvres complètes. Edition Beuchot. Paris, 1828. 70 vol. in-8°.

Consulter également l'édition Moland. Paris. 1877-1883. 52 vol. in-8°.

VOLTAIRE. Olimpie || Tragédie || Nouvelle || de Mr. de Voltaire || Suivie de Remarques Historiques. || Francfort et Leipsic. 1763. Un vol. in-8°. (Cette édition est due à Collini.)

WIDDER (Johann Goswin). Versuch einer vollständigen Geographisch-Historischen Beschreibung der Kurfürstl. Pfalz am Rheine. Francfurt und Leipzig. 1786. 3 vol. in-16.

WUNDT (D. L.). Versuch einer Geschichte des Lebens und der Regierung Karl Ludwigs, Kurfürst von der Pfalz. Genf. H. L. Legrand. 1786. Un vol. in-16.

II

OUVRAGES CONTEMPORAINS

DUBOIS (Pierre). Le Père Desbillons. Bourges, 1887.

DUSSIEUX. Les Artistes français à l'étranger. Paris, Lecoffre fils et Cie, 1876. Un vol. in-8°.

EHRHARD (Auguste). Les Comédies de Molière en Allemagne. Le Théâtre et la Critique. Paris. H. Lecène et H. Oudin, Editeurs. 1888. Un vol. in-8°.

FEDER (Heinrich von). Geschichte der Stadt Mannheim, nach den Quellen bearbeitet. Mannheim und Strasburg. J. Bensheimer. 1875. 2 vol. in-8°.

FÉTIS (F. J.). Biographie universelle des Musiciens et Bibliographie générale de la Musique par F. J. Fétis, Maître de Chapelle de S. M. le Roi des Belges, directeur du conservatoire royal de musique de Bruxelles. Paris. Firmin Didot, Imprimeur de l'Institut. 1864. 8 vol. in-8° (2 suppl.).

FISCHER (Kuno). Festrede zur fünfhundertjährigen Jubelfeier der Ruprecht-Karls-Hochschule zu Heidelberg. Heidelberg. Carl Winter. 1886. Un vol. in-8°.

HAÜSSER (Dr. Ludwig). Geschichte der Rheinischen Pfalz nach ihren politischen, kirchlichen und litterarischen Verhältnissen. (Zweite Ausgabe.) Heidelberg. J. C. B. Mohr. 1856. 2 vol. in-8°.

HEIGEL (K. Th.). Karl Theodor von Pfalz-Bayern und Voltaire. Article se trouvant dans les *Westermanns illustrierte deutsche Monats-Hefte*. Heft 397 (octobre 1889), page 40 et suiv.

HERMANN (Ernst). Das Mannheimer Theater vor 100 Jahren. Mannheim, Bensheimer.

JUNG (H. R.) et SCHRÖDER (W.). Das Heidelberger Schloss und seine Gärten in alter und neuer Zeit und der Schlossgarten zu Schwetzingen. (Mit 4 Lageplänen und 35 Abbildungen im Text.) Berlin. Gustav Schmidt. Un vol. in-4°.

LEGER (A.). Führer durch den Schwetzinger Garten. Mannheim. Karl von Graimberg. 1828. Un vol. in-8°.

LEMAZURIER (P. D.). Galerie historique des acteurs du Théâtre français depuis 1600 jusqu'à nos jours. Ouvrage recueilli des Mémoires du Temps et de la Tradition. Paris, Joseph Chaumerot. 1810. 2 vol. in-8°.

LIPOWSKY (Félix-Joseph). Karl Theodor Khurfürst von Pfalz-Bayern, Herzog zu Zülich und Berg..... etc., etc., wie Er war und wie es wahr ist, oder dessen Leben und Thaten. Sulzbach, in der J. E. von Seidel'schen Buchhandlung, 1828. Un vol. in-8°.

MAIER (A. F.). Schwetzinger Altertumsfunde. Schwetzingen. C. W. Moriellsche Hofbuchdruckerei, 1890. Un vol. in-8° carré.

MARTERSTEIG. Die Protokolle des Mannheimer National-Theaters unter Dalberg aus den Jahren 1781 bis 1789. Herausgegeben von Max Martersteig. Mannheim. Bensheimer. 1890. Un vol. in-8°.

MAYS (Albert). Erklärendes Verzeichniss der städtischen Kunst- und Alterthümer-Sammlung zur Geschichte Heidelbergs und der Pfalz. Heidelberg. Universitäts-Buchdruckerei von J. Hörning. 1881. Un vol. in-8°. (Voir aussi l'édition de 1892.)

PFAFF (Karl). Heidelberg und seine Umgebung. Heidelberg. J. Hörning. 1897. Un vol. in-8° carré.

PICHLER (Anton). Chronik des Groszherzoglichen Hof- und National-Theaters in Mannheim. Mannheim, J. Bensheimer. 1879. Un vol. in-8°.

RICHARD. Le Guide du jardin de Schwetzingen avec douze vues dessinées et gravées par Rodorf. (Curieuses planches tirées en bistre. Les promeneurs de Rodorf rappellent les personnages de Gavarni.) Heidelberg. Joseph Engelmann. 1830.

RIEGER (J. G. von). Beschreibung von Mannheim und seiner Umgebung. Mannheim. Tobias Löffler. 1824. Un vol. in-16.

SCHLÖSSER (F. C.). Geschichte des achtzehnten Jahrhunderts und des neunzehnten. (Cinquième édition.) Heidelberg. J. C. B. Mohr. 4 vol. in-8°.

SEUBERT (M.). Mannheims erste Blütezeit unter Karl Theodor. Sammlung von Vorträgen im Mannheimer Altertumsverein. III Serie. Mannheim. T. Löffler. 1891.

STÖCKLE (J.). Grundrisz einer Geschichte der Stadt, des Schlosses und des Gartens von Schwetzingen. Schwetzingen. C. W. Moriellsche Hofbuchdruckerei 1890. Un vol. in-8° carré.

TRAUTMANN (Karl). Französische Schauspieler am bayrischen Hofe. Jahrbuch für Münchener Geschichte. Zweiter Jahrgang. München. J. Lindauersche Buchhandlung. 1888. Un vol. in-8°.

WALTER (Fr.). Geschichte des Theaters und der Musik am Kurpfälzischen Hofe. Leipzig. Breitkopf und Härtel. 1898. Un vol. in-8°.

WALTER (Fr.). Archiv und Bibliothek des Grossh. Hof- und Nationaltheaters in Mannheim. Leipzig. S. Hirzel. 1899. 2 vol. in-8°.

VEHSE (Eduard). Geschichte der Höfe der Haüser Baiern, Würtemberg, Baden und Hessen. Hamburg. Hoffmann und Campe. 1853. 3 vol. in-16. (*Consulter la deuxième partie de cet ouvrage.*)

ZEYHER und KRIEGER (J. G.). Führer durch den Schwetzinger Garten. Mannheim, 1830. Un vol. in-16.

INDEX ALPHABÉTIQUE

INDEX ALPHABÉTIQUE

A

Achille reconnu par Ulisse dans l'Isle de Scyros, *bal.*, 51, 118, 181, 197.
Adam (G.), 92.
Agamemnon, *trag.*, 16.
Agnès de Chaillot, *com.*, 17.
Aix-la-Chapelle, 85.
Alain, 17.
Alembert (d'), 25, 40.
Alessandro, *op.*, 49.
Alexandre, *trag.*, 15.
Allainval (d'), 17, 23.
Allégresse du Jour (L'), *bal.*, 36, 37, 38, 91, 96, 115, 171, 196.
Alzire, *trag.*, 16, 91.
Amants déguisés (Les), *com.*, 16.
Amant jardinier (L'), *bal.*, 58, 120.
Amans protégés par l'Amour (Les), *bal.*, 55, 58, 119. 183, 197.
Ami de tout le monde (L'), *com.*, 17.
Amitié rivale (L'), *com.*, 16.
Amore artigiano (L'), *op.*, 119.
Amour Ennemi de la Vieillesse (L'), *pant.*, 111, 194.
Amour médecin (L'), *com.*, 16, 65.
Amour vainqueur des Amazones (L'), *bal.*, 52, 118, 119, 188.
Amphitrion, *com.*, 16.
Andromaque, *trag.*, 12, 15, 72.
Andronic, *trag.*, 15.
Annales de l'Empire (Les), 33.
Antiochus, *trag.*, 16.
Antoine, *l'aîné*, XII, XXIII, XIV, XV, 44, 103, 128, 177, 181, 182.
Antoine, *cadet*, 103, 115.
Arcadia conservata (L'), *op.*, 84.
Aremberg (duc d'), 78.
Aremberg (duchesse d'), 78, 79.
Argens (marquis d'), 113, 114.
Argental (comte d'), 38, 91.
Ariane, *trag.*, 15.
Arioste (L'), 51.
Arlequin assassin, *pant.*, 110, 194.
Arlequin Hulla, *com.*, 17.
Arlequin Paon, Pendule, Statue, Réchaud, Enfant et Ramoneur, *pant.*, 112, 194.

Arlequin Sauvage, *com.*, 17.
Arlequin Statue et Perroquet, *com.*, 17.
Arlichino fortunato nell'amore, *pant.*, 113.
Arminius, *trag.*, 16.
Astrate, *trag.*, 16.
Athalie, *trag.*, 16.
Atrée et Thyeste, *trag.*, 15.
Attendez-moi sous l'orme, *com.*, 17.
Auberges (Les), *com.*, 17.
Audibert, 50.
Aufresne, 106.
Auguste III, Roi de Pologne, Electeur de Saxe, 85.
Aunillon (abbé), 16.
Avare (L'), *com.*, 16, 106.
Aveugle clairvoyant (L'), *com.*, 17, 106.
Avocat Pathelin (L'), *com.*, 16.
Avocat savetier (L'), *com.*, 17.
Azagaja, *op.*, 118.

B

Babillard (Le), *com.*, 17, 106.
Bach (J.-C.), 51, 118.
Bajazet, *trag.*, 15.
Barbier de Séville (Le), *com.*, 106.
Baron, 16.
Baron de Crasse (Le), *com.*, 17.
Bastienne (Me), 59, 172, 177, 180, 181, 182.
Bavière, XXII, 22, 59, 64, 69.
Bayreuth (Frédéric, margrave de), 82.
Beaumarchais, 106.
Bega (C.), 93.
Belgrade, 85.
Benjesco, 102.
Berg-op-Zoom, 23, 78, 85.
Bergstein (comtesse de). Voyez **Huber** (Mlle).
Berlin, XXIX, XXXIII, 31, 88, 89, 113.
Beverley, *dr.*, 106.
Bibiena (A.), 59, 90, 120, 121.
Bielfeld (baron de), XXX, XXXI, 194.
Birkenfeld (prince G. de), 45.
Blanckenbourg (duc de), XXXI.
Blavet, 110.
Bocard (Mlle C.), 50.
Bocard (Mlle L.), 50.
Boccherini, 118, 119.
Boileau, 12.
Boindin, 17.
Boissy, 16, 17.
Bonnet, 49.
Bouchardon (E.), 26, 82, 83.
Boucher, 27, 54, 83.
Boudet (J.), 30, 49, 91, 115, 171, 181, 183, 184, 188.
Boudet (mère), 172.
Boudet (Mlle A.), 30, 49, 172, 173, 176, 181.
Bouhours (le père), XXX.
Bouqueton, 49, 96, 115, 171.
Bouqueton (Mlle), 172.
Bourgeoises à la mode (Les), *com.*, 16.
Bourgeois gentilhomme (Le), *com.*, 16.
Bourgogne (Hôtel de), 13.
Boursault (E.), 13, 16, 17.
Boyer (abbé), 16.
Brandebourg, 90.
Bretzenheim (famille de), 80.
Breughel, 93.
Brinkmann, 84.
Britannicus, *trag.*, 15, 72.
Brutus, *trag.*, 16, 91.
Bruxelles, 21, 79.
Bruyes (abbé), 16.
Burney (C.), 57, 194.
Bussy (N.), 30.
Bussy (Mlle Th.), 30.

C

Cajo Fabrizio, *op.*, 115.
Camache I (Mlle), 30.
Camache II (Mlle), 30.
Camargo (*l'aînée*), 184.
Camargo (*cadette*), 184.
Camargo (Mlle), 184, 185, 188.
Camasse (J.-B.), 30.
Campistron, 15, 16.
Candide, 90.
Cannabich (Christian), 50, 115, 117, 118, 119.
Cannabich (Martin-Frédéric), 117.
Cappeval (Caux de), xxiv, 94.
Carnandet, 83.
Cartel de Guillot (Le), *com.*, 17.
Cartouche, *com.*, 16.
Casseneuve (Mlle), 50.
Caylus, 83.
Celle (George-Guillaume, duc de), 65.
Ceyx et Alcyone, *bal.*, 49, 50, 115.
Chacun à son tour, *pant.*, 113.
Chamlay, 5, 9.
Charivari (Le), *com.*, 17.
Charles IV (empereur), 78.
Charles (Élec. pal.), 4, 5, 64.
Charles-Albert (Élec. de Bavière), 13.
Charles-Eugène (Duc de Wurtemberg), xxxii, 118.
Charles-Louis (Élec. pal.), 2, 3, 4, 63, 64, 65, 66, 67, 81.
Charles-Philippe (Élec. pal.), 1, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 28, 47, 67, 68, 69, 73, 75, 76, 78, 80, 117.
Charles-Théodore (Élec pal.), xv, xvi, xvii, xviii, xix, xx, xxi, xxii, xxiii, xxiv, xxv, xxvi, xxvii, xxviii, 9, 10, 14, 18, 21, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44, 45, 47, 49, 59, 68, 75, 78, 79, 80, 82, 83, 84, 85, 86, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 100, 101, 106, 107, 115, 116, 117, 118, 121, 127, 128, 195.
Chaumont, 82.
Chevalier, 17.
Chevalier à la mode (Le), *com.*, 16.
Choczim, 85.
Cid (Le), *trag.*, 15, 106.
Cinna, *trag.*, 15.
Clairon (Mlle), 39, 42, 98, 102.
Claudia (Signora). 8.
Cocher supposé (Le), *com.*, 17.
Cochois (Mlle B.), 114.
Cocu imaginaire (Le), *com.*, 17.
Colin-Maillard (Le), *com.*, 17.
Collé, 110.
Collini (C.), xxiv, 31, 35, 39, 40, 41, 42, 43, 45, 77, 84, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 99, 101, 102, 195, 199.
Cologne, 64.
Compiègne, 87.
Comte d'Essex (Le), *trag.*, 15.
Comtesse d'Escarbagnas (La), *com.*, 17.
Comtesse d'Orgueil (La), *com.*, 16.
Concilio de' pianeti (Il), *op.*, 8.
Contadina in corte (La), *op.*, 57, 119.
Copernic, 92.
Coquette (La), *com.*, 16.
Corbasson (Mlle), 30.
Corneille (Pierre), xxx, xxxii, 2, 15, 16, 18, 45, 106.
Corneille (Thomas), 15, 16.
Corneille (Mlle), 101.
Coupe enchantée (La), *com.*, 58.
Coustou (G.), 82.
Cramer, 101.
Crébillon, 15, 16.
Crispin médecin, *com.* 16.
Crispin précepteur, *com.*, 17.
Crispin rival de son maître, *com.*, 17.

Critique d'Hérode (La), *com.*, 17.
Croix (Adrien de la), 4.
Curieux impertinent (Le), *com.*, 16.
Cythère assiégée, *op. com.*, 110.

D

Dalberg (baron de), 45, 107.
Danaé, *com.*, 17.
Danchet, 16.
Dancourt, 16, 17, 18, 23, 31, 58, 99.
Dangeville (Mlle), 30.
Dangeville de Champmêlé, 30.
Dangeville de Montfleury, 30, 31, 87.
Danzi (Mlle B.), 49.
Deller, 120.
Démocrite, *com.*, 16.
Denesle (Hugues), 102.
Denesle (Mlle Quinault-), 102.
Denesle (Mlle), 42, 102.
Denis (Me), 88, 95, 101.
Desbillons (J. Terasse-), XXIV, 94.
Descartes, 65.
Descente d'Hercule aux enfers (La), *bal.*, 118.
Desmarais, 30, 87, 172.
Desmarais (Mlle M.), 30.
Desnoiresterres (G.), 89, 93.
Destouches, XXXII, 16.
Deuil (Le), *com.*, 17.
Deux billets (Les), *com.*, 106.
Diderot, 25, 106.
Disgrâce des domestiques (La), *com.*, 17.
Distrait (Le), *com.*, 16.
Dom Japhet d'Arménie, *com.*, 16.
Dominique, 17, 18.
Don Pasquin d'Avalos, *com.*, 17.
Don Sanche d'Aragon, *trag.*, 16.
Double inconstance (La), *com.*, 17.
Doué (Chevalier de), 16.
Dow (G.), 93.
Dresde, XXIX, XXXI.
Drogenbusch, 21.
Dubois (P.), 200.
Dubois (Mlle), 102.
Duboulay, 171, 173, 175, 177, 179, 181, 182, 184, 186, 187, 190.
Duboulay (Mlle), 30, 171, 173, 174, 175, 176, 181, 189, 190.
Duclos (Mlle), 39.
Ducoin (Ch.), 30, 171.
Ducoin (Mlle), 30.
Dufresne (Quinault-), 15, 34, 98.
Dufresny, 17.
Dumesnil (Mlle), 39.
Dupré, 30.
Durras (duc de), 11.
Duruel (J.), 30, 48, 50, 109.
Dusseldorf, 6, 29, 80.
Dussieux (L.), 78, 83.
Dyck (Van), 93.

E

Earlom, 83.
Eaux de Bourbon (Les), *com.*, 17, 18.
Eberhard-Louis (Duc de Wurtemberg), 68.
Eberstein (baron d'), 29, 30, 31, 39, 40, 86.
Ecole des amis (L'), *com.*, 16.
Ecole des femmes (L'), *com.*, 16.
Ecole des jaloux (L'), *com.*, 16.
Ecole des maris (L'), *com.*, 16.
Egel, 59, 119.
Ehrhard (A.), XXXI, 200.
Electre, *trag.*, 15.
Elliot, 72, 74, 86.
Embarras des richesses (L'), *com.* 17.
Embarquement pour Cythère (L'), *bal.*, 56, 119, 187.

Endimione (L'), *op.*, 51, 118.
Enée et Turnus, *bal.*, 121.
Engler, 68.
Epreuve réciproque (L'), *com.*, 17.
Esope en cour, *com.*, 16.
Esope en ville, *com.*, 16.
Esprit de contradiction (L'), *com.*, 17.
Eté des coquettes (L'), *com.*, 17, 18, 99.
Etourdi (L'), *com.*, 16.
Eugénie, *dr.*, 106.

F

Fâcheux (Les), *com* , 16.
Fagan, 16, 17.
Falconet, 27.
Famille extravagante (La), *com.*, 17.
Favart, 110.
Feder (H. von), 71, 200.
Felici, 113.
Femme juge et partie (La), *com.*, 16.
Femmes savantes (Les), *com.*, 16, 106.
Ferney, xxv, 38, 40, 42, 101, 102.
Festa della rosa (La), *op. com.*, 110.
Festin de Pierre (Le), *com.*, 16.
Fête marine (La), *bal.*, 58, 119, 184, 197.
Fête printanière (La) *bal.*, 54, 55, 119, 178, 197.
Fétis (F.-J.), 109, 200.
Fiera di Venezia (La), *op.*, 51, 118, 120.
Fiesque, *trag.*, 44.
Figilio delle Selve (Il), *op.*, 117.
Fille capitaine (La), *com.*, 16, 71, 106.
Finte gemelle (Le), *op.*, 54, 119.
Fischer (K.), 96, 200.
Flad, 173, 175, 176, 177, 178, 179, 181, 185, 187, 189, 190.
Flad (Mlle), 174, 175, 177, 180, 181, 182, 185, 190.
Fleuve de l'oubli (Le), *com.*, 17.
Florence, 117.
Florentin (Le), *com.*, 17.
Florian, 106.
Floris (P. de), 47.
Foire de Bezons (La), *com.*, 17.
Foire de Village Hessoise (La), *bal.*, 57, 91, 119, 172, 196.
Folies amoureuses (Les), *com.*, 16.
Fontaine (Me de), 88.
Fontenoy, 85.
Formey, 90.
Fourberies de Scapin (Les), *com.*, 84, 106.
Français à Londres (Le), *com.*, 17.
Francfort, 31, 64, 77, 89, 92, 101, 102, 118.
Frank (le père), 24, 80.
Frank, 91, 173, 175, 176, 178, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 188.
Frank (Mlle), 173, 174, 177, 179, 180, 181, 187, 190.
Frankenthal, 10, 96.
Fränzl (J.), 113.
Frédéric I (Élec. pal.), 25.
Frédéric IV (Élec. pal.), 9.
Frédéric V (Élec. pal., *dit le Winterkönig*), 2, 9, 26, 67.
Frédéric II (Roi de Prusse), xxix, xxx, xxxii, 31.
Frédéric - Guillaume I (Roi de Prusse), 7.
Freytag, 31.
Friedrichsburg, 2, 9.
Frohlockenden Schäffer (Die), *bal.*, 106.
Fux, 116.
Fuzelier, 17.

G

Gabinie, *trag.*, 16.
Gamain, 83.
Gand, 85.
Gardel, 48.
Gaszmann (F.), 119.
Gavarni, 202.
Gazette (La), *com.*, 17.
Genest (abbé), 16.
Genève, 89, 101.
George Dandin, *com.*, 16.
Gervais, 49, 59, 173, 177, 178, 182, 183, 186, 188, 189.
Gervais (Me), 59, 177, 178, 181, 182, 186, 187.
Getta, *trag.*, 15.
Glorieux (Le), *com.*, 16.
Gluck, 103, 110.
Goldoni, 119.
Gomez (Me de), 13, 16.
Goncourt (Ed. de), 98.
Grandval, 15, 31, 98.
Gresset, XXXII.
Grétry, 110.
Grondeur (Le), *com.*, 16.
Grua (C. P.), 115.
Guibal (N.), 26, 82.
Gustave Vasa, *trag.*, 16.

H

Habis, *trag.*, 13, 16.
Hacquet, 49.
Hals (F.), 93.
Hamoche, 58, 87, 178, 179, 181, 183, 185, 186, 187, 189, 190.
Hamoche (Mlle *actrice*), 87.
Hamoche (Mlle *danseuse*), 87, 180, 184.
Hampel (J.), 113.
Hanovre, XIV, XV.
Hanovre (Ernest-Auguste, duc de), 64.
Hanovre (Jean-Frédéric, duc de), 65.
Hanovre (Sophie, duchesse de), 2, 3, 26, 63, 64, 65, 66, 81, 196.
Harold, 29, 86.
Haüsser (L.), 63, 67, 69, 78, 200.
Hauteroche, 16, 17.
Hayes (des), 15, 28, 74, 75.
Heberle (Mlle), 50.
Heidelberg, 2, 3, 5, 7, 8, 26, 64, 66, 67, 68, 69, 77, 81, 82, 84, 96, 98.
Heidersdorf, 5.
Heigel (K.-T), 96, 100, 101, 200.
Henriade (La), 93, 94.
Heraclius, *trag.*, 16.
Hercule, *trag.*, 16.
Herford (Elisabeth, abbesse d'), 3, 65.
Hermann (E.), 201.
Hérode, *trag.*, 16.
Hesse-Rheinfels (Ernest-Léopold de), 22.
Heureusement, *com.*, 44, 45, 106, 107, 127.
Heydeck (comtesse de). Voyez **Seyffert** (Mlle J.).
Hillesheim (palais de), 9, 10, 12.
Hilpolstein, 22.
Holbein, 93.
Holzbauer (I.), 50, 115, 116, 117.
Holzbauer (S.), 113.
Homme à bonnes fortunes (L'), *com.*, 16.
Homme du jour (L'), *com.*, 16.
Horace, *trag.*, 16, 72.
Horace, 117.
Huber (Mlle), 49, 50, 80.
Huberin, 49.

I

Incidents favorables à l'Amour (Les), *bal.*, 53, 119, 189, 198.

Inès de Castro, *trag.*, 16.
Indiscret (L'), *com.*, 17.
Indzéo (A. d'), 30.
Ingolstadt, 22.
Ingrat (L'), *com.*, 16.
Injustice vangée (L'), *pant.*, 110, 193.
Ipermnestre, *trag.*, 16.
Iphigénie, *trag.*, 15, 72.
Ippolito ed Aricia, *op.*, 115, 117.
Isle des Esclaves (L'), *com.*, 17.
Isola d'Amore (L'), *op.*, 52.
Itter (d'), 24.

J

Jacques I (Roi d'Angleterre), 64.
Jaloux corrigé (Le), *op. com.*, 110.
Jaloux désabusé (Le), *com.*, 16.
Janinet, 39.
Javigny, 29, 30, 86, 172.
Javigny (Mlle C.), 30, 49, 172.
Jean IV (Duc de Brabant), 79.
Jean-Guillaume (Elec. pal.), 5, 6, 9, 26.
Jeanette. Voyez **Nanine**.
Jeme, 66.
Jeu de l'amour et du hazard (Le), *com.*, 106.
Jordaens, 93.
Joueur (Le), *com.*, 16.
Julien (A.), 98.
Julien, 59, 172, 175, 176, 177, 179, 180, 181, 182, 183, 184, 186, 187, 189, 190.
Jung, 67, 201.

K

Karlsruhe, 11, 13, 63, 66, 71, 72, 73, 74, 75, 77, 85, 86, 100, 103.
Kaufhaus (Théâtre du), 13, 14, 15, 18, 19, 23, 28, 29, 31, 71, 86.
Kirschwing, 30, 87.
Klein (A.), 84.
Köbel, 26, 82.
Kraher, 92.
Krauss (J.-U.), 4.
Krieger (J.-G.), 202.

L

Laballe (Mlle M. de), 102.
La Chaussée (Nivelle de), 16, 23, 45, 99.
La Font, 17.
La Fontaine, 17.
La Fosse, 15.
La Grange-Chancel, 16.
La Mareth (de), 15, 72, 73.
La Motte (Houdart de), 16, 17.
Lancret, 26.
Lang (Me), 59, 172, 174, 177, 178, 181, 186, 187.
Largillière, 39.
Larive, 102.
La Roche (Sophie), 196.
La Thuilerie, 17.
Latour d'Auvergne (François-Egon), 22, 78.
Lauchery (Etienne), 30, 36, 37, 52, 53, 54, 56, 58, 59, 87, 116, 171, 173, 196.
Lauchery (Michel), 49, 172.
Lauchery (René), 49, 172.
Lauchery (Me), 179, 184, 188, 189, 196.
Lauchery (Mlle), 50.
La Vallière, xxx.
La Vassy (Mlle), 15, 73, 74.
Lavoy, 14, 15.
Lavoy (Guillaume-George Dumont de), 14, 71.
Lavoy (Anne-Françoise d'Orvay Dauvilliers de), 72.
Lavoy (Pauline Dumont de), 14, 72.

Laybach, 117.
Le Bauld, 44, 98, 99, 103.
Légataire universel (Le), *com.*, 16, 87.
Leger (A.), 201.
Legrand (Marc-Antoine), 16, 17, 31, 106.
Le Grand, 30, 50, 59, 87, 121, 172, 173, 174, 176, 178, 179, 181, 183, 184, 186, 187, 188, 189, 190.
Le Grand (Mlle C.), 30.
Leipsig, 77, 101, 102.
Lekain (H.-L.), 38, 98.
Lemazurier, 71, 72, 201.
Le Noble, 42, 91, 96, 171.
Lenôtre, 26.
Lesage, 17, 18.
Lessing, XI, XII, XXXII.
Leyde, 79.
Linck, 93.
Lipowsky (F.-J.), 78, 79, 95, 201.
Lisbonne, 90.
Lise-Lotte. Voyez **Orléans** (Elisabeth Charlotte, duchesse d').
Lisle (de), 17.
Londres, 92.
Longchamp, 93, 101.
Louis XIV, XXX, 4, 5.
Louis, Grand Dauphin, 5.
Louis XV, 25, 70, 85, 88.
Louis I, (Élec. pal.), 92.
Louis III (Élec. pal.), 25.
Louvain, 79.
Louvois, 69.
Löwenthal, 28, 85.
Lucas (F.), 87.
Lunéville, 80, 82.
Luzu, 91, 173, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 182, 183, 184.

M

Maccabés (Les), *trag.*, 16.
Mahomet II, *trag.*, 16.
Maier (A.), 81, 201.
Maillot de la Treille, XXIV, 94.
Maire (Louis Le), 30.
Majo (F.), 115.
Malade imaginaire (Le), *com.*, 16.
Manlius, *trag.*, 15.
Mannheim, XXIX, 6, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15, 17, 18, 22, 24, 25, 29, 31, 35, 36, 38, 39, 40, 44, 45, 56, 59, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 79, 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 97, 98, 101, 103, 106, 107, 109, 110, 117, 118, 120, 121.
Marchand (Th.), 45, 106.
Marchand de Venise (Le), *com.*, 44, 105.
Marche (Louis de la), 4.
Marck (J.-A. comte de la), 11, 12, 18, 69, 70.
Mari retrouvé (Le), *com.*, 17.
Mariage de Figaro (Le), *com.*, 17.
Mariage forcé (Le), *com.*, 17.
Marivaux, 17, 18, 45, 58, 106.
Marmontel, 110.
Mars et Vénus, *bal.*, 49, 103.
Martersteig, 201.
Masson de Pezay, 110.
Maximien, *trag.*, 16.
Maximilien-Joseph (Élec. de Bavière), 45.
Mayence, 5, 31, 89.
Mays (A.), 66, 67, 84, 98, 201.
Médecin malgré lui (Le), *com.*, 16, 106.
Médée, *trag.*, 2, 15.
Médée et Jason, *bal.*, 50, 51, 118, 176, 197.
Médisant (Le), *com.*, 16.
Mélac, 5, 26.
Mélanide, *com.*, 16, 45, 107.
Méléagre, *trag.*, 16.
Ménechmes (Les), *com.*, 16.
Menteur (Le), *com.*, 16.
Mercure Galant (Le), *com.*, 16.

Mère coquette (La), *com.*, 16.
Méride, *op.*, 48.
Metastase, 49, 115, 118, 120.
Michel-Ange, 7.
Micheroux (Me), 59, 174, 176, 178, 179, 181, 183, 184, 188.
Mieris, 93.
Milan, 117.
Misanthrope (Le), *com.*, 16.
Mithridate, *trag.*, 15.
Molière, xxx xxxi, 3, 16, 17, 18, 28, 44, 45, 58, 106.
Molk (Fr.), 71.
Momus fabuliste, *com.*, 17.
Montclar, 9.
Montespan, xxx.
Montfleury, 16, 17, 106.
Moreau, 91.
Mort de Pompée (La), *trag.*, 16.
Mort d'Hercule (La), *bal.*, 51, 118, 179, 197.
Mots à la mode (Les), *com.*, 17,
Mozart, 117, 118.
Müller (J.-H.-F.), 120, 198.
Munich, xxx, xxxiii, 15, 28, 44, 45, 59, 71, 75, 77, 85, 97, 98, 99, 100, 105, 116, 118.

N

Nadal (abbé), 16.
Naissance d'Arlequin (La), *pant.*, 111, 114, 194.
Nancy, 80.
Nanine, 106.
Nassau-Weilburg (comte de), 11, 12, 18, 70, 71.
Natoire (C.), 82.
Neckar, *fl.*, 9, 68.
Neer (Van der), 93.
Neuburg, 7, 79.
Neür, 91, 173, 181, 185.
Nicandres (Les), *com.*, 16.
Nicomède, *trag.*, 16.
Nitétis, *trag.*, 16.
Nitétis, *op.*, 49.
Noces de Gengis-Kan (Les), *bal.*, 49, 103.
Noue (de La), 16, 17.
Nouveauté (La), *com.*, 17.
Noverre, 28, 51, 118.

O

Œdipe, *trag. de P. Corneille*, 16.
Œdipe, *trag. de Voltaire*, 15, 91.
Œdipe travesti, *com.*, 17.
Oetal, 68.
Oggersheim, 79.
Olympie, 40, 41, 42, 43, 91, 96, 100, 101, 102, 199.
Opéra de Village (L'), *com.*, 17.
Oracle (L'), *com.*, 106.
Oreste et Pylade, *trag.*, 16.
Orléans (Elisabeth-Charlotte, duchesse d', *dite Lise-Lotte*), 3, 5, 6, 65.
Orphée et Eurydice, *bal.*, 121.
Orphelin de la Chine (L'), *trag.*, 35, 38, 39, 91, 96, 97, 98.
Ostade (A. van), 93.
Ostade (I. van), 93.
Otchakow, 85.
Othon-Henri (Élec. pal.), 7.
Oudenarde, 85.
Ouvrage d'un moment (L'), *com.*, 17.
Ovide, 51.

P

Pagnozi (baron de), 43.
Palmerin d'Olive, *bal.*, 53, 119, 190, 198.
Paris xxxii, 66, 80, 82, 102.
Paris (Th.), 30.
Parisienne (La), *com.*, 17.

Pasquini (C.), 115.
Péchantré, 15.
Peintre (Le), *com.*, 13.
Pèlerins de la Mecque (Les), *op. com.*, 103.
Pelletier, 4.
Pénélope, *trag.*, 16.
Père de famille (Le), *com.*, 106.
Pergaud (J.), 38.
Perkeo, 7.
Perrin (Mlle), 115.
Peterwardein, 85.
Pfaff (K.), 201.
Phèdre, *trag.*, 15, 30.
Philippe-Guillaume (Élec. pal.), 5.
Philippsburg, 5.
Philosophe marié (Le), *com.*, 16.
Phocion, *trag.*, 16.
Piccini (N.), 54, 121.
Pichler (A.), 14, 45, 63, 70, 71, 78, 106, 107, 109, 115, 116, 121, 201.
Pierron, 95.
Pigage (N. de), 25, 29, 34, 80, 81, 84, 90, 91.
Piron, 16.
Plaideurs (Les), *com.*, 16.
Plaisirs de l'Ile enchantée (Les), 4.
Plaisir interrompu (Le), *bal.*, 4.
Poirier (Le), *bal.*, 183.
Poisson (P.), 17.
Poisson (R.), 17.
Poitevin (J.), 30.
Pöllnitz (C. L. baron de), xxxi, xxxii, 7, 8, 9, 10, 11, 15, 63, 67, 69, 70, 78, 198.
Polyeucte, *trag.*, 15.
Pontau, 115.
Port de mer (Le), *com.*, 17.
Portrait du peintre (Le), *com.*, 13.
Potsdam, 31.
Pourceaugnac (M. de), *com.*, 16.
Poussin, 93.
Pozzi, 83.
Pradon, 15, 16.
Précieuses ridicules (Les), *com.*, 17.
Préjugé à la mode (Le), *com.*, 16, 99.
Prevôt (Th.), 30.
Procureur arbitre (Le), *com.*, 17.
Pucelle (La), 96.
Pupille (La), *com.*, 17.
Pygmalion, 106.
Pyrrhus, *trag.*, 16.

Q

Quaglio (L.), 59, 113, 118, 119, 120, 121.
Quatre semblables (Les), *com.*, 17.
Quinault (P.), 16.

R

Raballiati, 81.
Racine (J.), xxx, xxxii, 12, 15, 16, 18, 30, 44.
Raüber (Die), *trag.*, 44.
Raucourt (Mlle), 102.
Redwein (Mlle), 59, 173, 175, 176, 181, 183, 187, 188, 190.
Regnard (J.-F.), 16, 17, 28.
Regulus, *trag.*, 15.
Rembrandt, 93.
Retour de Lindor (Le), *com.*, xii, xiii, xiv, 44, 125.
Retour de Mars (Le), *com.*, 17.
Retour imprévu (Le), *com.*, 17.
Rey, 96.
Rhadamiste et Zénobie, *trag.*, 15.
Rheinsberg, xxxiii.
Ribon (Ch.), 30, 171.
Ribon (Mlle Ch.), 30.
Ribon (Mlle L.), 30.
Riccoboni, 199.

Richard, 83, 202.
Richelieu (Maréchal, duc de), 11.
Rieger (J.-G.), 202.
Rieselbeck, 199.
Rigaud (H.), xxx.
Rittern (Mlle), 115.
Rival imaginaire (Le), *bal.*, 58, 120, 186, 197.
Rochon de Chabannes, 44, 45, 106.
Rodogune, *trag.*, 15, 106.
Rodorf, 202.
Roger dans l'Isle d'Alcine, *bal.*, 50, 118, 174, 197.
Rolle, 88.
Romagnési, 17.
Roman comique (Le), 2.
Rome, 80, 82, 117.
Romulus, *trag.*, 15.
Rosbach, xxx.
Rosière de Salenci (La), *op. com.*, 110.
Rotrou, 16.
Rottal (comte de), 117.
Rousseau (J.-J.), 106.
Rubens, 93.
Ryswick, 5.

S

Sacchini, 52, 118, 119.
Saint-Aubin, 91.
Saint-Foix, 106.
Salieri (A.), 55, 119.
Salvator Rosa, 93.
Sarni (J.), 184.
Sarrazin, 34, 91.
Sartori, 91, 173, 175, 177, 181, 182, 183, 185.
Sartori (Mlle M.), 49, 172.
Sauer (comte de), 89.
Saül, *trag.*, 16.
Saurin, 106.
Saxe (Clément de), 103, 105.
Saxe (Maurice de), 85.
Saxe-Gotha (duc de), 31.
Saxe-Gotha (duchesse de), 90.
Scarron, 2, 3, 16.
Schiller, 91, 107.
Schlösser (F.-C.), 75, 78, 80, 202.
Schomberg (Elisabeth de), 25.
Schröder (W.), 67, 201.
Schwetzingen, 9, 26, 29, 31, 34, 35, 38, 39, 40, 41, 43, 57, 78, 80, 81, 82, 83, 84, 90, 91, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 102, 117, 120.
Scio (S. de), 30, 47, 48, 49, 109.
Secchia rapita (La), *op.*, 55, 58, 119.
Seckenheim, 25.
Seedorf (Fr.), 22, 24.
Semblable à soi-même (Le), *com.*, 17.
Sémiramis, *trag.*, 16.
Sérénade (La), *com.*, 17.
Sertorius, *trag.*, 16.
Seubert (M.), 202.
Seyffert (Mlle J.), 59, 80, 83.
Shakspeare, 105.
Sicilien (Le), *com.*, 13, 17, 106.
Sophonisbe, *op.*, 49.
Sot vengé (Le), *com.*, 17.
Soucarini, 91, 173, 176, 177, 180, 182, 183, 185.
Souper mal apprêté (Le), *com.*, 17.
Spire, 10.
Stamitz (J.), 117.
Stanislas (Roi de Pologne), 82.
Staudacher, 78.
Stöckle (J.), 78, 81, 202.
Strasbourg, 65, 89.
Straus (A.), 68.
Stravaganti (Il), *op.*, 121.
Stuart (Elisabeth, Élec. palat., femme de Frédéric V), 2, 64.
Stuttgart, xxxiii, 82, 117, 118.
Sulzbach (Jean-Christian de), 10, 22, 69, 78.
Sulzbach (Joseph-Charles de), 8, 10, 23, 69.

Sulzbach (Théodore, duc de), 78.
Sulzbach (Elisabeth de, femme de Joseph-Charles de Sulzbach), 7, 8, 10, 69.
Sulzbach (Marie-Anne, née de Latour d'Auvergne, première femme de Jean-Christian de Sulzbach), 22, 78.
Sulzbach (Éléonore-Philippine, princesse de Hesse-Rheinfels, deuxième femme de Jean-Christian de Sulzbach), 22, 78.
Sulzbach (Marie-Élisabeth-Augusta de, Élec. palat., première femme de Charles-Théodore), 23, 39, 69, 79, 80, 107, 113.
Sulzbach (Marie-Léopoldina de, deuxième femme de Charles-Théodore), 107.
Sulzbach (Maria-Franziska de), 69.
Surprise de l'Amour (La), *com.*, 17.

T

Tableau de la Cour (Le), *com.*, xxx.
Tamangul, *bal.*, 48, 49.
Tancrède, *trag.*, 40, 42, 91, 100, 101.
Tartuffe, *com.*, 16, 106.
Télémaque, *bal.*, 49, 50, 115.
Téniers (D.), 57, 93.
Tessé, 67.
Thébaïde (La), *trag.*, 15.
Thémistocle, *op.*, 50, 118.
Thimon, *com.*, 17.
Thurn et Taxis (prince de), 117.
Thurn et Taxis (Thérèse de), 76.
Tintoret, 93.
Tiridatte, *trag.*, 15.
Tischbein, 23.
Tite et Bérénice, *trag.*, 15.
Tœschi (Alexandre), 48, 115.
Tœschi (Joseph), 50, 113, 115, 116, 118, 119.
Tœschi (Mlle B.), 30.
Traetta (T.), 115.
Trautmann (K.), 64, 202.
Trianon (Le grand), 26.
Triple mariage (Le), *com.*, 17.
Troade (La), *trag.*, 16.
Trois cousines (Les), *com.*, 16.
Turenne, 89.
Turin, 117.
Tuteur (Le), *com.*, 17.

U

Ulysse, *bal.*, 48, 49, 50.
Usurier gentilhomme (L'), *com.*, 17.

V

Vacances (Les), *com.*, 17.
Vaissière, 74, 75.
Vehse (Ed.), 202.
Velthen, xxxi.
Venceslas, *trag.*, 16.
Vendanges de Suresne (Les), *com.*, 17.
Venise, 66, 117.
Verazi (M.), 115.
Vernet (J.), 93.
Versailles, xxx, 3, 4, 25, 39.
Verschaffelt, 84, 92.
Vestris, 28.
Vie est un songe (La), *com.*, 17.
Vienne, 116, 117.
Vieregg (baron de), 29, 86.
Vigarini, 4.
Voltaire, xv, xvi, xvii, xviii, xix, xx, xxi, xxii, xxiii, xxiv, xxv, xxxii, 15, 16, 17, 19, 31, 32, 34, 35, 38, 39, 40, 41, 43, 77, 88, 89, 90, 91, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 106, 195, 199.

W

Waechter, 93.
Wagnière, 93, 101.
Walter (Dr. Fr.), 63, 66, 67, 68, 70, 75, 78, 79, 84, 85, 86, 100, 102, 103, 106, 109, 110, 115, 116, 121, 202.
Watteau (A.), 93.
Weimberl, 91, 173, 175, 176.
Widder, 86, 199.
Wilhelm Tell, *trag.*, 91.
Wilhelmine-Ernestine(femme de l'Electeur Charles), 2, 64.
Winterkönig. Voyez **Frédéric V**.
Wolff (Dr. E.), 106.
Worms, 10, 79, 89.
Wouwermann, 93.
Wundt (D.-L.), 199.

Z

Zaïre, *trag.*, 16, 31, 34, 35, 89, 91, 95.
Zaverne, 65.
Zémire et Azore, *op. com.*, 110.
Zeyher, 202.
Zigzag (Le), *com.*, 17.
Zweibrücken-Birkenfeld (F.-M. von, comte palatin), 69.

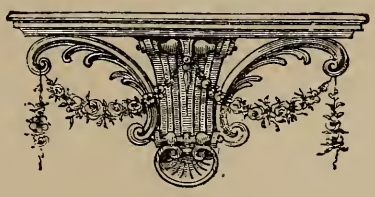

TABLES

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

PRÉFACE. XI

AVANT-PROPOS XXIX

CHAPITRE I

LE THÉATRE FRANÇAIS A LA COUR PALATINE
DES ORIGINES A LA MORT DE CHARLES-PHILIPPE.
16..-1742.

Les Troupes de campagne au château d'Heidelberg. — Le Ballet. — Charles-Philippe. — La Cour de Mannheim. — Le Théâtre du Kaufhaus. — Les « Comédiens français de Son Altesse Sérénissime Electorale ». 1

CHAPITRE II

LA COMÉDIE FRANÇAISE A LA COUR DE CHARLES-THÉODORE. 1743-1770.

Charles-Théodore. — Schwetzingen. — Direction du baron de Vieregg. — Direction du baron d'Eberstein. — Visite de Voltaire. — Le Théâtre de Pigage. — *L'Allégresse du Jour*. — *L'Orphelin de la Chine*. — *Trancrède*. — La première d'*Olympie*. — Direction du baron de Pagnozzi. 21

CHAPITRE III

Pages.

LA PANTOMIME ET LE BALLET. 1743-1778.

Sébastien Scio. — Bouqueton. — Etienne Lauchery. . . . 47

NOTES

CHAPITRE I. 63
CHAPITRE II 77
CHAPITRE III. 109

APPENDICE

Le *Retour de Lindor ou Le Nouvel Heureusement,* comédie en un acte, en vers. 125
Distribution des œuvres de Lauchery. 169

BIBLIOGRAPHIE

I. — XVIIIe siècle. 193
II. — Ouvrages contemporains. 200

INDEX ALPHABÉTIQUE. 205

TABLE DES GRAVURES

Pages.

Le Château d'Heidelberg, d'après une gravure de Mathäus Mérian (1620).(Galerie du Château d'Heidelberg.) *Frontispice*

Charles-Philippe, d'après un portrait d'un Hofmeister inconnu. (Galerie du Château d'Heidelberg.). . . . 1

Le Théâtre du Château d'Heidelberg, d'après une gravure de Johann-Ulric Krauss. (Galerie du Château d'Heidelberg.) 4

La Grosse Tour (Dicker Thurm). Etat actuel 8

Charles-Théodore, d'après une gravure de J.-G. Wille . 21

Schwetzingen, d'après une gravure de La Rocque. (1758). (Bibliothèque de l'Université d'Heidelberg.). . 24

Le Théâtre de verdure dans le parc de Schwetzingen, d'après une gravure d'Eg. Verhelst. (Mannheim. Collections de l'Altertums-Verein.) 27

Théâtre de Schwetzingen, la Salle. 28

Théâtre de Schwetzingen, la Scène. 34

Théâtre de Schwetzingen, Avant-scène côté Cour. . . 32

Théâtre de Schwetzingen, Avant-scène côté Jardin. . 33

L'Electrice Marie-Elisabeth-Augusta « en habit de Diane », d'après un portrait d'un Hofmeister inconnu. (Galerie du Château d'Heidelberg.) 38

Pages

Théâtre de Schwetzingen, la machinerie dans le deuxième dessus. 41

Josepha Seyffert, d'après un portrait du Hofmeister Johann Philipp. (Galerie du Château d'Heidelberg.). 47

Costumes de *La Foire de Village Hessoise,* d'après un cul-de-lampe de la brochure. (Bibliothèque du Hof- und National Theater de Mannheim.). 57

Poitiers. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie.

Paris. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie

Paris. — Société Française d'Imprimerie et de Librairie

BOSTON PUBLIC LIBRARY
3 9999 06400 101 7